



**Assemblée générale**

Distr.  
GENERALE

A/AC.96/884  
18 août 1997

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

---

COMITE EXECUTIF DU PROGRAMME  
DU HAUT COMMISSAIRE

Quarante-huitième session

PRESENTATION GENERALE DES ACTIVITES DU HCR

1996 - 1998

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>		<b>5</b>
<b>ABREVIATIONS ET ACRONYMES</b>		<b>9</b>
<b>INTRODUCTION</b>		<b>12</b>
I.    Couverture et structure.....	1 - 3	
II.   Définition des termes utilisés.....	4 - 8	
III.  Résumé des principales questions budgétaires et autres.....	9	
IV.   Décision sur les questions administratives et financières (éléments du projet).....	10	
<b>CHAPITRE I.  PERSPECTIVES</b>		<b>17</b>
I.    Introduction.....	11	
II.   Mandat du HCR.....	12 - 14	
III.  Principaux défis.....	15 - 20	
IV.   Recherche, analyse et diffusion de la politique.....	21 - 23	
V.    Bonne gestion.....	24 - 25	
VI.   Contrôle.....	26 - 32	
VII.  Mémoires d'accord.....	33 - 34	
VIII. Immeuble de Montbrillant.....	35	
IX.   Projet Delphi.....	36 - 42	
X.    Système intégré de gestion.(SIG).....	43 - 45	
XI.   Partenaires d'exécution.....	46	
XII.  Formation.....	47	
XIII. Conclusion.....	48	
<b>CHAPITRE II.  APERCU GLOBAL</b>		<b>27</b>
I.    Introduction.....	49	
II.   Réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du Haut Commissariat.....	50 - 55	
III.  Besoins et ressources au plan global.....	56 - 69	
IV.   Programmes généraux.....	70 - 80	
V.    Programmes spéciaux.....	81 - 84	
VI.   Mise en oeuvre du programme.....	85	
VII.  Dotations en personnel.....	86 - 89	
VIII. Tendances au niveau des programmes.....	90 - 97	
IX.   Exécution du programme et appui administratif.....	98 - 108	
X.    Fonds pour le logement du personnel inter- national sur le terrain et l'équipement ménager de base.....	109 - 113	
<b>CHAPITRE III.  AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE ET OCCIDENTALE</b>		<b>62</b>
I.    Introduction.....	114 - 115	
II.   Faits nouveaux récents et activités.....	116 - 140	
III.  Programmes.....	141 - 143	
IV.   Niveaux des postes.....	144	
V.    Dépenses relatives à l'exécution du programme et à l'appui administratif.....	145	

**TABLE DES MATIERES (Suite)**

	<u>Paragrapbes</u>	<u>Page</u>
<b>CHAPITRE IV. REGION DES GRANDS LACS EN AFRIQUE</b>		<b>76</b>
I. Introduction.....	146 - 147	
II. Faits nouveaux récents et activités.....	148 - 155	
III. Programmes.....	156 - 158	
IV. Niveaux des postes.....	159	
V. Dépenses d'exécution du programme et d'appui administratif.....	160	
 <b>CHAPITRE V. AFRIQUE AUSTRALE</b>		 <b>88</b>
I. Introduction.....	161 - 162	
II. Faits nouveaux récents et activités.....	163 - 169	
III. Programmes.....	170 - 171	
IV. Niveaux des postes.....	172	
V. Dépenses d'exécution du programme et d'appui administratif.....	173	
 <b>CHAPITRE VI. ASIE ET PACIFIQUE</b>		 <b>100</b>
I. Introduction.....	174 - 175	
II. Faits nouveaux récents et activités.....	176 - 185	
III. Programmes.....	186 - 188	
IV. Niveaux des postes.....	189	
V. Dépenses d'exécution du programme et d'appui administratif.....	190	
 <b>CHAPITRE VII. EUROPE</b>		 <b>112</b>
I. Introduction.....	191 - 192	
II. Faits nouveaux récents et activités.....	193 - 212	
III. Programmes.....	213 - 214	
IV. Niveaux des postes.....	215	
V. Dépenses d'exécution du programme et d'appui administratif.....	216	
 <b>CHAPITRE VIII. EX-YOUGOSLAVIE</b>		 <b>126</b>
I. Introduction.....	217 - 218	
II. Faits nouveaux récents et activités.....	219 - 223	
III. Programmes.....	224 - 225	
IV. Niveaux des postes.....	226	
V. Dépenses d'exécution du programme et d'appui administratif.....	227	
 <b>CHAPITRE IX. LES AMERIQUES</b>		 <b>137</b>
I. Introduction.....	228 - 229	
II. Faits nouveaux récents et activités.....	230 - 238	
III. Programmes.....	239	
IV. Niveaux des postes.....	240	
V. Dépenses d'exécution du programme et d'appui administratif.....	241	

TABLE DES MATIERES (Suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
<b>CHAPITRE X. ASIE CENTRALE, ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT (CASWANAME)</b>		<b>149</b>
I. Introduction.....	242 - 243	
II. Faits nouveaux récents et activités.....	244 - 256	
III. Programmes.....	257 - 258	
IV. Niveaux des postes.....	259	
V. Dépenses d'exécution du programme et d'appui administratif.....	260	
<b>CHAPITRE XI. AUTRES PROGRAMMES</b>		<b>162</b>
I. Introduction.....	261 - 265	
II. Activités au titre des autres programmes....	266 - 294	
III. Dépenses d'exécution du programme et et d'appui administratif.....	295 - 303	
IV. Formation.....	304 - 328	
<b>CHAPITRE XII. SIEGE</b>		<b>186</b>
I. Introduction.....	329 - 330	
II. Dépenses et estimations au Siège.....	331	
III. Postes au Siège.....	332 - 334	
IV. Dépenses d'exécution du programme et d'appui administratif.....	335	
V. Divisions et Bureaux d'opérations.....	336 - 421	
<b>ANNEXES</b>		<b>213</b>
I. Statistiques		
II. Organigramme du Siège du HCR		

**LISTE DES TABLEAUX**

**CHAPITRE II. APERCU GLOBAL**

- II.1 Dépenses du HCR en 1996 et estimations/projections pour 1997 et 1998 - Toutes sources de fonds confondues
- II.2 Contributions aux programmes d'assistance du HCR
- II.3 HCR - Besoins financiers/de programme en 1997
- II.4 Programmes généraux du HCR
- II.5 Allocations au titre de la Réserve du programme de 1997
- II.6 Allocation au titre du Fonds pour le rapatriement librement consenti de 1997
- II.7 Allocation au titre du Fonds extraordinaire de 1997
- II.8 Programmes spéciaux du HCR - Résumé des dépenses de 1996, des besoins de programmes de 1997 et des besoins initiaux pour 1997
- II.9 Analyse des effectifs globaux (EP/AA) au 1er juillet 1997
- II.10 Besoins en postes d'exécution du programme sur le terrain et au Siège
- II.11 Besoins en postes d'appui administratif sur le terrain et au Siège
- II.12 Niveau des postes (EP/AA) - Toutes sources de fonds confondues
- II.13 Terrain & Siège - Coûts relatifs à l'exécution du programme (EP) - Dépenses pour 1996
- II.14 Terrain & Siège - Coûts relatifs à l'appui administratif (AA) - Dépenses pour 1996
- II.15 Terrain & Siège - Coûts relatifs à l'exécution du programme (EP) - Budget révisé 1997
- II.16 Terrain & Siège - Coûts relatifs à l'appui administratif (AA) - Budget révisé 1997
- II.17 Terrain & Siège - Coûts relatifs à l'exécution du programme (EP) - Budget initial 1998
- II.18 Terrain & Siège - Coûts relatifs à l'appui administratif (AA) - Budget initial 1998
- II.19 Analyse des variations - Coûts afférents à l'exécution du programme (EP) et à l'appui administratif (AA) - Toutes sources de fonds confondues
- II.20 Fonds pour le logement du personnel international sur le terrain et l'équipement ménager de base en 1996

**LISTE DES TABLEAUX (suite)**

**CHAPITRE III. AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE ET OCCIDENTALE**

- III.1 Activités du HCR au titre des fonds volontaires - Programmes généraux et spéciaux - Dépenses en 1996 et estimations des dépenses/projections en 1997/1998
- III.2 Récapitulatif des besoins en postes en Afrique centrale, orientale et occidentale - Toutes sources de fonds confondues
- III.3 Niveau des postes (EP/AA) - Toutes sources de fonds confondues
- III.4-9 Coûts relatifs à l'exécution du programme et à l'appui administratif

**CHAPITRE IV. REGION DES GRANDS LACS**

- IV.1 Activités du HCR au titre des fonds volontaires - Programmes généraux et spéciaux - Dépenses en 1996 et estimations des dépenses/projections en 1997/1998
- IV.2 Récapitulatif des besoins en postes dans la région des Grands Lacs - Toutes sources de fonds confondues
- IV.3 Niveau des postes (EP/AA) - Toutes sources de fonds confondues
- IV.4-9 Coûts relatifs à l'exécution du programme et à l'appui administratif

**CHAPITRE V. AFRIQUE AUSTRALE**

- V.1 Activités du HCR au titre des fonds volontaires - Programmes généraux et spéciaux - Dépenses en 1996 et estimations des dépenses/projections en 1997/1998
- V.2 Récapitulatif des besoins en postes en Afrique australe - Toutes sources de fonds confondues
- V.3 Niveau des postes (EP/AA) - Toutes sources de fonds confondues
- V.4-9 Coûts relatifs à l'exécution du programme et à l'appui administratif

**CHAPITRE VI. ASIE ET PACIFIQUE**

- VI.1 Activités du HCR au titre des fonds volontaires - Programmes généraux et spéciaux - Dépenses en 1996 et estimations des dépenses/projections en 1997/1998
- VI.2 Récapitulatif des besoins en postes en Asie et dans le Pacifique - Toutes sources de fonds confondues
- VI.3 Niveau des effectifs (EP/AA) - Toutes sources de fonds confondues
- VI.4-9 Coûts relatifs à l'exécution du programme et à l'appui administratif

**LISTE DES TABLEAUX (suite)****CHAPITRE VII. EUROPE**

- VII.1 Activités du HCR au titre des fonds volontaires - Programmes généraux et spéciaux - Dépenses en 1996 et estimations des dépenses/projections en 1997/1998
- VII.2 Récapitulatif des besoins en postes en Europe - Toutes sources de fonds confondues
- VII.3 Niveau des effectifs (EP/AA) - Toutes sources de fonds confondues
- VII.4-9 Coûts relatifs à l'exécution du programme et à l'appui administratif

**CHAPITRE VIII. EX-YOUGOSLAVIE**

- VIII.1 Activités du HCR au titre des fonds volontaires - Programmes généraux et spéciaux - Dépenses en 1996 et estimations des dépenses/projections en 1997/1998
- VIII.2 Récapitulatif des besoins en postes en ex-Yougoslavie - Toutes sources de fonds confondues
- VIII.3 Niveau des effectifs (EP/AA) - Toutes sources de fonds confondues
- VIII.4-9 Coûts relatifs à l'exécution du programme et à l'appui administratif

**CHAPITRE IX. AMERIQUES**

- IX.1 Activités du HCR au titre des fonds volontaires - Programmes généraux et spéciaux - Dépenses en 1996 et estimations des dépenses/projections en 1997/1998
- IX.2 Récapitulatif des besoins en postes dans les Amériques - Toutes sources de fonds confondues
- IX.3 Niveau des effectifs (EP/AA) - Toutes sources de fonds confondues
- IX.4-9 Coûts relatifs à l'exécution du programme et à l'appui administratif

**CHAPITRE X. CASWANAME**

- X.1 Activités du HCR au titre des fonds volontaires - Programmes généraux et spéciaux - Dépenses en 1996 et estimations des dépenses/projections en 1997/1998
- X.2 Récapitulatif des besoins en postes en Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-orient - Toutes sources de fonds confondues
- X.3 Niveau des effectifs (EP/AA) - Toutes sources de fonds confondues
- X.4-9 Coûts relatifs à l'exécution du programme et à l'appui administratif

**LISTE DES TABLEAUX (suite)**

**CHAPITRE XI. AUTRES PROGRAMMES**

- XI.A. Formation pour le personnel du HCR en 1996, 1997 et 1998 - Par type de formation (toutes sources de fonds confondues)
- XI.1 Programmes généraux et spéciaux
- XI.4-9 Coûts relatifs à l'exécution du programme et à l'appui administratif

**CHAPITRE XII. SIEGE**

- XII.1 Activités du HCR au titre des fonds volontaires - Programmes généraux et spéciaux - Dépenses en 1996 et estimations des dépenses/projections en 1997/1998
- XII.2 Récapitulatif des besoins en postes au Siège - Toutes sources de fonds confondues
- XII.3 Niveau des postes (EP/AA) - Toutes sources de fonds confondues
- XII.4-9 Coûts relatifs à l'exécution du programme et à l'appui administratif



### ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AA	appui administratif
AALCC	Comité consultatif juridique Afrique-Asie
AGSU	atelier de gestion des situations d'urgence
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
APPB	Comité des nominations, des promotions et des affectations
APPC	Commission des nominations, des promotions et des affectations
BIDDH	Bureau pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme
BO	budget ordinaire (des Nations Unies)
CASWAME	Asie centrale, Asie du Sud-Ouest et Moyen-Orient (consultations)
CASWANAME	Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient
CCCP	classement commun des catégories professionnelles
CCF	Comité consultatif pour la formation
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
CDE	Convention relative aux droits de l'enfant (UNICEF)
CDR	Centre de documentation et de recherche
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEI	Communauté d'Etats indépendants
CEO	Comité d'examen des opérations
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CIC	Centre international de calcul
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CIREFCA	Conférence internationale sur les réfugiés d'Amérique centrale
CP	Comité permanent
CPC	Comité du programme et de la coordination
CPI	Comité permanent interorganisations
DAFI	Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés
DAH	Département des affaires humanitaires
DAO	Division de l'appui opérationnel
DFSI	Division des finances et des systèmes d'information
DGRH	Division de la gestion des ressources humaines
DPI	Division de la protection internationale
DPP	demande de propositions
DRC	Conseil danois pour les réfugiés
ECOMOG	Force ouest-africaine d'interposition de la CEDEAO
ECOSOC	Conseil économique et social
EIU	Equipe d'intervention d'urgence
EMTP	Programme de formation à la gestion des situations d'urgence
EP	exécution du programme
EPRO	Administrateur chargé de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence
FDf	formation des formateurs
FIPOI	Fondation des immeubles pour les organisations internationales
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population
FOBS	système de comptabilité des bureaux extérieurs
GERSU	Gestion des équipes de réponse aux situations d'urgence
GGC	Groupe de gestion du changement
GTQH	Groupe de travail chargé des questions humanitaires
INS	Immigration and Naturalization Service
ISCA	Alliance internationale d'aide à l'enfance

**ABREVIATIONS ET ACRONYMES (suite)**

LAN	réseau local
LTTE	Tigres libérateurs de l'Elam tamoul
MBT	bâtiment du Siège du HCR rue de Montbrillant
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
MONUL	Mission d'observation des Nations Unies au Libéria
MOU	mémorandum d'accord
NRC	Conseil norvégien pour les réfugiés
NU	Nations Unies
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	organisation non gouvernementale
ONUG	Office des Nations Unies à Genève
ORC	centre de secours ouvert
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
PAG	plan d'action global
PAM	Programme alimentaire mondial
PAR	rapport d'appréciation du comportement professionnel
PARinAC	Partenariat HCR/ONG en action
PDIT	personne déplacée à l'intérieur du territoire
PDK	Parti démocratique kurde
PEN	plan d'exécution national
PER	rapport d'évaluation du comportement professionnel
PG	Programmes généraux
PHARE	Pologne/Hongrie : Assistance pour la reconstruction de l'économie (étendue à un plus grand nombre de pays)
PI	Section de l'information
PIC	Conférence de mise en oeuvre de la paix
PIR	projet à impact rapide
PLA	point de livraison avancé (PAM)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
POP	planification orientée vers la population
PS	Programmes spéciaux
RFSP	Recherche de fonds dans le secteur privé
SADC	Communauté pour le développement de l'Afrique australe
SAP	Service d'appui au personnel
SAT	Section de l'approvisionnement et du transport
SCP	Section de coordination des programmes
SCPD	Section de classement des postes et de documentation
SDS	Section de perfectionnement du personnel
SEST	système d'enregistrement sur le terrain
SGC	système de gestion des carrières
SGIA	système de gestion de l'information sur l'approvisionnement
SGP	système de gestion des programmes
SIG	système intégré de gestion
SIG	système d'information géographique
SIE	Service d'inspection et d'évaluation
SOFY	Opération spéciale pour l'ex-Yougoslavie
SPRSU	Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence
SRGVP	Section de recrutement et de gestion des vacances de postes
SSIC	Section des systèmes d'information et de communication
SSP	Section des services du personnel
SSPT	Section de la sécurité du personnel sur le terrain
TIEM	transport intérieur, entreposage et manutention

**ABREVIATIONS ET ACRONYMES (suite)**

UBEP	Unité chargée du bien-être du personnel
UE	Union européenne
UGCP	Unité de gestion du comportement professionnel
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNITA	Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola
UNSECOORD	(Bureau du) Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité
UNTAES	Administration provisoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, Baranja et le Sirmium occidental
UPK	Union patriotique du Kurdistan
URNG	Union révolutionnaire nationale guatémaltèque
USRB	Unité spéciale pour le Rwanda et le Burundi
VNG	Vermont-Nations Genève (bâtiment annexe du Siège du HCR)
VNU	Volontaires des Nations Unies
VSAT	terminal à très petite ouverture

## INTRODUCTION

### I. COUVERTURE ET STRUCTURE

1. Cette *Présentation générale des activités du HCR (1996-1998)* donne un aperçu global des opérations du HCR, en mettant surtout l'accent sur les questions administratives et budgétaires. Le premier chapitre, intitulé "Perspectives" sert de toile de fond au matériau contenu dans les chapitres restants. Le chapitre II se penche sur les besoins globaux de programmes, le nombre de postes nécessaires pour couvrir ces besoins, ainsi que les dépenses relatives à l'appui administratif et à l'exécution du programme. La *Présentation générale* ventile cette information en examinant tour à tour les activités du HCR en : Afrique centrale, orientale et occidentale (chap. III), Région des Grands Lacs (chap. IV), Afrique australe (chap. V), Asie et Pacifique (chap. VI), Europe (chap. VII), ex-Yougoslavie (chap. VIII), Amériques (chap. IX), Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient (CASWANAME) (chap. X), ainsi que la catégorie d'activités appelée "Autres programmes" (chap. XI) et au Siège (chap. XII). La structure de chacun de ces chapitres (III à XII), ainsi que les tableaux y afférents, est la même. Un additif à cette *Présentation générale* donne une information plus détaillée sur les activités du HCR dans les différents pays :

- A/AC.96/884/Add.1 : *Dépenses, budgets et besoins de postes (Pays/régions, Autres programmes et Siège)*.

2. Une information plus détaillée sur les programmes du HCR dans chacune de ces régions figure dans les documents présentés au Comité permanent au cours de 1997 dans le cadre d'examens régionaux :

- *Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient (EC/47/SC/CRP.6)* ;

- *Europe (EC/47/SC/CRP.17)* ;

- *Ex-Yougoslavie (EC/47/SC/CRP.18)* ;

- *Afrique australe (EC/47/SC/CRP.36)* ;

- *Afrique centrale, orientale et occidentale (EC/47/SC/CRP.37)* ;

- *Région des Grands Lacs (EC/47/SC/CRP.38)* ;

- *Les Amériques (EC/47/SC/CRP.43)* ;

- *Asie et Pacifique (EC/47/SC/CRP.44)*.

3. Un autre document fournit d'autres présentations synoptiques des activités du HCR et des questions auxquelles l'Organisation est confrontée : le *Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés à la session du Conseil économique et social de 1997 (E/1997/17)*.

## II. DEFINITION DES TERMES UTILISES

4. Un certain nombre de concepts reviennent à maintes reprises dans ce document concernant les programmes du HCR, ainsi que les coûts et postes y afférents. Une information générale et/ou de brèves définitions de ces concepts figurent ci-après.

### A. Programmes et sources de fonds

5. Les activités du HCR se répartissent entre Programmes généraux et Programmes spéciaux. Les deux grandes catégories des Programmes généraux et des Programmes spéciaux ont été adoptées dans les budgets du HCR en 1977. Deux éléments sont à l'origine de cette distinction : le concept d'activités statutaires, c'est-à-dire des activités découlant du statut du HCR ou s'y rattachant (résolution 428 (V) de l'Assemblée générale); deuxièmement, la source de fonds pour les deux types d'activité. Seules les activités statutaires peuvent être incluses au titre des Programmes généraux. (Cela n'exclut pas, toutefois, le financement des activités statutaires, pour tout un éventail de raisons, au titre des Programmes spéciaux.) Les activités au titre des Programmes généraux (composés du Programme annuel, du Fonds extraordinaire et du Fonds pour le rapatriement librement consenti) sont financées moyennant des contributions au fonds général. Les Programmes spéciaux sont financés par tout un éventail de fonds fiduciaires distincts, chacun ayant sa propre dynamique de financement; ces fonds fiduciaires sont également régis par le règlement de gestion du HCR. En outre, une contribution du budget ordinaire des Nations Unies couvre les coûts liés à 200 postes d'appui administratif au Siège.

### B. Dépenses d'appui administratif et d'exécution du programme

6. En 1993, le Comité exécutif a décidé que les activités du HCR (ainsi que les postes connexes et les dépenses non liées au personnel) seraient scindées en deux catégories : exécution du programme et appui administratif. Ces deux types d'activité se définissent ainsi :

Activités relatives à l'exécution du programme (EP) (et les postes connexes) couvrent tout l'éventail des activités du HCR allant de la fourniture d'une protection internationale à la promotion et à la recherche de solutions durables jusqu'à la fourniture de différentes formes d'assistance matérielle.

Par activités d'appui administratif (AA) (et les postes connexes), on entend les activités dont l'objet est d'appuyer le "Programme" du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. L'appui des activités "de programme", essentiellement sous la forme de soutien, moyennant la fourniture de services communs dans les domaines des finances, du personnel, de l'information, des télécommunications, des services généraux, et moyennant tout un éventail d'autres activités telles que l'évaluation, l'administration, la formation, etc.

En réponse aux observations du CCQAB dans son *Rapport de 1996 sur l'examen des activités du HCR (1995-1997)* (A/AC.96/865/Add.4, par. 8), ainsi qu'à une décision y relative du Comité exécutif (A/AC.96/878, par. 25 f)), le HCR passe actuellement en revue ses définitions. Un document (EC/47/SC/CRP.53) sera présenté à la neuvième réunion du Comité permanent (septembre-octobre 1997) à ce sujet.

### C. Postes du HCR

7. Dans chacune des catégories de postes, soit l'exécution du programme et l'appui administratif, le HCR établit une distinction entre poste permanent et poste temporaire. Etant donné le caractère évolutif des opérations du HCR qui entraîne des créations et suppressions de postes à bref délai, les tableaux concernant les postes sont présentés en années-travail; cette méthode est censée donner une idée plus exacte de la dotation en personnel du HCR.

### D. Dépenses connexes

8. Les dépenses de personnel couvrent les salaires et les dépenses communes de personnel telles que les indemnités pour charges de famille, les indemnités pour frais d'études, les examens médicaux, etc. Les dépenses non liées au personnel sont présentées dans les différents tableaux sous cinq intitulés : voyages, services contractuels, dépenses de fonctionnement, fournitures et matériels, et "autres". Les services contractuels comprennent la formation linguistique, les services contractuels de traduction et d'interprétation, les travaux contractuels d'imprimerie et de reliure, les frais d'information et de production, etc. Les dépenses de fonctionnement couvrent, par exemple, les frais de location et d'entretien, les frais d'eau, d'électricité, etc., les frais de téléphone et les fournitures de bureau. Le poste "Autres" couvre, par exemple, l'acquisition de mobilier et d'équipements, y compris les véhicules, les contributions à des activités communes au système des Nations Unies, les dons et contributions aux institutions des Nations Unies et les gros travaux du bâtiment. Les dépenses non liées au personnel, qu'il s'agisse des bureaux extérieurs ou du Siège, sont réparties au prorata entre l'exécution du programme et l'appui administratif.

## III. RESUME DES PRINCIPALES QUESTIONS BUDGETAIRES ET AUTRES

9. On trouvera ci-après un résumé des principales questions budgétaires présentées dans ce document :

### A. Dépenses et ressources en 1996 (voir tableau II.1; par. 58 et 67)

- i) En 1996, les dépenses du HCR se sont élevées au total à 1 169 260 000 dollars E.-U. (dont, PG : 36 %; PS : 62 %; BO : 2 %);
- ii) Sur ce montant total, 128 246 700 dollars E.-U. ont été dépensés au Siège (11 %) et 1 041 013 300 dollars E.-U. dans les bureaux extérieurs (89 %); les dépenses totales des bureaux extérieurs se sont réparties comme suit : Afrique : 41 %; Europe, y compris l'ex-Yougoslavie : 29 %; Asie et Pacifique : 7 %; CASWANAME : 7 %; Amériques : 3 %; Autres programmes : 3 %;
- iii) Les fonds constitués au moyen de contributions volontaires mis à la disposition du HCR, toutes sources de fonds confondues, en 1996, se sont élevés à 1 356 753 858 dollars E.-U. En outre, la contribution du budget ordinaire des Nations Unies s'est élevée à 25 303 600 dollars E.-U.;

**B. Estimations pour 1997** (voir tableau II.1; par. 59 à 61 et 68)

- iv) Les estimations révisées pour 1997 (au 31 mai 1997) s'élèvent au total à 1 256 041 800 dollars E.-U. (dont : PG : 452 612 000 dollars (36 %); PS : 779 440 300 dollars (62 %); BO : 23 989 500 dollars (2 %);
- v) Outre le report total en 1997 de 212 797 426 dollars E.-U., les recettes supplémentaires projetées en 1997 étaient estimées (au 31 mai 1997) à 871 100 000 dollars (voir tableau II.3);
- vi) Une mise à jour des estimations révisées pour 1997 (au 1er août 1997) sera présentée à la neuvième réunion du Comité permanent (septembre-octobre 1997); cette actualisation sera contenue dans le document A/AC.96/884/Add.2);

**C. Estimations initiales pour 1998** (voir tableau II.1; par. 62)

- vii) Les projections initiales pour 1998 établissent le niveau des Programmes généraux à 440 millions de dollars. Seule une estimation provisoire des besoins au titre des Programmes spéciaux est possible à ce stade. Ils devraient être de l'ordre de 611 715 300 dollars;

**D. Postes** (voir tableaux II.9 à 12; par. 86 à 89)

- viii) Au 1er juillet 1997, le HCR comptait 5 238 postes (permanents et temporaires) (dont : 4 423 sur le terrain (84 %); 815 au Siège (16 %)); au 1er juillet 1997, le nombre de postes s'établissait à 5 414;

**E. Exécution du programme et appui administratif** (voir tableaux II.13 à II.19; par. 98 à 108)

- ix) Par rapport au montant total des dépenses de 1996, les dépenses afférentes à l'exécution du programme se sont élevées à 275 329 400 dollars et les dépenses afférentes à l'appui administratif à 108 378 300 dollars (9,3 %).

**IV. DECISION SUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES  
(ELEMENTS DU PROJET)**

10. Le Comité exécutif,

a) Confirme que les activités proposées au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux telles qu'indiquées dans le document A/AC.96/884 ont été jugées, après examen, conformes au Statut de l'Office du Haut Commissaire (résolution 428 (V) de l'Assemblée générale), aux fonctions de bons offices du Haut Commissaire, telles que reconnues, encouragées ou demandées par l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité ou le Secrétaire général, et aux dispositions pertinentes du Règlement de gestion des fonds volontaires gérés par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (A/AC.96/503/Rev.6);

b) Demande au Haut Commissaire, dans le cadre des ressources disponibles, de répondre avec flexibilité et efficacité aux besoins actuellement recensés au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux de 1998 [provisoirement estimés à 1,1 milliard de dollars] et à tout autre nouveau besoin pouvant surgir, en gardant à l'esprit le statut de l'Office, la priorité devant être accordée aux activités statutaires, ainsi que les dispositions pertinentes du Règlement de gestion des fonds volontaires;

c) Approuve le budget révisé des Programmes généraux de 1997 s'élevant à 452 612 000 dollars comme l'indique le document A/AC.96/884 (tableau II.4, colonne 3);

d) Approuve également les programmes par pays/région, les autres programmes et budgets du Siège au titre des Programmes généraux de 1998 s'élevant à 359 100 000 dollars, ainsi qu'une Réserve du programme de 35 900 000 dollars (représentant 10 % des activités programmées), 25 millions de dollars pour le Fonds extraordinaire, 20 millions de dollars pour le Fonds pour le rapatriement librement consenti, comme l'indique le document A/AC.96/884 (tableau II.4, colonne 4), qui constituent un budget total au titre des Programmes généraux de 1998 de 440 millions de dollars, et autorise le Haut Commissaire, dans la limite de ce budget approuvé, à apporter aux programmes par pays/région, aux autres programmes et budgets du Siège, les changements requis par l'évolution de la situation des réfugiés pour lesquels des programmes avaient été prévus;

e) Prend acte du *Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les fonds constitués au moyen de contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés : comptes pour l'année terminée le 31 décembre 1996* (A/AC.96/885), du *Rapport du CCQAB sur les activités du HCR financées par les fonds constitués au moyen de contributions volontaires : rapport pour 1996-1997 et budget proposé pour 1998* (A/AC.96/884/Add.3), du *Rapport du Haut Commissaire sur les activités du Service d'inspection et d'évaluation* (A/AC.96/886), et demande à être tenu régulièrement informé des mesures prises pour donner suite aux recommandations et aux observations soulevées dans ces différents documents de contrôle;

f) Exhorte les pays Membres, compte tenu des besoins énormes à couvrir par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, à répondre rapidement et généreusement, dans un esprit de solidarité, à ces appels de fonds;

g) Approuve le transfert d'un montant pouvant aller jusqu'à 500 000 dollars de la Réserve du programme pour 1998 au Fonds pour le logement du personnel international sur le terrain et l'équipement ménager de base.



## CHAPITRE PREMIER. PERSPECTIVES

### I. INTRODUCTION

11. Ce chapitre sert de toile de fond aux autres documents. Il rappelle tout d'abord le mandat du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), puis passe rapidement en revue les défis auxquels la communauté internationale et le HCR sont confrontés concernant les déplacements humains forcés, particulièrement les exodes de réfugiés, ainsi que la réponse du HCR. En outre, ce chapitre passe en revue un certain nombre de questions liées aux activités du HCR, y compris celles qui ont tout particulièrement retenu l'attention du Comité exécutif, du Comité des vérificateurs extérieurs des comptes et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) l'année dernière.

### II. MANDAT DU HCR

12. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a été créé le 1er janvier 1951 (résolution 319 A (IV) de l'Assemblée générale). Le statut de l'Office du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés établit le mandat du HCR, soit la fourniture d'une protection internationale aux réfugiés et la recherche de solutions permanentes à leurs problèmes (résolution 428 (V), art. 1er, de l'Assemblée générale). Etroitement liée à cette fonction de protection internationale, on trouve la fourniture d'une assistance humanitaire aux personnes relevant de la compétence du HCR. L'assistance ne constitue qu'un aspect de la protection internationale et a pour but de la faciliter. Concernant les activités d'assistance du HCR, les dispositions fondamentales du Statut ont été élargies par la résolution 832 (IX) de l'Assemblée générale.

13. En outre, l'Assemblée générale a également invité le Haut Commissaire à fournir une assistance aux rapatriés et à vérifier leur sécurité au retour (résolution 40/118 de l'Assemblée générale). Sur la base de requêtes spécifiques du Secrétaire général ou d'organes principaux compétents des Nations Unies et moyennant le consentement des Etats concernés, le HCR fournit assistance et protection aux personnes déplacées à l'intérieur du territoire (résolution 48/116 de l'Assemblée générale). En outre, en appuyant les initiatives nationales et internationales pour améliorer les conditions prévalant dans les pays d'origine, renforçant par là la sécurité des personnes qui pourraient se sentir contraintes de chercher refuge ailleurs, le HCR s'efforce d'éviter de nouveaux mouvements de réfugiés et d'autres mouvements de population.

14. Par le biais de toutes ces activités, le HCR s'efforce de promouvoir les principes de la Charte des Nations Unies : maintenir la paix et la sécurité; développer entre les nations des relations amicales; réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux; encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion. La capacité du HCR en matière de protection des réfugiés, de mise en oeuvre de solutions à leurs problèmes et de prévention dépend de la volonté des gouvernements et des autres acteurs de respecter et de traduire ces principes dans les faits.

### III. PRINCIPAUX DEFIS

15. En 1996, la population réfugiée dans le monde a diminué pour s'établir à 13,2 millions. Parallèlement, la population globale relevant de la compétence du HCR est passée à 22,7 millions de personnes, dont 3,3 millions de rapatriés au premier stade de la réinsertion, 4,8 millions de personnes déplacées à l'intérieur du territoire et 1,4 million relevant du mandat humanitaire du HCR, pour la plupart des victimes de conflit.

16. Aucun nouvel afflux massif de réfugiés n'a eu lieu depuis le dernier rapport. Toutefois, la crise prolongée dans la région des Grands Lacs en Afrique a culminé au dernier trimestre de 1996. Le conflit s'est enflammé à l'est de l'ex-Zaïre, et le retour soudain et massif de quelque 725 000 Rwandais depuis l'ex-Zaïre (aujourd'hui République démocratique du Congo) en novembre et décembre 1996, ainsi que le retour ultérieur de plus de 500 000 réfugiés rwandais de République-Unie de Tanzanie en décembre 1996 et janvier 1997 ont posé des défis sans précédent au HCR tant au plan de la protection et de l'assistance humanitaire au milieu du conflit qu'en matière de réinsertion massive dans un environnement précaire à l'issue d'un conflit. Le drame se poursuit. Au cours du deuxième trimestre de 1997, quelque 50 000 réfugiés ont été acheminés par voie aérienne depuis la République démocratique du Congo vers le Rwanda.

17. Le Haut Commissariat doit également chercher des solutions durables en ex-Yougoslavie. En décembre 1995, l'Accord-cadre général de paix en Bosnie-Herzégovine (Accord de paix) a été signé à Paris. Il a reconnu l'importance de solutions durables aux 2,2 millions de réfugiés et personnes déplacées à l'issue du conflit. Le HCR a reçu pour mission de formuler un plan pour le retour précoce, pacifique, ordonné et échelonné des réfugiés et des personnes déplacées. Depuis la signature de l'Accord de paix, et plus particulièrement dans le contexte de la Période de consolidation de la paix de deux ans (jusqu'à la fin de 1998) adoptée à Londres en 1996, le HCR a fait un effort concerté pour faciliter la mise en oeuvre de solutions durables en faveur de personnes touchées par le conflit.

18. Les défis dans la région des Grands Lacs en Afrique et en ex-Yougoslavie ont fait surgir de nouveaux problèmes et de nouveaux dilemmes en matière d'action humanitaire. Les déplacements forcés et le meurtre de civils sont devenus le but, et non pas seulement une conséquence, des actions armées, impliquant souvent des éléments extérieurs à l'Etat. Le personnel humanitaire est de plus en plus souvent ciblé à des fins politiques; les intérêts des Etats tels qu'ils les perçoivent et leur volonté de prendre les mesures qui s'imposent pour assurer le respect des principes humanitaires ne semblent plus coïncider. Parfois, les personnes ne méritant pas une protection internationale ont été séparées de celles qui en ont besoin; des options viables d'asile ou de rapatriement dans la sécurité ont fait défaut et l'aptitude du HCR à s'acquitter de son mandat de protection a été sérieusement entravée. C'est ce qui a suscité un débat ouvert sans précédent au sein du Conseil de sécurité, le 21 mai 1997, sur "la protection pour l'assistance humanitaire aux réfugiés et aux autres personnes dans les situations de conflit". La *Note sur la protection internationale* de 1997 (A/AC.96/882) porte sur un certain nombre de ces questions.

19. Le HCR a pu faire part de l'expérience acquise dans l'exercice de son rôle de protection internationale et dans la promotion de solutions durables aux problèmes des réfugiés par le biais de plans globaux, dans les discussions qui se sont tenues l'année dernière conformément à la résolution 1995/56 du Conseil économique et social (ECOSOC). Cette résolution demandait le renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence des Nations Unies. Le HCR a participé activement à ces délibérations. L'ordre du jour des réunions du Comité permanent du HCR a toujours contenu un point consacré à l'examen des progrès du suivi de la résolution 1995/56 de l'ECOSOC. A la quatrième réunion du Comité permanent (septembre et octobre 1996), un document a été présenté : *Suivi de la résolution 1995/56 de l'ECOSOC : Coordination de l'assistance humanitaire (EC/46/SC/CRP.47)*.

20. Face au défi du déplacement forcé, le Haut Commissaire est assisté d'un Comité exécutif établi conformément à la résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale, du 26 novembre 1957. Conformément à la résolution 51/72 de l'Assemblée générale, le nombre d'Etats membres du Comité exécutif est passé de 51 à 53 en 1997. En outre, le Haut Commissaire reçoit les conseils d'un petit groupe de personnalités éminentes constituant un Groupe consultatif informel. Ce Groupe tient deux réunions par an, la dernière remontant aux 4 et 5 juillet 1997.

#### IV. RECHERCHE, ANALYSE ET DIFFUSION DE LA POLITIQUE

21. On rappellera qu'en janvier 1996, le Haut Commissaire a établi le poste de Haut Commissaire assistant, tout particulièrement chargé de la planification de la politique générale et des opérations. Afin d'appuyer le Haut Commissaire assistant dans sa fonction de planification de la politique générale, le Haut Commissaire a décidé, en mars 1996, de réorganiser et de renforcer l'ancien Centre de documentation sur les réfugiés et d'établir un nouveau Centre de documentation et de recherche (CDR). Le nouveau CDR se consacre à la recherche, à l'analyse et à la diffusion de politiques; il est toujours responsable de l'élaboration de la base de données du HCR sur la documentation, ainsi que du système d'information y afférent. L'examen des progrès relatifs à la capacité du HCR en matière de recherche, de formulation et de diffusion de politiques a été présenté lors de la quatrième réunion du Comité permanent dans le document EC/46/SC/CRP.49.

22. La création d'un Comité de la politique générale interne, présidé par le Haut Commissaire assistant, représente une nouvelle initiative pour renforcer la formulation et la diffusion de la politique du HCR, dans le contexte de la mise en oeuvre des recommandations découlant du projet Delphi. Le mandat de ce Comité a été diffusé par le Haut Commissaire le 6 février 1997. Le Comité prépare, notamment, des options de politiques devant être présentées par le Haut Commissaire au Comité exécutif pour approbation. En outre, il formule, à la lumière des directives du Comité exécutif, des recommandations en matière de politiques pour approbation par le Haut Commissaire et le Comité supérieur de gestion. Le CDR et la Division de la protection internationale (DPI) ont un rôle spécifique à jouer dans l'appui à apporter au Comité de la politique générale. La DPI est responsable de l'élaboration de documents de politiques devant être examinés par le Comité de la politique générale couvrant essentiellement les questions liées à la protection. Il incombe au CDR de rédiger tous les autres documents de politique, ainsi que la stratégie globale. Il faut rappeler que la première édition du document de stratégie globale, intitulé *Stratégie du HCR pour l'an 2000*, a été publiée le 21 septembre 1996. Ce document sera révisé périodiquement pour garantir la pertinence du document

dans un environnement en pleine mutation. Les questions de politique actuellement examinées par le Comité de la politique générale et qui ne font pas l'objet de documents dans la série "Politiques" incluent : le HCR et les droits de l'homme; le retour des cas rejetés; et la réintégration durant la transition de la guerre à la paix.

23. Les travaux du CDR sont facilités et enrichis par les contributions d'un Comité consultatif pour la recherche extérieure (CCRE). Treize universitaires, choisis par le Haut Commissaire, se réunissent deux fois par an pour conseiller le HCR en matière de recherche. Ce faisant, le HCR espère que les questions préoccupant le Haut Commissariat recevront davantage d'attention dans les milieux universitaires.

#### V. BONNE GESTION

24. La session annuelle de 1995 du Comité exécutif a pris deux décisions importantes sur le plan de la gestion exercée par le Comité exécutif. L'une d'entre elles porte sur les méthodes de travail du Comité exécutif (A/AC.96/860, par. 32); la deuxième a trait à la structure budgétaire et à la bonne gestion (A/AC.96/860, par. 22). A sa session annuelle de 1996, un nouveau document a été présenté, intitulé *Examen des méthodes de travail du Comité exécutif* (A/AC.96/868). Le Comité exécutif a décidé, sur la base de l'expérience acquise depuis la quarante-sixième session en 1995, que les méthodes de travail révisées se prêtaient bien à l'organisation du cycle annuel de réunions du Comité exécutif et du Comité permanent, et que ces méthodes devaient être définitivement adoptées (A/AC.96/878, par. 26 a)). Le règlement intérieur du Comité exécutif a été révisé en conséquence (A/AC.96/187/Rev.5).

25. Le Comité exécutif a également décidé, à sa session annuelle de 1996 (A/AC.96/878, par. 26 c)), d'entamer des consultations entre les membres du Comité exécutif sur la participation des observateurs d'organisations non gouvernementales (ONG) aux travaux du Comité exécutif et de son Comité permanent. Ces consultations ont été conduites à la lumière de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, qui a défini de nouvelles procédures pour élargir de façon notable la participation des ONG. Dans une décision connexe (1996/297), l'ECOSOC a recommandé à l'Assemblée générale d'examiner l'élargissement de la participation des ONG à tous les domaines de travail des Nations Unies, et pas simplement à ceux qui relèvent du Conseil économique et social. En cours d'année, un certain nombre de consultations se sont tenues. Une proposition a été présentée au Comité permanent à sa huitième réunion, du 24 au 26 juin 1997 (EC/47/SC/CRP.39). Il a été décidé, notamment, que les ONG enregistrées à la session plénière du Comité exécutif seraient également invitées à assister aux réunions du Comité permanent sur la demande écrite des ONG concernées. Toutefois, une déclaration d'un observateur des ONG serait admise sur chaque point de l'ordre du jour du Comité permanent, le choix de l'organisation intervenant devant être fait par les ONG elles-mêmes, sur la base des compétences ou de l'expérience directe sur le thème examiné. Les dispositions arrêtées par le Comité permanent doivent être adoptées après la quarante-huitième session plénière du Comité exécutif en octobre 1997 et seront passées en revue après une période d'essai d'une année.

#### VI. CONTROLE

26. Dans un mémorandum interne du 6 février 1997, le Haut Commissaire a annoncé la création d'un Comité de contrôle et a précisé son mandat. Ce Comité a remplacé l'ancien Comité de vérification des comptes et est notamment chargé de:

- a) Examiner et approuver le plan de vérification interne des comptes annuels établi par les Services de contrôle interne (OIOS) en consultation avec le HCR; le plan de vérification, une fois approuvé, est soumis au Secrétaire général adjoint aux Services de contrôle interne pour approbation;
- b) Examiner et transmettre au Comité supérieur de gestion aux fins d'approbation, par l'entremise du Comité de la politique générale, le programme d'activités d'évaluation annuel élaboré par le Directeur des Services d'inspection et d'évaluation (SIE), en consultation avec le Directeur des opérations et les divisions;
- c) Fournir des commentaires à l'Inspecteur sur le calendrier d'inspection annuel proposé, avant qu'il soit soumis par l'Inspecteur au Haut Commissaire aux fins d'approbation;
- d) Passer en revue deux fois par an les conclusions et les recommandations du Comité des vérificateurs externes des comptes et veiller à leur suivi;
- e) Examiner les questions d'intérêt commun et les conclusions récapitulatives des vérifications des comptes, inspections et investigations, et assigner des responsabilités pour prendre les mesures qui s'imposent.

### **1. Contrôle interne**

27. Le 29 avril 1997, le Haut Commissaire et le Secrétaire général adjoint aux Services de contrôle interne ont signé un mémorandum d'accord sur les services de contrôle interne devant être fournis par l'OIOS au HCR. Le mémorandum reconnaît que ces services de contrôle doivent servir d'instrument de gestion pour aider le Haut Commissaire à remplir ses fonctions de gestion et doivent constituer un mécanisme de contrôle. Le mémorandum envisage, sous réserve de la disponibilité de fonds, une dotation de 15 postes (ce qui représente un accroissement de quatre postes d'administrateur); sur ce nombre de postes, quatre seraient des postes de vérificateur résident pour couvrir les principales opérations sur le terrain.

### **2. Evaluation et inspection**

28. A la quatrième réunion du Comité permanent, un document (A/AC.96/870) a présenté les activités d'inspection et d'évaluation du HCR. Un autre document (EC/47/SC/CRP.12) a présenté, aux sixième et septième réunions du Comité permanent (30 avril et 1er mai 1997), un programme de travail initial en matière d'évaluation pour 1997, comprenant les examens suivants :

- Activités d'information;
- Position face aux questions relatives à la propriété foncière et autres liées au rapatriement;
- Efforts en faveur des enfants et des adolescents;
- Assistance aux réfugiés urbains âgés;
- Utilisation directe par le HCR du personnel employé par les agences.

Les résultats des évaluations sont présentés et discutés par le Comité supérieur de gestion. Les membres du Comité ont, ensuite, la responsabilité d'assurer le suivi qui convient.

29. Concernant les inspections, le programme approuvé par le Haut Commissaire pour 1997 et 1998 est le suivant :

- Premier semestre de 1997    Corne de l'Afrique  
   Situation : réfugiés iraqiens  
   République-Unie de Tanzanie
- Deuxième semestre de 1997    ex-Yougoslavie  
   Chine/Japon
- Premier semestre de 1998    région des Grands Lacs  
   Mexique/Guatemala  
   Indonésie/Australie
- Deuxième semestre de 1998    Kenya  
   Situation : réfugiés afghans.

30. Afin d'assurer l'efficacité du contrôle interne au sein du HCR, une procédure de suivi quant à la mise en oeuvre des recommandations présentées par l'Inspecteur a été mise sur pied. Un rapport consolidé sur l'application des recommandations de chaque rapport d'inspection est préparé par le Directeur de l'opération concernée, transmis à l'Inspecteur puis au Haut Commissaire trois mois après la clôture de chaque rapport d'inspection, un deuxième examen intervenant généralement 12 mois plus tard. Le Service d'inspection et d'évaluation (SIE) a informatisé l'ensemble des recommandations pour savoir facilement la suite qui leur a été donnée.

31. Le Haut Commissaire a également décidé que les leçons tirées d'inspections antérieures doivent être partagées avec les membres du Comité supérieur de gestion. Bon nombre de ces leçons devraient être applicables à un certain nombre de situations. L'un des objectifs clés du Service d'inspection et d'évaluation est de veiller à ce que les lacunes rencontrées dans un secteur d'activité particulier soient non seulement comblées dans ce secteur, mais également évitées dans d'autres.

32. En janvier 1997, l'Inspecteur a publié une note sur les leçons tirées des missions d'inspection conduites de juin 1995 à mars 1996. Elle a couvert dix rapports d'inspection (Népal; Nigéria; Cameroun; pays baltes et nordiques; Amérique du Sud/région des Caraïbes; Libéria; Côte d'Ivoire; République centrafricaine; Guinée; Moyen-Orient). Parmi les points faibles identifiés dans le contexte des questions de gestion, il convient de mentionner : une communication insatisfaisante entre le personnel international et le personnel local; un échange d'informations et une délégation des responsabilités ératiques; l'absence d'esprit d'équipe et des difficultés au niveau du travail d'équipe. Des ateliers, visant à créer cet esprit et à tenir compte d'autres recommandations liées à la gestion, ont été organisés. Concernant les opérations, l'Inspecteur a noté la nécessité d'améliorer la gestion des programmes et la formation à la gestion des programmes; l'importance d'élaborer des stratégies claires pour les régions/pays concernés en matière de solutions durables; la planification pour imprévus s'est révélée insuffisante dans certains pays; il a également été recommandé que les activités d'éducation régionales du HCR soient évaluées de façon globale; les rapports ont également constaté qu'il convenait de mettre l'accent sur la formation et le renforcement des partenaires d'exécution (tant parmi les gouvernements que parmi les ONG).

## VII. MEMORANDUMS D'ACCORD

33. Au cours des délibérations de l'année dernière, conduites en réponse à la résolution 1995/56 de l'ECOSOC, sur la capacité du système des Nations Unies à faire face aux crises et catastrophes humanitaires, le rôle des mémorandums d'accord a été étudié. La raison d'être des mémorandums d'accord est qu'ils doivent servir à renforcer la coordination et à améliorer la réponse, particulièrement pour éviter les doubles emplois et minimiser les lacunes, moyennant une clarification de la répartition des tâches entre les différentes institutions. Dans le passé, les mémorandums d'accord ont eu tendance à être des documents pro forma, caractérisés par des généralités. Ils ont été élaborés afin d'exprimer le souhait d'une coopération interinstitutions, plutôt que pour garantir une coopération prévisible. A ce jour, les mémorandums d'accord sont mieux ciblés et ont une vocation opérationnelle. Ils se fondent sur la reconnaissance des avantages comparatifs de chaque organisation. Ils visent à instaurer une coopération systématique et prévisible entre les organisations. Parmi les aspects couverts dans les mémorandums d'accord, on trouve en général la planification conjointe pour imprévus, les évaluations conjointes et l'élaboration de normes et de principes directeurs. Ils définissent les responsabilités et attentes distinctes des catégories de bénéficiaires (réfugiés ou rapatriés). Les mémorandums d'accord sont considérés comme un moyen important d'accélérer la réponse prévisible, y compris dans les situations d'urgence.

34. On distingue deux grandes catégories de mémorandums d'accord, selon leur vocation globale ou spécifique à une région/à un pays. En fait, le premier type de mémorandum d'accord prévoit expressément le deuxième volet, c'est-à-dire un accord spécifique. Dans la première catégorie, le HCR a récemment signé des mémorandums avec l'UNIFEM (1993), le FNUAP (1995) et l'UNICEF (1996). Les nouveaux mémorandums d'accord révisés avec le PAM et l'OMS sont entrés en vigueur en mars 1997, et un cadre de coopération avec le PNUD a été conclu en avril 1997. Un mémorandum d'accord a également été signé avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en mai 1997.

## VIII. IMMEUBLE DE MONTBRILLANT

35. Le sujet de la location des locaux du Siège du HCR à Montbrillant a été examiné au cours de la cinquième réunion du Comité permanent, le 11 décembre 1996. Le Comité a été saisi d'un document d'information global (EC/47/SC/CRP.1), ainsi que des commentaires et questions du CCQAB dans son rapport (A/AC.96/865/Add.4). Les participants à la réunion ont appris que les autorités suisses avaient confirmé que les charges financières relatives au remboursement du prêt contracté par la FIPOI ne dépasseraient pas 2 420 000 francs suisses par an sur une période de 50 ans. Le HCR ne serait pas tenu de payer un loyer après cette période; le bâtiment resterait, toutefois, la propriété de la FIPOI. Concernant les charges d'exploitation, elles s'élevaient, en 1995, à 1 626 220 francs suisses; en 1996, elles n'étaient que de 1 486 000 francs suisses et, en 1997, elles seraient ramenées à 1 390 000 francs suisses. La délégation suisse a également confirmé que sa contribution annuelle aux Programmes généraux du HCR serait augmentée de 2 millions à compter de 1996, sous réserve de l'approbation budgétaire annuelle. Le Comité permanent a approuvé la proposition du Haut Commissaire de conclure un bail officiel avec les autorités suisses; il a également été décidé que le bail serait réexaminé par le Comité permanent au début de la dernière année du bail initial de cinq ans, afin d'en étudier

les clauses à la lumière des conditions de loyer réservées aux organisations internationales à l'époque, avant l'entrée en vigueur du bail reconduit.

#### IX. PROJET DELPHI

36. A la quarante-sixième session du Comité exécutif en octobre 1995, le Haut Commissaire a pris l'engagement de restructurer ses activités afin d'améliorer l'efficacité, la responsabilité et l'action de son Office. Ce processus de réforme institutionnelle a été baptisé "projet Delphi" et a été lancé officiellement par une directive du Haut Commissaire à l'ensemble du personnel le 4 décembre 1995.

37. La première phase (décembre 1995 à mai 1996) a consisté à mettre sur pied un cadre conceptuel de changement. Ce processus a été confié à un Groupe de gestion du changement (GGC) composé de personnel du HCR ayant l'expérience du Siège et du terrain. Le GGC a présenté son rapport au Haut Commissaire et au Comité supérieur de gestion (CSG) du HCR le 1er mai 1996, qui l'a ensuite approuvé.

38. La deuxième phase (juin à octobre 1996) a été consacrée à la planification de l'action. Le Haut Commissaire a établi un groupe de planification temporaire sous l'égide du Haut Commissaire adjoint, afin de convertir le cadre conceptuel de changement en plan d'action. Le plan d'action, qui décrit les grandes orientations du changement dans différents secteurs d'activité du HCR, a été présenté au Comité permanent du Comité exécutif le 2 octobre 1996. Le Comité permanent s'est félicité du plan d'action et en a approuvé les grandes lignes.

39. Le projet Delphi est désormais entré dans sa troisième phase, la phase d'exécution, qui devrait être achevée à la fin de 1998. Le plan d'action s'est transformé en plan d'exécution détaillé (EC/47/SC/CRP.23, annexe I) énumérant les mesures à prendre, et par qui, pour atteindre les objectifs fixés dans le plan d'action, le temps requis pour les mener à bien, ce que l'on en attend et les implications au niveau des ressources. Ce document a été présenté au Comité permanent à sa réunion du 30 avril 1997. Les éléments du plan sont : politique stratégique/globale; système de gestion des opérations (SGO); opérations (politiques/gestion); appui à la protection; appui opérationnel; services financiers; gestion des ressources humaines; systèmes d'information et de communication; formation; contrôle interne; communications internes et gestion des dossiers; autres questions de gestion. Ce plan a été bien accueilli par le Comité permanent (EC/47/SC/CR.24).

40. Le déplacement de priorités depuis le Siège vers le terrain, envisagé dans le cadre du projet Delphi, devrait aboutir à une réduction importante des besoins de ressources au Siège au cours de 1997 et 1998, à mesure que le projet sera mis en oeuvre. Lors de l'examen global des besoins au Siège en février 1997, une réduction nette de 128 postes a été proposée; ces réductions/redéploiements de postes devraient intervenir sur une période de 28 mois. Un autre examen global des besoins de postes au Siège aura lieu avant la fin de 1997, date à laquelle l'application des différentes initiatives de Delphi sera réévaluée.

41. Le document EC/47/SC/CRP.23 décrit les implications financières du projet Delphi. Comme l'indique le plan d'application, bon nombre des initiatives énumérées peuvent être menées avec les ressources existantes, comme le prévoit le budget initial pour 1997. Les principales initiatives



ont été évaluées (budget révisé pour 1997) à 13,3 millions de dollars E.-U. Le budget initial pour 1997 a prévu 9,3 millions de dollars E.-U. pour ses activités majeures. Compte tenu des économies globales anticipées au Siège en dollars du fait d'un taux de change franc suisse/dollar E.-U. favorable, les coûts supplémentaires de 4 millions de dollars E.-U. seront absorbés dans les budgets actuels pour 1997.

42. A chaque réunion du Comité permanent, une actualisation des progrès accomplis dans l'application du projet Delphi est faite sous forme écrite ou verbale.

#### **X. SYSTEME INTEGRE DE GESTION (SIG)**

43. Suite à une évaluation de la dernière communication de 1996 sur le système intégré de gestion (SIG) et à une évaluation des réalisations du projet Delphi, le HCR a fait connaître aux Nations Unies son intention de procéder à l'application des modules des ressources humaines du SIG. Un projet a été lancé à cette fin, et le premier stade essentiel, le recrutement d'un responsable de projet, est achevé. La dernière version du logiciel IMIS/HRM Release 1 est désormais installée au Siège du HCR aux fins d'évaluation technique.

44. Au cours de 1997/1998, le HCR prévoit de mettre en oeuvre graduellement les modules de ressources humaines du SIG afin d'assurer la transition vers le nouveau système d'états de paie du SIG devant être fonctionnel à la fin de 1998. Le HCR analysera le logiciel et spécifiera toutes les fonctions nécessaires à l'appui des opérations du HCR, mais non encore disponibles dans la version actuelle du SIG. Le HCR définira ses besoins non couverts par le logiciel IMIS/HRM au cours du deuxième semestre de 1997. La clientélisation de ce modèle du SIG pour couvrir les besoins en ressources humaines du HCR sera effectuée au début de 1998, suivie d'une mise à l'essai et d'une formation en la matière.

45. L'IMIS/HRM s'insère dans une nouvelle stratégie des systèmes d'information du HCR récemment élaborée. Une attention particulière est accordée à la compatibilité entre la structure de codage du SIG et la technologie du SIG, et les principaux autres systèmes requis par le HCR.

#### **XI. PARTENAIRES D'EXECUTION**

46. Les questions liées à un meilleur suivi et à un meilleur soutien des partenaires d'exécution du HCR continuent de susciter la préoccupation du Comité des vérificateurs externes des comptes du CCQAB et de la direction du HCR. Dans son dernier rapport (A/AC.96/869), le Comité des commissaires aux comptes a présenté la question de l'attestation d'audit (par. 34 et 35), la nécessité d'évaluer les capacités des partenaires à mettre en oeuvre des projets particuliers (par. 94) et le suivi des projets (par. 96 et 98); les aspects liés à la formation des partenaires d'exécution ont également été soulignés (par. 126). Ces préoccupations sont également exprimées dans le rapport du CCQAB (A/AC.96/865/Add.4, par. 29 à 33, 38 et 39). Un document de séance (EC/47/SC/CRP.48) devant être présenté à la neuvième réunion du Comité permanent (9 et 10 septembre et 8 et 9 octobre 1997) indiquera les progrès accomplis dans ce domaine. Il résume les propositions révisées du HCR au Comité des commissaires aux comptes exposées dans une lettre du 5 juin 1997 au sujet de l'attestation d'audit. En outre, il présente les principales conclusions dans l'étude récemment achevée (juin 1997), une *Stratégie de*

formation du HCR pour ce qui concerne les partenaires d'exécution. D'autres questions, y compris la sélection et l'évaluation des partenaires d'exécution, faisant partie d'une évaluation globale conduite par le HCR et intitulée *Examen des dispositions d'exécution du HCR (mai 1997)*, doivent également être discutées dans le document de séance.

## XII. FORMATION

47. Dans le plan d'action pour le projet Delphi (EC/46/SC/CRP.48) présenté à la quatrième réunion du Comité permanent, le HCR établit ses objectifs concernant la formation de son personnel et de ses partenaires d'exécution. Il établit un certain nombre de priorités; elles se fondent notamment sur les recommandations et observations du rapport sur la gestion du changement (projet Delphi), le rapport du Comité des commissaires aux comptes (A/AC.96/869, par. 122 à 126), le CCQAB (A/AC.96/865/Add.4, par. 35 à 39), ainsi que les besoins fondés sur les compétences liées à la mise en oeuvre du système de gestion des carrières (SGC) du HCR. Ces priorités sont les suivantes : renforcement des compétences de gestion; formation à l'appui de nouveaux processus et instruments (y compris l'administration et la gestion des ressources humaines, des finances et de la logistique); renforcement de la formation en matière de protection; initiation et formation au moment de la réaffectation; planification, y compris la planification orientée vers la population (POP); élaboration d'une formation au plaidoyer; et évaluation, mise à l'essai et attestation des résultats de formation. Ces objectifs et priorités font partie d'une politique globale en matière de formation élaborée par le Conseil consultatif de la formation du HCR, approuvée par le Comité supérieur de gestion le 9 juillet 1997.

## XIII. CONCLUSION

48. Le résumé ci-dessus du statut du HCR, de la politique stratégique et des priorités en matière de programmes, de bonne gestion et de contrôle, a pour but de fournir un cadre conceptuel pour le reste du rapport. Les chapitres suivants de ce document indiqueront, lorsqu'il convient, les implications pour les programmes et les budgets de certaines des questions abordées ci-dessus.

## CHAPITRE II. APERÇU GLOBAL

### I. INTRODUCTION

49. Ce chapitre présente un aperçu global des programmes du HCR répartis entre Programmes généraux et Programmes spéciaux. Il aborde également la question de la dotation globale du HCR en personnel et des coûts liés à l'exécution du programme (EP) et à l'appui administratif (AA). Une information plus détaillée sur chacune de ces questions (programmes, dotation en personnel, coûts EP/AA) dans un pays donné (ou un groupe de pays), dans la catégorie "Autres programmes", et au Siège figure dans les chapitres suivants de cette *Présentation générale*. Ce chapitre représente essentiellement une synthèse de l'information contenue dans les chapitres III à XII de ce document.

### II. REFUGIES ET AUTRES PERSONNES RELEVANT DE LA COMPETENCE DU HAUT COMMISSARIAT

50. Au 31 décembre 1996, le HCR comptait 22,7 millions de personnes relevant de sa compétence. Cette population comprenait :

- réfugiés :	13,2 millions
- rapatriés :	3,3 millions
- personnes déplacées à l'intérieur du territoire :	4,8 millions
- autres :	1,4 million.

L'annexe I de ce document donne une répartition géographique de ces personnes.

51. Les réfugiés sont des personnes se trouvant à l'extérieur de leur pays pour des raisons qui font qu'elles relèvent directement de la compétence du HCR. Il s'agit, entre autres :

- i) de personnes reconnues comme réfugiées par les gouvernements ayant ratifié la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés de 1951 ou son Protocole de 1967;
- ii) de personnes reconnues comme réfugiées en vertu de la Convention de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes de réfugiés en Afrique et les personnes reconnues conformément aux principes consacrés dans la Déclaration de Carthagène;
- iii) de personnes reconnues par le HCR comme réfugiées conformément à la définition contenue dans le Statut de l'Office du Haut Commissaire (ci-après dénommées réfugiées au sens du "mandat");
- iv) de personnes ayant obtenu un statut de réfugié hors Convention de la part d'Etats d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Océanie; et
- v) de personnes, particulièrement en Europe, qui ont obtenu une protection temporaire dans le cadre d'une détermination de groupe.

L'essentiel des 13,2 millions de réfugiés se trouvent en Afrique (31 %).

52. Les 3,3 millions de rapatriés comprennent ceux qui étaient anciennement des réfugiés (2,9 millions) ou des personnes déplacées à l'intérieur du territoire (456 000) et relevaient de la compétence du HCR. Sur les rapatriés qui étaient d'anciens réfugiés, 59 % se trouvaient en Afrique. Sur les personnes déplacées revenues sur leurs lieux d'origine, 219 000 étaient en ex-Yougoslavie.

53. On estime qu'à la fin de 1996, le monde comptait plus de 19 millions de personnes déplacées à l'intérieur du territoire. Les 4,8 millions de personnes déplacées relevant de la compétence du HCR sont celles qui se déplacent à l'intérieur de leur pays pour des raisons qui les feraient relever de la compétence du HCR si elles se trouvaient à l'extérieur de leur pays, et qui sont prises en charge par le HCR en vertu d'une requête du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale ou du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. En outre, les personnes déplacées à l'intérieur du territoire peuvent relever de la compétence du HCR si elles se trouvent à proximité de personnes réfugiées et/ou rapatriées assistées. Sur les 4,9 millions de personnes déplacées à l'intérieur du territoire, les plus fortes concentrations sont recensées en Afrique (2,1 millions) et en Transcaucasie (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie)/Fédération de Russie : 1,1 million).

54. La catégorie "Autres", forte de 1,4 million de personnes, comprend des personnes se trouvant dans des situations assimilables à celle de réfugiés mais n'ayant pas été officiellement reconnues comme réfugiées. En outre, cette catégorie couvre les populations touchées par la guerre bénéficiant de l'assistance du HCR en ex-Yougoslavie ainsi que différents groupes dans la Communauté d'Etats indépendants (CEI). Cette catégorie comprend également les apatrides se trouvant dans des situations assimilables à celle de réfugiés.

55. Sur la population totale de 22,7 millions de personnes relevant de la compétence du HCR, environ 11,8 millions ont reçu une assistance matérielle du HCR.

### III. BESOINS ET RESSOURCES AU PLAN GLOBAL

#### A. Besoins

56. Les besoins du HCR sont répartis en deux catégories : les Programmes généraux et les Programmes spéciaux. Les Programmes généraux couvrent les activités statutaires et comprennent le Programme annuel, le Fonds pour le rapatriement librement consenti et le Fonds extraordinaire. Le Programme annuel, à son tour, couvre des activités programmées pour des pays ou régions spécifiques (qui à leur tour sont ventilées en pays ou régions), une autre catégorie d'activités appelée "Autres programmes" et le Siège. Il inclut également une Réserve du programme. Les Programmes spéciaux concernent une série d'activités financées par tout un éventail de fonds fiduciaires distincts. Ces activités, même si elles découlent du Mandat, ne sont pas nécessairement strictement d'ordre statutaire. Dans un certain nombre de cas, des activités purement statutaires peuvent être financées au titre des Programmes spéciaux pour tout un éventail de raisons (par exemple des considérations financières). Les besoins au titre des deux grandes catégories de programmes (Généraux et Spéciaux) incluent également les coûts liés à l'exécution du programme et à l'appui administratif.

57. Le tableau II.1 donne un récapitulatif des dépenses au titre des programmes en 1996, les estimations révisées pour 1997 et les projections initiales pour 1998, tant pour les Programmes généraux que pour les Programmes spéciaux.

#### 1. Programmes en 1996

58. A la quarante-septième session du Comité exécutif en octobre 1996, le total des besoins pour 1996 était estimé à 1 358,2 millions de dollars (voir A/AC.96/865/Add.3). Sur ce montant, les Programmes généraux représentaient 445,3 millions de dollars E.-U. et les Programmes spéciaux 887,3 millions de dollars E.-U. Un montant de 25,6 millions de dollars a été budgétisé pour l'appui administratif aux postes couverts par le budget ordinaire des Nations Unies. Les dépenses totales du HCR en 1996 (y compris EP/AA) se sont élevées à 1 169,3 millions de dollars. Sur ces dépenses totales, 423 487 000 dollars concernaient les Programmes généraux, 720 469 400 dollars les Programmes spéciaux et 25 303 600 dollars la contribution du budget ordinaire des Nations Unies. La différence entre les besoins estimatifs et les fonds engagés, comme l'indiquent les chiffres de dépenses, peut être attribuée à tout un éventail de facteurs. Dans le cas des Programmes généraux, l'écart s'explique largement par le fait que le taux global d'engagements au titre des Programmes généraux a été de 5 % inférieur au taux d'exécution optimal. Concernant les fonds d'urgence (Fonds extraordinaire et Fonds pour le rapatriement librement consenti), les soldes non alloués restant dans ces deux Fonds à la fin de 1996 se sont élevés à environ 5 millions de dollars E.-U. (Fonds extraordinaire : 4,2 millions de dollars; Fonds pour le rapatriement librement consenti : 765 383 dollars). Concernant les Programmes spéciaux, la nature de ces programmes et la précarité de l'environnement où ils sont souvent menés à bien, ainsi que la nature imprévisible des contributions qui leur sont allouées, expliquent largement le niveau d'exécution. Sur le report en 1997 des fonds des Programmes spéciaux, un montant de 158,1 millions de dollars E.-U. a trait aux activités programmées; il convient à ce titre de mentionner : l'ex-Yougoslavie (33,2 millions); l'Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exclusion du Rwanda) (13,7 millions); le Rwanda (13,6 millions); la réintégration des rapatriés après le Plan d'action global (pour les réfugiés indochinois) (PAG) (13,9 millions); le rapatriement vers l'Afghanistan (12,9 millions); les rapatriements dans la Corne de l'Afrique (12,2 millions).

#### 2. Programmes en 1997

59. Les besoins du programme dans les estimations révisées pour 1997 (au 31 mai 1997) s'élèvent à 1 256 millions de de dollars E.-U.; les Programmes généraux représentent 452 612 000 dollars (36 %); et les Programmes spéciaux 779 440 300 dollars (62 %). La contribution du budget ordinaire est estimée à 24 millions de dollars E.-U. (2 %). Au cours de la période biennale 1996-1997, la contribution du budget ordinaire des Nations Unies au HCR a été réduite de 50 139 100 dollars. Cela a contraint le HCR à laisser vacants certains des 244 postes d'appui administratif au Siège imputés sur le budget ordinaire des Nations Unies, et à prélever sur le budget des Programmes généraux le financement nécessaire à la couverture de ces postes.

60. Sur la base des allocations budgétaires au 31 mai 1997, 91 % des estimations révisées concernent les programmes liés au terrain, les 9 % restants concernent le Siège. La ventilation des programmes sur le terrain est la suivante : 45 % en Afrique, 28 % en Europe, 7 % en Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient (CASWANAME), 6 % en Asie et

TABLEAU II.1

DEPENSES DU HCR EN 1996 ET ESTIMATIONS/PROJECTIONS POUR 1997 ET 1998  
TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES (en milliers de dollars des Etats-Unis)

Par région et au Siège (1)	DEPENSES 1996			ESTIMATIONS (REVISEES) 1997			PROJECTIONS (INITIALES) 1998		
	Opérations (2)	Appui administratif (3)	Total (4)	Opérations (5)	Appui administratif (6)	Total (7)	Opérations (8)	Appui administratif (9)	Total (10)
<b>AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE ET OCCIDENTALE</b>									
Programmes généraux	147 467,7	6 066,2	153 533,9	146 290,4	6 519,8	152 810,2	125 554,3	6 641,0	132 195,3
Programmes spéciaux	40 696,8	3 265,9	43 962,7	76 236,8	4 422,4	80 659,2	71 578,2	4 284,6	75 862,8
Total partiel	188 164,5	9 332,1	197 496,6	222 527,2	10 942,2	233 469,4	197 132,5	10 925,6	208 058,1
<b>AFRIQUE AUSTRALE</b>									
Programmes généraux	14 992,5	1 017,4	16 009,9	14 723,4	1 049,5	15 772,9	11 875,7	1 110,7	12 986,4
Programmes spéciaux	19 860,6	1 583,5	21 444,1	35 316,8	1 934,6	37 253,4	21 204,8	1 521,7	22 726,5
Total partiel	34 853,1	2 600,9	37 454,0	50 042,2	2 984,1	53 026,3	33 080,5	2 632,4	35 712,9
<b>REGION DES GRANDS LACS</b>									
Programmes généraux	18 786,7	280,2	19 066,9	1 618,4	276,5	1 894,9	1 869,1	215,4	2 084,5
Programmes spéciaux	223 256,4	2 048,3	225 304,7	237 469,7	3 299,2	240 768,9	166 095,3	2 887,4	168 982,7
Total partiel	242 043,1	2 328,5	244 371,6	239 088,1	3 575,7	242 663,8	167 964,4	3 102,8	171 067,2
<b>TOTAL PARTIEL AFRIQUE</b>									
Programmes généraux	181 246,9	7 363,8	188 610,7	162 632,2	7 845,8	170 478,0	139 299,1	7 967,1	147 266,2
Programmes spéciaux	283 813,8	6 897,7	290 711,5	349 025,3	9 656,2	358 681,5	258 878,3	8 693,7	267 572,0
Total partiel	465 060,7	14 261,5	479 322,2	511 657,5	17 502,0	529 159,5	398 177,4	16 660,8	414 838,2
<b>ASIE ET PACIFIQUE</b>									
Programmes généraux	31 160,6	2 689,3	33 849,9	30 700,3	1 950,9	32 651,2	23 628,1	1 512,6	25 140,7
Programmes spéciaux	48 392,8	1 686,5	50 079,3	40 018,7	1 931,9	41 950,6	14 348,2	1 820,3	16 168,5
Total partiel	79 553,4	4 375,8	83 929,2	70 719,0	3 882,8	74 601,8	37 976,3	3 332,9	41 309,2
<b>EUROPE</b>									
Programmes généraux	44 630,1	2 039,3	46 669,4	47 806,2	2 362,3	50 168,5	43 039,3	2 463,6	45 502,9
Programmes spéciaux	29 635,7	1 646,5	31 282,2	47 892,8	2 128,6	50 021,4	28 242,6	2 248,1	30 490,7
Total partiel	74 265,8	3 685,8	77 951,6	95 699,0	4 490,9	100 189,9	71 281,9	4 711,7	75 993,6
<b>EX-YOUGOSLAVIE</b>									
Programmes généraux	4 892,6	124,3	5 016,9	4 988,6	97,9	5 086,5	3 843,7	89,8	3 933,5
Programmes spéciaux	242 081,3	4 720,4	246 801,7	221 587,5	6 060,9	227 648,4	199 353,9	5 112,3	204 466,2
Total partiel	246 973,9	4 844,7	251 818,6	226 576,1	6 158,8	232 734,9	203 197,6	5 202,1	208 999,7
<b>TOTAL PARTIEL EUROPE</b>									
Programmes généraux	49 522,7	2 163,6	51 686,3	52 794,8	2 460,2	55 255,0	46 883,0	2 553,4	49 436,4
Programmes spéciaux	271 717,0	6 366,9	278 083,9	269 480,3	8 189,5	277 669,8	227 596,5	7 360,4	234 956,9
Total partiel	321 239,7	8 530,5	329 770,2	322 275,1	10 649,7	332 924,8	274 479,5	9 913,8	284 393,3
<b>LES AMERIQUES</b>									
Programmes généraux	20 846,4	1 155,0	22 001,4	24 140,3	1 412,9	25 553,2	23 129,5	1 255,8	24 385,3
Programmes spéciaux	9 299,4	1 338,8	10 638,2	10 386,1	1 259,1	11 655,2	6 602,7	1 173,3	7 776,0
Total partiel	30 145,8	2 493,8	32 639,6	34 526,4	2 672,0	37 208,4	29 732,2	2 429,1	32 161,3
<b>ASIE CENTRALE, DU SUD-OUEST AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT</b>									
Programmes généraux	59 874,4	2 226,0	62 100,4	56 513,2	2 596,5	59 109,7	54 846,9	2 867,8	57 714,7
Programmes spéciaux	20 773,6	990,3	21 763,9	27 665,0	1 121,9	28 786,9	29 614,6	1 064,0	30 678,6
Total partiel	80 648,0	3 216,3	83 864,3	84 178,2	3 718,4	87 896,6	84 461,5	3 931,8	88 393,3

TABLEAU III.1  
DEPENSES DU HCR EN 1996 ET ESTIMATIONS/PROJECTIONS POUR 1997 ET 1998  
TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES (en milliers de dollars des Etats-Unis)

Par région et au Siège (1)	DEPENSES 1996			ESTIMATIONS (REVISEES) 1997			PROJECTIONS (INITIALES) 1998			
	Opérations (2)	Appui administratif (3)	Total (4)	Opérations (5)	Appui administratif (6)	Total (7)	Opérations (8)	Appui administratif (9)	Total (10)	o/o
<b>AUTRES PROGRAMMES</b>										
Programmes généraux	10 590,8	2 294,4	12 885,2	11 765,5	5 295,7	17 061,2	10 772,0	4 925,4	15 697,4	
Programmes spéciaux	15 149,7	3 452,9	18 602,6	12 439,5	6 589,1	19 028,6	13 588,7	6 074,1	19 662,8	
Total partiel	25 740,5	5 747,3	31 487,8	24 205,0	11 884,8	36 089,8	24 360,7	10 999,5	35 360,2	4
<b>TOTAL TERRAIN</b>										
Programmes généraux	353 241,8	17 892,1	371 133,9	338 546,3	21 562,0	360 108,3	298 558,6	21 082,1	319 640,7	
Programmes spéciaux	649 146,3	20 733,1	669 879,4	709 024,9	28 747,7	737 772,6	550 629,0	26 185,8	576 814,8	
Total partiel TERRAIN	1 002 388,1	38 625,2	1 041 013,3	1 047 571,2	50 309,7	1 097 880,9	849 187,6	47 267,9	896 455,5	90
<b>SIÈGE</b>										
Programmes généraux	35 274,3	17 076,8	52 351,1	28 788,3	15 938,6	44 726,9	24 549,7	14 909,6	39 459,3	
Programmes spéciaux	23 219,3	27 370,7	50 590,0	19 683,7	21 984,0	41 667,7	15 433,6	19 466,9	34 900,5	
Budget ordinaire ONU	0,0	25 303,6	25 303,6	0,0	23 989,5	23 989,5	0,0	23 014,9	23 014,9	
Total partiel	58 493,6	69 753,1	128 246,7	48 472,0	61 912,1	110 384,1	39 983,3	57 391,4	97 374,7	10
<b>TOTAL ACTIVITES PROGRAMMEES</b>	1 060 881,7	108 378,3	1 169 260,0	1 096 043,2	112 221,8	1 208 265,0	889 170,9	104 659,3	993 830,2	100
Fonds pour le rapatriement consenti				4 283,8		4 283,8	20 000,0		20 000,0	e/
Réserve du Programme				19 943,9		19 943,9	35 900,0		35 900,0	e/
Fonds extraordinaire				23 549,1		23 549,1	25 000,0		25 000,0	e/
<b>TOTAL</b>	1 060 881,7	108 378,3	1 169 260,0	1 143 820,0	112 221,8	1 256 041,8	970 070,9	104 659,3	1 074 730,2	100
dont : Programme annuel	374 377,0	34 970,9	409 347,9	387 278,5	37 500,6	424 779,1	359 008,3	35 991,7	395 000,0	
Fonds pour le rapatriement consenti				4 283,8		4 283,8	20 000,0		20 000,0	
Fonds extraordinaire	14 139,1		14 139,1	23 549,1		23 549,1	25 000,0		25 000,0	
PROGRAMMES GENERAUX	388 516,1	34 970,9	423 487,0	415 111,4	37 500,6	452 612,0	404 008,3	35 991,7	440 000,0	41
PROGRAMMES SPECIAUX	672 365,6	48 103,8	720 469,4	728 708,6	50 731,7	779 440,3	566 062,6	45 652,7	611 715,3	57
BUDGET ORDINAIRE ONU		25 303,6	25 303,6		23 989,5	23 989,5		23 014,9	23 014,9	2

d/ Initialement 37 085 100 dollars pour la Réserve du Programme et 25 000 000 dollars pour le Fonds extraordinaire.  
 Les prélèvements effectués du 01.01.97 au 31.05.97 figurent sous les rubriques par région pertinentes au titre des Programmes généraux; les montants indiqués ici représentent les soldes disponibles pour faire face aux imprévus pour le reste de l'année.  
 e/ Montant global.

a/ Relève des Programmes généraux.  
 b/ Les dépenses réelles sont incluses sous les rubriques par région pertinentes au titre des Programmes généraux.  
 c/ Représente le solde non alloué au 31.05.97; les prélèvements effectués du 01.01.97 au 31.05.97, s'élevant à 15 716 200 dollars figurent ci-dessus sous les rubriques par région pertinentes au titre des Programmes généraux.

au Pacifique, 3 % pour les Amériques, et les 3 % restants au titre des "Autres programmes".

61. Les estimations révisées actualisées pour 1997 (au 1er août 1997) seront présentées lors de la session annuelle du Comité exécutif. Cette actualisation est particulièrement nécessaire du fait du caractère évolutif des besoins de programmes au titre de certains Programmes spéciaux importants.

### **3. Programmes pour 1998**

62. Les besoins initiaux pour 1998, selon les prévisions faites au 31 mai 1997, s'élèvent à 440 millions de dollars E.-U. pour les Programmes généraux. Une estimation partielle et nécessairement incomplète des besoins au titre des Programmes spéciaux pour 1998 s'élève à 611,7 millions de dollars E.-U.

## **B. Ressources**

### **1. Observations préliminaires**

63. A l'exception de la contribution au titre du budget ordinaire de l'ONU, qui représente environ 2 % des ressources du HCR, toutes les contributions sont volontaires. (La contribution du budget ordinaire des Nations Unies qui, à ce jour, a couvert 244 postes d'appui administratif au Siège, ne couvrira, à compter de la période biennale 1998-1999, que 220 de ces postes. Pour la période biennale 1996-1997, la contribution du budget ordinaire des Nations Unies a déjà été ramenée à 50 139 100 dollars E.-U. et l'allocation totale proposée du budget ordinaire au HCR pour la période biennale 1998-1999 est de 50 568 700 dollars. Ce montant inclut une allocation pour les 220 postes d'appui administratif (47 335 600 dollars), un crédit pour l'assistance temporaire (2 008 600 dollars) et une contribution partielle pour le loyer, l'entretien et les autres charges du bâtiment du Siège du HCR.) Cette lourde dépendance à l'égard de fonds volontaires se traduit par un niveau élevé d'imprévisibilité quant au niveau de ressources pouvant être mises à la disposition au cours d'une année donnée. Cela, à son tour, pose de grandes difficultés pour la préparation des budgets et a une incidence sur l'exécution des projets. L'imprévisibilité du financement impose au HCR de rester en contact étroit avec ses principaux donateurs et d'obtenir l'appui financier d'un nombre plus important de pays, ainsi que dans le secteur privé. Outre les contacts quotidiens avec son Service du financement des programmes et des relations avec les donateurs, le HCR organise trois consultations informelles par an avec ses principaux donateurs. Le tableau II.2 présente une liste des principaux donateurs du HCR en 1996. En outre, les pays d'accueil apportent une contribution directe précieuse.

64. Le HCR attache une grande importance à la détermination, en consultation avec les Etats Membres, du niveau des Programmes généraux (composés du Programme annuel, soit les activités programmées et une Réserve du programme, ainsi qu'un Fonds extraordinaire et un Fonds pour le rapatriement librement consenti). Le HCR doit avoir l'assurance de disposer d'un niveau minimum de ressources pour couvrir ses activités au titre des Programmes généraux. Il importe donc de les déterminer de façon réaliste, étant donné que l'approbation du Comité exécutif s'accompagne implicitement de l'engagement d'obtenir un financement intégral. Si, au cours des dernières années, on a vu un retour à l'augmentation des contributions au titre des Programmes généraux, certains signes laissent à penser que les contributions de 1997 aux Programmes généraux pourraient chuter de 20 millions de dollars E.-U.



**TABLEAU II.2**  
**CONTRIBUTIONS AUX PROGRAMMES D'ASSISTANCE DU HCR**  
**(en dollars des Etats-Unis)**  
**Etat au 31 décembre 1996**

<b>DONATEURS</b>		<b>MONTANT</b>
1	Gouvernement américain	265 156 912
2	Commission européenne	137 447 852
3	Gouvernement japonais	131 015 997
4	Gouvernement suédois	71 842 329
5	Gouvernement danois	55 694 134
6	Gouvernement néerlandais	54 441 174
7	Gouvernement du Royaume-Uni	53 787 538
8	Gouvernement norvégien	37 957 480
9	Gouvernement suisse	23 120 839
10	Gouvernement allemand	21 793 708
11	Gouvernement canadien	17 850 001
12	Gouvernement finlandais	14 357 406
13	Gouvernement italien	14 351 717
14	Gouvernement français	12 748 017
15	Gouvernement australien	12 535 164
16	Gouvernement belge	7 742 687
17	Gouvernement espagnol	6 705 986
18	Gouvernement irlandais	3 856 623
19	Donateurs privés japonais	3 806 564
20	Donateurs privés italiens	3 152 811
21	Gouvernement autrichien	1 500 482
22	Gouvernement luxembourgeois	1 486 668
23	Donateurs privés espagnols	1 435 416
24	Donateurs privés allemands	1 013 892
25	Gouvernement néo-zélandais	857 508
26	Gouvernement de la République de Corée	803 824
27	Donateurs privés néerlandais	573 768
28	Gouvernement tchèque	563 667
29	Donateurs privés des Emirats arabes unis	519 059
30	Donateurs privés suisses	373 770
<b>TOTAL PARTIEL</b>		<b>958 492 993</b>
Autres donateurs (61)		3 563 654
<b>TOTAL</b>		<b>962 056 647</b>

65. Les modalités de fonctionnement des Programmes généraux ont toutefois ceci de positif que le Comité exécutif donne au Haut Commissaire la souplesse voulue pour procéder, dans les projets, les programmes par pays ou par région, les budgets des "Autres programmes" et le budget du Siège, aux ajustements qui peuvent être rendus nécessaires par des changements dans la situation ayant une incidence sur les programmes en faveur des réfugiés ou des rapatriés pour lesquels des ressources étaient prévues, en recourant, si nécessaire, à la Réserve du programme. Cette flexibilité contribue à une gestion plus efficace des ressources disponibles pour les Programmes généraux. Par ailleurs, les Programmes spéciaux sont financés par divers fonds fiduciaires qui ont chacun leur propre dynamique de financement. En 1995, toutefois, le Comité exécutif a élargi les statuts de la Réserve du programme et du Fonds pour le rapatriement librement consenti pour qu'ils puissent servir, sous certaines conditions, à financer des activités statutaires, conduites pour différentes raisons au titre des Programmes spéciaux (voir document A/AC.96/503/Rev.6 : *Règlement de gestion des fonds constitués au moyen de contributions volontaires administrés par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés*, art. 6.9 à 6.16).

66. Les Programmes généraux et les Programmes spéciaux sont régis par le Règlement de gestion du HCR. Pour l'une et l'autre catégorie, les décaissements ou les engagements ne peuvent être réalisés que conformément à l'article VIII du Règlement de gestion (A/AC.96/503/Rev.6) qui dispose, en son article 8.2 :

"Le Haut Commissaire peut prendre des engagements pour l'exécution des projets jusqu'à concurrence des sommes et des contributions gouvernementales additionnelles disponibles dans le fonds et le compte approprié. Le Haut Commissaire peut aussi, en attendant le versement des contributions, prendre des engagements à concurrence de la moitié du montant global des contributions gouvernementales conditionnelles et des contributions fermes de la part d'organisations de réputation établie. En outre, le Haut Commissaire peut contracter des engagements au titre du Programme annuel et du Fonds extraordinaire à concurrence du montant financé sur le Fonds de roulement et de garantie comme le prévoient les alinéas e) et f) de l'article 6.3 de ce règlement de gestion."

## 2. Ressources disponibles en 1996

67. Quand il est fait référence, dans la présente section, au total des fonds disponibles au titre des contributions volontaires ou au total des fonds reportés, il n'est pas tenu compte du Fonds de roulement et de garantie établi à 50 millions de dollars E. U. ni des fonds au titre du plan d'assurance médicale apparaissant dans les comptes du HCR de 1995. En 1996, le total des contributions volontaires mises à la disposition du HCR, toutes sources de fonds confondues, s'est élevé à 1 453 753 855 dollars (voir A/AC.96/813 : *Contributions volontaires administrées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés - comptes pour l'année 1996*). En 1995, le total des fonds disponibles s'élevait à 1 433 357 250 dollars. Sur le total disponible pour 1996, 433 698 318 dollars revenaient aux Programmes généraux et 103 883 810 dollars revenaient aux divers Programmes spéciaux.

## 3. Ressources pour 1997

68. Le montant total du report enregistré pour 1995 s'élève à 212 797 120 dollars. Sur ce total, un montant de 63 318 318 dollars revient aux Programmes généraux et 149 478 802 dollars aux différents Programmes spéciaux.

Le tableau II.3 décrit la situation des ressources pour les Programmes généraux et les Programmes spéciaux en 1997, au 31 mai 1997. Outre les reports susmentionnés (qui, dans le cas des Programmes spéciaux, sont ventilés par programme), le tableau indique également les fonds reçus au 31 mai 1997, ainsi que les nouvelles sources de revenus projetées. Au 31 mai 1997, les ressources disponibles au titre des Programmes généraux, par rapport aux besoins projetés de 452,6 millions de dollars, s'élevaient à 271 millions de dollars. Pour les différents Programmes spéciaux, il ressort du tableau II.3 que l'état des ressources était extrêmement variable selon les programmes. On se rappellera qu'il n'y a pas de souplesse dans le cas des Programmes spéciaux et qu'il n'est pas possible d'utiliser des fonds affectés à un programme pour un autre programme; mais, pour avoir une idée des fonds globaux disponibles pour les Programmes spéciaux, les fonds disponibles, y compris les reports pour les activités programmées, s'élevaient, au 31 mai 1997, à 382,9 millions de dollars. Il faut comparer ces ressources avec les besoins qui étaient estimés à 779,4 millions de dollars à la même date. Une actualisation des ressources disponibles au 1er août 1997 sera présentée à la neuvième réunion du Comité permanent (voir A/AC.96/884/Add.2).

#### **4. Ressources pour 1998**

69. Comme indiqué plus haut, l'objectif initial qui sera proposé pour les Programmes généraux de 1998 est de 440 millions de dollars E.-U. Compte tenu du volume des contributions versées en 1997 et du report inférieur sur 1998 escompté (au vu du report inférieur sur 1997), le Haut Commissariat a estimé qu'il convenait de réduire l'objectif financier pour 1998. Le financement des Programmes généraux est une priorité reconnue pour le HCR, d'où l'importance critique d'établir un objectif financier réaliste. Les ressources disponibles pour les Programmes spéciaux seront fonction des besoins et des réponses reçues aux appels lancés pour chaque programme particulier. Comme il est indiqué ci-dessus, chacun de ces Programmes spéciaux a sa propre dynamique de financement, et son exécution est sujette à la disponibilité de ressources.

### **IV. PROGRAMMES GENERAUX**

#### **A. Dépenses au titre des Programmes généraux en 1996**

70. En 1996, les dépenses au titre des Programmes généraux, telles qu'indiquées au tableau II.4 (colonne 1), se sont élevées à 423 487 000 dollars. Elles se sont situées dans les limites de la dotation révisée de 445 327 000 dollars approuvée par le Comité exécutif à sa quarante-septième session (voir document A/AC.96/878 : *Rapport de la quarante-septième session du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire (Genève, 7-11 octobre 1996)*).

#### **B. Estimations révisées proposées au titre des Programmes généraux de 1997**

71. Le budget révisé, proposé au titre des Programmes généraux de 1997, est indiqué dans le tableau II.4 (colonne 3). Il convient de noter que ce budget révisé proposé reste inchangé, soit 452 612 000 dollars, tel qu'approuvé par le Comité exécutif à sa quarante-septième session, en octobre 1996.

TABLEAU II.3  
HCR - BESOINS FINANCIERS/DE PROGRAMME en 1997  
(au 31.5.97 - en millions de dollars des Etats-Unis)

SOURCE DE FINANCEMENT/ PROGRAMME	DEPENSES 1996 (1)	BESOINS DE PROGRAMME POUR 1997 TELS PROJETS AU 31.5.97 (2)	FONDS NON ENGAGES DE 1996 (3)	BESOINS FINANCIERS POUR 1997 (2-3) (4)	PREVISIONS DE RECETTES POUR 1997		PROJECTIONS ACTUELLES EXCEDENT/ (DEFICIT) (7-4) (8)
					RECETTES AU 31.5.97 (5)	AUTRES RECETTES PREVUES (6)	
(A) PROGRAMMES DE DEBIAUX							
(i) Programme annuel							
Activités programmées							
Afrique	152,4	157,0					
Asie	33,2	32,6					
Europe	51,5	53,0					
Amérique	22,0	25,4					
CARIBBEAN	59,6	58,8					
Autres régions	15,0	14,9					
Siège	49,5	46,0					
Total annuel	385,5	387,7					
Revenus du Programme	-	19,9					
Total annuel	385,5	407,6					
(ii) Fonds pour le prochain exercice consenti	19,2	20,0					
(iii) Fonds extraordinaire	20,3	25,0					
Total Programmes généraux	425,0	452,6	30,2	422,4	240,8	88,9 a/	329,7
(B) PROGRAMMES SPECIAUX							
Programmes de rapatriement	50,2	294,2	56,7	237,5	50,1	115,5	165,6
Organisation des réfugiés et des Evacués	99,5	140,9	13,7	127,2	65,2	64,6	129,8
Ex - Yougoslavie	251,1	241,8 c/	33,2	208,6	86,3	93,3	179,6
Réintégration des rapatriés (Post-PAG)	39,5	23,7	13,9	9,8	-	7,8	7,8
Pays de la CEI	19,5	38,1	9,4	28,7	15,5	8,4	23,9
Chypre	9,5	11,4	5,0	6,4	-	3,0	3,0
Administrateurs auxiliaires	3,7	8,3	5,9	2,4	3,3	-	3,3
Divers	16,2	21,0	20,3	0,7	4,4	-	4,4
Total Programmes spéciaux	726,4	779,4	158,1 d/	621,3	224,8	292,6	517,4
BUDGET ORDINAIRE ONU	15,3	24,0	0,0	24,0	10,0	14,0	24,0
TOTAL (toutes sources de fonds confondues)	1 169,2	1 256,0	188,3	1 067,7	475,6	395,5	871,1

a/ Pré-contrat de la Commission des Nations Unies pour l'Afrique.

b/ Voir le rapport de la Commission des Nations Unies pour l'Afrique, page suivante.

c/ Les dépenses pour les programmes de rapatriement de 2,1 millions pour la République fédérative de Yougoslavie et l'ex République yougoslave de Macédoine.

d/ comprend notamment les activités projetées pour les programmes spéciaux s'élevant à 188,7 millions.

TABLEAU II.3 (suite)

PROGRAMMES DE RAPATRIEMENT	DEPENSES 1996 (1)	BESOINS DE PROGRAMME POUR 1997 TELS PROJETS AU 31.5.97 (2)	FONDS NON ENGAGES REPORTES DE 1996 (3)	BESOINS FINANCIERS POUR 1997 (2-3) (4)	PREVISIONS DE RECETTES POUR 1997			PROJECTIONS ACTUELLES EXCEDENT/ (DEFICIT) (7-4) (8)
					RECETTES AU 31.5.97 (5)	AUTRES RECETTES PREVUES (6)	TOTAL RECETTES PREVUES (5+6) (7)	
Rapatriment vers/Réintégration en :								
Angola	14,9	38,4 e/	-	38,4	4,6	11,2	15,8	(22,6)
Corne de l'Afrique :								
- Erythrée	7,6	15,2	4,2 f/					
- Ethiopie	14,5	0,1 f/	2,9 f/	27,0	0,5	17,5	18,0	(9,0)
- Somalie	7,4	23,9	5,1 f/					
Libéria	1,8	17,8 e/	3,0	14,8	-		0,0	(14,8)
Mali/Niger	5,9	15,7 e/	1,3	14,4	1,7	6,4	8,1	(6,3)
Rwanda	90,1	114,0	13,6	100,4	37,0	39,8	76,8	(23,6)
Sierra Leone g/	-	7,0 e/	-	7,0	0,3	6,7	7,0	0,0
Togo	2,6	1,7	0,8	0,9	0,8	2,0	2,8	1,9
Myanmar	12,1	11,5	4,6	6,9	0,7	7,9	8,6	1,7
Republique démocratique populaire lao	h/	h/	-	0,0	-		-	-
Sri Lanka	7,7	8,5	3,1	5,4	-	5,8	5,8	0,4
Viet Nam	h/	h/	-	0,0	-		-	-
Guatemala	8,5	9,9	4,1	5,8	0,5	8,0	8,5	2,7
Afghanistan	20,7	26,6	12,9	13,7	4,0	9,2	13,2	(0,5)
Iraq	2,2	1,1	1,1	0,0	-		0,0	0,0
Mauritanie	0,2	2,8 e/	-	2,8	-	1,0	1,0	(1,8)
Sahara occidental	-	i/	-	0,0	-		0,0	0,0
<b>Total Programmes de rapatriement</b>	<b>196,2</b>	<b>294,2</b>	<b>56,7</b>	<b>237,5</b>	<b>50,1</b>	<b>115,5</b>	<b>165,6</b>	<b>(71,9)</b>

e/ ne prend pas en compte les prélèvements effectués sur le Fonds pour le rapatriement librement consenti comme suit : Angola (3 millions), Libéria (1,3 million), Mali/Niger (3,3 millions), Mauritanie (0,3 million) et Sierra Leone (4 millions);

f/ les besoins pour les Ethiopiens en 1997 sont couverts au titre des projets 1996 prolongés en 1997;

g/ le budget de l'Appel, soit 17,7 millions, a été réduit à 7 millions pour 1997 et le solde de 10,7 millions budgétisé pour 1998;

h/ besoins inclus au [B] : Réintégration des rapatriés (Post PAG);

i/ besoins à déterminer en fonction de la mise en oeuvre du Plan de règlement des Nations Unies.

**TABLEAU II.4**  
**PROGRAMMES GENERAUX DU HCR**  
**(en milliers de dollars des Etats-Unis)**

**Résumé des dépenses pour 1996, des estimations initiales et révisées pour 1997 et initiales pour 1998**

1996 (1)	REGION	1997		1998
		(2)	(3)	(4)
Dépenses		Budget initial approuvé par 47ème COMEX	Budget révisé proposé	Estimations budgétaires initiales
153 533,9	AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE ET OCCIDENTALE	132 328,1	152 810,2	132 195,3
16 009,9	AFRIQUE AUSTRALE	11 714,6	15 772,9	12 986,4
19 066,9	REGION DES GRANDS LACS	2 133,5	1 894,9	2 084,5
188 610,7	TOTAL PARTIEL AFRIQUE	146 176,2	170 478,0	147 266,2
33 849,9	ASIE ET PACIFIQUE	33 368,0	32 651,2	25 140,7
46 669,4	EUROPE	46 608,4	50 168,5	45 502,9
5 016,9	EX-YOUGOSLAVIE	4 901,4	5 086,5	3 933,5
51 686,3	TOTAL PARTIEL EUROPE	51 509,8	55 255,0	49 436,4
22 001,4	AMERIQUES	22 482,0	25 553,2	24 385,3
62 100,4	CASWANAME	55 069,7	59 109,7	57 714,7
12 885,2	AUTRES PROGRAMMES	13 837,1	17 061,2	15 697,4
52 353,1	SIEGE	48 114,1	44 726,9	39 459,3
423 487,0	TOTAL ACTIVITES PROGRAMMEES	370 556,9	404 835,2	359 100,0
a/	RESERVE DU PROGRAMME	37 055,1 b/	19 943,9 c/	35 900,0 d/
423 487,0	TOTAL PROGRAMME ANNUEL	407 612,0	424 779,1	395 000,0
a/	FONDS RAPATRIEMENT LIBREMENT CONSENTI	20 000,0	4 283,8 e/	20 000,0
a/	FONDS EXTRAORDINAIRE	25 000,0	23 549,1 f/	25 000,0
423 487,0	TOTAL PROGRAMMES GENERAUX	452 612,0	452 612,0	440 000,0

a/ dépenses apparaissant au titre du pays pertinent;

b/ calculé à 10% des activités programmées;

c/ sur la Réserve du programme de 37 055 100 dollars, un montant de 17 111 200 dollars a été alloué, au 31 mai 1997, pour faire face à de nouveaux besoins figurant sous les régions pertinentes, laissant apparaître un solde de 19 943 900 dollars comme réserve pour le reste de l'année 1996;

d/ calculé à 10% des activités programmées;

e/ au 31 mai 1997, un montant de 15 716 200 dollars avait été alloué et figure sous les régions pertinentes, laissant apparaître un solde de 4 283 800 dollars pour le reste de 1997;

f/ au 31 mai 1997, un montant de 1 450 900 dollars avait été alloué et figure sous les régions pertinentes, laissant apparaître un solde de 23 549 100 dollars pour le reste de 1997.

**C. Budget proposé pour les Programmes généraux de 1998**

72. Le Comité exécutif, à sa quarante-huitième session, en octobre 1997, sera invité à approuver une dotation au titre des Programmes généraux de 1998 de 440 millions de dollars, comme indiqué dans le tableau II.4 (colonne 4). Ce montant inclut 25 millions de dollars pour le Fonds extraordinaire, 20 millions pour le Fonds pour le rapatriement librement consenti et 35,9 millions de dollars pour la Réserve du programme, soit 10 % des activités programmées.

**D. Réserve du programme**

73. Les objectifs de la Réserve du programme sont exposés dans le *Règlement de gestion des fonds constitués au moyen de contributions volontaires administrés par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés* (A/AC.96/503/Rev.6, art. 6.14 à 6.16).

74. Les allocations effectuées au titre de la Réserve du programme, jusqu'au 31 mai 1997, sont indiquées dans le tableau II.5. Une actualisation du tableau II.5 sera fournie lors de la neuvième réunion du Comité permanent.

75. Pour 1998, la Réserve du programme est proposée à 10 % des activités programmées dans le cadre du budget initial proposé au titre des Programmes généraux de 1998, soit 35,9 millions de dollars. On rappellera que le Règlement de gestion (art. 6.14) autorise le Haut Commissaire à proposer une Réserve du programme de l'ordre de 10 à 15 % des activités programmées.

76. Suite à la décision du Comité exécutif en 1995 sur la structure budgétaire et la bonne gestion (A/AC.96/860, par. 22), le Règlement de gestion (art. 6.15 d)) a été amendé pour autoriser, à compter de 1996, des prélèvements sur la Réserve du programme pour les opérations en faveur de réfugiés financées, pour différentes raisons, au titre des Programmes spéciaux, pourvu que le total de ces allocations ne dépasse pas le tiers de la Réserve du programme pour une année donnée. Il n'a pas été fait usage de cette disposition au cours de 1996. Pour les cinq premiers mois de 1997, un prélèvement a été opéré sur la Réserve du programme dans le cadre d'un Programme spécial (Géorgie : 800 000 dollars).

**E. Fonds pour le rapatriement librement consenti**

77. Les objectifs du Fonds pour le rapatriement librement consenti sont exposés dans le Règlement de gestion des fonds constitués au moyen de contributions volontaires administrés par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (A/AC.96/503/Rev.6, art. 6.9 à 6.13). Le niveau approuvé du Fonds pour 1997 est fixé à 20 millions de dollars E.-U. Les prélèvements opérés sur ce Fonds, jusqu'au 31 mai 1997, sont indiqués dans le tableau II.6. Une actualisation de ce tableau sera distribuée à la neuvième réunion du Comité permanent. L'information sur les activités relatives aux différents mouvements de rapatriement librement consenti indiquée dans le tableau II.6 figure dans les actualisations régionales présentées au Comité permanent tout au long de 1997.

78. Conformément à la décision du Comité exécutif de 1995 sur la structure budgétaire et la bonne gestion (A/AC.96/860, par. 22), le Règlement de gestion (art. 6.11) a été amendé pour autoriser l'établissement du Fonds de rapatriement librement consenti lors d'une année donnée à un montant oscillant entre 20 millions de dollars et 10 % des estimations budgétaires pour le rapatriement librement consenti de l'année précédente. Le niveau proposé pour ce Fonds en 1998 est de 20 millions de dollars E.-U.





Tableau II.6

**ALLOCATIONS AU TITRE DU FONDS POUR LE RAPATRIEMENT  
LIBREMENT CONSENTI DE 1997  
jusqu'au 31 mai 1997  
(en dollars des Etats-Unis)**

**1. Total de l'allocation approuvée par le Comité exécutif  
à sa session d'octobre 1996 (voir document A/AC.96/878):** **20 000 000**

**2. Allocations**

<u>Pays/région</u>	<u>Population concernée</u>	<u>Allocation initiale</u>	<u>Annulations */1</u>	<u>Total alloué</u>
<b><u>AFRIQUE</u></b>				
- Angola	Angolais	3 000 000 */2		3 000 000
- Tchad	Tchadiens	250 000		250 000
- Côte d'Ivoire	Libériens	350 000 */2		350 000
- Ghana	Libériens	350 000 */2		350 000
- Guinée	Libériens	300 000 */2		300 000
- Kenya	Diverses origines du Kenya	590 000		590 000
- Mali	Maliens	3 000 000 */2		3 000 000
- Niger	Maliens	350 000 */2		350 000
- Sierra Leone	Sierra-léoniens	4 000 000 */2		4 000 000
- Sierra Leone	Libériens	250 000 */2		250 000
- Zaïre, ex -	Zaïrois du Soudan	190 000		190 000
Total partiel		12 630 000		12 630 000
<b><u>EUROPE</u></b>				
- Géorgie	Féd. de Russie (Ossétie du Sud)	2 000 000 */2		2 000 000
- Fédération de Russie	Diverses origines de Féd. de Russie	202 658		202 658
- Royaume-Uni	Diverses origines du Royaume-Uni	71 900		71 900
Total partiel		2 274 558		2 274 558
<b><u>AMERIQUES</u></b>				
- Cuba	Saharaouis	150 000		150 000
- République dominicaine	Haïtiens de Rép. dominicaine	15 400		15 400
Total partiel		165 400		165 400
<b><u>CASWANAME</u></b>				
- Afghanistan	Tadjiks	80 000		80 000
- Iraq	Africains	37 700		37 700
- Jamahiriya arabe lybienne	Diverses origines	150 000		150 000
- Mauritanie	Rapatrés	300 000 */2		300 000
- Moyen-Orient	Diverses origines	78 500		78 500
Total partiel		646 200		646 200
<b>Total alloué</b>		<b>15 716 158</b>		<b>15 716 158</b>

**3. Solde non alloué au 31/05/97**

**4 283 842**

\*/1 Suite à la réception de contributions en réponse à des appels de fonds spéciaux ou à des réductions dans les besoins.

\*/2 Devraient être, au moins partiellement, annulées suite à des contributions à des appels de fonds spéciaux.

## **F. Fonds extraordinaire**

79. Les objectifs du Fonds extraordinaire sont exposés dans le *Règlement de gestion des fonds constitués au moyen de contributions volontaires administrés par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés* (A/AC.96/503/Rev.6, art. 6.4 à 6.8). Le plafond actuel du Fonds extraordinaire établi par le Comité exécutif est de 25 millions de dollars E.-U.

80. Les prélèvements opérés sur le Fonds extraordinaire jusqu'au 31 mai 1997 sont indiqués dans le tableau II.7. Une actualisation de ce tableau sera fournie à la neuvième réunion du Comité permanent. Une information sur les situations d'urgence indiquées dans le tableau II.7 se trouve dans les actualisations régionales pertinentes présentées au Comité permanent tout au long de 1997. Le plafond du Fonds restera fixé à 25 millions de dollars E.-U. en 1998.

## **V. PROGRAMMES SPECIAUX**

81. Comme il est indiqué ci-dessus, la catégorie des Programmes spéciaux consiste en une série de programmes individuels ayant chacun sa propre source de financement (Fonds fiduciaire). Le tableau II.8 présente un récapitulatif des dépenses pour 1996 au titre des Programmes spéciaux, ainsi que les estimations révisées proposées pour 1997 et les estimations initiales pour 1998. Comme il est mentionné ci-dessus, les estimations pour 1998 sont provisoires. Une information détaillée sur les Programmes spéciaux se trouve dans les actualisations régionales présentées au Comité permanent tout au long de 1997.

### **A. Programmes spéciaux par pays/région**

#### **1. Dépenses en 1996**

82. Sur le montant total engagé en 1996, 720 469 400 dollars E.-U. (soit 62 %) l'ont été au titre des Programmes spéciaux. Parmi ces derniers, les plus importants au plan des dépenses ont été : l'ex-Yougoslavie (261,7 millions de dollars); la crise dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda) (150,5 millions de dollars); le rapatriement vers le Rwanda (90,1 millions de dollars).

#### **2. Estimations pour 1997**

83. Pour 1997, les besoins des Programmes spéciaux s'établissent actuellement (au 31 mai 1997) à 779,4 millions de dollars E.-U. En 1997, les Programmes spéciaux les plus importants (sur la base d'une estimation des besoins de programmes) sont les suivants : ex-Yougoslavie (241,8 millions de dollars); crise dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda) (140,9 millions de dollars); et le rapatriement vers le Rwanda (114 millions de dollars). Ces montants n'incluent pas les prélèvements sur le Fonds extraordinaire ou le fonds pour le rapatriement librement consenti. Une actualisation des estimations révisées pour les Programmes spéciaux de 1997 (au 1er août 1997) sera présentée à la neuvième réunion du Comité permanent.

#### **3. Estimations pour 1998**

84. Les projections (dans certains cas nécessairement incomplètes) pour les Programmes spéciaux de 1998 figurent également au tableau II.8. Etant donné la nature provisoire des projections au titre des Programmes spéciaux, il faudra les mettre à jour au fur et à mesure de l'évolution des besoins.

Tableau II.7

**ALLOCATIONS AU TITRE DU FONDS EXTRAORDINAIRE POUR 1997**  
jusqu'au 31 mai 1997  
(en dollars des Etats-Unis)

1. Montant total du Fonds extraordinaire approuvé par le Comité exécutif à sa session d'octobre 1996 (voir document A/AC.96/878): 25 000 000

2. Allocations

<u>Pays/Région</u>	<u>Mois</u>	<u>Activité</u>	<u>Montant alloué</u>
<b><u>AFRIQUE</u></b>			
- Zambie	Février	Afflux de réfugiés zairois	300 000
	Mai	Afflux de réfugiés zairois	275 900
Total partiel			575 900
<b><u>AUTRES PROGRAMMES</u></b>			
-	Janvier	Entreposage des stocks de secours	375 000
-	Février	Stocks de secours	500 000
Total partiel			875 000
<b>Montant total alloué</b>			<b>1 450 900</b>
3. Solde non alloué au 31/05/97			<b>23 549 100</b>

TABLEAU II.8

PROGRAMMES SPECIAUX DU HCR  
Résumé des dépenses de 1996, des besoins de programmes de 1997 et des besoins initiaux pour 1998  
(en millions de dollars des Etats-Unis)

1996	PAR GRAND PROGRAMME	1997		1998
		BESOINS DE PROGRAMME INITIAUX PROJETES AU 1.5.96	BESOINS DE PROGRAMME REVISES PROJETES AU 31.5.97	BESOINS DE PROGRAMME INITIAUX PROJETES AU 31.5.97
(1)		(2)	(3)	(4)
	(i) Programmes de rapatriement			
14,9	Afrique : Angola	15,1	38,4 a/	24,4
29,5	Corne de l'Afrique	33,8	39,2	33,0
1,8	Libéria	14,8	17,8 b/	22,7
5,9	Mali/Niger	8,8	15,7 c/	12,2
9,2	Mozambique	—	—	—
0,2	Mauritanie	—	2,8 d/	1,0
90,1	Rwanda	51,8	114,0	67,2
—	Sierra Leone	—	7,0 e/	10,7
2,6	Togo	1,1	1,7	—
	Asie :			
	Rapatriés indochinois			
39,5	Réintégration	6,2	23,7	2,7
12,1	Myanmar	6,7	11,5	6,3
7,7	Sri Lanka	7,6	8,5	8,2
8,5	Amérique : Guatemala	9,9	9,9	6,7
20,7	CASWANAME: Afghanistan	36,3	26,6	30,1
2,2	Iraq	1,1	1,1	0,9
0,0	Sahara occidental	—	f/	f/
	(ii) Autres Programmes spéciaux et Fonds fiduciaires			
	Afrique			
150,5	Grands Lacs (sauf Rwanda)	200,6	140,9	112,7
9,0	Afrique : divers	—	4,1	2,9
	Europe			
19,6	Pays de la CEI	12,5	38,1 g/	29,8
261,7	Ex-Yougoslavie	250,3	241,8 h/	215,3
9,5	Opération à Chypre	10,0	11,4	0,5
	Autres :			
6,7	Administrateurs auxiliaires (JPO)	6,1	8,3	7,9
18,5	Divers	17,8	16,9	16,5
720,4	TOTAL	690,5	779,4	611,7

- a/ ne prend pas en compte un montant de 3 millions de dollars prélevé sur le Fonds pour le rapatriement librement consenti;  
b/ ne prend pas en compte un montant de 1,3 million prélevé sur le Fonds pour le rapatriement librement consenti;  
c/ ne prend pas en compte un montant de 3,3 millions prélevé sur le Fonds pour le rapatriement librement consenti;  
d/ ne prend pas en compte un montant de 0,3 million prélevé sur le Fonds pour le rapatriement librement consenti;  
e/ ne prend pas en compte un montant de 4 millions prélevé sur le Fonds pour le rapatriement librement consenti;  
f/ besoins devant être révisés selon la mise en oeuvre du Plan de règlement des Nations Unies,  
g/ ne prend pas en compte un montant de 2 millions prélevé sur le Fonds pour le rapatriement librement consenti;  
h/ exclut les besoins au titre des Programmes généraux de 1997 d'un montant de 2,1 millions pour la République fédérative de Yougoslavie et l'ex-République yougoslave de Macédoine.

## VI. MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

85. Les programmes du HCR sont mis en oeuvre directement par le HCR et/ou par les partenaires d'exécution non gouvernementaux, gouvernementaux et intergouvernementaux. L'analyse des budgets de 1996 révèle que 51 % des dépenses globales (y compris les achats internationaux représentant 6 %) ont été engagées par le HCR. Les 49 % restants sont imputables aux partenaires d'exécution du HCR.

## VII. DOTATION EN PERSONNEL DU HCR

86. Un aperçu global de la dotation en personnel du HCR et des tendances en la matière figure dans les tableaux ci-joints :

Tableau II.9 : Analyse des effectifs globaux (EP/AA) au 1er juillet 1997;

Tableau II.10 : Besoins en postes d'exécution du Programme sur le terrain et au Siège par classe et type (permanents ou temporaires);

Tableau II.11 : Récapitulatif des besoins de postes d'appui administratif sur le terrain et au Siège par classe et type (permanents ou temporaires);

Tableau II.12 : Analyse des changements (EP/AA) : Estimations révisées pour 1997 par rapport aux estimations initiales et estimations initiales pour 1998 par rapport aux estimations révisées pour 1997.

87. Au 1er juillet 1997, le nombre total de postes s'établissait à 5 238. Ces postes (dans les catégories des administrateurs et des agents des services généraux) sont répartis en deux catégories, soit l'exécution du programme et l'appui administratif. Le total inclut les postes permanents et temporaires. Sur ce total de 5 238 postes, 4 423 (soit 84 %) sont sur le terrain et 815 (soit 16 %) sont au Siège. Aux fins de comparaison, le nombre de postes s'établissait au 1er juillet 1996 à 5 414, dont 4 576 (soit 85 %) sur le terrain et 838 (soit 15 %) au Siège.

88. La diminution globale du personnel sur le terrain (du 1er juillet 1996 au 1er juillet 1997) a été de l'ordre de 3 %. Alors que dans certaines opérations des diminutions ont été enregistrées (exprimées en années-travail), notamment dans la région des Grands Lacs en Afrique (903,3 : 777,3), en Afrique australe (300,9 : 293,6), en Asie et dans le Pacifique (446,5 : 382,8), en ex-Yougoslavie (651,3 : 616,8), aux Amériques (169,5 : 165) et en CASWANAME (491 : 489,6), d'autres opérations ont enregistré des augmentations, soit en Afrique centrale, orientale et occidentale (1 261,6 : 1 340,4) et en Europe (330,4 : 373,3). Les augmentations en Europe se sont concentrées dans la CEI : Azerbaïdjan, Bélarus, Géorgie, République de Moldova, Fédération de Russie et Ukraine. En Afrique centrale, orientale et occidentale, une augmentation de personnel a été enregistrée en Côte d'Ivoire, en Erythrée, en Ethiopie, en Guinée, au Mali, en Sierra Leone et en Ouganda. La dotation en personnel du HCR peut faire l'objet de brusques changements en raison de l'évolution politique. L'évolution en Erythrée et en Sierra Leone, par exemple, s'est traduite par des changements importants de la dotation en personnel du HCR dans ces pays.

Tableau II.9  
ANALYSE DES EFFECTIFS GLOBAUX (EP/AA) AU 1ER JUILLET 1997 a/

	Postes/Années-travail				Siège				Terrain				Total				dont			
	P/L	SG	Total	%	P/L	SG	Total	%	P/L	SG	Total	%	Nombre	%	BO	PG	PS	BO	PG	PS
(i) Situation au 01/07/96	370.0	468.0	838.0	15%	1 034.0	3 542.0	4 576.0	85%	5 414.0	2 261.0	2 919.0	100%	1 364.0	26%	971.0	393.0	2 368.4	234.0	2 261.0	2 919.0
- postes	369.5	467.1	836.6	16%	1 033.5	3 520.8	4 554.3	84%	5 390.9	2 306.3	2 848.8	100%	1 340.4	25%	954.0	386.4	2 659.7	235.8	2 306.3	2 848.8
- années-travail	365.0	458.0	823.0	16%	970.0	3 335.0	4 305.0	84%	5 128.0	2 211.0	2 683.0	100%	279.0	5%	97.0	182.0	2 659.7	234.0	2 211.0	2 683.0
(ii) Situation au 01/01/97	367.0	472.0	839.0	16%	990.0	3 575.0	4 565.0	84%	5 404.0	2 310.0	2 778.0	100%	293.6	6%	110.6	183.0	2 659.7	231.0	2 395.0	2 778.0
- postes (initiaux)	358.0	457.0	815.0	16%	961.0	3 462.0	4 423.0	84%	5 238.0	2 362.0	2 645.0	100%	784.0	15%	16.0	768.0	2 659.7	231.0	2 362.0	2 645.0
- postes (révisés)	362.5	458.0	820.5	16%	969.2	3 469.6	4 438.8	84%	5 259.3	2 368.4	2 659.7	100%	777.3	15%	16.5	760.8	2 659.7	231.2	2 368.4	2 659.7
(iii) Situation au 01/07/97	350.0	426.0	776.0	15%	952.0	3 458.0	4 410.0	85%	5 186.0	2 341.0	2 625.0	100%					2 625.0	220.0	2 341.0	2 625.0
- postes																				
(iv) Situation au 01/01/98																				
- postes																				
*/ situé en :																				
- Afrique centrale, orientale et occidentale																				
postes																				
années-travail																				
- Afrique australe																				
postes																				
années-travail																				
- Grand Lacs																				
postes																				
années-travail																				
- Asie & Pacifique																				
postes																				
années-travail																				
- Europe																				
postes																				
années-travail																				
- Ex-Yougoslavie																				
postes																				
années-travail																				
- Amériques																				
postes																				
années-travail																				
- Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord & Moyen-Orient																				
postes																				
années-travail																				
- Siège et autres programmes																				
postes																				
années-travail																				
Total																				
postes																				
années-travail																				

BO = Budget ordinaire des Nations Unies  
P/L = Administrateurs  
PS = Programmes généraux  
SG = Agents des Services généraux (y compris les administrateurs nationaux)  
PS = Programmes spéciaux

a/ tous les postes (administrateurs et agents des Services généraux), y compris ceux projetés pour moins d'une année, mais à l'exclusion des administrateurs auxiliaires.

TABLEAU II.10  
BESOINS EN POSTES D'EXECUTION DU PROGRAMME SUR LE TERRAIN ET AU SIEGE  
RESUME (EN ANNEES-TRAVAIL)

RESUME TERRAIN/SIEGE	1997 (révisés)																	1998 (initiaux) a/																	Augmentation (baisse) par rapport au total
	SGA SSG	D2 L7	D1 L6	P5 L5	P4 L4	P3 L3	P2 L2	Total partiel	AN	SG	TOTAL	SSG	D2 L7	D1 L6	P5 L5	P4 L4	P3 L3	P2 L2	Total partiel	AN	SG	TOTAL													
																							EP-PG/PP	EP-PG/PT	EP-PS/PP	EP-PS/PT	Total	EP-PG/PP	EP-PG/PT	EP-PS/PP	EP-PS/PT	Total			
AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE ET OCCIDENTALE	0,0	2,0	8,0	29,3	50,6	104,5	16,8	211,2	44,1	896,9	1 162,2	0,0	2,0	8,0	28,6	51,5	103,3	13,0	206,4	43,5	885,9	1 135,8	(16,4)												
AFRIQUE AUSTRALE	1,0	1,0	1,0	3,0	7,0	2,0	13,0	20,0	2,0	20,0	35,0	1,0	1,0	1,0	2,5	7,0	2,0	12,5	2,0	19,0	33,5	33,5	0,0												
REGION DES GRANDS LACS	0,0	1,0	1,0	6,0	14,6	24,0	0,0	46,6	13,2	185,9	246,7	0,0	1,0	1,0	5,5	14,0	26,0	0,0	47,5	12,3	186,9	246,7	1,0												
ASIE ET PACIFIQUE	0,0	0,0	0,0	6,0	9,0	4,0	19,0	32,0	10,0	48,3	82,3	0,0	0,0	0,0	6,0	9,0	4,0	19,0	24,0	5,0	42,5	75,5	0,0												
EUROPE	0,0	2,0	7,0	9,2	21,8	20,0	2,0	62,0	18,0	73,0	153,0	2,0	2,0	7,0	11,0	21,0	18,5	2,5	62,0	18,0	70,0	150,0	0,0												
EX- YUGOSLAVIE	0,0	1,0	3,0	9,0	13,0	70,3	8,0	104,3	5,5	377,0	486,8	1,0	1,0	3,0	7,0	11,5	67,2	8,0	97,7	10,0	331,0	438,7	(49,8)												
AMERIQUES	0,0	1,0	5,0	4,7	9,8	6,0	26,5	3,0	36,7	66,2	42,3	1,0	1,0	5,0	5,0	8,3	5,0	24,3	2,0	32,0	58,3	58,3	0,0												
CASWANAME	0,0	1,0	5,0	5,7	16,8	14,0	3,0	45,5	10,0	84,0	139,5	0,0	1,0	5,0	6,0	16,3	11,2	3,0	42,5	9,0	77,5	129,0	(10,5)												
TOTAL TERRAIN	0,0	0,0	2,0	16,0	39,4	84,4	25,6	42,5	41,1	591,4	2 069,4	0,0	2,0	11,0	36,5	77,5	239,7	38,0	404,7	49,0	1 560,8	2 014,5	(78,0)												
RESUME TERRAIN/SIEGE	0,0	9,0	41,0	100,6	218,3	434,1	71,3	874,3	168,7	2 769,5	3 812,6	0,0	9,0	41,0	100,1	211,3	409,7	65,5	836,6	180,8	2 717,1	3 734,9	(78,0)												
AUTRES PROGRAMMES & SIEGE	1,0	8,0	4,5	36,8	80,6	53,9	11,4	196,2	0,0	160,1	356,3	1,0	8,0	5,0	31,5	68,7	50,2	10,5	174,9	0,0	135,0	309,9	(46,4)												
TOTAL	1,0	15,0	28,0	69,0	115,7	66,6	7,3	302,6	58,8	501,0	862,4	1,0	15,0	28,0	66,5	107,8	62,0	6,5	266,8	54,5	469,0	810,3	(124,4)												

EP = Exécution du programme  
PG = Programmes généraux  
PS = Programmes spéciaux  
PP = Postes permanents  
PT = Postes temporaires  
AN = Administrateurs nationaux  
SG = Agents des services généraux





TABLEAU II.12  
NIVEAU DES POSTES (EP/AA) - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES  
Changements par rapport aux estimations initiales et révisées pour 1997  
(en années-travail)

REGION / OPERATION	Changements */	par rap. est. initiales 1997			Changements */	par rapport est. révisées 1997		
		P/L	AN/SG	Total		P/L	AN/SG	Total
		initiaux 1997	1 317,8	3 724,7		5 042,5	révisés 1997	1 331,7
Afrique centrale, orientale et occidentale	C	(4,0)	(16,0)	(20,0)	C	(2,5)	(22,0)	(24,5)
	D	(9,4)	(26,6)	(36,0)	D	(15,9)	(49,8)	(65,7)
	M	(0,2)	0,0	(0,2)	M	2,2	0,0	2,2
	N	13,0	109,2	122,2	N	7,0	33,9	40,9
	O	4,0	40,0	44,0	O	2,0	26,0	28,0
<b>Total partiel</b>	<b>T</b>	<b>15,9</b>	<b>39,6</b>	<b>55,5</b>				
		<b>19,3</b>	<b>146,2</b>	<b>165,5</b>		<b>(7,2)</b>	<b>(11,9)</b>	<b>(19,1)</b>
Grands Lacs	D	(50,6)	(207,1)	(257,7)	D	(30,9)	(31,0)	(61,9)
	M	4,2	0,0	4,2	M	0,3	0,0	0,3
	N	16,5	63,4	79,9	N	11,0	22,6	33,6
	O	3,8	43,8	47,6	O	1,2	17,0	18,2
	T	2,0	4,3	6,3				
<b>Total partiel</b>		<b>(24,1)</b>	<b>(95,6)</b>	<b>(119,7)</b>		<b>(18,4)</b>	<b>8,6</b>	<b>(9,8)</b>
Afrique australe	D	(1,0)	(9,2)	(10,2)	C	0,0	(0,2)	(0,2)
	M	1,6	0,0	1,6	D	(1,5)	(8,8)	(10,3)
	N	4,8	65,5	70,3	M	0,4	0,0	0,4
	T	0,5	8,1	8,6	N	2,2	11,0	13,2
<b>Total partiel</b>		<b>5,9</b>	<b>64,4</b>	<b>70,3</b>		<b>1,1</b>	<b>2,0</b>	<b>3,1</b>
Asie et Pacifique	C	0,0	(1,0)	(1,0)	C	(3,1)	(14,1)	(17,2)
	D	(4,7)	(19,8)	(24,5)	D	(12,1)	(35,5)	(47,6)
	N	4,0	17,0	21,0	N	4,0	13,0	17,0
	T	13,9	34,6	48,5				
<b>Total partiel</b>		<b>13,2</b>	<b>30,8</b>	<b>44,0</b>		<b>(11,2)</b>	<b>(36,6)</b>	<b>(47,8)</b>
Europe	D	(4,4)	(2,1)	(6,5)	D	(1,7)	(4,2)	(5,9)
	N	13,4	33,0	46,4	M	2,5	0,0	2,5
	O	2,0	4,0	6,0	N	6,6	38,0	44,6
	T	0,8	6,8	7,6	O	0,0	4,0	4,0
<b>Total partiel</b>		<b>11,8</b>	<b>41,7</b>	<b>63,8</b>		<b>7,4</b>	<b>37,8</b>	<b>45,2</b>
Ex-Yougoslavie	D	(32,3)	(89,2)	(121,5)	D	(11,8)	(88,3)	(100,1)
	M	1,0	0,0	1,0	N	4,0	36,3	40,3
	N	5,0	59,0	64,0				
	T	4,8	14,5	19,3				
<b>Total partiel</b>		<b>(21,5)</b>	<b>(15,7)</b>	<b>(37,2)</b>		<b>(7,8)</b>	<b>(52,0)</b>	<b>(59,8)</b>
Amériques	D	(3,5)	(4,8)	(8,3)	D	(5,0)	(11,8)	(16,8)
	M	0,0	0,0	0,0	M	0,0	0,0	0,0
	N	4,0	4,0	8,0	N	2,0	1,0	3,0
	R	(1,0)	1,0	0,0				
	T	1,5	1,3	2,8				
<b>Total partiel</b>		<b>1,0</b>	<b>1,5</b>	<b>2,5</b>		<b>(3,0)</b>	<b>(10,8)</b>	<b>(13,8)</b>
Asie centrale Asie du Sud-Ouest Afrique du Nord & Moyen-Orient	D	(1,5)	(32,2)	(33,7)	D	(0,5)	(9,8)	(10,3)
	M	0,0	0,0	0,0	M	0,0	0,0	0,0
	N	9,0	31,3	40,3	N	3,0	18,7	21,7
	R	(1,0)	1,0	0,0				
<b>Total partiel</b>	<b>T</b>	<b>3,0</b>	<b>21,0</b>	<b>24,0</b>				
		<b>3,5</b>	<b>21,1</b>	<b>30,5</b>		<b>2,5</b>	<b>8,9</b>	<b>11,4</b>
Autres programmes et Siège	D	(6,4)	(17,0)	(23,4)	D	(25,2)	(46,0)	(71,2)
	M	(6,6)	0,0	(6,6)	M	(5,4)	0,0	(5,4)
	N	7,6	10,3	17,9	N	9,5	0,8	10,3
	T	4,2	15,2	19,4				
<b>Total partiel</b>		<b>(1,2)</b>	<b>8,5</b>	<b>7,3</b>		<b>(21,1)</b>	<b>(45,2)</b>	<b>(66,3)</b>
TOTAL	C	(4,0)	(17,0)	(21,0)	C	(5,6)	(36,3)	(41,9)
	D	(113,8)	(408,0)	(521,8)	D	(104,6)	(285,2)	(389,8)
	M	(0,0)	0,0	0,0	M	0,0	0,0	0,0
	N	77,3	392,7	470,0	N	49,3	175,3	224,6
	O	9,8	87,8	97,6	O	3,2	47,0	50,2
	T	(2,0)	2,0	0,0				
<b>TOTAL CHANGEMENTS</b>		<b>46,6</b>	<b>145,4</b>	<b>192,0</b>				
<b>TOTAL</b>		<b>13,9</b>	<b>202,3</b>	<b>216,8</b>		<b>(57,7)</b>	<b>(99,2)</b>	<b>(156,9)</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 331,7</b>	<b>3 927,6</b>	<b>5 259,3</b>	<b>initiaux 1998</b>	<b>1 274,0</b>	<b>3 828,4</b>	<b>5 102,4</b>

P/L = Administrateurs; AN = Administrateurs nationaux; SG = Agents des services généraux

\*/ C = Fermeture de bureau; D = Suppression de postes; M = Déplacement dans un nouveau pays/division;

N = Nouveau poste (activités additionnelles); O = Ouverture de bureau; R = Reclassement; T = Prolongation d'un poste de durée limitée.

89. Au cours de la même période (du 1er juillet 1996 au 1er juillet 1997), une légère baisse des effectifs a été enregistrée au Siège (de 838 à 815 postes). Il convient également de rappeler que, dans le cadre du projet Delphi et suite à un examen global de la dotation en personnel au Siège en février 1997, une réduction nette de 128 postes a été identifiée (par rapport aux effectifs au 31 août 1996, soit 861). Ces réductions/redéploiements de postes devraient intervenir sur une période de 28 mois. Un nouvel examen des besoins de postes au Siège est prévu pour novembre 1997.

#### VIII. TENDANCES AU NIVEAU DES PROGRAMMES

90. Les documents relatifs au budget et à la dotation en personnel contenus dans ce rapport donnent une indication des tendances enregistrées au niveau des programmes dans différentes régions du monde. Le HCR a pour mandat de faire face aux crises échappant à son contrôle et indépendantes de sa volonté, et, une fois que la présence du HCR est établie dans un pays, il y a souvent des raisons impérieuses, notamment le souhait du gouvernement hôte, de la maintenir même après la couverture des besoins initiaux. Toutefois, il est possible d'identifier une récente réduction des opérations dans un certain nombre de pays et de régions.

91. Avec la clôture officielle du PAG en Asie en juin 1996, des réductions importantes des budgets et des effectifs sont évidentes dans la région depuis quelques années. Le 1er juillet 1994, les effectifs en Asie et au Pacifique étaient de 500. Au 1er juillet 1997, ils avaient été ramenés à 373. Parallèlement, les dépenses estimatives pour 1997 (tant au titre des Programmes généraux que des Programmes spéciaux) s'élevaient à 74,6 millions de dollars E.-U. En 1994, ce chiffre était de 119,7 millions de dollars E.-U.

92. Dans les Amériques, l'évolution en Amérique centrale explique une réduction similaire. Cette tendance s'est fait jour au début des années 90. En 1991, on comptait 181 postes en Amérique latine et aux Caraïbes (le bureau régional n'incluait pas, à l'époque, l'Amérique du Nord). Les dépenses en 1992 s'élevaient à 49,8 millions de dollars E.-U. Au 1er juillet 1997, les dépenses estimatives pour les Amériques (à l'exclusion de l'Amérique du Nord, qui représente quelque 5 millions de dollars E.-U.) s'élevaient à 32 millions de dollars E.-U. pour 1997; le nombre de postes était de 136 (à l'exclusion des 27 postes en Amérique du Nord).

93. Dans le cadre d'autres régions et opérations, les tendances sont moins évidentes. En Europe, par exemple, on enregistre une expansion dans certaines régions. En Europe orientale, on recensait 161 postes au 1er janvier 1996. Une année plus tard, il y en avait 205. Ailleurs en Europe (Europe occidentale, pays baltes et Europe centrale), l'état des postes est relativement stable. En ex-Yougoslavie, si 1996 a vu une augmentation importante de la dotation en personnel (au 1er janvier 1996, on comptait 535 postes; une année plus tard, ils s'élevaient à 672), le nombre de postes au 1er janvier 1998 devrait être de 567. Cette diminution devrait se poursuivre.

94. Dans la région CASWANAME, la dotation en personnel est également relativement stable. Toutefois, on enregistre une diminution des budgets et des postes dans des pays tels que la République islamique d'Iran et le Pakistan, bien que la poursuite de cette tendance dépende du rythme des mouvements de rapatriement. Il faut, toutefois, mentionner une expansion des opérations dans les républiques d'Asie centrale.

95. En Afrique, la situation est plus complexe. En Afrique australe, l'évolution la plus marquante a été le rapatriement vers le Mozambique. En 1994, le nombre de postes équivalait à 256,6 années-travail. Les dépenses pour 1994 s'établissaient à 67,2 millions de dollars E.-U. Avec l'achèvement couronné de succès du rapatriement le 24 juillet 1996, la dotation en personnel était tombée à 12,7 années-travail au 1er juillet 1997. Le budget révisé pour 1997 (tant au titre des Programmes généraux que des Programmes spéciaux) s'établit désormais à 1,2 million de dollars E.-U. Dans la même région, les progrès concernant le rapatriement vers l'Angola ont été lents. Pour cette raison et également au vu de considérations financières, le HCR sera contraint de réduire ses opérations en 1997. Dans la région des Grands Lacs en Afrique, la planification est en cours, particulièrement dans le contexte du mémorandum d'accord signé entre le PNUD et le HCR, en vue d'une réduction importante des opérations du HCR au Rwanda à la fin de 1998. Alors que le HCR escomptait que les rapatriements massifs depuis l'est de la République démocratique du Congo et la République-Unie de Tanzanie conduiraient à une diminution importante de la dotation en personnel, l'afflux depuis le Burundi vers la République-Unie de Tanzanie l'a partiellement compensée et, par ailleurs, les opérations ultérieures à l'est de la République démocratique du Congo et plus à l'intérieur du pays ont nécessité d'importantes ressources humaines et financières.

96. En Afrique centrale, orientale et occidentale, le rapatriement des réfugiés togolais et maliens s'est traduit par une augmentation des ressources financières et humaines dans les pays concernés. Le Bénin et le Ghana, l'Algérie, la Mauritanie et le Niger sont les pays hôtes pour ces populations. La même situation prévaut pour les réfugiés nigériens. Ces réfugiés ont trouvé asile en Algérie et au Burkina-Faso. Les élections démocratiques qui viennent de se tenir au Libéria augurent bien des progrès vers une solution de la crise des réfugiés libériens (et, en conséquence, vers des réductions importantes en Côte d'Ivoire et en Guinée). En Afrique orientale et dans la Corne de l'Afrique, le rapatriement des Ethiopiens en provenance du Kenya et du Soudan est en cours. Ces mouvements se répercuteront sur la situation budgétaire et la dotation en personnel des pays concernés.

97. Ce bref aperçu des tendances de programmes, assorti des fluctuations budgétaires et de postes connexes, illustre la dépendance des opérations globales du HCR à l'égard des événements politiques échappant à son contrôle. Toutefois, la recherche de solutions durables reste la cheville ouvrière du mandat du Haut Commissariat, et la vision stratégique exposée dans le document intitulé *Stratégie du HCR vers l'an 2000 pour les différentes régions* s'articule sur la priorité accordée aux solutions.

## IX. EXECUTION DU PROGRAMME ET APPUI ADMINISTRATIF

### A. Introduction

98. On trouvera dans cette section un examen des niveaux et des tendances globales des coûts afférents à l'exécution du programme (EP) et à l'appui administratif (AA) sur le terrain et au Siège, ainsi que des variations de ces coûts. Le paragraphe 6 de l'introduction donne une définition de ce qu'il faut entendre par ces deux catégories d'activité que sont l'exécution du programme et l'appui administratif. Les tableaux II.13 à II.18 récapitulent les dépenses d'exécution du programme et d'appui administratif pour le terrain et le Siège. Une information plus détaillée sur ces coûts pour le terrain (par pays) et au Siège (par division et bureau d'opération) figure aux tableaux des chapitres III

TABLEAU II.13  
TERRAIN & SIEGE - COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP) - DEPENSES POUR 1996  
(Par région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

Région	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES			
										TOTAL		
AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE ET OCCIDENTALE	35 035,5	10 901,6	45 937,1	32 992,0	2 102,4	34,8	5 672,5	1 163,6	3 971,8	(19 994,5)		
AFRIQUE AUSTRALE	4 114,8	6 665,9	10 780,7	7 976,1	553,0	36,4	1 385,3	170,3	659,6	(1 611,1)		
REGION DES GRANDS LACS	883,6	42 333,1	43 216,7	31 492,4	1 704,1	73,6	4 848,5	1 097,2	4 000,9	17 121,2		
ASIE ET PACIFIQUE	12 754,6	7 961,7	20 716,3	16 836,2	811,9	116,3	2 120,5	242,2	589,3	600,1		
EUROPE	18 138,7	4 766,0	22 904,7	17 097,3	1 357,7	214,1	3 063,7	367,8	804,1	(83,7)		
EX-YOUGOSLAVIE	978,4	33 652,2	34 630,6	25 675,0	1 301,2	7,7	5 160,7	892,7	1 593,3	(2 747,8)		
AMERIQUES	9 298,1	1 827,0	11 125,1	7 682,1	786,4	79,5	1 708,4	217,5	651,2	(494,8)		
CASWANAME	16 615,0	5 476,9	22 091,9	16 888,1	1 137,4	30,3	2 464,1	343,1	1 228,9	(1 296,7)		
AUTRES PROGRAMMES	3 244,9	2 187,8	5 432,7	3 038,4	1 347,5	236,2	362,5	90,5	357,6	(1 184,7)		
TOTAL PARTIEL TERRAIN	101 063,6	115 772,2	216 835,8	159 677,6	11 101,5	828,9	26 786,2	4 584,9	13 856,7	(9 692,0)		
SIEGE	35 274,3	23 219,3	58 493,6	45 652,7	3 297,7	793,8	3 896,5	618,8	4 234,1	2 666,9		
TOTAL	136 337,9	138 991,5	275 329,4	205 330,3	14 399,2	1 622,7	30 682,7	5 203,7	18 090,8	(7 025,1)		
1996 (DEPENSES)	136 337,9	138 991,5	275 329,4	205 330,3	14 399,2	1 622,7	30 682,7	5 203,7	18 090,8			
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES)*	3 771,8	(10 796,9)	(7 025,1)	(5 362,6)	236,5	179,3	(3 460,4)	(970,0)	2 282,1			
1996 (BUDGET REVISE)	132 566,1	149 788,4	282 354,5	210 682,9	14 102,7	1 443,4	34 143,1	6 173,7	15 808,7			

TABLEAU II.14  
TERRAIN & SIEGE - COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA) - DEPENSES POUR 1996  
(Par région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

Région	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV +(-)
	BO	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
											TOTAL	
AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE ET OCCIDENTALE	6 066,2	3 265,9	9 332,1	7 106,8	398,4	8,6	1 064,6	212,1	541,6	(210,3)		
AFRIQUE AUSTRALE	1 017,4	1 583,5	2 600,9	1 920,6	94,0	2,7	366,6	48,3	168,7	(532,2)		
REGION DES GRANDS LACS	280,2	2 048,3	2 328,5	1 890,0	63,9	0,5	266,9	59,1	58,1	(658,3)		
ASIE ET PACIFIQUE	2 689,3	1 686,5	4 375,8	3 526,0	210,0	11,7	481,0	43,2	103,9	122,3		
EUROPE	2 039,3	1 646,5	3 685,8	2 817,9	167,9	113,9	448,7	55,3	82,1	48,1		
EX-YOUGOSLAVIE	124,3	4 720,4	4 844,7	4 469,8	92,8	0,9	234,6	32,9	13,7	(472,5)		
AMERIQUES	1 155,0	1 338,8	2 493,8	1 866,0	151,2	7,8	387,7	32,8	48,3	(198,3)		
CASWANAME	2 226,0	990,3	3 216,3	2 580,4	133,7	0,8	363,8	55,1	82,5	(188,1)		
AUTRES PROGRAMMES	2 294,4	3 452,9	5 747,3	1 728,1	1 293,8	1 218,4	721,8	85,4	699,8	(4 368,0)		
TOTAL PARTIEL TERRAIN	17 892,1	20 733,1	38 625,2	27 895,6	2 605,7	1 365,3	4 335,7	624,2	1 798,7	(6 457,3)		
SIEGE	25 303,6	17 078,8	27 370,7	69 753,1	52 077,7	1 189,1	5 873,5	425,6	8 677,7	2 463,8		
TOTAL	25 303,6	34 970,9	48 103,8	108 378,3	79 973,3	4 115,2	10 209,2	1 049,8	10 476,4	(3 993,5)		
1996 (DEPENSES)	25 303,6	34 970,9	48 103,8	108 378,3	79 973,3	4 115,2	10 209,2	1 049,8	10 476,4			
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES)*	(334,9)	312,5	(3 971,1)	(3 993,5)	(1 305,7)	(1 486,1)	230,8	(568,0)	309,4			
1996 (BUDGET REVISE)	25 638,5	34 658,4	52 074,9	112 371,8	81 279,0	5 601,3	9 978,4	1 617,8	10 167,0			

\*Dépenses 1996 par rapport au budget révisé 1996

TABLEAU II.15  
TERRAIN & SIEGE - COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP) - BUDGET REVISE 1997  
(Par région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

Région	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/INITIAL +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
										BO	
AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE ET OCCIDENTALE	37 025,8	14 389,1	51 414,9	35 315,9	2 553,6	70,6	6 888,0	1 457,5	5 129,3	(7 250,9)	
AFRIQUE AUSTRALE	4 375,5	7 644,4	12 019,9	8 935,4	428,4	23,5	1 652,6	313,8	666,2	2 585,0	
REGION DES GRANDS LACS	795,8	36 695,1	37 490,9	27 190,9	1 435,4	30,8	4 234,6	1 434,9	3 164,3	12 121,5	
ASIE ET PACIFIQUE	10 560,6	7 281,2	17 841,8	14 297,6	699,7	16,8	2 129,0	276,2	522,5	3 216,0	
EUROPE	20 703,5	5 239,0	25 942,5	18 865,8	1 488,5	68,4	3 848,7	472,7	1 198,4	4 912,1	
EX-YOUGOSLAVIE	1 859,1	33 567,4	35 426,5	26 589,3	1 137,6	25,9	5 187,1	1 290,1	1 496,5	3 520,0	
AMERIQUES	9 920,3	1 670,5	11 590,8	7 871,0	960,6	70,6	1 953,6	197,6	537,4	959,1	
CASWANAME	17 490,1	6 073,1	23 563,2	17 795,2	1 204,2	15,8	2 983,5	466,0	1 026,4	1 611,3	
AUTRES PROGRAMMES	3 559,9	3 356,3	6 916,2	2 598,4	1 966,7	1 092,1	5 014,4	116,1	641,5	567,3	
TOTAL PARTIEL TERRAIN	106 290,6	116 316,1	222 606,7	159 459,5	11 874,7	1 414,5	29 378,5	6 024,9	14 454,6	21 656,5	
SIEGE	28 788,3	19 683,7	48 472,0	36 439,0	3 358,3	228,1	3 999,0	509,6	3 938,0	(5 010,3)	
TOTAL	135 078,9	135 999,8	271 078,7	195 898,5	15 233,0	1 642,6	33 377,5	6 534,5	18 392,6	16 646,2	
1997 (BUDGET REVISE)	135 078,9	135 999,8	271 078,7	195 898,5	15 233,0	1 642,6	33 377,5	6 534,5	18 392,6		
AUGMENTATION (BAISSE)*	8 955,7	7 690,5	16 646,2	4 538,8	2 151,2	45,3	1 688,0	730,5	7 512,4		
1997 (BUDGET INITIAL)	126 123,2	128 309,3	254 432,5	191 359,7	13 081,8	1 597,3	31 709,5	5 804,0	10 880,2		

TABLEAU II.16  
TERRAIN & SIEGE - COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA) - BUDGET REVISE 1997  
(Par région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

Région	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/INITIAL +(-)
	BO	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE ET OCCIDENTALE	6 519,8	4 427,4	10 947,2	8 195,9	495,1	26,9	1 283,3	226,6	714,4	1 795,1	
AFRIQUE AUSTRALE	1 049,5	1 934,6	2 984,1	2 213,7	118,6	9,9	436,2	64,8	140,9	670,9	
REGION DES GRANDS LACS	276,5	3 299,2	3 575,7	2 604,4	89,7	4,2	285,4	69,1	522,9	697,7	
ASIE ET PACIFIQUE	1 950,9	1 931,9	3 882,8	3 137,6	171,5	4,0	429,6	48,4	91,7	293,9	
EUROPE	2 362,3	2 128,6	4 490,9	3 290,9	290,5	12,1	643,4	79,6	174,4	1 191,9	
EX-YOUGOSLAVIE	97,9	6 060,9	6 158,8	5 420,8	92,8	3,2	432,0	98,3	111,7	446,8	
AMERIQUES	1 412,9	1 259,1	2 672,0	1 989,3	202,1	6,5	363,1	31,8	79,2	88,1	
CASWANAME	2 596,5	1 121,9	3 718,4	2 815,1	213,6	2,9	459,3	69,4	158,1	341,8	
AUTRES PROGRAMMES	5 235,7	6 589,1	11 884,8	2 603,4	2 103,1	3 299,9	1 123,1	482,6	2 272,7	1 976,9	
TOTAL PARTIEL TERRAIN	21 582,0	28 747,7	50 309,7	32 271,1	3 777,0	3 369,6	5 455,4	1 170,6	4 266,0	7 503,1	
SIEGE	23 989,5	15 938,6	39 928,1	21 984,0	4 651,4	1 353,6	3 936,6	724,8	6 421,5	(4 382,8)	
TOTAL	23 989,5	37 500,6	61 490,1	34 255,1	8 428,4	4 723,2	9 392,0	1 895,4	10 687,5	3 120,3	
1997 (BUDGET REVISE)	23 989,5	37 500,6	61 490,1	34 255,1	8 428,4	4 723,2	9 392,0	1 895,4	10 687,5		
AUGMENTATION (BAISSE)*	(1 531,5)	2 343,7	2 308,1	(296,1)	1 134,3	(1 662,2)	155,2	908,9			
1997 (BUDGET INITIAL)	25 521,0	35 156,9	48 423,6	109 101,5	5 724,5	3 588,9	11 054,2	1 740,2	9 778,6		

\* Budget révisé 1997 par rapport au budget initial 1997

TABLEAU II.17  
TERRAIN & SIEGE - COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP) - BUDGET INITIAL 1998  
(Par région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

REGION	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
										TOTAL	
AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE ET OCCIDENTALE	36 113.2	17 018.0	53 131.2	34 641.8	3 015.3	94.3	8 487.9	2 092.9	4 799.0	1 716.3	
AFRIQUE AUSTRALE	4 568.2	7 663.3	12 231.5	8 452.5	601.5	25.5	2 020.2	398.6	733.2	211.6	
REGION DES GRANDS LACS	722.7	28 485.3	29 208.0	21 873.2	917.4	31.7	4 032.1	1 277.1	1 076.5	(8 282.9)	
ASIE ET PACIFIQUE	9 097.1	5 829.1	14 926.2	11 513.7	856.5	19.3	1 997.9	236.5	302.3	(3 015.6)	
EUROPE	19 699.9	5 919.3	25 619.2	17 866.4	1 627.4	77.5	4 342.5	564.0	1 141.4	(323.3)	
EX-YOUGOSLAVIE	1 474.4	28 466.8	29 941.2	21 330.6	935.5	16.3	5 239.6	1 166.7	1 252.5	(5 785.3)	
AMERIQUES	8 557.7	1 451.8	10 009.5	6 554.0	1 081.8	68.4	1 983.3	206.0	256.0	(1 441.3)	
CASWANAME	16 423.5	5 601.1	22 024.6	16 094.8	1 281.5	21.9	2 963.3	515.9	1 157.2	(1 538.6)	
AUTRES PROGRAMMES	3 279.2	3 154.4	6 433.6	2 158.3	2 248.3	922.3	484.8	115.9	504.0	(482.6)	
TOTAL PARTIEL TERRAIN	100 035.9	103 629.1	203 665.0	140 485.3	12 565.2	1 277.2	31 541.6	6 573.6	11 222.1	(18 941.7)	
SIEGE	24 549.7	15 433.6	39 983.3	28 279.0	3 215.7	268.4	3 950.0	511.3	3 758.9	(8 488.7)	
TOTAL	124 585.6	119 062.7	243 648.3	168 764.3	15 780.9	1 545.6	35 491.6	7 084.9	14 981.0	(27 430.4)	
1998 (BUDGET INITIAL)	124 585.6	119 062.7	243 648.3	168 764.3	15 780.9	1 545.6	35 491.6	7 084.9	14 981.0		
AUGMENTATION (BAISSE)*	(16 493.3)	(16 937.1)	(27 430.4)	(27 134.2)	547.9	(97.0)	2 114.1	550.4	(3 411.6)		
1997 (BUDGET REVISE)	135 078.9	135 999.8	271 078.7	195 898.5	15 233.0	1 642.6	33 377.5	6 534.5	18 392.6		

TABLEAU II.18  
TERRAIN & SIEGE - COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA) - BUDGET INITIAL 1998  
(Par région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

Région	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/REV + (-)
	BO	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE ET OCCIDENTALE		6 641.0	4 284.6	10 925.6	7 944.7	573.3	25.0	1 494.5	304.0	584.1	(16.6)
AFRIQUE AUSTRALE		1 110.7	1 521.7	2 632.4	1 778.7	172.6	11.1	452.8	80.8	136.4	(351.7)
REGION DES GRANDS LACS		215.4	2 887.4	3 102.8	2 609.9	93.5	2.6	271.6	69.0	56.2	(472.9)
ASIE ET PACIFIQUE		1 512.6	1 820.3	3 332.9	2 670.3	198.3	3.8	371.9	41.6	47.0	(549.9)
EUROPE		2 463.6	2 248.1	4 711.7	3 379.3	316.5	13.3	694.4	93.3	214.9	220.8
EX-YOUGOSLAVIE		89.8	5 112.3	5 202.1	4 357.4	99.9	2.2	503.0	108.6	131.0	(956.7)
AMERIQUES		1 255.8	1 173.3	2 429.1	1 753.5	213.4	6.0	370.5	34.7	51.0	(242.9)
CASWANAME		2 867.8	1 064.0	3 931.8	2 814.3	277.2	4.8	530.2	88.7	216.6	213.4
AUTRES PROGRAMMES		4 925.4	6 074.1	10 999.5	2 267.4	1 961.2	3 180.6	1 645.9	161.3	2 383.1	(885.3)
TOTAL PARTIEL TERRAIN		21 082.1	26 185.8	47 267.9	29 575.5	3 905.9	3 249.4	5 734.8	982.0	3 820.3	(3 041.8)
SIEGE		23 014.9	14 909.6	37 924.5	43 569.3	1 517.5	1 230.4	3 975.1	794.2	6 304.9	(4 520.7)
TOTAL		23 014.9	35 991.7	45 652.7	73 144.8	5 423.4	4 479.8	9 709.9	1 776.2	10 125.2	(7 562.5)
1998 (BUDGET INITIAL)		23 014.9	35 991.7	45 652.7	73 144.8	5 423.4	4 479.8	9 709.9	1 776.2	10 125.2	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(974.6)	(1 509.9)	(5 079.0)	(7 562.5)	(6 950.5)	(5.0)	(243.4)	317.9	(119.2)	(562.3)	
1997 (BUDGET REVISE)	23 989.5	37 500.6	50 731.7	112 221.8	80 095.3	5 428.4	4 723.2	9 392.0	1 895.4	10 687.5	

\* Budget initial 1998 par rapport à budget révisé 1997

à XII de ce document. En réponse aux observations du CCQAB (A/AC.96/865/Add.4, par. 8) sur les dépenses EP/AA et à une décision connexe du Comité exécutif (A/AC.96/878, par. 25 f)), un document distinct (EC/47/SC/CRP.53) a été préparé pour la neuvième réunion du Comité permanent.

99. En 1996, le HCR a engagé des dépenses d'un montant total de 1 169,3 millions de dollars E.-U.; sur ce montant, les dépenses au titre de l'exécution du programme se sont élevées à 275,3 millions et les dépenses d'appui administratif à 108,4 millions. Les dépenses d'appui administratif représentent donc 9,3 % des dépenses totales, par rapport à 9,2 % en 1995. Sur le montant total des dépenses d'appui administratif, les dépenses au Siège représentent 64 %, par rapport à 66 % en 1995. Sur les dépenses totales d'exécution du programme, soit 275,3 millions, les dépenses sur le terrain ont représenté 79 %, par rapport à 77 % en 1995. Sur le montant total des différents objets de dépenses en 1996 (EP et AA), le poste des dépenses de personnel s'est révélé le plus important. Ces dépenses se sont élevées à 285,3 millions (EP : 205,3 millions; AA : 80 millions). Sur ce montant total, 97,7 millions ont été dépensés au Siège.

100. Dans les estimations révisées pour 1997, le budget total au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux s'élevait, au 31 mai 1997, à 1 256 millions de dollars E.-U. Sur ce montant, les dépenses d'exécution du programme devraient s'élever à 271,1 millions et les dépenses d'appui administratif à 112,2 millions. Sur le montant estimatif des dépenses d'exécution du programme, soit 271,1 millions, les dépenses sur le terrain de 222,6 millions s'élèveraient à 82 % de ce total. Sur le montant total estimé pour l'appui administratif, soit 112,2 millions, le budget pour le Siège, soit 61,9 millions, représenterait l'équivalent de 55 %. Sur les montants totaux pour les différents objets de dépenses dans les estimations révisées pour 1997 (tant l'exécution du programme que l'appui administratif), la part des dépenses de personnel est, une fois encore, la plus importante; ces dépenses sont estimées à 276 millions (exécution du programme : 195,9 millions; appui administratif : 80,1 millions). Sur ces dépenses totales de personnel, 84,3 millions concernent le Siège.

101. Dans les estimations initiales pour 1998, le budget total au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux s'élève à 1 074 730 000 dollars. Les estimations initiales pour 1998 au titre des dépenses d'exécution du programme et d'appui administratif sont provisoires, particulièrement pour ce qui est des Programmes spéciaux. Un examen des opérations au Siège aura lieu en novembre 1997 afin de procéder à des ajustements au budget du Siège pour 1998.

## **B. Analyse des variations**

102. On trouvera au tableau II.19 une analyse des variations des coûts afférents à l'exécution du programme et à l'appui administratif sur le terrain et au Siège, toutes sources de fonds confondues.

### **1. Terrain (y compris "Autres programmes")**

#### **a) Variations des coûts en 1996**

103. Les dépenses engagées (EP/AA) en 1996 (y compris au titre du poste "Autres programmes") se sont élevées à 255,5 millions de dollars E.-U. Les estimations révisées avaient été fixées à 271,6 millions de dollars. La diminution nette est due à un taux d'exécution inférieur aux prévisions au Libéria, en Angola,

**TABLEAU II.19**  
**ANALYSE DES VARIATIONS**  
**COÛTS AFFÉRENTS À L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP) ET À L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)**  
**TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES**  
(en milliers de dollars des États-Unis)

Variations		Terrain (y compris Autres programmes)	Siège	Total
<b>a) Estimations révisées 1996</b>				
dont :	EP	226 527,8	55 826,7	282 354,5
	AA	45 082,5	67 289,3	112 371,8
	<b>TOTAL</b>	<b>271 610,3</b>	<b>123 116,0</b>	<b>394 726,3</b>
<b>b) Variations en 1996</b>				
(i) Dépenses de personnel		(10 706,5)	4 048,2	(6 658,3)
(ii) Autres		(5 442,8)	1 082,5	(4 360,3)
		<b>255 461,0</b>	<b>128 246,7</b>	<b>383 707,7</b>
<b>c) Dépenses réelles 1996</b>				
dont :	EP	216 835,8	58 493,6	275 329,4
	AA	38 625,2	69 753,1	108 378,3
<b>a) Estimations initiales 1997</b> (telles qu'approuvées par la quarante-septième session du Comité exécutif)				
dont :	EP	200 950,2	53 482,3	254 432,5
	AA	42 806,6	66 294,9	109 101,5
	<b>TOTAL</b>	<b>243 756,8</b>	<b>119 777,2</b>	<b>363 534,0</b>
<b>b) Variations en 1997</b>				
(i) Variation du taux de change/ paramètre budgétaire		9 650,7	(8 442,4)	1 208,3
(ii) Variations quantitatives				
- Dépenses de personnel		3 420,4	1 177,1	4 597,5
- Autres		16 088,5	(2 127,8)	13 960,7
		<b>272 916,4</b>	<b>110 384,1</b>	<b>383 300,5</b>
<b>c) Estimations révisées 1997</b>				
dont :	EP	222 606,7	48 472,0	271 078,7
	AA	50 309,7	61 912,1	112 221,8
<b>d) Variations en 1998</b>				
(i) Variation du taux de change/ paramètre budgétaire		(14 789,0)	(5 991,0)	(20 780,0)
(ii) Variations quantitatives				
- Dépenses de personnel		(6 880,8)	(6 423,9)	(13 304,7)
- Autres		(313,7)	(594,5)	(908,2)
		<b>250 932,9</b>	<b>97 374,7</b>	<b>348 307,6</b>
<b>e) Estimations initiales 1998</b>				
dont :	EP	203 665,0	39 983,3	243 648,3
	AA	47 267,9	57 391,4	104 659,3



au Burundi, en Croatie et dans le cadre d'autres programmes. Ceci est essentiellement dû à des circonstances échappant au contrôle du HCR.

**b) Estimations révisées pour 1997**

104. Les estimations révisées pour 1997 (EP/AA) au titre des activités sur le terrain (y compris du poste "Autres programmes") ont été fixées à 243,8 millions de dollars E.-U. Les estimations révisées sont désormais projetées à 272,9 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 29,1 millions de dollars. Les raisons de cette augmentation sont les suivantes :

- i) Variations des taux de change/paramètres budgétaires : Elles ont entraîné une augmentation de 9,7 millions de dollars et découlent d'une mise à jour du barème des traitements des agents des services généraux et d'une révision à la hausse du barème des rémunérations des administrateurs considérées aux fins de la pension; de la mise à jour des paramètres budgétaires tels que les multiplicateurs d'ajustement de poste; et des taux de change;
- ii) Variations quantitatives des postes/dépenses de personnel : Les variations des niveaux d'effectifs sont exposées au tableau II.12 et ont donné lieu à une augmentation de 3,4 millions de dollars. La création de postes et la prolongation de postes limités dans le temps expliquent une augmentation des besoins en personnel en Afrique occidentale (Sierra Leone, Côte d'Ivoire), en Angola, en Géorgie, en Fédération de Russie et dans les autres pays de la CEI. Ces créations de postes et l'ouverture de bureaux ont été partiellement compensées par une réduction des postes et par la fermeture de bureaux dans d'autres pays, particulièrement en Afrique australe (liées au rapatriement vers le Mozambique), en Asie et dans le Pacifique (voir tableau II.12).
- iii) Variations du volume des dépenses autres que de personnel : L'augmentation nette de 16,1 millions de dollars des dépenses autres que de personnel (déplacements; services contractuels; dépenses de fonctionnement, y compris frais de communication; fournitures et équipements; et divers, y compris matériel de bureau, véhicules, mobilier, matériel de communication) est en grande partie attribuable à l'ouverture ou au renforcement de bureaux extérieurs, comme on l'a vu plus haut, ainsi qu'à des besoins additionnels, particulièrement concernant l'équipement dans la région des Grands Lacs. Elle est également partiellement attribuable au transfert de budgets dans le contexte du projet Delphi du Siège vers les autres programmes.

**c) Estimations initiales pour 1998**

105. Les estimations initiales pour 1998 au titre des activités sur le terrain (y compris du poste "Autres programmes") ont été fixées à 250,9 millions de dollars et sont inférieures de 22 millions de dollars aux estimations révisées pour 1997. Les raisons sont les suivantes :

- i) Variations des taux de change/paramètres budgétaires : On constate une diminution de 14,8 millions de dollars du fait de l'actualisation des paramètres budgétaires, compte tenu du taux estimatif de vacances de postes à intégrer dans les estimations concernant les réductions de postes supplémentaires pour 1998;
- ii) Variations quantitatives des postes/dépenses de personnel : Les variations des niveaux de postes sont indiquées dans le tableau II.12 et découlent d'une diminution de 6,9 millions de dollars. Cette diminution est essentiellement due à de nouvelles réductions de postes liées à la fin du PAG et à la réduction des opérations au Bangladesh et en ex-Yougoslavie, particulièrement en Croatie, ainsi qu'en Amérique du Sud;
- iii) Variation du volume des dépenses autres que de personnel : La diminution nette de 313 700 dollars des dépenses autres que de personnel (frais de déplacement; services contractuels; dépenses de fonctionnement, y compris les frais de communication; fournitures et équipements; et autres, y compris l'équipement de bureaux, les véhicules, le mobilier et l'équipement de communication) est essentiellement attribuable à la fermeture ou à la réduction des bureaux sur le terrain, comme il est indiqué ci-dessus.

## 2. Siège

### a) Variations des coûts en 1996

106. Les dépenses réelles du Siège pour 1996 se sont élevées à 128,2 millions de dollars, contre des estimations révisées de 123,1 millions de dollars. L'augmentation nette de 5,1 millions de dollars est due à l'augmentation de 4 millions de dollars des dépenses de personnel et de 1,1 million de dollars de dépenses autres que de personnel. L'augmentation au titre des dépenses de personnel est liée à la prolongation de trois postes dont on a prévu la suppression ainsi qu'à la création de 15 postes (dont 7 sont des postes d'employé de classement) au cours du dernier semestre de 1996.

### b) Estimations révisées pour 1997

107. Les estimations révisées pour 1997 au Siège ont été fixées à 119,8 millions de dollars. Les estimations révisées sont désormais projetées à 110,4 millions de dollars (EP : 48,5 millions; AA : 61,9 millions), ce qui représente une diminution de 9,4 millions de dollars. Les raisons de cette diminution sont les suivantes :

- i) Variations des taux de change/paramètres budgétaires : Elles ont donné lieu à une augmentation nette de 8,4 millions de dollars et sont dues à une actualisation des taux de change. Le budget initial a été calculé à un taux de change de 1,22 franc suisse pour 1 dollar. Le budget révisé est calculé au taux de 1,35 franc suisse pour 1 dollar. Les barèmes de traitement des agents des services généraux et des administrateurs ont également été mis à jour, ainsi que le multiplicateur d'ajustement de poste;
- ii) Variations quantitatives - Dépenses de postes/personnel et dépenses autres que de personnel : Les changements dans les niveaux des effectifs présentés dans le tableau II.12 ainsi que les dépenses

prévues au titre de l'assistance temporaire, des services de consultants et des heures supplémentaires ont contribué à une augmentation de 1,2 million de dollars des dépenses de postes/de personnel et à une diminution de 2,1 millions de dollars des dépenses autres que de personnel. Les variations des dépenses de postes/personnel au Siège sont essentiellement dues à la prolongation de postes limités dans le temps dans les bureaux des opérations et dans la Division des finances et des systèmes d'information, ainsi que dans la Division de l'appui opérationnel. La création de nouveaux postes a été compensée par les suppressions. La réduction des dépenses autres que de personnel s'explique par le transfert de budgets du Siège vers d'autres programmes dans le contexte du projet Delphi.

c) Estimations initiales pour 1998

108. Les estimations initiales du budget du Siège pour 1998, chiffrées à 97,4 millions de dollars (EP : 40,0 millions; AA : 57,4 millions), accusent une diminution de 13 millions par rapport au budget révisé de 1997. Les raisons de cette diminution sont les suivantes :

- i) Variations des taux de change/paramètres budgétaires : Elles ont donné lieu à une diminution nette de 6 millions de dollars, essentiellement du fait de la projection du taux de change de 1,43 franc suisse pour 1 dollar pour le calcul du budget initial de 1998, contre un taux de change de 1,35 franc suisse pour 1 dollar pour le calcul du budget révisé de 1997. Les estimations initiales n'ont pas tenu compte du facteur inflationniste. Le facteur lié aux vacances de postes est passé de 10 % à 15 % pour les administrateurs et de 5 % à 10 % pour les agents des services généraux, afin de tenir compte dans les estimations de 1998 d'une nouvelle réduction des postes. Tous les autres paramètres budgétaires utilisés dans le calcul des estimations révisées pour 1997 restent inchangés;
- ii) Variations quantitatives - dépenses de postes/personnel et dépenses autres que de personnel : La diminution de 6,4 millions de dollars était essentiellement due à la réduction de postes prévue en 1998. Certains postes ont déjà été supprimés en 1997, mais l'impact réel de ces suppressions ne sera visible qu'en 1998.

**X. FONDS POUR LE LOGEMENT DU PERSONNEL INTERNATIONAL  
SUR LE TERRAIN ET L'EQUIPEMENT MENAGER DE BASE**

**1. Introduction**

109. Le Fonds renouvelable pour le logement du personnel international sur le terrain et l'équipement ménager de base a été adopté à la trente-troisième session du Comité exécutif comme compte spécial. L'utilisation du Fonds est décrite comme suit :

- i) Dans les cas où aucun logement n'est disponible ou si un logement convenable n'est pas disponible à un loyer raisonnable, le Haut Commissaire autorisera les dépenses pour l'achat ou la construction d'un logement, notamment des bâtiments préfabriqués, ou pour souscrire un bail commercial;

- ii) En cas de besoin démontré, le Haut Commissaire autorisera les dépenses pour la rénovation ou l'entretien approfondi de logements, l'achat de petits stocks ménagers de base et, si nécessaire, l'abonnement aux services de base et les frais administratifs et juridiques y afférents;
- iii) Le logement fourni aux membres du personnel leur sera loué conformément au plan existant de déduction du loyer des Nations Unies. Les appareils ménagers seront loués au personnel à des tarifs fournissant un amortissement sur une période raisonnable.

Le mandat du Fonds a été révisé en mars 1994. L'objet principal du Fonds demeure le même. Néanmoins, le nouveau mandat souligne que le Fonds bénéficiera en priorité aux membres du personnel recrutés au niveau international et affectés aux postes les plus difficiles. En 1995, le Comité exécutif a amélioré les conditions de travail dans les postes les plus difficiles (catégories D et E), en étendant les dispositions du Fonds pour le logement du personnel international et l'équipement ménager de base, à compter de 1996, à tous les lieux d'affectation entrant dans ces catégories, y compris les capitales. Au lieu de financer le fonctionnement du Fonds uniquement par prélèvement sur la Réserve du programme, il est proposé de puiser à l'avenir également sur les fonds alloués aux Programmes spéciaux. En conséquence, il a été décidé que les fonds des Programmes spéciaux seraient utilisés pour réapprovisionner le Fonds pour le logement du personnel international sur le terrain et l'équipement ménager de base, dans les cas où les dépenses liées au personnel international qui en bénéficie sont imputées sur un programme spécial.

## **2. Utilisation du Fonds**

110. L'utilisation du Fonds est décrite au tableau II.20.

### **a) Recettes et dépenses en 1996**

111. Le solde du Fonds s'établissait, au 1er janvier 1996, à 85 240 dollars. En 1996, les dépenses au titre du Fonds se sont élevées à 579 558 dollars et les recettes ont été de 251 487 dollars (les chiffres comparables pour 1995 étaient de 1,3 million de dollars pour les dépenses et 130 803 dollars pour les recettes). Le chiffre de dépenses inférieur en 1996 est essentiellement dû à l'absence de rénovations importantes. En outre, aucun nouveau logement n'a été acheté. La principale source de recettes est le loyer. L'augmentation des recettes en 1996 s'explique par la publication d'instructions révisées concernant le logement fourni par le HCR.

### **b) Utilisation du Fonds en 1997**

112. Le solde du Fonds s'élevait à 557 168 dollars au 1er janvier 1997. On escompte que le niveau des dépenses en 1997 sera semblable à celui de 1996. Aucune activité majeure n'est prévue pour le reste de 1997. Les recettes en 1997 devraient être équivalentes à celles de 1996.

### **c) Propositions pour 1998**

113. Aucun changement majeur n'est prévu pour 1998. Afin de satisfaire les besoins découlant des dispositions actuelles du Fonds, une autorisation est demandée pour le transfert additionnel d'un montant de 500 000 dollars depuis la Réserve du programme de 1998.

**TABLEAU II.20**  
**FONDS POUR LE LOGEMENT DU PERSONNEL INTERNATIONAL SUR LE TERRAIN**  
**ET L'EQUIPEMENT MENAGER DE BASE EN 1996**  
(en dollars des Etats-Unis)

PAYS	DEPENSES	RECETTES
Afghanistan	3 480,0	2 462,5
Angola	60 362,2	275,0
Arménie	-	20 495,4
Australie	-	2 221,9
Bangladesh	7 860,0	-
Bénin	-	474,8
Burundi	14 970,0	2 503,0
Chine	1 640,0	1 085,0
Congo	12 000,0	-
Djibouti	54 980,0	-
Ethiopie	7 140,0	1 715,6
Ghana	10 320,0	1 025,0
Guinée	30 230,0	3 736,0
Iraq	-	200,0
Kenya	10 000,0	26 049,2
Libéria	-	7 224,5
Mauritanie	-	2 961,7
Mozambique	-	10 361,2
Myanmar	-	4 329,0
Népal	-	867,9
Nigéria	21 410,0	-
Pakistan	3 825,0	4 550,0
Arabie saoudite	-	7 000,0
Sierra Leone	-	750,0
Soudan	31 986,2	18 421,2
République-Unie de Tanzanie	46 011,0	62 507,3
Ouganda	-	5 237,9
Viet Nam	60 560,0	12 142,1
Yémen	13 000,0	-
République démocratique du Congo (ex-Zaïre)	162 800,0	-
Annulations *	-	52 890,6
Autres	26 983,6	-
<b>TOTAL</b>	<b>579 558,0</b>	<b>251 486,6</b>

\* Voir le document A/AC.96/885 (Rapport du Comité des commissaires aux comptes à l'Assemblée générale sur les comptes relatifs aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 1996)

### CHAPITRE III. AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE ET OCCIDENTALE

#### I. INTRODUCTION

114. Ce chapitre présente, essentiellement sous forme de tableaux, des informations sur les programmes, les postes, les dépenses relatives à l'appui administratif et à l'exécution du programme pour chaque pays de la région Afrique. Des renseignements plus détaillés sur les objectifs des programmes, les budgets, les postes, la mise en oeuvre des politiques prioritaires (femmes, enfants, environnement) et sur tout rapport de contrôle connexe pour chacun des pays de la région sont consignés dans le document intitulé *Actualisation de la situation en Afrique* (EC/47/SC/CRP.37), qui a été soumis au Comité permanent à sa huitième réunion.

115. Des statistiques sur les différentes catégories de personnes relevant de la compétence du HCR dans la région, au 31 décembre 1996, sont contenues dans l'annexe I à ce document.

#### II. FAITS NOUVEAUX RECENTS ET ACTIVITES

##### A. Rapatriement vers le Libéria

116. Divers accords, depuis l'Accord de Yamoussoukro d'octobre 1991 à l'Accord révisé d'Abuja du 17 août 1996, constituent les fondements juridiques de la paix, de la stabilité et de la sécurité au Libéria afin que les réfugiés puissent y rentrer. Le principal fait marquant au Libéria a été l'accord par les parties au conflit de participer aux élections législatives et présidentielles. Ce tournant a été précédé par un désarmement et une démobilisation, sous la supervision de la Force d'intervention ECOMOG (de la CEDEAO) et de la communauté internationale, essentiellement représentée par les Nations Unies. L'opération de désarmement et de démobilisation s'est achevée au début de février 1997. Des progrès tangibles avaient alors été accomplis dans d'autres domaines d'application de l'Accord révisé d'Abuja, y compris le déploiement dans tout le pays des troupes de l'ECOMOG et des observateurs de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL), la dissolution des factions et leur conversion en partis politiques, ainsi que la restitution à Monrovia de son statut initial de havre sûr. Le processus de paix au Libéria est entré dans une phase déterminante avec les élections législatives et présidentielles du 19 juillet 1997. Un nouveau gouvernement et des institutions démocratiques telles qu'un organe parlementaire ont été établis.

117. On compte environ 529 000 réfugiés libériens dans les pays voisins de Côte d'Ivoire (210 000) et de Guinée (280 000), ainsi qu'au Ghana et au Nigéria. A la fin de 1998, le HCR espère avoir rapatrié 506 000 personnes, notamment ceux qui sont censés demander l'assistance du HCR au rapatriement. L'appel lancé le 10 juin 1997 couvre le rapatriement de cette population, ainsi qu'un certain nombre d'initiatives de réinsertion conduites en coordination avec le gouvernement, d'autres institutions des Nations Unies et des organisations non gouvernementales. Cet appel vise à recueillir 54 millions de dollars pour couvrir les besoins sur une période de 18 mois; sur ce montant, 17 millions de dollars sont requis en 1997.

118. On s'est employé à veiller à ce que tous les adultes réfugiés souhaitant rentrer chez eux pour participer aux élections reçoivent une assistance à cette fin avant la tenue des élections. La participation des réfugiés aux élections a toujours préoccupé la communauté internationale depuis que l'on a estimé que

la non-participation de la population réfugiée porterait atteinte à la légitimité et à la crédibilité même du processus électoral. Suite à une décision des deux principaux pays d'asile, fortement soutenus par la Communauté économique des pays d'Afrique occidentale (CEDEAO), de ne pas autoriser les réfugiés à s'inscrire sur les listes électorales ou à voter depuis leur pays d'asile, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 1100 à la fin de mars 1997. La résolution souligne "l'importance de faciliter le rapatriement rapide des réfugiés souhaitant rentrer à temps pour participer au processus électoral".

119. Dans la mesure où les élections ont été organisées avec succès, le HCR espère que le rapatriement librement consenti prendra son essor. Un facteur sera la disponibilité de fonds pour les mouvements de retour et les activités de réintégration connexes.

#### **B. Sierra Leone**

120. En 1996, la Sierra Leone a connu une évolution positive. Suite aux élections parlementaires et présidentielles en février et mars, respectivement, la Sierra Leone a parachevé le processus de transition vers une démocratie multipartite. Cette évolution a ouvert la voie à une paix durable pour le pays. Par ailleurs, un Accord de paix a été conclu entre le nouveau Gouvernement civil de Sierra Leone et le Front révolutionnaire uni à Abidjan (Côte d'Ivoire), le 30 novembre 1996.

121. Le Gouvernement de Sierra Leone a demandé au HCR de faciliter le rapatriement d'environ 251 000 réfugiés sierra-léoniens. La possibilité de faciliter le retour volontaire échelonné de ces réfugiés, dont la plupart se trouvent en Guinée (125 000) et au Libéria (120 000), semblait, en dépit des préoccupations en matière de sécurité, une attente réaliste en avril 1997. Les besoins financiers du HCR de plus de 17 millions pour l'opération ont été fixés dans le cadre de l'Appel interinstitutions consolidé des Nations Unies pour la Sierra Leone, lancé au début avril 1997.

122. Les retards pris dans la mise en oeuvre du plan de rapatriement ont été essentiellement dus à la dégradation des conditions de sécurité découlant de la situation politique instable en Sierra Leone. Depuis le début du rapatriement au début de février 1997, le HCR avait rapatrié quelque 2 000 réfugiés, essentiellement depuis le Libéria. A fin mai, en raison de la dégradation des conditions de sécurité, le HCR a suspendu ses activités en Sierra Leone. Le pays a sombré dans la crise lors du coup d'Etat du 25 mai 1997. Depuis lors, environ 36 000 Sierra-Léoniens ont fui vers les pays voisins, essentiellement la Guinée et le Libéria. Le HCR suit de près l'évolution de la situation.

#### **C. Mouvements de rapatriement : Togo, Mali et Niger**

123. Les opérations de rapatriement librement consenti en faveur des réfugiés togolais se poursuivent. Au cours de 1996, 58 000 réfugiés togolais sont rentrés chez eux avec l'assistance du HCR. Depuis 1995, environ 285 000 Togolais sont rentrés, essentiellement spontanément. Quelque 3 000 réfugiés se sont enregistrés aux fins de rapatriement en 1997, et le programme de réintégration se poursuivra tout au long de l'année. Cette opération devrait être achevée à la fin de 1997.

124. Les initiatives prises par les autorités maliennes en vue de la réconciliation nationale ont abouti à l'adoption d'un décret d'amnistie, promulgué en mars 1997. Cet événement majeur, allié à la signature d'accords tripartites entre le Gouvernement malien, les pays d'asile et le HCR, a grandement contribué à l'atmosphère de paix et de sécurité prévalant dans le pays, particulièrement au nord. Dans ce contexte, le HCR poursuit avec détermination les initiatives lancées en 1994 pour promouvoir davantage le rapatriement librement consenti des réfugiés maliens se trouvant encore au Niger, en Mauritanie, en Algérie et dans d'autres pays d'asile. L'opération de rapatriement a été particulièrement couronnée de succès depuis la Mauritanie d'où quelque 36 000 réfugiés maliens sont partis, tant dans le cadre de mouvements organisés que spontanément, ce qui laissait une population résiduelle de 6 738 Maliens au début de mai 1997. Le rapatriement des Maliens devrait être achevé à la fin de 1998.

125. Concernant le Niger, suite à la signature de deux accords tripartites en mars 1996 entre l'Algérie, le Niger et le HCR, d'une part, et le Burkina-Faso, le Niger et le HCR, d'autre part, servant de cadre au retour de quelque 10 000 réfugiés d'Algérie et 500 du Burkina-Faso, le HCR a pris des mesures importantes pour promouvoir le rapatriement librement consenti en 1997.

126. Les besoins financiers pour les opérations de rapatriement des Maliens et des Nigériens en 1997 font l'objet d'un appel lancé en mai 1997 afin de recueillir 17,6 millions de dollars.

#### **D. Mouvements de réfugiés centrafricains**

127. En Afrique centrale, le conflit dans la région des Grands Lacs et la guerre dans la République démocratique du Congo (ex-Zaïre) ont engendré l'arrivée de réfugiés rwandais et congolais (zaïrois) dans la région. Au début de juillet 1997, on estimait que la situation de réfugiés découlant directement de ces conflits était la suivante : en République du Congo (Brazzaville), de 18 000 à 20 000 Rwandais; en République centrafricaine, 800 Rwandais et 9 000 Congolais (zaïrois) enregistrés (mais, de sources gouvernementales, il y aurait jusqu'à 50 000 réfugiés congolais). Suite au conflit dans la République du Congo (Brazzaville), certains réfugiés rwandais se sont dirigés vers le Gabon au début de juillet 1997. A fin juillet 1997, le HCR avait rapatrié environ 1 200 réfugiés vers le Rwanda depuis le Gabon; quelque 100 Rwandais, toutefois, ont demandé à être entendus par le Tribunal international d'Arusha.

#### **E. Ethiopie**

128. Au 1er janvier 1997, on comptait environ 390 500 réfugiés assistés en Ethiopie, dont 287 761 Somaliens, 75 743 Soudanais, 18 000 Djiboutiens, 8 678 Kényens et 346 réfugiés urbains de diverses nationalités.

129. En 1996, 27 907 réfugiés sont rentrés, moyennant l'assistance du HCR, depuis le Soudan (22 806), Djibouti (4 077), le Kenya (704), le Yémen (200) et d'autres pays (120). Le rapatriement d'Ethiopiens en provenance du Kenya se poursuit et devrait être achevé à la mi-1997. Depuis le Soudan, le rapatriement de la population éthiopienne résiduelle a recommencé fin mai; environ 7 000 personnes sont rentrées à ce jour, et l'opération devrait se terminer à la fin de 1997.



#### F. Erythrée

130. Le retour des Erythréens depuis le Soudan a été hérissé d'obstacles. A fin 1996, le Gouvernement du Soudan a fait fi de toutes les conditions préalables à la reprise du rapatriement. Le Gouvernement érythréen a, toutefois, demandé de recueillir davantage de renseignements sur l'ensemble des candidats avant de procéder au rapatriement. En outre, le Gouvernement érythréen a décidé, au début de mai 1997, d'expulser l'ensemble du personnel international du HCR. Il est donc presque inévitable que le rapatriement soit encore retardé.

#### G. Somalie

131. L'impression générale qui prévaut dans ce pays laisse entendre que la paix et la sécurité régneraient au Nord-Ouest. Cette situation fait suite à la récente réélection du gouvernement central sortant à Hargeisa et à l'accord de fusionner les milices et les forces de sécurité des factions rivales. Quelque 400 000 réfugiés somaliens seraient rentrés spontanément au nord-ouest de la Somalie depuis 1991. En 1997 et 1998, on escompte que 138 900 Somaliens supplémentaires rentreront dans le cadre du rapatriement parrainé par le HCR depuis l'Ethiopie (100 000), le Kenya (35 000), Djibouti (1 000), le Yémen (2 500) et la Libye (400). A fin juillet 1997, quelque 10 000 réfugiés étaient rentrés depuis l'est de l'Ethiopie vers le nord-ouest de la Somalie dans le cadre du projet de rapatriement pilote.

132. Dans le reste de la Somalie, le retour volontaire a été extrêmement limité par rapport aux années précédentes (150 000 rapatriés depuis le Kenya de 1993 à 1996). Cela est dû à un ensemble de facteurs (voir paragraphe suivant), y compris une diminution de l'aide à ce pays et des difficultés supplémentaires au niveau de la réintégration éprouvées ou anticipées par les rapatriés. La nouvelle démarche adoptée par l'ensemble des Nations Unies en matière de programmation et de recherche de fonds constitue une tentative de régler ce problème.

#### H. Kenya et opérations transfrontières du Kenya vers la Somalie

133. Au 1er janvier 1997, on comptait environ 170 000 réfugiés dans 11 camps recevant l'assistance du HCR au Kenya. Cette population était ventilée comme suit : 131 300 Somaliens, 33 400 Soudanais, 4 500 Ethiopiens et 330 Ougandais. En outre, les statistiques gouvernementales ont révélé plus de 100 000 réfugiés urbains non enregistrés et, par conséquent, non assistés. Entre le 1er janvier et le 31 décembre 1996, 1 454 réfugiés sont rentrés avec l'assistance du HCR. Outre la question de l'assistance à la réintégration mentionnée dans le paragraphe précédent, le mouvement de rapatriement librement consenti vers la Somalie a souffert, en 1996, de revers dus à l'instabilité de la situation politique, à la reprise des hostilités entre les clans et à la sécheresse dans les régions du Bas et du Moyen-Juba.

#### I. Soudan

134. Au 1er janvier 1997, le HCR assistait 152 874 réfugiés et presque 600 rapatriés au Soudan. Les principaux pays d'origine sont l'Erythrée (132 907), l'Ethiopie (15 467), le Tchad (4 400) et la Somalie (100). Le nombre de réfugiés non assistés est estimé à 261 700 sur la base du recensement national effectué au Soudan en 1993. Ils comprennent des Erythréens (216 100), des Ethiopiens (36 000), et des Ougandais et des Congolais (zaïrois) (9 600).

135. Concernant le rapatriement librement consenti, des progrès ont été accomplis concernant la population éthiopienne tout au long de 1996; il est prévu d'achever le rapatriement des réfugiés éthiopiens à la fin de 1997. Par la suite, une date limite pour l'assistance ultérieure aux Ethiopiens sera fixée. Toutefois, le rapatriement de la population érythréenne reste toujours bloqué. La faisabilité du rapatriement de 4 400 réfugiés tchadiens dans le camp d'Asernei à l'ouest du Soudan sera étudiée, et le statut de ces personnes sera déterminé au cours de 1997.

#### J. Ouganda

136. Les statistiques révèlent que l'Ouganda accueillait, au 1er janvier 1997, quelque 265 000 réfugiés, dont 224 000 Soudanais, 28 000 Congolais (ex-Zairois) et 11 200 Rwandais vivant dans les zones rurales et les centres de transit. Quelque 500 réfugiés de diverses nationalités, mais essentiellement somaliens, vivent dans les zones urbaines.

137. Durant la majeure partie de 1996, le programme de réfugiés au nord de l'Ouganda a été entravé par l'escalade des mouvements de rébellion et des attaques contre des zones d'installation de réfugiés, se traduisant par des pertes humaines et matérielles pour la communauté réfugiée.

138. Depuis mars 1997, près de 50 000 réfugiés soudanais depuis la région du Nil occidental sont rentrés spontanément de régions censées être sous le contrôle des rebelles au sud du Soudan. Environ 30 000 réfugiés ont quitté les zones d'installation désignées et sont désormais déplacés au nord de l'Ouganda, alors que certains ont aménagé des camps le long de la frontière entre le Soudan et l'Ouganda. L'insécurité et la pénurie alimentaire qui continuent de sévir au nord de l'Ouganda ont incité les réfugiés à quitter les zones d'installation.

139. Avec l'escalade de la guerre civile à l'est de l'ex-Zaïre, 16 000 personnes sont entrées au sud-ouest de l'Ouganda en octobre 1996; plus de la moitié de ce groupe a depuis lors regagné ses foyers.

140. Outre les Rwandais d'ethnie hutue se trouvant déjà en Ouganda depuis 1994, un autre groupe de 6 000 Rwandais d'ethnie hutue sont arrivés de Tanzanie en décembre 1996. Plusieurs centaines d'entre eux sont rentrés volontairement vers le Rwanda.

### III. PROGRAMMES

141. Les détails des programmes, tant les Programmes spéciaux régionaux que les programmes au niveau du pays, sont contenus dans le document EC/47/SC/CRP.37 présenté à la huitième réunion du Comité permanent.

142. Les dépenses de programmes (au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux) dans la région (voir tableau III.1) se sont élevées, en 1996, à 197,5 millions de dollars, dont 153,5 millions au titre des Programmes généraux et 44 millions au titre des Programmes spéciaux. Au 31 mai 1997, les estimations des besoins révisés pour 1997 s'établissaient à 233,5 millions de dollars (Programmes généraux : 152,8 millions; Programmes spéciaux : 80,7 millions). Les projections initiales provisoires pour 1998 pour la région se montent actuellement à 208,1 millions de dollars (Programmes généraux : 132,2 millions; Programmes spéciaux : 75,9 millions). Une ventilation détaillée des dépenses de 1996 et des budgets pour 1997 et 1998 pour les pays de la région est présentée à l'additif 1 (chap. I) au présent document.

143. Pour les Programmes spéciaux régionaux, notamment le rapatriement librement consenti vers la Corne de l'Afrique, le Libéria, le Mali/Niger, la Mauritanie, la Sierra Leone et le Togo, les besoins globaux révisés, au 31 mai 1997, figurent dans le tableau II.8.

#### IV. NIVEAUX DES POSTES

144. Au 1er juillet 1997, les besoins révisés en postes pour 1997 (voir tableaux II.9 et III.2) dans la région s'élevaient à 1 340,4 années-travail (soit 1 364 postes). Le tableau III.3 indique les changements entre le niveau des postes révisé pour 1997 par rapport au niveau des postes estimé initialement; on voit apparaître une augmentation nette de 165,5 années-travail. Cette augmentation est essentiellement due à la création de nouveaux postes ou de nouveaux bureaux; la plus importante de ces augmentations a trait à la Côte d'Ivoire (20,7 années-travail), l'Ethiopie (19,3 années-travail), la Guinée (16,5 années-travail), le Mali (23 années-travail), la Sierra Leone (38,5 années-travail) et l'Ouganda (20 années-travail). Ce tableau indique également les changements attendus au niveau des postes en 1998; la dotation initiale pour 1998 est actuellement fixée à 1 321,3 années-travail. Une information plus détaillée sur les changements de postes se trouve dans le document intitulé *Actualisation de la situation en Afrique centrale, orientale et occidentale* (EC/47/SC/CRP.37). Le chapitre I de l'additif 1 à ce document donne une répartition des niveaux de postes EP et AA (chiffres révisés pour 1997 et initiaux pour 1998) par classe, pour les pays de la région.

#### V. DEPENSES RELATIVES A L'EXECUTION DU PROGRAMME ET A L'APPUI ADMINISTRATIF

145. Les dépenses engagées en 1996, au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux, se sont élevées à 46 millions de dollars pour l'exécution du programme et à 9,3 millions de dollars pour l'appui administratif (voir tableaux III.4 et III.5). Les dépenses au titre de l'exécution du programme ont été inférieures aux estimations révisées pour 1996. Cette diminution est due à une réduction des engagements au titre de l'exécution du programme de 17,2 millions de dollars en République démocratique du Congo (ex-Zaïre). Cette réduction a, toutefois, été compensée par des transferts/augmentations comparables dans la région des Grands Lacs (République démocratique du Congo/ex-Zaïre) et, dans une moindre mesure, en Afrique australe (République démocratique du Congo/ex-Zaïre). Les estimations révisées de 1997 pour l'exécution du programme s'établissaient à 51,4 millions de dollars, et pour l'appui administratif à 11 millions de dollars (voir tableaux III.6 et III.7). Les estimations initiales pour 1998, tant pour l'exécution du programme que pour l'appui administratif, sont consignées dans les tableaux III.8 et III.9, respectivement. Ces estimations sont très provisoires compte tenu de l'évolution de la situation, particulièrement en Afrique occidentale.

TABLEAU III.1  
ACTIVITES FINANCEES AU TITRE DES FONDS VOLONTAIRES - PROGRAMMES GENERAUX ET SPECIAUX  
DEPENSES EN 1996 ET ESTIMATIONS DES DEPENSES/PROJECTIONS EN 1997/1998

( en milliers de dollars des Etats-Unis )

AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE ET OCCIDENTALE

PAR PAYS OU REGION	DEPENSES 1996			ESTIMATIONS (REVISEES) 1997			PROJECTIONS (INITIALES) 1998		
	PG	PS	TOTAL	PG	PS	TOTAL	PG	PS	TOTAL
Bénin	2 294,8	568,6	2 863,4	1 464,1	62,8	1 526,9	1 335,4	65,5	1 400,9
République d'Afrique centrale	3 784,7	18,3	3 803,0	3 176,9	24,0	3 200,9	3 265,2	19,1	3 284,3
Côte d'Ivoire	12 345,0	325,3	12 670,3	14 284,9	785,8	15 070,7	9 417,5	6 337,8	15 755,3
République démocratique du Congo	6 763,5	942,6	7 706,1	6 695,3	145,5	6 840,8	7 002,5	116,0	7 118,5
Djibouti	2 241,6	853,9	3 095,5	2 741,2	453,4	3 194,6	2 527,8	405,1	2 932,9
Erythrée	717,2	5 825,5	6 542,7	711,8	10 567,7	11 279,5	1 000,6	7 596,7	8 596,7
Ethiopie	14 833,8	11 297,7	26 131,5	16 827,5	7 415,5	24 243,1	20 090,0	1 807,3	21 897,3
Ghana	5 922,5	380,7	6 303,2	2 602,5	2 525,8	5 128,3	1 874,9	72,0	1 946,9
Guinée	23 661,1	192,1	23 853,2	27 313,4	163,8	27 477,2	23 639,8	153,8	23 803,6
Kenya	18 467,9	4 606,7	23 074,6	19 564,6	8 924,5	28 489,1	16 434,4	9 397,2	25 831,6
Libéria	1 825,7	1 644,6	3 470,3	2 206,9	13 474,5	15 681,4	3 066,2	15 871,5	18 937,7
Mauritanie	4 622,1	342,5	4 964,6	2 500,5	3 775,3	6 275,8	311,9	1 022,9	1 334,8
Sierra Leone	3 470,1	630,6	4 100,7	3 154,5	154,7	3 308,7	2 639,9	145,3	2 785,2
Senégal	2 036,3	71,5	2 107,8	4 601,0	6 972,7	11 573,7	1 581,9	9 319,8	10 941,7
Somalie	196,0	2 523,1	2 719,1	2 19,5	5 233,2	6 052,7	142,1	8 218,3	8 360,4
Soudan	11 570,0	3 357,7	15 027,7	10 231,7	3 497,9	13 829,6	9 799,4	3 252,5	13 051,9
Ouganda	21 832,6	2 353,6	24 186,2	24 713,0	1 639,1	26 352,1	23 271,0	850,0	24 121,0
Autres pays en Afrique occidentale (1)	12 548,6	7 364,9	19 913,5	7 950,4	14 098,4	22 048,8	3 322,7	11 120,1	14 442,8
Autres pays (2)	1 300,4	352,2	1 652,6	1 750,5	145,0	1 895,5	1 472,1	41,9	1 514,0
<b>TOTAL</b>	<b>153 533,9</b>	<b>43 962,7</b>	<b>197 496,6</b>	<b>152 810,2</b>	<b>80 659,2</b>	<b>233 469,4</b>	<b>132 195,3</b>	<b>75 862,8</b>	<b>208 058,1</b>

TABLEAU III.2  
RECAPITULATIF DES BESOINS EN POSTES EN AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE ET OCCIDENTALE - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES  
( en années travail )

	1996 (REVISES)			1997 (INITIAUX)			1997 (REVISES)			1998 (INITIAUX)		
	EP	AA*	TOTAL	EP	AA**	TOTAL	EP	AA***	TOTAL	EP	AA****	TOTAL
Bénin	17,0	3,0	20,0	12,0	3,0	15,0	11,1	2,3	13,4	5,0	1,0	6,0
République d'Afrique centrale	21,0	2,0	23,0	24,0	2,0	26,0	24,0	2,0	26,0	24,0	2,0	26,0
Côte d'Ivoire	74,0	5,0	79,0	74,0	5,0	79,0	91,8	6,9	98,7	91,0	7,0	98,0
République démocratique du Congo	64,0	10,0	74,0	62,0	12,0	74,0	69,0	10,0	79,0	69,0	10,0	79,0
Djibouti	22,5	9,0	31,5	17,5	6,0	23,5	21,0	8,0	29,0	19,0	8,0	27,0
Erythrée	40,0	4,0	44,0	40,0	4,0	44,0	43,0	7,0	50,0	42,0	8,0	50,0
Ethiopie	168,0	25,0	193,0	141,0	23,0	164,0	178,2	27,0	205,2	187,0	27,0	214,0
Ghana	33,6	4,0	37,6	25,0	4,0	29,0	24,0	4,0	28,0	24,0	4,0	28,0
Guinée	85,5	5,8	91,3	86,0	6,0	92,0	101,5	7,0	108,5	94,0	7,0	101,0
Kenya	126,2	43,2	169,4	119,5	42,0	161,5	126,8	41,0	167,8	117,0	41,0	158,0
Libéria	57,3	7,0	64,3	68,0	7,0	75,0	30,0	7,0	37,0	32,0	7,0	39,0
Mauritanie	18,0	2,0	20,0	10,7	1,2	11,9	17,0	2,0	19,0	6,7	1,5	8,2
Senégal	24,5	8,0	32,5	24,0	8,0	32,0	24,0	8,0	32,0	21,0	8,0	29,0
Sierra Leone	9,0	4,0	13,0	9,0	4,0	13,0	44,6	7,7	52,3	62,0	9,0	71,0
Somalie	18,2	4,0	22,2	18,2	4,0	22,2	17,2	7,7	24,9	40,0	4,0	44,0
Soudan	90,0	20,0	110,0	90,0	20,0	110,0	89,3	20,3	109,6	83,0	20,0	103,0
Ouganda	78,3	11,0	89,3	81,0	11,0	92,0	97,0	12,0	109,0	96,0	12,0	108,0
Autres pays en Afrique occidentale (1)	110,0	14,0	124,0	105,0	14,0	119,0	128,7	15,0	143,7	108,1	12,0	120,1
Autres pays (2)	13,0	1,0	14,0	13,0	1,0	14,0	14,0	1,0	15,0	15,0	1,0	16,0
<b>TOTAL</b>	<b>1 083,6</b>	<b>178,0</b>	<b>1 261,6</b>	<b>1 001,7</b>	<b>173,2</b>	<b>1 174,9</b>	<b>1 152,2</b>	<b>188,2</b>	<b>1 340,4</b>	<b>1 135,8</b>	<b>185,5</b>	<b>1 321,3</b>

EP : Exécution du programme  
AA : Appui administratif

\*\*\* exclut 23,5 JPO (besoins révisés 1997)  
\*\*\*\* exclut 5,2 JPO (besoins initiaux 1998)

(1) La rubrique "Autres pays en Afrique occidentale" comprend la Burkina Faso, la Guinée, le Mali, le Nigeria et le Togo.

(2) La rubrique "Autres pays" comprend le Cameroun et le Congo.

TABLEAU III.3  
NIVEAU DES POSTES (EP/AA) - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES  
Changements par rapport aux estimations initiales et révisées pour 1997  
(en années-travail)

Par pays AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE & OCCIDENTALE	Changements *) initiaux 1997	par rap. est. initiales 1997			Changements *) révisés 1997	par rapport est. révisées 1997		
		P/L 230,8	AN/SG 944,1	Total 1 174,9		P/L 250,1	AN/SG 1 090,3	Total 1 340,4
Bénin	D	(1,7)	(2,1)	(3,8)	D	(2,3)	(5,1)	(7,4)
	N	0,0	1,0	1,0				
	T	0,0	1,2	1,2				
Burkina Faso					C	(1,0)	(3,0)	(4,0)
					D	(1,2)	(11,3)	(12,5)
Cameroun	N	0,0	1,0	1,0	N	0,0	1,0	1,0
Congo								
Côte d'Ivoire	D	0,0	(1,0)	(1,0)	D	(1,0)	0,0	(1,0)
	N	1,8	10,9	12,7	N	0,2	0,1	0,3
	O	1,0	7,0	8,0				
République démocratique du Congo	N	0,0	5,0	5,0				
Djibouti	T	0,0	5,5	5,5	D	(1,0)	(1,0)	(2,0)
Erythrée	N	0,0	6,0	6,0	D	0,0	(1,0)	(1,0)
					N	0,0	1,0	1,0
Ethiopie	N	1,0	18,3	19,3	C	(0,5)	(5,5)	(6,0)
	T	8,5	13,4	21,9	D	0,0	(1,0)	(1,0)
					N	2,0	7,8	9,8
					O	0,0	6,0	6,0
Ghana	D	0,0	(1,0)	(1,0)				
Guinée	N	1,5	15,0	16,5	D	(1,0)	(7,0)	(8,0)
					N	0,5	0,0	0,5
Guinée-Bissau	N	0,0	1,0	1,0				
Kenya	D	0,0	(3,0)	(3,0)	C	(1,0)	(6,8)	(7,8)
	N	0,0	6,0	6,0	D	(1,0)	(1,0)	(2,0)
	T	1,5	1,8	3,3				
Libéria	C	(4,0)	(16,0)	(20,0)	N	1,0	1,0	2,0
	D	(7,0)	(11,0)	(18,0)				
Mali	D	0,0	(1,5)	(1,5)	D	(1,0)	(1,5)	(2,5)
	N	3,0	20,0	23,0	N	0,0	4,0	4,0
Mauritanie	D	0,0	(1,2)	(1,2)	C	0,0	(4,7)	(4,7)
	O	0,0	4,0	4,0	D	(2,7)	(3,4)	(6,1)
	T	1,9	2,4	4,3				
Nigéria	D	(0,7)	(0,4)	(1,1)	D	(0,3)	(0,9)	(1,2)
	T	0,0	3,3	3,3				
Sénégal					D	(1,0)	(2,0)	(3,0)
Sierra Leone	M	0,8	0,0	0,8	M	2,2	0,0	2,2
	N	2,5	9,0	11,5	N	2,5	14,0	16,5
	O	3,0	24,0	27,0				
Somalie	N	1,2	0,0	1,2	N	0,8	0,0	0,8
	T	4,0	12,0	16,0	O	2,0	20,0	22,0
Soudan	D	0,0	(3,4)	(3,4)	C	0,0	(2,0)	(2,0)
	N	0,0	3,0	3,0	D	(1,0)	(8,6)	(9,6)
					N	0,0	5,0	5,0
Togo					D	(2,4)	(5,0)	(7,4)
Ouganda	D	0,0	(2,0)	(2,0)	D	0,0	(1,0)	(1,0)
	M	(1,0)	0,0	(1,0)				
	N	2,0	13,0	15,0				
	O	0,0	5,0	5,0				
<b>TOTAL</b>	<b>révisés 1997</b>	<b>250,1</b>	<b>1 090,3</b>	<b>1 340,4</b>	<b>initiaux 1998</b>	<b>242,9</b>	<b>1 078,4</b>	<b>1 321,3</b>

P/L = Administrateurs; AN = Administrateurs nationaux; SG = Agents des services généraux

\*/ C = Fermeture de bureau; D = Suppression de postes; M = Déplacement dans un nouveau pays/division;

N = Nouveau poste (activités additionnelles); O = Ouverture de bureau; T = Prolongation d'un poste de durée limitée.

TABLEAU III.4  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
DEPENSES POUR 1996 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE ET OCCIDENTALE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Béni	670.7		670.7	479.8	29.7		123.7	19.2	18.3	(105.6)
République centrafricaine	1 189.7		1 189.7	949.9	62.1	0.4	100.9	31.8	44.6	195.6
Côte d'Ivoire	3 410.3		3 410.3	2 441.8	96.9	3.3	346.6	75.2	446.5	(757.0)
Djibouti	680.5	192.9	873.4	732.0	12.6	0.4	90.5	11.2	26.7	(23.9)
Erythrée		1 019.4	1 019.4	679.9	80.0	0.9	119.3	24.2	115.1	(46.3)
Ethiopie	3 303.8	1 515.1	4 822.9	3 740.1	226.8	4.0	448.3	154.2	249.5	358.5
Ghana	830.5	194.7	1 025.2	769.2	38.5	2.0	128.3	36.2	51.0	60.7
Guinée	4 253.5		4 253.5	2 912.8	147.9		487.4	174.6	530.8	70.7
Kenya	4 861.4	1 266.7	6 128.1	4 585.7	270.1	13.1	821.1	130.4	307.7	5.4
Libéria	105.3	1 217.2	1 322.5	932.2	59.0	0.1	150.6	39.6	141.0	(2 985.1)
Mauritanie	787.5	52.2	839.7	665.1	40.3	0.7	88.0	21.8	23.8	46.0
Sénégal	1 769.3		1 769.3	1 130.1	106.3	3.5	200.2	43.6	285.6	(203.2)
Sierra Leone	564.2		564.2	412.3	18.4	0.5	76.5	19.2	37.3	51.2
Somalie		1 343.1	1 343.1	909.0	24.5	0.1	308.2	28.3	73.0	198.8
Soudan	3 956.8	444.8	4 401.6	3 374.7	144.2	0.9	355.1	41.4	485.3	18.9
Ouganda	4 021.8		4 021.8	2 787.5	174.1	1.0	532.0	82.7	444.5	(80.5)
République démocratique du Congo	3 523.8		3 523.8	2 391.7	170.6	2.3	624.4	70.4	264.4	(17 173.7)
République démocratique du Congo	813.3	3 651.5	4 464.8	2 905.8	380.5	1.6	621.7	154.2	401.0	348.9
Autres pays en Afrique occidentale	293.1		293.1	192.4	19.9		49.7	5.4	25.7	26.1
Autres pays	35 035.5	10 901.6	45 937.1	32 992.0	2 102.4	34.8	5 672.5	1 163.6	3 971.8	(19 994.5)
TOTAL										
1996 (DEPENSES)	35 035.5	10 901.6	45 937.1	32 992.0	2 102.4	34.8	5 672.5	1 163.6	3 971.8	
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES)*	115.3	(20 109.8)	(19 994.5)	(15 567.8)	(480.2)	(18.4)	(2 505.8)	(704.6)	(717.7)	
1996 (BUDGET REVISE)	34 920.2	31 011.4	65 931.6	48 559.8	2 582.6	53.2	8 178.3	1 868.2	4 689.5	

\* Dépenses 1996 par rapport au + B16 budget révisé 1996

TABLEAU III.5  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
DEPENSES POUR 1996 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE ET OCCIDENTALE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996 REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES (CONTRACTUELS)	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Bénin	141,1	58,6	199,7	168,3	13,5	-	11,9	3,6	2,4	(6,6)
République centrafricaine	51,7	-	51,7	14,0	2,9	-	29,6	1,1	4,1	9,3
Côte d'Ivoire	288,7	235,3	524,0	402,4	19,7	0,6	45,6	7,2	48,5	(59,6)
Djibouti	210,1	95,0	305,1	238,2	3,2	0,2	44,0	6,4	13,1	(8,8)
Erythrée	-	261,8	261,8	224,4	11,4	0,1	18,2	4,8	2,9	11,5
Ethiopie	734,5	390,5	1 125,0	946,7	32,0	0,5	82,1	18,7	45,0	264,3
Ghana	206,3	63,4	269,7	221,1	19,9	-	12,3	9,9	6,5	63,6
Guinée	361,4	105,9	467,3	301,9	8,7	-	72,2	15,9	68,6	(10,0)
Kenya	1 516,2	625,0	2 141,2	1 665,5	129,9	4,6	241,5	66,2	33,5	(65,7)
Libéria	170,6	241,4	412,0	151,9	12,0	-	33,6	10,8	33,1	(277,2)
Mauritanie	534,8	90,3	625,1	231,6	8,2	0,1	17,4	3,1	0,5	65,7
Sénégal	50,4	121,0	171,4	518,1	33,8	1,2	67,2	14,6	20,9	42,6
Sierra Leone	699,1	296,5	995,6	11,3	2,8	-	30,6	3,7	2,0	6,7
Soudan	501,8	164,1	665,9	763,0	28,6	0,4	100,3	11,3	92,0	(20,6)
Ouganda	346,2	200,4	546,6	436,6	14,2	0,3	73,3	15,5	126,0	(11,2)
République démocratique du Congo	194,8	278,6	473,4	421,9	19,9	0,6	66,8	8,1	29,3	(44,0)
Autres pays en Afrique occidentale	58,5	38,1	96,6	329,8	36,6	-	84,7	9,1	13,2	(223,0)
Autres pays	6 066,2	3 265,9	9 332,1	60,1	1,1	-	33,3	2,1	-	52,7
TOTAL	6 066,2	3 265,9	9 332,1	7 106,8	398,4	8,6	1 064,6	212,1	541,6	(210,3)
1996 (DEPENSES)	6 066,2	3 265,9	9 332,1	7 106,8	398,4	8,6	1 064,6	212,1	541,6	
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES)*	157,3	(367,6)	(210,3)	(114,1)	44,7	2,3	(41,1)	9,2	(111,3)	
1996 (BUDGET REVISE)	5 908,9	3 633,5	9 542,4	7 220,9	353,7	6,3	1 105,7	202,9	652,9	

\* Dépenses 1996 par rapport au budget révisé 1996

TABLEAU III.6  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
Budget révisé 1997 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE ET OCCIDENTALE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997 INITIAL (+/-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS-FONCTIONNEMENT	DEPENSES DE FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
Bénin	563,3	-	563,3	391,1	20,5	-	118,9	17,1	15,7	(108,7)
République centrafricaine	946,8	-	946,8	750,1	51,0	1,4	112,3	18,1	13,9	(26,8)
Côte d'Ivoire	4 278,8	27,7	4 306,5	3 253,2	251,1	20,0	454,1	109,0	219,1	515,8
Djibouti	698,5	206,2	904,7	765,9	10,2	0,7	81,7	9,2	37,0	52,0
République démocratique du Congo	3 744,2	-	3 744,2	2 455,9	201,7	2,5	604,7	97,8	381,6	(15 313,1)
Erythrée	-	1 147,8	1 147,8	783,3	49,0	1,0	134,9	22,8	156,8	138,0
Ethiopie	3 452,3	1 304,3	4 756,6	3 583,7	196,9	1,8	414,3	132,0	427,3	1 369,7
Ghana	843,6	-	843,6	584,5	45,3	2,0	122,6	44,7	44,5	97,2
Guinée	4 977,3	-	4 977,3	3 587,4	125,9	1,3	699,7	122,1	440,9	1 106,0
Kenya	4 736,4	1 232,0	5 968,4	4 465,4	351,4	14,5	828,5	129,5	179,1	207,6
Libéria	390,5	2 460,6	2 851,1	1 128,1	147,5	-	633,5	147,7	794,3	(561,2)
Mauritanie	285,2	478,0	763,2	541,3	66,3	3,3	124,4	23,4	4,5	260,1
Sénégal	1 529,5	257,7	1 787,2	1 223,4	145,4	6,3	239,4	56,7	116,0	(33,1)
Sierra Leone	1 537,9	1 236,9	2 774,8	1 345,5	177,0	1,7	297,1	140,8	812,7	2 271,3
Somalie	-	1 172,0	1 172,0	638,3	50,0	1,6	351,7	32,0	98,4	656,1
Soudan	3 541,4	423,6	3 965,0	2 915,7	212,1	4,8	404,6	47,8	380,0	(248,3)
Ouganda	4 398,9	-	4 398,9	3 099,3	195,5	1,4	436,4	115,4	550,9	527,6
Autres pays en Afrique occidentale	812,5	4 442,3	5 254,8	3 614,1	243,8	6,3	773,2	184,2	433,2	1 796,9
Autres pays	288,7	-	288,7	189,7	13,0	-	56,0	6,6	23,4	42,0
TOTAL	37 025,8	14 389,1	51 414,9	35 315,9	2 553,6	70,6	6 888,0	1 457,5	5 129,3	(7 250,9)
1997 (BUDGET REVISE)	37 025,8	14 389,1	51 414,9	35 315,9	2 553,6	70,6	6 888,0	1 457,5	5 129,3	
AUGMENTATION (BAISSE)*	4 621,3	(11 872,2)	(7 250,9)	(9 721,1)	388,2	3,5	(429,8)	(338,4)	2 846,7	
1997 (BUDGET INITIAL)	32 404,5	26 261,3	58 665,8	45 037,0	2 165,4	67,1	7 317,8	1 795,9	2 282,6	

\* Budget révisé 1997 par rapport budget initial 1997



TABLEAU III.7

COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)

Budget révisé 1997 (Toutes sources de fonds confondues)

(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE ET OCCIDENTALE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1997/INITIAL +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE		FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
							FONCTIONNEMENT	AUTRES			
Bénin	114,7	62,8	177,5	139,8	6,1	-	24,7	3,6	3,3	(31,1)	
République centrafricaine	64,3	-	64,3	23,2	4,2	0,1	9,2	1,5	26,1	23,4	
Côte d'Ivoire	315,1	200,9	516,0	400,7	27,6	5,2	60,6	7,9	14,0	(39,3)	
Djibouti	217,3	92,9	310,2	257,4	3,8	0,2	31,2	3,4	14,2	49,0	
République démocratique du Congo	494,8	74,0	568,8	323,5	40,1	3,0	126,0	17,9	58,3	(8,8)	
Erythrée	-	445,4	445,4	357,9	18,0	0,2	31,5	4,3	33,5	207,1	
Ethiopie	698,7	508,6	1 207,3	1 001,9	46,1	0,6	74,3	20,0	64,4	396,6	
Ghana	168,0	72,0	240,0	193,5	10,6	0,3	20,6	7,5	7,5	35,9	
Guinée	393,1	163,8	556,9	444,8	12,8	0,2	73,7	8,4	17,0	106,9	
Kenya	1 532,9	687,8	2 220,7	1 795,4	91,8	8,0	235,8	46,1	43,6	20,1	
Libéria	97,0	507,9	604,9	230,9	34,9	-	132,7	28,1	178,3	211,3	
Mauritanie	172,4	64,0	236,4	208,7	11,8	0,3	12,8	2,4	0,4	48,7	
Sénégal	565,3	140,0	705,3	538,1	48,2	4,7	69,4	12,6	32,3	99,4	
Sierra Leone	98,3	214,2	312,5	234,6	10,3	0,2	42,0	10,9	14,5	270,3	
Soudan	720,3	333,0	1 053,3	771,6	49,9	2,7	135,5	12,4	81,2	80,4	
Ouganda	599,7	202,0	801,7	592,9	35,4	0,4	79,1	17,8	76,1	104,8	
Autres pays en Afrique occidentale	225,9	624,1	850,0	629,5	38,3	0,8	114,8	20,7	45,9	189,3	
Autres pays	42,0	29,0	71,0	51,5	5,2	-	9,4	1,1	3,8	31,1	
<b>TOTAL</b>	<b>6 519,8</b>	<b>4 422,4</b>	<b>10 942,2</b>	<b>8 195,9</b>	<b>495,1</b>	<b>26,9</b>	<b>1 283,3</b>	<b>226,6</b>	<b>714,4</b>	<b>1 795,1</b>	
<b>1997 (BUDGET REVISE)</b>	<b>6 519,8</b>	<b>4 422,4</b>	<b>10 942,2</b>	<b>8 195,9</b>	<b>495,1</b>	<b>26,9</b>	<b>1 283,3</b>	<b>226,6</b>	<b>714,4</b>		
<b>AUGMENTATION (BAISSE)*</b>	<b>659,1</b>	<b>1 136,0</b>	<b>1 795,1</b>	<b>1 113,6</b>	<b>126,2</b>	<b>19,9</b>	<b>186,7</b>	<b>24,1</b>	<b>324,6</b>		
<b>1997 (BUDGET INITIAL)</b>	<b>5 860,7</b>	<b>3 286,4</b>	<b>9 147,1</b>	<b>7 082,3</b>	<b>368,9</b>	<b>7,0</b>	<b>1 096,6</b>	<b>202,5</b>	<b>389,8</b>		

\* Budget révisé 1997 par rapport budget initial 1997

TABLEAU III.8  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
Budget initial 1998 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE ET OCCIDENTALE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT & EQUIPEMENTS	FOURNITURES	AUTRES	
Bénin	305,2	-	305,2	145,3	16,6	-	111,6	15,0	16,7	(258,1)
République centrafricaine	961,5	-	961,5	744,4	56,2	1,5	125,6	19,9	13,9	14,7
Côte d'Ivoire	4 058,0	26,3	4 084,3	3 132,4	275,3	20,0	433,5	120,9	102,2	(222,2)
Djibouti	562,9	163,8	726,7	617,5	9,9	0,7	80,6	8,9	9,1	(178,0)
République démocratique d. Congo	3 513,1	-	3 513,1	2 401,6	169,0	2,4	587,7	106,5	245,9	(231,1)
Erythrée	-	1 050,4	1 050,4	756,2	54,0	1,0	128,4	23,6	87,2	(97,4)
Ethiopie	4 163,7	1 273,6	5 437,3	3 863,5	231,2	1,4	546,4	183,4	611,4	680,7
Ghana	904,2	-	904,2	634,8	45,3	3,4	124,5	51,6	44,6	60,6
Guinée	5 315,8	-	5 315,8	3 615,1	178,9	4,3	808,4	181,1	528,0	338,5
Kenya	4 305,7	1 213,4	5 519,1	4 097,7	343,8	14,6	744,4	117,8	200,8	(449,3)
Libéria	448,1	4 261,1	4 709,2	1 422,9	326,7	-	1 660,2	451,9	847,5	1 858,1
Mauritanie	189,9	115,0	304,9	180,2	34,7	2,3	74,5	12,8	0,4	(458,3)
Sénégal	1 371,8	513,3	1 885,1	978,2	220,3	12,4	318,5	95,8	259,9	97,9
Sierra Leone	868,9	2 380,8	3 249,7	1 909,0	166,3	2,1	295,7	139,3	737,3	474,9
Somalie	-	2 255,9	2 255,9	1 221,3	107,6	11,8	705,9	71,9	137,4	1 083,9
Soudan	3 224,3	406,0	3 630,3	2 693,6	236,9	4,7	407,0	52,4	235,7	(334,7)
Ouganda	4 381,1	-	4 381,1	3 125,5	283,1	2,7	444,7	160,6	364,5	(17,8)
Autres pays en Afrique occidentale	1 211,8	3 358,4	4 570,2	2 897,8	246,3	9,0	807,4	267,8	341,9	(684,6)
Autres pays	327,2	-	327,2	204,8	13,2	-	82,9	11,7	14,6	38,5
TOTAL	36 113,2	17 018,0	53 131,2	34 641,8	3 015,3	94,3	8 487,9	2 092,9	4 799,0	1 716,3
1998 (BUDGET INITIAL)	36 113,2	17 018,0	53 131,2	34 641,8	3 015,3	94,3	8 487,9	2 092,9	4 799,0	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(912,6)	2 628,9	1 716,3	(674,1)	461,7	23,7	1 599,9	635,4	(330,3)	
1997 (BUDGET REVISE)	37 025,8	14 389,1	51 414,9	35 315,9	2 553,6	70,6	6 888,0	1 457,5	5 129,3	

\* Budget initial 1998 par rapport budget révisé 1997

TABLEAU III.9  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
Budget initial 1998 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des États-Unis)  
AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE ET OCCIDENTALE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/REV +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Bénin	45.7	62.8	108.5	74.7	5.2	-	22.3	3.0	3.3	(69.0)
République centrafricaine	40.4	-	40.4	22.2	4.7	0.1	10.6	1.7	1.1	(23.9)
Côte d'Ivoire	308.3	198.5	506.8	394.7	31.7	5.2	56.2	10.9	8.1	(9.2)
Djibouti	210.4	87.1	297.5	251.7	4.2	0.2	34.0	3.6	3.8	(12.7)
République démocratique du Congo	501.7	71.0	572.7	317.5	48.3	-	147.2	25.3	34.4	3.9
Erythrée	-	442.8	442.8	368.8	18.0	0.2	29.7	4.5	21.6	(2.6)
Ethiopie	767.4	533.7	1 301.1	1 000.1	56.0	0.6	105.7	34.2	104.5	93.8
Ghana	178.1	72.0	250.1	202.0	10.6	0.6	20.9	8.6	7.4	10.1
Guinée	427.7	163.8	591.5	454.2	16.1	0.2	81.4	11.4	28.2	34.6
Kenya	1 520.2	685.0	2 205.2	1 779.2	96.4	8.2	236.0	48.4	37.0	(15.5)
Libéria	206.2	436.7	642.9	227.9	40.9	-	213.0	44.9	116.2	38.0
Mauritanie	111.5	64.0	175.5	142.4	12.8	0.5	16.8	2.9	0.1	(60.9)
Sénégal	554.0	138.5	692.5	531.6	54.2	3.7	70.6	12.0	20.4	(12.8)
Sierra Leone	71.4	396.6	468.0	349.9	21.7	0.3	68.0	18.7	9.4	155.5
Soudan	704.6	332.1	1 036.7	759.2	55.4	2.8	140.8	14.0	64.5	(16.6)
Ouganda	634.7	202.0	836.7	598.4	46.3	0.9	93.9	23.6	73.6	35.0
Autres pays en Afrique occidentale	313.8	369.0	682.8	419.7	45.6	1.5	133.6	34.3	48.1	(167.2)
Autres pays	44.9	29.0	73.9	50.5	5.2	-	13.8	2.0	2.4	2.9
TOTAL	6 641.0	4 284.6	10 925.6	7 944.7	573.3	25.0	1 494.5	304.0	584.1	(16.6)
1998 (BUDGET INITIAL)	6 641.0	4 284.6	10 925.6	7 944.7	573.3	25.0	1 494.5	304.0	584.1	
AUGMENTATION (BAISSE) *	121.2	(137.8)	(16.6)	(251.2)	78.2	(1.9)	211.2	77.4	(130.3)	
1997 (BUDGET REVISE)	6 519.8	4 422.4	10 942.2	8 195.9	495.1	26.9	1 283.3	226.6	714.4	

\* Budget initial 1998 par rapport budget révisé 1997

## CHAPITRE IV. REGION DES GRANDS LACS EN AFRIQUE

### I. INTRODUCTION

146. Ce chapitre présente, essentiellement sous forme de tableaux, une information sur les programmes, les postes, les dépenses d'appui administratif et d'exécution du programme pour chacun des pays couverts par les opérations du HCR dans la région des Grands Lacs. Une information plus détaillée sur les objectifs de programmes, les budgets, les postes, la mise en oeuvre des politiques prioritaires (femmes, enfants, environnement) et tous les rapports de contrôle y afférents pour chacun des pays de la région se trouve dans le document intitulé *Actualisation de la situation dans la région des Grands Lacs* (EC/47/SC/CRP.38), présenté à la huitième réunion du Comité permanent.

147. Des statistiques sur les différentes catégories de personnes relevant de la compétence du HCR dans la région, au 31 décembre 1996, se trouvent dans l'annexe I à ce document.

### II. FAITS NOUVEAUX RECENTS ET ACTIVITES

#### A. Mouvements de retour

148. Le dernier semestre de 1996 et le premier semestre de 1997 ont vu le retour massif des réfugiés rwandais en provenance du Burundi, de la République-Unie de Tanzanie et de la République démocratique du Congo. (Les événements relatés dans ce rapport ont essentiellement eu lieu avant la proclamation de la République démocratique du Congo.) Au cours du premier semestre de 1997, les efforts ont surtout eu pour objet le retour des réfugiés se trouvant encore en République démocratique du Congo vers le Rwanda.

149. Au cours de juillet et août 1996, un rapatriement massif de réfugiés rwandais en provenance du Burundi a eu lieu. Un autre retour massif a concerné 726 000 réfugiés rwandais en novembre et décembre 1996 depuis la région orientale de l'ex-Zaïre. Ce retour a été précipité par la reprise des hostilités dans la région. Le retour ultérieur au cours du premier semestre de 1997, les réfugiés rwandais restant dans la région orientale de la République démocratique du Congo, a été davantage une fuite vers la survie qu'une opération traditionnelle de rapatriement, dans la mesure où l'asile dans les zones de conflit est devenu intenable. Au cours de cette période, les activités du HCR à l'est de l'ex-Zaïre ont eu pour objectifs principaux la localisation des réfugiés rwandais, la fourniture de secours d'urgence et le rapatriement par voies aérienne et terrestre depuis différents endroits. Alors que l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Zaïre avançait, les réfugiés se sont dispersés plus à l'ouest. Entre janvier et juin 1997, presque 170 000 réfugiés avaient été rapatriés au Rwanda par voies terrestre et aérienne, essentiellement depuis la République démocratique du Congo. Des milliers de réfugiés ont disparu ou pourraient avoir péri au cours de ce terrible semestre. Certains Rwandais sont parvenus en République du Congo (Brazzaville) ou en République centrafricaine, et plusieurs milliers ont atteint la frontière angolaise. Au début de juillet 1997, des centaines d'entre eux, qui avaient trouvé refuge en République du Congo, se sont dirigés vers le Gabon.

150. En République-Unie de Tanzanie, le mouvement de rapatriement de plus de 500 000 réfugiés rwandais en décembre 1996 et janvier 1997 a suivi le soudain exode de réfugiés depuis les camps vers l'intérieur du pays, réorientés ultérieurement vers le Rwanda par les forces de sécurité. La fin des hostilités

dans la nouvelle République démocratique du Congo devrait permettre le retour précoce des réfugiés congolais. Le HCR s'emploie actuellement à mettre au point un mécanisme entre la République démocratique du Congo et la République-Unie de Tanzanie permettant le retour rapide et sûr des réfugiés congolais.

151. En raison des conditions de sécurité qui prévalent au Burundi, le HCR continue de maintenir sa politique consistant à ne pas promouvoir ou faciliter le rapatriement. Toutefois, il fournit une assistance à 128 200 Burundais rentrés spontanément depuis novembre 1996.

#### **B. Objectifs régionaux pour 1997 et 1998**

152. Conformément à son mandat, le HCR continuera de promouvoir le rapatriement des réfugiés rwandais restants souhaitant rentrer, et fournira une protection et une assistance internationales dans les pays d'asile aux réfugiés qui ne peuvent pas encore regagner leurs foyers. Un programme élargi de réintégration et de relèvement a été mis au point au Rwanda pour aider les autorités rwandaises à faire face au nombre important de rapatriés. Le HCR entreprendra également le relèvement dans l'immédiat des zones touchées par la présence de réfugiés, moyennant des interventions limitées et en agissant en tant que catalyseur pour les institutions de développement se chargeant du relèvement à plus long terme. Dans la mise en oeuvre de ces activités, le HCR continuera de travailler en étroite coordination avec les gouvernements, les autres agences humanitaires et la communauté internationale dans son ensemble.

153. Au Burundi, le HCR a révisé et adapté, en 1997, ses objectifs à l'évolution de la situation, et se propose désormais d'aider les réfugiés et quelque 100 000 personnes déplacées à l'intérieur des provinces et des communes d'origine des rapatriés. Les programmes d'assistance consistent à suivre les rapatriés, à leur fournir une assistance ponctuelle, à réhabiliter l'environnement dans les zones touchées par la présence de rapatriés et à rechercher des solutions durables pour ceux qui ne peuvent rentrer (la population urbaine). L'assistance aux personnes déplacées à l'intérieur du territoire est fournie par le biais de projets à impact rapide dans les communautés de rapatriés. Ces projets concernent tout particulièrement les services communautaires tels qu'écoles, centres de santé, équipements d'assainissement. Dans les provinces septentrionales, un programme visant à construire 500 logements pour les rapatriés du Rwanda n'ayant pas pu s'installer dans leurs communes d'origine a déjà commencé.

154. Au début de juillet 1997, le HCR fournissait une assistance à 408 000 réfugiés en République-Unie de Tanzanie. Quelque 309 000 d'entre eux viennent du Burundi et 95 000 sont des réfugiés congolais (zaïrois).

155. En République démocratique du Congo, en République-Unie de Tanzanie et au Burundi, le HCR entreprend toute une série d'activités de relèvement pour réparer les dommages causés à l'environnement et aux infrastructures locales par la présence d'un grand nombre de réfugiés rwandais.

### III. PROGRAMMES

156. Les détails des programmes par pays se trouvent dans le document EC/47/SC/CRP.38 présenté à la huitième réunion du Comité permanent.

157. Les dépenses de programmes (au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux) dans la région (voir tableau IV.1) se sont élevées en 1996 à 244,4 millions de dollars. Sur le total des dépenses en 1996 dans la région, un montant de 19,1 millions de dollars a été dépensé dans le cadre des Programmes généraux et 225,3 millions de dollars dans le cadre des Programmes spéciaux. Les besoins révisés estimatifs pour 1997 s'élevaient, au 31 mai 1997, à 242,7 millions de dollars (Programmes généraux : 1,9 million; Programmes spéciaux : 240,8 millions). Les projections initiales provisoires pour 1998 dans la région s'établissent à 171,1 millions de dollars (Programmes généraux : 2,1 million; Programmes spéciaux : 169 millions). Une ventilation détaillée des dépenses pour 1996 et des budgets pour 1997 et 1998 dans les pays/régions de la région des Grands Lacs se trouve dans l'additif 1 (chap. I) à ce document.

158. La source de financement la plus importante pour les opérations dans la région des Grands Lacs en Afrique est la catégorie des Programmes spéciaux. Les estimations révisées pour 1997 révèlent une diminution modeste par rapport aux dépenses de 1996. Les dépenses et estimations globales (y compris la composante relative au Siège) pour les Programmes spéciaux dans la région des Grands Lacs se trouvent au tableau II.8. Le budget de 1996 au titre des Programmes spéciaux s'élevait à 288 millions de dollars. En raison d'un déficit financier en 1996, l'objectif a été ramené à 253 millions de dollars. Lorsque la crise a éclaté à l'est de l'ex-Zaïre et qu'un appel d'urgence a été lancé, le budget a été porté à 290 millions de dollars. Le niveau d'engagement réel pour 1996 a été de 240,6 millions de dollars. A la mi-année, le budget de 1997 au titre des Programmes spéciaux pour les activités, en particulier en République démocratique du Congo, au Burundi, en République-Unie de Tanzanie et en Ouganda, s'élevait à 140,9 millions de dollars et à 114 millions pour le Rwanda.

### IV. NIVEAUX DES POSTES

159. Les besoins révisés de postes en 1997 (voir tableaux II.9 et IV.2) pour la région s'établissaient, au 1er juillet 1997, à 777,3 années-travail (soit 784 postes). Le tableau IV.3 indique le niveau des postes révisé en 1997 par rapport au niveau initial pour 1997. On constate donc une diminution de 119,7 années-travail. Les suppressions ont été importantes en République démocratique du Congo (117,6 années-travail), en République-Unie de Tanzanie (91,1 années-travail) et au Burundi (45 années-travail). Ce même tableau indique également les changements escomptés au niveau des effectifs pour 1998; les niveaux d'effectifs initiaux pour 1998 sont évalués, à l'heure actuelle, à 767,5 années-travail. Une information plus détaillée sur les changements de postes se trouve dans le document intitulé *Actualisation de la situation dans la région des Grands Lacs* (EC/47/SC/CRP.38). Le chapitre I de l'additif 1 à ce document donne une répartition des dépenses d'exécution du programme et d'appui administratif (chiffres révisés pour 1997 et initiaux pour 1998) par classe de postes pour les pays de la région.

### V. DEPENSES D'EXECUTION DU PROGRAMME ET D'APPUI ADMINISTRATIF

160. Les dépenses en 1996, au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux, se sont élevées à 43,2 millions de dollars pour l'exécution du

programme et à 2,3 millions de dollars pour l'appui administratif (voir tableaux IV.4 et IV.5). Les dépenses pour l'exécution du programme ont été beaucoup plus importantes que les estimations révisées pour 1996 ne le laissaient escompter. Cela est essentiellement dû à la détérioration de la situation dans la région à la fin de 1996. Les estimations révisées pour 1997 au titre de l'exécution du programme s'établissent à 37,5 millions de dollars et au titre de l'appui administratif à 3,6 millions de dollars. Ces montants sont supérieurs aux estimations initiales pour 1997 (voir tableaux VI.6 et VI.7) et traduisent l'évolution de la crise. Les estimations initiales pour 1998, tant pour l'exécution du programme que pour l'appui administratif, se trouvent dans les tableaux IV.8 et IV.9, respectivement.

TABLEAU IV.1  
ACTIVITES DU HCR FINANCEES AU TITRE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES - PROGRAMMES GENERAUX ET SPECIAUX  
DEPENSES POUR 1996 ET ESTIMATIONS DES DEPENSES/PROJECTIONS POUR 1997/1998  
[ en milliers de dollars des Etats-Unis ]  
REGION DES GRANDS LACS

PAR PAYS OU REGION	DEPENSES 1996			ESTIMATIONS (REVISEES) 1997			PROJECTIONS (INITIALES) 1998		
	PG	PS	TOTAL	PG	PS	TOTAL	PG	PS	TOTAL
	Burundi	0,0	12 015,9	12 015,9	0,0	14 296,6	14 296,6	0,0	15 609,7
République centrafricaine (Région des Grands Lacs)	0,0	0,0	0,0	0,0	272,3	272,3	0,0	0,0	0,0
République démocratique du Congo (Région des Grands Lacs)	0,0	86 207,3	86 207,3	0,0	50 374,4	50 374,4	0,0	33 418,6	33 418,6
Kenya (Région des Grands Lacs)	0,0	571,8	571,8	0,0	1 512,9	1 512,9	0,0	2 147,3	2 147,3
Rwanda	8 000,0	57 668,1	65 668,1	0,0	111 473,3	111 473,3	0,0	65 076,0	65 076,0
République-Unie de Tanzanie	11 066,9	49 309,1	60 376,0	1 894,9	40 679,3	42 574,2	2 084,5	34 295,8	36 380,3
Ouganda (Région des Grands Lacs)	0,0	698,8	698,8	0,0	1 260,5	1 260,5	0,0	1 325,3	1 325,3
Autres pays dans la région des Grands Lacs (1)	0,0	18 833,7	18 833,7	0,0	20 899,6	20 899,6	0,0	17 110,0	17 110,0
<b>TOTAL</b>	<b>19 066,9</b>	<b>225 304,7</b>	<b>244 371,6</b>	<b>1 894,9</b>	<b>240 768,9</b>	<b>242 663,8</b>	<b>2 084,5</b>	<b>168 982,7</b>	<b>171 067,2</b>

TABLEAU IV.2  
RECAPITULATIF DES BESOINS EN POSTES DANS LA REGION DES GRANDS LACS - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONFUES  
[ en années-travail ]

	1996 (REVISES)			1997 (INITIAUX)			1997 (REVISES)			1998 (INITIAUX)		
	EP	AA*	TOTAL	EP	AA**	TOTAL	EP	AA***	TOTAL	EP	AA****	TOTAL
	Burundi	107,3	7,0	114,3	106,0	6,0	112,0	95,4	7,8	103,2	104,5	8,0
République démocratique du Congo (Région des Grands Lacs)	272,0	-	272,0	272,0	-	272,0	150,3	1,0	151,3	131,0	1,0	132
Kenya (Région des Grands Lacs)	14,0	5,0	19,0	14,0	5,0	19,0	21,4	8,0	29,4	29,0	11,0	40
Rwanda	225,0	11,0	236,0	225,0	11,0	236,0	246,6	32,0	278,6	248,5	33,5	282
Ouganda (Région des Grands Lacs)	4,0	-	4,0	-	-	-	4	-	4,0	4,0	-	4
République-Unie de Tanzanie	238,0	20,0	258,0	238,0	20,0	258,0	191,3	19,5	210,8	180,0	17,0	197
<b>TOTAL</b>	<b>860,3</b>	<b>43,0</b>	<b>903,3</b>	<b>855,0</b>	<b>42,0</b>	<b>897,0</b>	<b>709,0</b>	<b>68,3</b>	<b>777,3</b>	<b>697,0</b>	<b>70,5</b>	<b>767,5</b>

\* exclut 7 JPO (besoins révisés 1996)  
\*\* exclut 0,6 JPO (besoins initiaux 1997)

\*\*\* exclut 6,5 JPO (besoins révisés 1997)  
\*\*\*\* exclut 1,1 JPO (besoins initiaux 1998)

(1) La rubrique "Autres pays dans la région des Grands Lacs" comprend le Congo (Région des Grands Lacs) et le Projet régional dans la région.



TABLEAU IV.3  
NIVEAU DES POSTES (EP/AA) - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES  
Changements par rapport aux estimations initiales et révisées pour 1997  
(en années-travail)

Par pays GRANDS LACS	Changements */ initiaux 1997	par rap.est.initiales 1997			Changements */ révisés 1997	par rapport est.révisées 1997		
		P/L 198,0	AN/SG 699,0	Total 897,0		P/L 173,9	AN/SG 603,4	Total 777,3
Burundi	D	(6,0)	(39,0)	(45,0)	D	(1,5)	(0,8)	(2,3)
	N	5,2	27,7	32,9	N	1,8	9,8	11,60
	T	2,0	1,3	3,3				
République démocratique du Congo	D	(32,5)	(85,1)	(117,6)	D	(10,5)	(6,9)	(17,4)
	M	(2,8)	(1,3)	(4,1)	M	(1,2)	(0,7)	(1,9)
	N	0,0	1,0	1,0				
Kenya	M	5,5	2,0	7,5	M	1,0	1,0	2,0
	N	0,0	2,9	2,9	N	6,5	2,1	8,6
Rwanda	D	0,0	(2,8)	(2,8)	D	(9,0)	(1,4)	(10,4)
	M	(1,5)	(0,7)	(2,2)	M	(0,5)	(0,3)	(0,8)
	N	11,3	29,5	40,8	N	2,7	9,7	12,4
	O	2,3	4,5	6,8	O	0,7	1,5	2,2
République-Unie de Tanzanie	D	(12,1)	(80,2)	(92,3)	D	(9,9)	(21,9)	(31,8)
	M	2,0	0,0	2,0	M	1,0	0,0	1,0
	N	0,0	2,3	2,3	N	0,0	1,0	1,0
	O	1,5	39,3	40,8	O	0,5	15,5	16,0
Ouganda	M	1,0	0,0	1,0				
	T	0,0	3,0	3,0				
<b>Total Grands Lacs</b>	<b>révisés 1997</b>	<b>173,9</b>	<b>603,4</b>	<b>777,3</b>	<b>initiaux 1998</b>	<b>155,5</b>	<b>612,0</b>	<b>767,5</b>

P/L = Administrateurs; AN = Administrateurs nationaux; SG = Agents des services généraux

\*/ C = Fermeture de bureau; D = Suppression de postes; M = Déplacement dans un nouveau pays/division;

N = Nouveau poste (activités additionnelles); O = Ouverture de bureau; T = Prolongation d'un poste de durée limitée.

TABLEAU IV.4  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
DEPENSES POUR 1996 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

REGION DES GRANDS LACS

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENT	AUTRES	
Burundi	-	4 356,6	4 356,6	3 480,5	108,9	0,4	428,8	126,4	211,6	(1 145,8)
République démocratique du Congo (Région des Grands Lacs)	-	18 001,6	18 001,6	12 729,7	574,0	71,4	2 067,7	407,4	2 151,4	17 667,3
Kenya (Région des Grands Lacs)	-	556,1	556,1	415,1	18,9	0,1	19,7	1,1	101,2	(74,8)
Rwanda	-	8 319,9	8 319,9	5 990,2	356,7	0,4	1 039,6	277,9	655,1	(5,8)
République-Unie de Tanzanie	883,6	10 825,2	11 708,8	8 688,7	603,5	1,3	1 274,4	274,5	866,4	576,0
Ouganda (Région des Grands Lacs)	-	273,7	273,7	188,2	42,1	-	18,3	9,9	15,2	104,3
TOTAL	883,6	42 333,1	43 216,7	31 492,4	1 704,1	73,6	4 848,5	1 097,2	4 000,9	17 121,2
1996 (DEPENSES)	883,6	42 333,1	43 216,7	31 492,4	1 704,1	73,6	4 848,5	1 097,2	4 000,9	
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES)*	193,9	16 927,3	17 121,2	10 453,2	991,5	66,4	2 515,7	293,4	2 801,0	
1996 (BUDGET REVISE)	689,7	25 405,8	26 095,5	21 039,2	712,6	7,2	2 332,8	803,8	1 199,9	

\*Dépenses 1996 par rapport à budget révisé 1996

TABLEAU IV.5  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
DEPENSES POUR 1996 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats Unis)

REGION DES GRANDS LACS

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES (CONTRACTUELS)	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT & EQUIPEMENT	FOURNITURES	AUTRES	
Burundi		396,7	396,7	341,5	3,9	0,1	30,8	9,6	10,8	(300,2)
Kenya (Région des Grands Lacs)		15,7	15,7	8,2	1,7	0,1	3,6	1,1	1,0	(50,0)
Rwanda		1 010,1	1 010,1	880,8	33,5	-	62,1	24,8	8,9	(278,0)
Tanzanie	280,2	620,1	900,3	643,8	24,8	0,3	170,4	23,6	37,4	(35,8)
République démocratique du Congo (Région des Grands Lacs)		5,7	5,7	5,7	-	-	-	-	-	5,7
TOTAL	280,2	2 048,3	2 328,5	1 880,0	63,9	0,5	266,9	59,1	58,1	(658,3)
1996 (DEPENSES)	280,2	2 048,3	2 328,5	1 880,0	63,9	0,5	266,9	59,1	58,1	
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES)*	0,7	(659,0)	(658,3)	(580,7)	3,3	(1,0)	(35,4)	(8,8)	(35,7)	
1996 (BUDGET REVISE)	279,5	2 707,3	2 986,8	2 460,7	60,6	1,5	302,3	67,9	93,8	

\*Dépenses 1996 par rapport à budget révisé 1996

TABLEAU IV.6  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
Budget révisé 1997 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

REGION DES GRANDS LACS

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/INITIAL + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENT	AUTRES	
Burundi	-	3 403,9	3 403,9	2 914,4	42,8	-	270,3	77,9	98,5	(1 695,9)
République démocratique du Congo (Région des Grands Lacs)	-	11 757,9	11 757,9	7 174,5	601,7	20,0	1 998,0	542,8	1 420,9	11 618,7
Kenya (Région des Grands Lacs)	-	1 080,7	1 080,7	945,2	26,9	2,6	76,8	15,0	14,2	500,2
Rwanda	-	9 062,2	9 062,2	7 679,2	179,9	-	574,0	299,6	329,5	1 200,2
République-Unie de Tanzanie	795,8	10 979,5	11 775,3	8 298,3	550,8	8,0	1 221,2	476,7	1 220,3	188,6
Ouganda (Région des Grands Lacs)	-	227,7	227,7	154,3	10,3	0,2	28,8	6,4	27,7	126,5
Autres pays dans la région des Grands Lacs	-	183,2	183,2	25,0	23,0	-	65,5	16,5	53,2	183,2
TOTAL	795,8	36 695,1	37 490,9	27 190,9	1 435,4	30,8	4 234,6	1 434,9	3 164,3	12 121,5
1997 (BUDGET REVISE)	795,8	36 695,1	37 490,9	27 190,9	1 435,4	30,8	4 234,6	1 434,9	3 164,3	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(261,5)	12 383,0	12 121,5	6 923,6	701,2	21,8	1 971,7	407,1	2 096,1	
1997 (BUDGET INITIAL)	1 057,3	24 312,1	25 369,4	20 267,3	734,2	9,0	2 262,9	1 027,8	1 068,2	

\*Budget révisé 1997 par rapport budget initial 1997

TABLEAU IV.7

COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)

Budget révisé 1997 (Toutes sources de fonds confondues)

(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

REGION DES GRANDS LACS

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1997/INITIAL + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUEL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
Burundi	-	412,7	412,7	310,0	9,2	-	56,9	12,1	24,5	(171,3)	
République démocratique du Congo (Région des Grands Lacs)	-	472,4	472,4	89,3	-	-	-	-	383,1	472,4	
Kenya (Région des Grands Lacs)	-	432,2	432,2	383,9	9,6	0,9	27,4	5,4	5,0	378,3	
Rwanda	-	1 138,5	1 138,5	1 027,8	23,0	1,8	30,4	16,2	39,3	(95,9)	
République-Unie de Tanzanie	276,5	843,4	1 119,9	793,4	47,9	1,5	170,7	35,4	71,0	114,2	
TOTAL	276,5	3 299,2	3 575,7	2 604,4	89,7	4,2	285,4	69,1	522,9	697,7	
1997 (BUDGET REVISE)	276,5	3 299,2	3 575,7	2 604,4	89,7	4,2	285,4	69,1	522,9		
AUGMENTATION (BAISSE)*	(248,9)	946,6	697,7	281,2	26,0	2,1	(84,6)	(17,6)	470,6		
1997 (BUDGET INITIAL)	525,4	2 352,6	2 878,0	2 323,2	63,7	2,1	350,0	86,7	52,3		

\*Budget révisé 1997 par rapport budget initial 1997

TABLEAU IV.8  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
Budget initial 1998 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

REGION DES GRANS LACS

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUEL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Burundi		3 037,2	3 037,2	2 663,1	31,5	-	245,6	63,8	33,2	(366,7)
République démocratique du Congo (Région des Grands Lacs)		8 329,3	8 329,3	5 091,2	209,2	20,0	2 060,8	488,5	459,6	(3 428,6)
Kenya (Région des Grands Lacs)		1 504,3	1 504,3	1 368,5	28,4	2,7	76,9	15,7	12,1	423,6
Rwanda		7 578,7	7 578,7	6 276,6	179,9	-	590,9	299,6	231,7	(1 483,5)
République-Unie de Tanzanie	722,7	7 801,0	8 523,7	6 316,1	455,3	8,7	1 026,6	401,6	315,4	(3 251,6)
Ouganda (Région des Grands Lacs)		234,8	234,8	157,7	13,1	0,3	31,3	7,9	24,5	7,1
Autres pays dans la région des Grands Lacs		-	-	-	-	-	-	-	-	(183,2)
TOTAL	722,7	28 485,3	29 208,0	21 873,2	917,4	31,7	4 032,1	1 277,1	1 076,5	(8 282,9)
1998 (BUDGET INITIAL)	722,7	28 485,3	29 208,0	21 873,2	917,4	31,7	4 032,1	1 277,1	1 076,5	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(73,1)	(8 209,8)	(8 282,9)	(5 317,7)	(518,0)	0,9	(202,5)	(157,8)	(2 087,8)	
1997 (BUDGET REVISE)	795,8	36 695,1	37 490,9	27 190,9	1 435,4	30,8	4 234,6	1 434,9	3 164,3	

\*Budget initial 1998 par rapport au budget révisé 1997

TABLEAU IV.9

COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)

Budget initial 1998 (Toutes sources de fonds confondues)

(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

REGION DES GRANDS LACS

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUEL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT & EQUIPEMENTS	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Burundi	-	341,8	341,8	270,2	5,5	-	49,1	9,2	7,8	(70,9)
République démocratique du Congo (Région des Grands Lacs)	-	89,3	89,3	89,3	-	-	-	-	-	(383,1)
Kenya (Région des Grands Lacs)	-	643,0	643,0	594,4	10,2	1,0	27,5	5,6	4,3	210,8
Rwanda	-	1 043,8	1 043,8	960,3	23,0	-	31,0	16,2	13,3	(94,7)
République-Unie de Tanzanie	215,4	769,5	984,9	695,7	54,8	1,6	164,0	38,0	30,8	(135,0)
TOTAL	215,4	2 887,4	3 102,8	2 609,9	93,5	2,6	271,6	69,0	56,2	(472,9)
1998 (BUDGET INITIAL)	215,4	2 887,4	3 102,8	2 609,9	93,5	2,6	271,6	69,0	56,2	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(61,1)	(411,8)	(472,9)	5,5	3,8	(1,6)	(13,8)	(0,1)	(466,7)	
1997 (BUDGET REVISE)	276,5	3 299,2	3 575,7	2 604,4	89,7	4,2	285,4	69,1	522,9	

\*Budget initial 1998 par rapport au budget révisé 1997

## CHAPITRE V. AFRIQUE AUSTRALE

### I. INTRODUCTION

161. Ce chapitre présente, essentiellement sous forme de tableaux, une information sur les programmes, les postes, les dépenses d'appui administratif et d'exécution du programme pour chacun des pays de l'Afrique australe. Cette région couvre 10 pays (Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Zambie, Zimbabwe), ainsi que Madagascar et les Comores. Conformément à la nouvelle "approche situationnelle" du HCR aux populations réfugiées, cette région couvre également les populations angolaises dans les pays voisins (Congo et République démocratique du Congo). Une information plus détaillée sur les objectifs de programmes, les budgets, les postes, la mise en oeuvre des politiques prioritaires (femmes, enfants, environnement) et tous les rapports de contrôle y afférents pour chacun des pays de la région se trouve dans le document intitulé *Actualisation de la situation en Afrique australe* (EC/47/SC/CRP.36), présenté à la huitième réunion du Comité permanent.

162. Des statistiques sur les différentes catégories de personnes relevant de la compétence du HCR dans la région, au 31 décembre 1996, se trouvent dans l'annexe I à ce document.

### II. FAITS NOUVEAUX RECENTS ET ACTIVITES

#### A. Stratégie

163. La stratégie du HCR en 1997 et 1998 porte essentiellement sur :

- i) La recherche d'une solution durable pour les quelque 300 000 réfugiés angolais de la région moyennant le rapatriement librement consenti et la réintégration;
- ii) La mise en oeuvre de solutions durables aux réfugiés urbains dans la région, en attachant une attention particulière à l'intégration sur place;
- iii) La promotion d'une culture de paix et de tolérance moyennant l'éducation et des campagnes de sensibilisation aux questions de réfugiés et de droits de l'homme;
- iv) Le renforcement et la consolidation des engagements et des capacités au plan national afin de préserver le droit d'asile et les principes de protection internationale; et
- v) La promotion de l'harmonisation des conditions et modalités présidant à la fourniture d'une protection, d'une assistance et de solutions durables aux réfugiés et aux demandeurs d'asile dans la région.

#### B. Rapatriement vers l'Angola

164. La mise en oeuvre du processus de paix en Angola a été relativement lente. Il convient, toutefois, de noter à ce jour une évolution positive. Le 8 avril 1997, l'Assemblée nationale angolaise s'est exprimée sur le nouveau statut du chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale en Angola (UNITA). Le 9 avril 1997, les députés de l'UNITA ont pris possession de leurs



sièges à l'Assemblée nationale. Le Gouvernement d'unité et de reconstruction nationale a, ensuite, prêté serment. La démobilisation des ex-troupes de l'UNITA, depuis les quartiers où elles étaient cantonnées, a commencé officiellement le 14 avril 1997. Toutefois, les retards pris dans l'application de l'Accord de paix de Lusaka et la détérioration des conditions de sécurité dans de nombreuses régions d'Angola ont continué d'entraver la mise en oeuvre de l'opération de rapatriement organisé.

165. Du fait de cette situation critique, le personnel du HCR de tous les pays concernés, ainsi que les partenaires d'exécution angolais, y compris les services gouvernementaux, ont entrepris un examen critique des réalisations et ont analysé la situation politique et les conditions de sécurité prévalantes, ainsi que leur impact sur les opérations du HCR. Suite à ces consultations approfondies, le HCR a récemment conclu que le rapatriement organisé ne pourrait avoir lieu en 1997 et devrait être différé en 1998. La position du gouvernement, selon laquelle l'administration doit être en place avant un rapatriement organisé, le conflit incessant ainsi que l'instabilité politique, expliquent essentiellement cette décision. En 1997, le HCR continuera donc d'assister les rapatriés spontanés. Environ 100 000 arrivées spontanées sont attendues en 1997. En juillet 1997, on comptait plus de 60 000 rapatriés spontanés. L'assistance fournie aux rapatriés spontanés couvre les soins médicaux, l'éducation, les semences, les outils, les vivres (spécialement aux groupes vulnérables). Parmi les autres objectifs de programmes pour 1997, il convient de citer : l'achèvement des activités de 1996; un meilleur accès (réfection des routes et déminage); et l'appui aux charges d'exploitation de structures/équipements réhabilités dans les secteurs de la santé et de l'éducation. L'accent mis dans le programme révisé pour 1997 portera sur les services plutôt que sur les infrastructures, le nombre de nouvelles infrastructures à réhabiliter étant réduit au minimum.

166. On rappellera que le HCR a lancé un appel en février 1997 visant à recueillir 38,4 millions de dollars pour l'opération de rapatriement en 1997. Ce budget est indiqué dans les tableaux contenus dans ce document. Au 31 mai 1997, un montant de 4,6 millions de dollars seulement avait été enregistré. Depuis la fin de mai 1997, afin de réunir des fonds permettant le niveau de mise en oeuvre prévu pour 1997, le HCR a entrepris un examen de tous les budgets, tant au plan des programmes qu'au plan administratif, des pays d'asile et du pays d'origine. En conséquence, le budget pour 1997 a été récemment révisé en baisse de 38,4 millions de dollars à 21 millions de dollars. Ces nouveaux chiffres budgétaires figurent dans l'*Actualisation des projections financières et de programmes du HCR pour 1997 et 1998 (A/AC.96/884/Add.2)*, présentée à la neuvième réunion du Comité permanent.

### C. Autres activités

167. Avec l'achèvement couronné de succès de l'opération de rapatriement et de réintégration des Mozambicains, qui a bénéficié à 1,7 million de rapatriés et le retour escompté de réfugiés angolais en 1997 et 1998, la situation des réfugiés dans la région devrait profondément se modifier. D'ici à 1998, les importantes populations réfugiées d'origine rurale devraient céder la place à de modestes populations, venant essentiellement de milieu urbain, ayant des besoins et des attentes différents au plan de la protection, de l'assistance et des solutions durables.

168. La plupart des pays de l'Afrique australe connaissent actuellement une augmentation constante des arrivées de réfugiés urbains, dont beaucoup ont traversé plusieurs autres pays. Ce phénomène exige une approche régionale, demandant une coordination suivie et une harmonisation des activités de protection et d'assistance. En outre, les gouvernements sont de plus en plus préoccupés par le problème des migrants sans papiers. Cela sera l'un des problèmes cruciaux qui devront faire l'objet de nouvelles politiques gouvernementales car, pour beaucoup, la distinction entre les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants illégaux est souvent confuse. Le HCR joue un rôle important en matière de plaidoyer et d'éducation en la matière.

169. Dans la mesure où la communauté de développement de l'Afrique australe a élargi le champ de ses activités au-delà du domaine économique pour inclure la promotion de la sécurité régionale, les droits de l'homme, la bonne gestion et le développement social, le HCR a vu l'occasion de renforcer l'efficacité de son approche régionale en resserrant les liens de coopération avec cet organe régional important. Le HCR et la SADC ont signé un mémorandum d'accord le 25 juillet 1996. C'est un cadre de coopération entre les deux organisations dans différents domaines liés aux mouvements de réfugiés et de migrants. Elle inclut la participation du Haut Commissariat aux activités liées à la prévention visant à s'attaquer aux causes profondes des mouvements de réfugiés, ainsi que les mécanismes de préparation et de réponse aux situations d'urgence aux niveaux national et régional.

### III. PROGRAMMES

170. Le détail des programmes au niveau des régions et des pays a été présenté à la huitième réunion du Comité permanent dans le document EC/47/SC/CRP.36.

171. Les dépenses de programmes (au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux) dans la région (voir tableau V.1) se sont élevées en 1996 à 37,4 millions de dollars. Sur le montant total des dépenses en 1996 dans la région, 16 millions de dollars ont été consacrés aux Programmes généraux et 21,4 millions de dollars aux Programmes spéciaux. Les besoins révisés estimatifs pour 1997 s'élevaient, au 31 mai 1997, à 53 millions de dollars (Programmes généraux : 15,8 millions; Programmes spéciaux : 37,2 millions). Cette augmentation est essentiellement due aux exigences additionnelles de programmes pour le rapatriement escompté vers l'Angola. Les projections initiales provisoires pour 1998 dans la région s'établissent actuellement à 35,7 millions de dollars (Programmes généraux : 13 millions; Programmes spéciaux : 22,7 millions). Une ventilation détaillée des dépenses pour 1996 et des budgets pour 1997 et 1998 dans les pays/régions de l'Afrique australe se trouve dans l'additif 1 (chap. I) à ce document.

### IV. NIVEAUX DES POSTES

172. Les besoins révisés de postes en 1997 (voir tableaux II.9 et V.2) pour la région s'établissaient, au 1er juillet 1997, à 293,6 années-travail (soit 279 postes). Si l'on compare les besoins révisés pour 1997 par rapport aux besoins initiaux (voir tableau V.3), l'augmentation nette de 70,2 années-travail s'explique largement par la création de nouveaux postes (59,3 années-travail) en Angola en vue du rapatriement attendu. Les besoins initiaux de postes pour 1998 sont estimés à 296,7 années-travail. Une information plus détaillée sur les changements de postes se trouve dans le document intitulé *Actualisation de la situation en Afrique australe* (EC/47/SC/CRP.36). Le chapitre I de l'additif 1 à ce document donne une ventilation des niveaux de postes pour l'exécution

du programme et l'appui administratif (chiffres révisés pour 1997 et initiaux pour 1998) par classe de postes pour les pays de la région.

**V. DEPENSES D'EXECUTION DU PROGRAMME  
ET D'APPUI ADMINISTRATIF**

173. Les dépenses en 1996, au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux, se sont élevées à 10,8 millions de dollars pour l'exécution du programme et à 2,6 millions de dollars pour l'appui administratif (voir tableaux V.4 et V.5). Les estimations révisées pour 1997 au titre de l'exécution du programme s'élèvent à 12 millions de dollars et au titre de l'appui administratif à 3 millions de dollars. Le budget initial pour 1997 est estimé à 9,4 millions pour l'exécution du programme et à 2,3 millions pour l'appui administratif (voir tableaux V.6 et V.7). Ces augmentations sont essentiellement liées à l'augmentation des dépenses de personnel en Angola. Les estimations initiales pour 1998, tant pour l'exécution du programme que pour l'appui administratif, se trouvent dans les tableaux V.8 et V.9, respectivement; les dépenses d'exécution du programme sont actuellement évaluées à 12,2 millions et les dépenses d'appui administratif à 2,6 millions.

TABLEAU V.1  
ACTIVITES DU HCR FINANCEES AU TITRE DES FONDS VOLONTAIRES - PROGRAMMES GENERAUX ET SPECIAUX  
DEPENSES POUR 1996 ET ESTIMATIONS DES DEPENSES/PROJECTIONS POUR 1997/1998  
[ en milliers de dollars des Etats-Unis ]  
AFRIQUE AUSTRALE

PAR PAYS OU REGION	DEPENSES 1996			ESTIMATIONS (REVISEES) 1997			1998 PROJECTIONS (INITIALES)		
	PG	PS	TOTAL	PS	PS	TOTAL	PG	PS	TOTAL
Angola	3 252,0	10 756,4	14 008,4	3 186,2	29 345,6	32 531,8	618,0	16 679,7	17 297,7
République démocratique du Congo (Afrique australe)	626,6	1 186,8	1 813,4	669,4	3 155,4	3 824,8	535,2	2 848,2	3 383,4
Malawi	2 133,4	54,1	2 187,5	1 499,0	629,0	2 128,0	1 412,5	17,0	1 429,5
Mozambique	1 731,6	7 350,6	9 082,2	1 005,1	236,0	1 241,1	912,4	3,0	915,4
Zambie	2 285,6	1 287,7	3 573,3	3 208,0	2 297,9	5 505,9	2 831,7	1 335,1	4 166,8
Zimbabwe	1 055,1	-	1 055,1	946,3	-	946,3	922,7	-	922,7
Autres pays en Afrique australe (1)	4 541,6	808,5	5 350,1	4 764,0	890,8	5 654,8	5 332,4	1 393,7	6 726,1
Autres pays (2)	384,0	-	384,0	494,9	698,7	1 193,6	421,5	449,8	871,3
<b>TOTAL</b>	<b>16 009,9</b>	<b>21 444,1</b>	<b>37 454,0</b>	<b>15 772,9</b>	<b>37 253,4</b>	<b>53 026,3</b>	<b>12 986,4</b>	<b>22 726,5</b>	<b>35 712,9</b>

TABLEAU V.2  
RECAPITULATIF DES BESOINS EN POSTES EN AFRIQUE AUSTRALE - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES  
[ en années-travail ]

	1996 (REVISEES)			1997 (INITIAUX)			1997 (REVISEES)			1998 (INITIAUX)		
	EP	AA*	TOTAL	EP	AA**	TOTAL	EP	AA**	TOTAL	EP	AA****	TOTAL
Angola	81,0	12,0	93,0	81,0	12,0	93,0	129,8	19,0	148,8	133,0	20,0	153,0
République démocratique du Congo (Afrique australe)	17,0	1,0	18,0	17,0	1,0	18,0	20	-	20,0	20,0	-	20,0
Malawi	16,1	3,0	19,1	15,0	3,0	18,0	13	2,0	15,0	8,8	2,0	10,8
Mozambique	67,3	11,5	78,8	11,8	-	11,8	10,2	2,5	12,7	10,0	1,0	11,0
Zambie	27,4	7,0	34,4	22,1	6,0	28,1	27,7	7,0	34,7	26,9	9,0	35,9
Zimbabwe	9,3	2,3	11,6	8,0	2,0	10,0	8	2,0	10,0	8,0	2,0	10,0
Autres pays en Afrique australe (1)	34,5	11,5	46,0	31,5	13,0	44,5	37	15,4	52,4	40,0	16,0	56,0
<b>TOTAL</b>	<b>252,6</b>	<b>48,3</b>	<b>300,9</b>	<b>186,4</b>	<b>37,0</b>	<b>223,4</b>	<b>245,7</b>	<b>47,9</b>	<b>293,6</b>	<b>246,7</b>	<b>50,0</b>	<b>296,7</b>

\* exclut 5,5 JPO (besoins révisés 1996)  
\*\* exclut 0,7 JPO (besoins initiaux 1997)

\*\*\* exclut 1,3 JPO (besoins révisés 1997)  
\*\*\*\* exclut 0,2 JPO (besoins initiaux 1998)

EP : Exécution du programme  
AA : Appui administratif

(1) La rubrique "Autres pays en Afrique australe" comprend le Botswana, le Lesotho, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Swaziland.  
(2) La rubrique "Autres pays" comprend le Congo (Afrique australe)

TABLEAU V.3  
NIVEAU DES POSTES (EP/AA) - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES  
Changements par rapport aux estimations initiales et révisées pour 1997  
(en années-travail)

Par pays	Changements */	par rap.est.initiales 1997			Changements */	par rapport est. révisées 1997		
		P/L	AN/SG	Total		P/L	AN/SG	Total
AFRIQUE AUSTRALE	initiaux 1997	46,5	176,8	223,3	révisés 1997	52,4	241,2	293,6
Angola	D	(1,0)	(2,5)	(3,5)	D	0,0	(2,0)	(2,0)
	N	4,8	54,5	59,3	N	1,2	5,0	6,2
Botswana	D	0,0	(0,4)	(0,4)	D	0,0	(0,6)	(0,6)
					M	(1,0)	0,0	(1,0)
Rép. démocratique du Congo	D	0,0	(1,0)	(1,0)				
	N	0,0	3,0	3,0				
Lesotho	T	0,0	0,2	0,2	C	0,0	(0,2)	(0,2)
Malawi	D	0,0	(3,0)	(3,0)	D	(0,5)	(3,7)	(4,2)
Mozambique	D	0,0	(1,0)	(1,0)	D	0,0	(1,7)	(1,7)
	T	0,0	1,9	1,9				
Namibie	N	0,0	1,0	1,0				
	T	0,0	0,5	0,5				
Afrique du Sud	D	0,0	(1,0)	(1,0)	D	(1,0)	0,0	(1,0)
	M	1,6	0,0	1,6	M	1,4	0,0	1,4
	N	0,0	6,0	6,0	N	1,0	4,0	5,0
Zambie	D	0,0	(0,3)	(0,3)	D	0,0	(0,8)	(0,8)
	N	0,0	1,0	1,0	N	0,0	2,0	2,0
	T	0,5	5,5	6,0				
<b>Total Afrique australe</b>	<b>révisés 1997</b>	<b>52,4</b>	<b>241,2</b>	<b>293,6</b>	<b>initiaux 1998</b>	<b>53,5</b>	<b>243,2</b>	<b>296,7</b>

P/L = Administrateurs; AN = Administrateurs nationaux; SG = Agents des services généraux

\*/ C = Fermeture de bureau; D = Suppression de postes; M = Déplacement dans un nouveau pays/division;

N = Nouveau poste (activités additionnelles); T = Prolongation d'un poste de durée limitée.

TABLEAU V.4  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
DEPENSES POUR 1996 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AFRIQUE AUSTRALE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
						CONTRACTUEL	AUTRES				
Angola	-	3 072,7	3 072,7	2 537,4	143,0	1,2	-	206,9	13,7	170,5	(1 463,2)
Malawi	777,6	-	777,6	614,5	23,3	-	100,1	18,4	21,3	18,4	167,0
Mozambique	-	2 721,6	2 721,6	2 091,9	177,4	0,7	372,1	34,6	44,9	44,9	(30,9)
République démocratique du Congc. (Afrique australe)	-	706,5	706,5	339,9	40,7	12,4	119,1	24,6	169,8	169,8	(183,0)
Zambie	838,4	165,1	1 003,5	669,0	32,4	0,1	192,0	33,7	76,3	76,3	3,4
Zimbabwe	423,8	-	423,8	327,5	10,1	0,6	71,9	9,1	4,6	4,6	104,2
Autres pays en Afrique australe	2 075,0	-	2 075,0	1 395,9	126,1	21,4	323,2	33,3	175,1	175,1	(208,6)
TOTAL	4 114,8	6 665,9	10 780,7	7 976,1	553,0	36,4	1 385,3	170,3	659,6	659,6	(1 611,1)
1996 (DEPENSES)	4 114,8	6 665,9	10 780,7	7 976,1	553,0	36,4	1 385,3	170,3	659,6	659,6	
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES) *	217,9	(1 829,0)	(1 611,1)	(1 246,1)	71,2	(4,1)	(374,2)	(124,4)	66,5	66,5	
1996 (BUDGET REVISE)	3 896,9	8 494,9	12 391,8	9 222,2	481,8	40,5	1 759,5	294,7	593,1	593,1	

\*Dépenses 1996 par rapport au budget révisé 1996

TABLEAU V.5  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
DEPENSES POUR 1996 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AFRIQUE AUSTRALE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE		AUTRES		
							FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS			
Angola	-	442,7	442,7	292,0	15,0	0,4	71,3	4,3	59,7	(479,2)	
Malawi	30,0	54,1	84,1	59,9	10,5	-	9,8	3,0	0,9	0,7	
Mozambique	-	922,4	922,4	792,1	19,6	0,3	82,0	8,2	20,2	(71,0)	
République démocratique du Congo (Afrique australe)	-	30,3	30,3	3,9	3,4	0,1	12,1	2,7	8,1	(29,3)	
Zambie	239,3	133,3	372,6	303,4	9,9	-	36,6	9,1	13,6	57,5	
Zimbabwe	53,9	-	53,9	31,4	2,0	0,1	17,5	2,7	0,2	5,9	
Autres pays en Afrique australe	694,2	0,7	694,9	437,9	33,6	1,8	137,3	18,3	66,0	(16,8)	
TOTAL	1 017,4	1 583,5	2 600,9	1 920,6	94,0	2,7	366,6	48,3	168,7	(532,2)	
1996 (DEPENSES)	1 017,4	1 583,5	2 600,9	1 920,6	94,0	2,7	366,6	48,3	168,7		
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES)*	54,6	(586,8)	(532,2)	(373,5)	(13,8)	(6,0)	(104,5)	(29,0)	(5,4)		
1996 (BUDGET REVISE)	962,8	2 170,3	3 133,1	2 294,1	107,8	8,7	471,1	77,3	174,1		

\* Dépenses 1996 par rapport au budget révisé 1996

TABLEAU V.6  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
Budget révisé 1997 (Toutes sources de fonds confondues)

(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

REGION DES GRANDS LACS

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1997 INITIAL + (-)
	PG	PS	TOTAL	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SFRVICES CONTRACTUEL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT & EQUIPEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENT	AUTRES		
											DEPENSES DE PERSONNEL	
Angola	-	6 340,5	6 340,5	6 340,5	5 086,0	151,3	17,8	527,9	147,6	409,9	1 938,9	
Malawi	520,0	-	520,0	520,0	370,6	9,7		104,8	17,3	17,6	30,9	
Mozambique	581,9	-	581,9	581,9	356,7	19,0		162,4	15,2	28,6	26,6	
République démocratique du Congo (Afrique australe)	-	869,6	869,6	869,6	477,0	62,6	0,2	205,9	28,1	95,8	198,6	
Zambie	656,5	434,3	1 090,8	1 090,8	718,2	69,4	2,7	212,6	33,1	54,8	249,5	
Zimbabwe	295,6	-	295,6	295,6	200,0	9,4	0,8	74,7	9,7	1,0	4,3	
Autres pays en Afrique australe	2 321,5	-	2 321,5	2 321,5	1 726,9	107,0	2,0	364,3	62,8	58,5	136,2	
TOTAL	4 375,5	7 644,4	12 019,9	12 019,9	8 935,4	428,4	23,5	1 652,6	313,8	666,2	2 585,0	
1997 (BUDGET REVISE)	4 375,5	7 644,4	12 019,9	12 019,9	8 935,4	428,4	23,5	1 652,6	313,8	666,2	2 585,0	
AUGMENTATION (BAISSE)*	204,5	2 380,5	2 585,0	2 585,0	1 768,5	104,4	(18,1)	174,1	90,1	466,0	466,0	
1997 (BUDGET INITIAL)	4 171,0	5 263,9	9 434,9	9 434,9	7 166,9	324,0	41,6	1 478,5	223,7	200,2	2 000,0	

\* Budget révisé 1997 par rapport au budget initial 1997



TABLEAU V.7  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
Budget révisé 1997 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AFRIQUE AUSTRALE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1997/INITIAL +(-)
	PG	PS	TOTAL	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
Angola	-	1 338,7	1 338,7	1 338,7	1 071,0	38,3	8,2	103,7	22,8	94,7	481,7	
Malawi	37,9	17,0	54,9	54,9	29,4	2,6	-	17,2	2,8	2,9	(28,7)	
Mozambique	60,5	236,0	296,5	296,5	274,4	4,6	-	13,8	1,3	2,4	(46,5)	
République démocratique du Congo (Afrique australe)	-	72,5	72,5	72,5	-	-	-	72,5	-	-	39,1	
Zambie	191,7	127,8	319,5	319,5	204,7	24,6	0,8	63,2	9,8	16,4	38,0	
Zimbabwe	48,7	-	48,7	48,7	24,7	2,4	0,2	18,7	2,4	0,3	(1,5)	
Autres pays en Afrique australe	710,7	142,6	853,3	853,3	609,5	46,1	0,7	147,1	25,7	24,2	188,8	
TOTAL	1 049,5	1 934,6	2 984,1	2 984,1	2 213,7	118,6	9,9	436,2	64,8	140,9	670,9	
1997 (BUDGET REVISE)	1 049,5	1 934,6	2 984,1	2 984,1	2 213,7	118,6	9,9	436,2	64,8	140,9	670,9	
AUGMENTATION (BAISSE)*	84,8	586,1	670,9	670,9	555,5	34,9	1,0	0,1	1,7	77,7		
1997 (BUDGET INITIAL)	964,7	1 348,5	2 313,2	2 313,2	1 658,2	83,7	8,9	436,1	63,1	63,2		

\* Budget révisé 1997 par rapport au budget initial 1997

TABLEAU V.8  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
Budget initial 1998 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AFRIQUE AUSTRALE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1997/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE		FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
							FONCTIONNEMENT	AUTRES			
Angola	-	6 528,9	6 528,9	4 866,9	180,7	19,7	753,1		197,4	511,1	188,4
Malawi	399,6	-	399,6	247,3	9,6	-	118,6		11,5	12,6	(120,4)
Mozambique	477,0	-	477,0	326,0	18,6	-	110,3		14,8	7,3	(104,9)
République démocratique du Congo (Afrique australe)	-	853,8	853,8	464,7	73,8	0,2	225,4		39,2	50,5	(15,8)
Zambie	878,2	280,6	1 158,8	677,9	127,5	1,9	274,3		39,9	37,3	68,0
Zimbabwe	279,3	-	279,3	179,3	9,4	0,8	78,7		10,1	1,0	(16,3)
Autres pays en Afrique australe	2 534,1	-	2 534,1	1 690,4	181,9	2,9	459,8		85,7	113,4	212,6
TOTAL	4 568,2	7 663,3	12 231,5	8 452,5	601,5	25,5	2 020,2		398,6	733,2	211,6
1998 (BUDGET INITIAL)	4 568,2	7 663,3	12 231,5	8 452,5	601,5	25,5	2 020,2		398,6	733,2	
AUGMENTATION (BAISSE)*	192,7	18,9	211,6	(482,9)	173,1	2,0	367,6		84,8	67,0	
1997 (BUDGET REVISE)	4 375,5	7 644,4	12 019,9	8 935,4	428,4	23,5	1 652,6		313,8	666,2	

\* Budget initial 1998 par rapport au budget révisé 1997

TABLEAU V.9  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
Budget initial 1998 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AFRIQUE CENTRALE, ORIENTALE ET OCCIDENTALE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUEL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Angola	-	1 203,4	1 203,4	1 203,4	912,0	43,9	9,3	137,4	26,9	73,9	(135,3)
Malawi	40,6	17,0	57,6	57,6	29,1	2,7	-	21,5	2,1	2,2	2,7
Mozambique	30,2	3,0	33,2	33,2	13,2	5,1	-	12,4	1,6	0,9	(263,3)
République démocratique du Congo (Afrique australe)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(72,5)
Zambie	229,6	114,6	344,2	344,2	208,0	39,0	0,5	75,4	11,0	10,3	24,7
Zimbabwe	47,6	-	47,6	47,6	22,3	2,4	0,2	19,9	2,5	0,3	(1,1)
Autres pays en Afrique australe	762,7	183,7	946,4	946,4	594,1	79,5	1,1	186,2	36,7	48,8	93,1
TOTAL	1 110,7	1 521,7	2 632,4	2 632,4	1 778,7	172,6	11,1	452,8	80,8	136,4	(351,7)
1998 (BUDGET INITIAL)	1 110,7	1 521,7	2 632,4	2 632,4	1 778,7	172,6	11,1	452,8	80,8	136,4	
AUGMENTATION (BAISSE)*	61,2	(412,9)	(351,7)	(351,7)	(435,0)	54,0	1,2	16,6	16,0	(4,5)	
1997 (BUDGET REVISE)	1 049,5	1 934,6	2 984,1	2 984,1	2 213,7	118,6	9,9	436,2	64,8	140,9	

\* Budget initial 1998 par rapport au budget révisé 1997

## CHAPITRE VI. ASIE ET PACIFIQUE

### I. INTRODUCTION

174. Ce chapitre présente, essentiellement sous forme de tableaux, une information sur les programmes, les postes, les dépenses d'appui administratif et d'exécution du programme pour chacun des pays de l'Asie et du Pacifique. Des renseignements plus complets sur les objectifs de programmes, les budgets, les postes, la mise en oeuvre des politiques prioritaires (femmes, enfants, environnement) et tous les rapports de contrôle y afférents pour chacun des pays de la région se trouvent dans le document intitulé *Actualisation de la situation en Asie et dans le Pacifique (EC/47/SC/CRP.44)*, présenté à la neuvième réunion du Comité permanent.

175. Des statistiques sur les différentes catégories de personnes relevant de la compétence du HCR dans la région, au 31 décembre 1996, se trouvent dans l'annexe I à ce document.

### II. FAITS NOUVEAUX RECENTS ET ACTIVITES

#### A. Opérations en Asie du Sud

176. Le rapatriement librement consenti du Bangladesh vers Myanmar est dans sa phase finale. A la fin juin 1997, quelque 230 000 anciens résidents musulmans de l'Etat de Rakhine étaient rentrés. Les autorités du Myanmar ont pris l'engagement d'achever le mouvement à grande échelle à la mi-août 1997. On ne pense pas, toutefois, que la totalité des 20 000 personnes se trouvant dans les deux camps au Bangladesh rentreront, et des pourparlers sont en cours entre les autorités concernées pour rechercher une solution durable à la population résiduelle. Le HCR continuera de fournir une aide à la réintégration aux rapatriés dans l'Etat de Rakhine tout au long de 1998, tout en s'employant à mettre sur pied des mécanismes orientés vers le développement à plus long terme avec d'autres institutions compétentes.

177. Depuis avril 1995, aucun mouvement significatif de rapatriement librement consenti de Tamouls sri-lankais en provenance de l'Inde n'a été enregistré en raison de l'interruption des pourparlers de paix et de la reprise des hostilités entre les militaires sri-lankais et les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE). En 1996, plus de 6 000 ex-rapatriés de l'Inde, ainsi que presque 15 000 personnes déplacées à l'intérieur du territoire ont reçu des abris et des secours dans des centres de secours parrainés par le HCR, ainsi que dans le centre de transit. De 150 000 à 200 000 personnes déplacées, y compris d'ex-rapatriés de l'Inde, ont bénéficié de microprojets fondés sur la collectivité et financés par le HCR. Depuis le début de 1997, le conflit au nord de Sri Lanka a connu une escalade. Un grand nombre de personnes sont donc arrivées dans le centre de secours ouvert de Madhu et dans l'antenne de Palampiddy; de nouveaux arrivants ont également été enregistrés au Tamil Nadu, en Inde. Au 30 avril 1997, quelque 64 000 réfugiés sri-lankais vivaient dans 133 camps gérés par le gouvernement au Tamil Nadu.

178. Dans le cadre de la promotion de l'autonomie, la rationalisation du programme d'assistance en Inde, dans le cadre duquel plus de 11 000 réfugiés et demandeurs d'asile (essentiellement afghans) recevaient une indemnité de subsistance mensuelle, a ramené cette population assistée à 4 200 personnes à la fin de 1996, une nouvelle réduction étant prévue au cours de 1997.

179. Aucun fait nouveau marquant n'est à signaler concernant la situation de quelque 92 000 réfugiés et demandeurs d'asile bhoutanais au Népal. Le HCR s'est déclaré prêt à soutenir les mesures pouvant faire l'objet d'un accord mutuel entre les Gouvernements du Bhoutan et du Népal pour mettre en oeuvre des solutions durables en faveur de cette population.

#### **B. Asie de l'Ouest et opérations dans le Pacifique**

180. A la fin de 1996, quelque 101 000 réfugiés du Myanmar résidaient le long de la frontière entre le Myanmar et la Thaïlande, dont 79 000 Karens, 11 000 Mons et presque 11 000 Karennis. Ces populations continuent d'être assistées par le Gouvernement thaïlandais et le Burmese Border Consortium, composé de cinq ONG. Le personnel du HCR à Bangkok a effectué de nombreuses missions dans les régions frontalières pour s'assurer du bien-être de ces populations. La sécurité des Karens s'est détériorée au début de 1997 suite à une intensification des hostilités au Myanmar et à des incursions dans les camps en Thaïlande, qui ont engendré davantage de déplacements des deux côtés de la frontière et plusieurs milliers d'arrivées en Thaïlande. Le HCR continuera d'essayer d'améliorer la sécurité et la protection des minorités ethniques du Myanmar, y compris le transfert des camps loin des zones faisant l'objet d'incursions militaires en Thaïlande.

181. La septième et dernière réunion du Comité directeur de la Conférence internationale sur les réfugiés indochinois, organisée à Genève les 5 et 6 mars 1996, a passé en revue les réalisations du PAG depuis son adoption en 1989. Elle a noté avec satisfaction que les objectifs du PAG avaient été atteints. Le Comité directeur a donc déclaré la clôture officielle du PAG dans les pays de premier asile de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) à compter du 30 juin 1996, notant que des solutions pour la population de Hong Kong n'avaient pas encore été trouvées. Au 1er juillet 1997, on comptait 2 066 Vietnamiens (1 359 réfugiés et 195 non réfugiés déboutés attendant le retour au Viet Nam; et 512 non nationaux) résidant à Hong Kong. Le HCR continuera d'appuyer les microprojets d'aide à la réinsertion des rapatriés et s'assurera du bien-être des rapatriés au Viet Nam et au Laos tout au long de 1998.

182. En janvier 1997, le bureau du HCR à Phnom Penh est devenu un bureau de liaison dépendant du bureau régional du HCR à Bangkok. Il se concentrera sur le plaidoyer et la promotion du droit des réfugiés, ainsi que sur l'assistance aux demandeurs d'asile et aux réfugiés. L'assistance aux rapatriés a été graduellement interrompue en 1996. Le HCR suit de près la situation du fait de la reprise des hostilités au début de juillet 1997, particulièrement la situation le long de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge.

183. Les autorités chinoises ont annoncé que plusieurs milliers des 280 000 réfugiés indochinois de Chine souhaitaient rentrer au Viet Nam. En collaboration avec les gouvernements concernés, une enquête par échantillonnage de la population réfugiée a été menée à bien pour définir de façon plus exacte le nombre et le profil des réfugiés souhaitant rentrer dans leur pays d'origine. L'assistance du HCR porte essentiellement sur l'installation sur place de cette population par le biais d'un mécanisme de crédits renouvelables visant à créer des possibilités d'emplois pour les réfugiés.

184. Deux initiatives régionales de grande ampleur ont eu lieu en 1996 pour la promotion et la diffusion du droit des réfugiés en Asie et dans le Pacifique. Les 28 et 29 novembre 1996, le Gouvernement australien et le HCR ont coparrainé

une conférence sur les approches régionales aux réfugiés et aux personnes déplacées en Asie et dans le Pacifique, à laquelle ont assisté les délégués de 26 pays. Une réunion de suivi composé d'experts, coparrainée par le Gouvernement royal thaïlandais à Bangkok, sera convoquée en partenariat avec l'OIM les 23 et 24 juillet 1997. Cette réunion informelle étudiera la nature, les causes et les conséquences des mouvements de population et de l'échange d'informations dans le contexte régional. Le Séminaire commémoratif du HCR et du Comité consultatif juridique Afrique-Asie (AALCC), qui s'est tenu à Manille (Philippines), du 11 au 13 décembre 1996, a réuni les délégués de 22 gouvernements d'Asie, d'Afrique et du Moyen-Orient. Le Séminaire a axé ses débats sur les "Principes de Bangkok" de l'AALCC de 1966 afin de les actualiser, compte tenu de l'expérience acquise au cours des 30 dernières années. Les questions relatives à la définition du réfugié, à l'asile, aux solutions et au partage de la charge, qui ont été soulevées à Manille, ont été examinées plus avant lors de la session ordinaire de l'AALCC à Téhéran (République islamique d'Iran) en mai 1997.

185. Le HCR a fusionné sa structure au sein du Bureau du Siège et dans la région conformément à la réduction des opérations et afin de se concentrer sur les solutions, le plaidoyer, la promotion, la sensibilisation et la prévention.

### III. PROGRAMMES

186. Le détail des programmes par pays sera présenté à la neuvième réunion du Comité permanent dans le document EC/47/SC/CRP.44.

187. Les dépenses de programmes (au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux) dans la région (voir tableau VI.1) se sont élevées en 1996 à 83,9 millions de dollars. Sur le montant total des dépenses en 1996 dans la région, 33,8 millions de dollars ont été consacrés aux Programmes généraux et 50,1 millions de dollars aux Programmes spéciaux. Les besoins révisés estimatifs pour 1997 s'élevaient, au 31 mai 1997, à 74,6 millions de dollars (Programmes généraux : 32,7 millions; Programmes spéciaux : 41,9 millions). Les projections initiales provisoires pour 1998 dans la région s'établissent actuellement à 41,3 millions de dollars (Programmes généraux : 25,1 millions; Programmes spéciaux : 16,2 millions). Une ventilation détaillée des dépenses pour 1996 et des budgets pour 1997 et 1998 dans les pays/régions d'Asie et du Pacifique se trouve dans l'additif 1 (chap. II) à ce document.

188. Les estimations révisées pour les Programmes généraux de 1997 révèlent une diminution modeste par rapport aux dépenses de 1996. De même, les Programmes spéciaux accusent une diminution. Cette tendance s'explique par l'achèvement officiel du PAG le 30 juin 1996. Les dépenses et les estimations pour les Programmes spéciaux liés à Sri Lanka et au Myanmar se trouvent dans le tableau II.8. On notera sur ce tableau qu'un crédit est prévu pour la réintégration des rapatriés indochinois. Ceci a pour but de couvrir les activités liées à la réintégration des rapatriés indochinois au Viet Nam et en République démocratique populaire lao.

### IV. NIVEAUX DES POSTES

189. Les besoins révisés de postes en 1997 (voir tableaux II.9 et VI.2) pour la région s'établissaient, au 1er juillet 1997, à 382,8 années-travail (soit 373 postes). Les chiffres révisés pour 1995 (au 1er juillet 1996) étaient de 446,4 années-travail (soit 435 postes) (voir également A/AC.96/865, tableau II.9). Cette tendance à la baisse est essentiellement due à

l'achèvement du PAG. Le tableau VI.3 indique les changements des niveaux de postes révisés en 1997 par rapport aux effectifs initialement prévus. Le même tableau indique également les changements escomptés dans les effectifs pour 1998. Une information plus détaillée sur les changements de postes se trouve dans le document intitulé *Actualisation de la situation en Asie et dans le Pacifique* (EC/47/SC/CRP.44). Le chapitre II de l'additif 1 à ce document donne une ventilation des niveaux de postes pour l'exécution du programme et l'appui administratif (chiffres révisés pour 1997 et initiaux pour 1998) par classe de postes pour les pays de la région.

**V. DEPENSES D'EXECUTION DU PROGRAMME  
ET D'APPUI ADMINISTRATIF**

190. Les dépenses en 1996, au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux, se sont élevées à 20,7 millions de dollars pour l'exécution du programme et à 4,4 millions de dollars pour l'appui administratif (voir tableaux VI.4 et VI.5). Ces montants ont été légèrement supérieurs aux estimations révisées pour 1996. Les estimations révisées pour 1997 au titre de l'exécution du programme s'élèvent à 17,9 millions de dollars et au titre de l'appui administratif à 3,9 millions de dollars; ces chiffres sont légèrement plus élevés que les estimations initiales pour 1997 (voir tableaux VI.6 et VI.7). Ces augmentations sont essentiellement dues à des dépenses de personnel plus importantes que prévues. Les estimations initiales pour 1998, tant pour l'exécution du programme que pour l'appui administratif, se trouvent dans les tableaux VI.8 et VI.9, respectivement.

TABLEAU VI.1  
ACTIVITES DU HCR FINANCEES AU TITRE DES FONDS VOLONTAIRES - PROGRAMMES GENERAUX ET SPECIAUX  
DEPENSES POUR 1996 ET ESTIMATIONS DES DEPENSES/PROJECTIONS POUR 1997/1998  
[ en milliers de dollars des Etats-Unis ]  
ASIE ET PACIFIQUE

PAR PAYS OU REGION	DEPENSES 1996			ESTIMATIONS (REVISEES) 1997			PROJECTIONS (INITIALES) 1998		
	PG	PS	TOTAL	PG	PS	TOTAL	PG	PS	TOTAL
Australie et Nouvelle-Zélande	1,115.5	16.8	1,132.3	1,189.0	92.8	1,281.8	1,042.4	92.8	1,135.2
Bangladesh	3,870.0	1,302.1	5,172.1	2,644.0	398.0	3,042.0	699.0	72.7	771.7
Chine	3,025.4	49.5	3,074.9	2,994.7	13.0	3,007.7	2,746.5	13.0	2,759.5
Hong Kong	2,322.3	9,632.5	11,954.8	3,739.3	12,644.8	16,384.1	2,067.0	70.1	2,137.1
Népal	5,697.0	699.6	6,396.6	6,094.3	518.4	6,612.7	5,755.5	394.5	6,150.0
Philippines	1,228.1	1,332.5	2,560.6	843.1	78.0	921.1	808.5	78.0	886.5
Thaïlande	6,653.1	1,212.2	7,865.3	6,724.2	46.0	6,770.2	4,600.7	46.0	4,646.7
Viet Nam	-	13,646.8	13,646.8	-	6,902.2	6,902.2	-	1,092.9	1,092.9
Autres pays (1)	9,938.5	22,187.3	32,125.8	8,422.6	21,257.4	29,680.0	7,421.1	14,308.5	21,729.6
<b>TOTAL</b>	<b>33,849.9</b>	<b>50,079.3</b>	<b>83,929.2</b>	<b>32,651.2</b>	<b>41,950.6</b>	<b>74,601.8</b>	<b>25,140.7</b>	<b>16,168.5</b>	<b>41,309.2</b>

TABLEAU VI.2  
RECAPITULATIF DES BESOINS EN POSTES EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES  
[ en années-travail ]

	1996 (REVISES)			1997 (INITIAUX)			1997 (REVISES)			1998 (INITIAUX)		
	EP	AA*	TOTAL	EP	AA*	TOTAL	EP	AA**	TOTAL	EP	AA***	TOTAL
Australie et Nouvelle-Zélande	11.0	2.0	13.0	11.0	2.0	13.0	10.8	2.0	12.8	10.0	2.0	12.0
Bangladesh	43.3	5.5	48.8	13.3	3.0	16.3	22.0	4.0	26.0	8.0	3.0	11.0
Chine	3.0	1.0	4.0	3.0	1.0	4.0	4.0	1.0	5.0	5.0	1.0	6.0
Hong Kong	11.3	5.3	16.6	5.5	2.5	8.0	9.5	3.0	12.5	5.5	1.5	7.0
Népal	42.3	4.0	46.3	42.0	4.0	46.0	41.5	4.0	45.5	38.0	4.0	42.0
Philippines	8.0	1.0	9.0	4.0	1.0	5.0	3.0	1.0	4.0	5.0	1.0	6.0
Thaïlande	39.0	10.3	49.3	28.8	8.0	36.8	29.2	9.0	38.2	22.0	6.0	28.0
Viet Nam	34.0	10.0	44.0	29.5	9.0	38.5	31.0	9.5	40.5	17.5	7.0	24.5
Autres pays (1)	181.3	34.3	215.6	142.0	29.3	171.3	169.7	28.6	198.3	171.5	27.0	198.5
<b>TOTAL</b>	<b>373.2</b>	<b>73.4</b>	<b>446.5</b>	<b>279.0</b>	<b>59.8</b>	<b>338.8</b>	<b>320.7</b>	<b>62.1</b>	<b>382.8</b>	<b>282.5</b>	<b>52.5</b>	<b>335.0</b>

\* exclut 9,3 JPO (budget révisé 1996)  
\*\* exclut 0,7 JPO (budget initial 1997)

\*\*\* exclut 11,5 JPO (budget révisé 1997)  
\*\*\*\* exclut 1,3 JPO (budget initial 1998)

EP : Exécution du programme  
AA : Appui administratif

(1) La rubrique "Autres pays" comprend le Cambodge, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, la République démocratique populaire lao, la Malaisie, le Myanmar, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Singapour et le Sri Lanka.



Tableau VI.3  
NIVEAU DES EFFECTIFS (EP/AA) - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES  
Changements par rapport aux estimations initiales et révisées pour 1997  
(en années-travail)

Par pays	Changements */ initiaux 1997	par rapport est. initiales 1997			Changements */ révisés 1997	par rapport est. révisées 1997		
		P/L	AN/SG	Total		P/L	AN/SG	Total
ASIE & OCEANIE		76,0	262,8	338,8		89,2	293,6	382,8
Australie et Nouvelle-Zélande					D	(0,8)	0,0	(0,8)
Bangladesh	C	0,0	(1,0)	(1,0)	C	(2,8)	(9,8)	(12,6)
	D	(1,0)	(1,0)	(2,0)	D	0,0	(2,4)	(2,4)
	T	3,0	9,8	12,8				
Cambodge	C	(0,8)	(5,0)	(5,8)	C	(0,3)	(4,3)	(4,6)
	T		1,3	1,3				
Chine	N	1,0	0,0	1,0	N	1,0	0,0	1,0
Hong Kong	T	3,0	1,5	4,5	D	(2,5)	(3,0)	(5,5)
Inde	N	0,0	4,0	4,0	D	(1,0)	(2,0)	(3,0)
					N	1,0	4,0	5,0
Indonésie	N	0,0	1,0	1,0	N	0,0	1,0	1,0
	T	1,0	0,0	1,0				
République démocratique populaire lao	D	0,0	(0,5)	(0,5)	D	(0,5)	(3,5)	(4,0)
Malaisie	D	0,0	(2,3)	(2,3)	D	0,0	(1,8)	(1,8)
					N	0,0	1,0	1,0
Myanmar	D	(0,9)	(1,0)	(1,9)	D	0,0	(0,1)	(0,1)
	N	3,0	5,0	8,0	N	0,0	1,0	1,0
	T	4,3	12,5	16,8				
Népal	D	(1,0)	0,0	(1,0)	D	(1,0)	(2,5)	(3,5)
	T	0,0	0,5	0,5				
Philippines	D	0,0	(1,0)	(1,0)	N	0,0	2,0	2,0
Sri Lanka	D	0,0	(1,8)	(1,8)	D	0,0	(0,3)	(0,3)
	N	0,0	7,0	7,0	N	2,0	4,0	6,0
Thaïlande	D	0,0	(5,7)	(5,7)	D	(1,8)	(8,4)	(10,2)
	T	1,1	6,0	7,1				
Viet Nam	D	(1,0)	(1,5)	(2,5)	D	(4,5)	(11,5)	(16,0)
	T	1,5	3,0	4,5				
<b>Total Asie et Pacifique</b>	<b>révisés 1997</b>	<b>89,2</b>	<b>293,6</b>	<b>382,8</b>	<b>initiaux 1998</b>	<b>78,0</b>	<b>257,0</b>	<b>335,0</b>

P/L = Administrateurs; AN = Administrateurs nationaux; SG = Agents des services généraux

\*/ C = Fermeture de bureau; D = Suppression de postes; N = Nouveau poste (activités additionnelles);

T = Prolongation d'un poste de durée limitée.

TABLEAU VI.4  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
DEPENSES POUR 1996 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

ASIE ET PACIFIQUE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV +(-)	
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL		VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS		AUTRES
Australie et Nouvelle-Zélande	980,2	-	980,2	688,2	19,2	99,6	150,4	11,2	11,6	(5,2)	
Bangladesh	878,8	819,0	1 697,8	1 349,1	1,2	103,1	202,7	33,2	8,5	(75,5)	
Chine	379,6	-	379,6	311,6	0,6	20,4	21,1	4,7	21,2	18,2	
Hong Kong	900,3	197,2	1 097,5	1 012,5	-	15,6	62,3	5,5	1,6	(346,0)	
Népal	1 518,9	12,7	1 531,6	1 238,9	1,6	28,6	157,0	31,7	73,8	302,5	
Philippines	542,7	-	542,7	371,6	0,3	21,4	99,7	8,2	41,5	(83,4)	
Thaïlande	2 537,5	455,5	2 993,0	2 727,5	5,9	38,3	160,0	17,8	43,5	1 016,7	
Viet Nam	-	1 481,5	1 481,5	1 301,0	0,9	22,3	113,5	20,3	23,5	75,8	
Autres pays	5 016,6	4 995,8	10 012,4	7 835,8	86,6	462,5	1 153,8	109,6	364,1	(303,0)	
TOTAL	12 754,6	7 961,7	20 716,3	16 836,2	116,3	811,8	2 120,5	242,2	589,3	600,1	
1996 (DEPENSES)	12 754,6	7 961,7	20 716,3	16 836,2	116,3	811,8	2 120,5	242,2	589,3		
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES)*	510,1	90,0	600,1	890,1	2,0	(25,0)	(347,2)	(55,6)	135,8		
1996 (BUDGET REVISE)	12 244,5	7 871,7	20 116,2	15 946,1	114,3	836,8	2 467,7	297,8	453,5		

\*Dépenses 1996 par rapport au budget révisé 1996

TABLEAU VI.5  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
DEPENSES POUR 1996 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

ASIE ET PACIFIQUE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Australie et Nouvelle-Zélande	131,8	16,8	148,6	98,1	14,2	0,6	31,4	1,9	2,4	20,9
Bangladesh	233,9	170,3	404,2	333,7	29,0	0,5	34,9	3,2	2,9	14,7
Chine	139,7	49,5	189,2	159,0	6,6	0,2	9,6	1,6	12,2	(5,8)
Hong Kong	401,3	-	401,3	369,3	3,4	-	26,2	1,8	0,6	(27,2)
Népal	145,5	83,8	229,3	202,3	2,4	0,2	17,5	3,0	3,9	92,1
Philippines	39,7	94,2	133,9	89,7	7,5	3,1	26,9	2,2	4,5	(39,4)
Thaïlande	672,3	87,7	760,0	671,4	21,2	0,2	45,0	3,0	19,2	289,0
Viet Nam	-	176,3	176,3	147,5	3,2	0,2	19,2	2,8	3,4	(29,1)
Autres pays	925,1	1 007,9	1 933,0	1 455,0	122,5	6,7	270,3	23,7	54,8	(192,9)
TOTAL	2 689,3	1 686,5	4 375,8	3 526,0	210,0	11,7	481,0	43,2	103,9	122,3
1996 (DEPENSES)	2 689,3	1 686,5	4 375,8	3 526,0	210,0	11,7	481,0	43,2	103,9	
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES)*	118,3	4,0	122,3	180,6	16,1	(1,4)	(61,3)	(17,7)	6,0	
1996 (BUDGET REVISE)	2 571,0	1 682,5	4 253,5	3 345,4	193,9	13,1	542,3	60,9	97,9	

\*Dépenses 1996 par rapport au budget révisé 1996

TABLEAU VI.6  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
Budget révisé 1997 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

ASIE ET PACIFIQUE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1997:INITIAL +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENT	AUTRES		
										AUTRES	
Australie et Nouvelle-Zélande	1 028,3	-	1 028,3	763,2	105,2	2,5	140,9	9,7	6,8	68,6	
Bangladesh	789,1	226,0	1 015,1	688,0	52,4	2,3	195,2	42,1	35,1	488,8	
Chine	508,9	-	508,9	422,1	40,0	0,4	28,5	5,9	12,0	169,0	
Hong Kong	714,4	454,8	1 169,2	1 074,8	16,6	-	70,6	6,4	0,8	613,6	
Népal	1 245,6	16,9	1 262,5	912,1	42,2	1,3	184,5	35,1	87,3	8,3	
Philippines	296,6	-	296,6	167,1	12,9	1,0	95,9	13,6	6,1	(14,1)	
Thaïlande	1 918,7	-	1 918,7	1 678,5	46,0	0,7	150,1	15,2	28,2	431,5	
Viet Nam	-	1 327,8	1 327,8	1 165,7	31,8	0,9	97,7	22,2	9,5	107,5	
Autres pays	4 059,0	5 355,7	9 414,7	7 426,1	352,6	7,7	1 165,6	126,0	336,7	1 342,8	
TOTAL	10 560,6	7 381,2	17 941,8	14 297,6	699,7	16,8	2 129,0	276,2	522,5	3 216,0	
1997 (BUDGET REVISE)	10 560,6	7 381,2	17 941,8	14 297,6	699,7	16,8	2 129,0	276,2	522,5	3 216,0	
AUGMENTATION (BAISSE) *	899,7	2 316,3	3 216,0	2 824,6	102,1	(93,3)	75,5	32,0	275,1	488,8	
1997 (BUDGET INITIAL)	9 660,9	5 064,9	14 725,8	11 473,0	597,6	110,1	2 053,5	244,2	247,4	2 727,2	

\* Budget révisé 1997 par rapport au budget initial 1997

TABLEAU VI.7  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
Budget révisé 1997 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

ASIE ET PACIFIQUE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1997/INITIAL +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
Australie et Nouvelle-Zélande	120,7	92,8	213,5	163,5	21,0	0,5	25,6	1,7	1,2	81,3	
Bangladesh	181,7	54,0	235,7	165,1	10,7	1,0	45,6	6,0	7,3	(17,0)	
Chine	129,4	13,0	142,4	120,8	10,0	0,1	7,0	1,5	3,0	(45,5)	
Hong Kong	215,4		215,4	185,5	5,3		22,4	2,0	0,2	40,7	
Népal	141,3	185,0	326,3	285,0	11,8	0,2	21,2	3,6	4,5	192,0	
Philippines	74,3	78,0	152,3	116,9	6,2	0,3	23,9	3,5	1,5	24,3	
Thaïlande	399,2	46,0	445,2	364,8	17,8	0,2	48,4	4,9	9,1	37,9	
Viet Nam		199,3	199,3	173,6	5,7	0,1	15,2	3,0	1,7	7,1	
Autres pays	688,9	1 263,8	1 952,7	1 562,4	83,0	1,6	220,3	22,2	63,2	(26,9)	
TOTAL	1 950,9	1 931,9	3 882,8	3 137,6	171,5	4,0	429,6	48,4	91,7	293,9	
1997 (BUDGET REVISE)	1 950,9	1 931,9	3 882,8	3 137,6	171,5	4,0	429,6	48,4	91,7		
AUGMENTATION (BAISSE)*	(134,2)	428,1	293,9	360,7	10,7	(8,3)	(84,9)	(12,5)	28,2		
1997 (BUDGET INITIAL)	2 085,1	1 503,8	3 588,9	2 776,9	160,8	12,3	514,5	60,9	63,5		

\*Budget révisé 1997 par rapport au budget initial 1997

TABLEAU VI.8  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
Budget initial 1998 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

ASIE ET PACIFIQUE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Australie et Nouvelle-Zélande	872,7	-	872,7	613,0	103,6	2,5	138,8	9,5	5,3	(155,6)
Bangladesh	375,5	-	375,5	273,4	19,8	1,3	72,7	8,3	-	(639,6)
Chine	675,5	-	675,5	513,4	41,7	0,4	107,6	6,1	6,3	166,6
Hong Kong	485,8	70,1	555,9	501,8	10,6	-	39,9	3,6	-	(613,3)
Népal	1 086,8	18,4	1 105,2	733,3	50,3	1,3	193,2	41,1	86,0	(157,3)
Philippines	325,4	-	325,4	187,0	13,4	0,8	96,0	12,6	15,6	28,8
Thaïlande	1 471,9	-	1 471,9	1 252,6	67,6	0,7	116,0	9,5	25,5	(446,8)
Viet Nam	743,9	743,9	743,9	607,8	23,1	0,9	79,2	16,2	16,7	(583,9)
Autres pays	3 803,5	4 996,7	8 800,2	6 831,4	526,4	11,4	1 154,5	129,6	146,9	(614,5)
TOTAL	9 097,1	5 829,1	14 926,2	11 513,7	856,5	19,3	1 997,9	236,5	302,3	(3 015,6)
1998 (BUDGET INITIAL)	9 097,1	5 829,1	14 926,2	11 513,7	856,5	19,3	1 997,9	236,5	302,3	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(1 463,5)	(1 552,1)	(3 015,6)	(2 783,9)	156,8	2,5	(131,1)	(39,7)	(220,2)	
1997 (BUDGET REVISE)	10 560,6	7 381,2	17 941,8	14 297,6	699,7	16,8	2 129,0	276,2	522,5	

\* Budget initial 1998 par rapport au budget révisé 1997

TABLEAU VI.9  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
Budget initial 1998 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

ASIE ET PACIFIQUE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Australie et Nouvelle-Zélande	116,7	92,8	209,5	155,9	22,5	0,5	27,6	1,9	1,1	(4,0)
Bangladesh	150,9	54,0	204,9	145,6	12,3	0,8	41,5	4,7	-	(30,8)
Chine	131,3	13,0	144,3	111,8	8,3	0,1	21,6	1,2	1,3	1,9
Hong Kong	97,6	-	97,6	82,9	2,8	-	10,9	1,0	-	(117,8)
Népal	137,7	185,0	322,7	274,9	12,5	0,2	25,2	4,3	5,6	(3,6)
Philippines	68,1	78,0	146,1	115,4	5,6	0,2	19,2	2,6	3,1	(6,2)
Thaïlande	268,8	46,0	314,8	241,9	24,5	0,2	36,9	3,1	8,2	(130,4)
Viet Nam	-	165,8	165,8	136,1	5,5	0,1	15,5	3,3	5,3	(33,5)
Autres pays	541,5	1 185,7	1 727,2	1 405,8	104,3	1,7	173,5	19,5	22,4	(225,5)
TOTAL	1 512,6	1 820,3	3 332,9	2 670,3	198,3	3,8	371,9	41,6	47,0	(549,9)
1998 (BUDGET INITIAL)	1 512,6	1 820,3	3 332,9	2 670,3	198,3	3,8	371,9	41,6	47,0	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(438,3)	(111,6)	(549,9)	(467,3)	26,8	(0,2)	(57,7)	(6,8)	(44,7)	
1997 (BUDGET REVISE)	1 950,9	1 931,9	3 882,8	3 137,6	171,5	4,0	429,6	48,4	91,7	

\* Budget initial 1998 par rapport au budget révisé 1997

## CHAPITRE VII. EUROPE

### I. INTRODUCTION

191. Ce chapitre présente, essentiellement sous forme de tableaux, une information sur les programmes, les postes, les dépenses d'appui administratif et d'exécution du programme pour chacun des pays d'Europe. Des renseignements plus complets sur les objectifs de programmes, les budgets, les postes, la mise en oeuvre des politiques prioritaires (femmes, enfants, environnement) et tous les rapports de contrôle y afférents pour chacun des pays de la région se trouvent dans le document intitulé *Actualisation de la situation en Europe* (EC/47/SC/CRP.17), présenté à la septième réunion du Comité permanent.

192. Des statistiques sur les différentes catégories de personnes relevant de la compétence du HCR dans la région, au 31 décembre 1996, se trouvent dans l'annexe I à ce document.

### II. FAITS NOUVEAUX RECENTS ET ACTIVITES

#### A. Europe occidentale et pays baltes

193. Le HCR a entamé un dialogue informel avec les Etats membres des organes de l'Union européenne sur les questions relatives à l'asile et aux réfugiés. Le HCR a exprimé ses vives préoccupations concernant le protocole du Traité de l'Union européenne, adopté le 17 juin 1997, limitant l'asile en autorisant les pays de l'Union européenne à user de leur discrétion pour accepter les demandes d'asile de la part de citoyens venant de l'Union européenne.

194. Lors de la récente crise en Albanie, les principaux mouvements de personnes ont été enregistrés en direction de la Grèce et de l'Italie. Ces deux pays ont autorisé les Albanais à entrer sur leur territoire et leur ont octroyé une autorisation de séjour provisoire; ils leur ont fourni des logements ainsi qu'une assistance matérielle, y compris des soins médicaux.

195. Les pays nordiques continuent d'avoir des liens très étroits entre eux et avec le HCR pour la fourniture d'une assistance aux trois pays baltes (Estonie, Lituanie, Lettonie), y compris l'appui à l'établissement de procédures d'immigration et de contrôle aux frontières, ainsi que la formation connexe. La priorité du HCR dans les pays baltes est toujours la création de capacités, moyennant la fourniture d'une formation adéquate et l'assistance aux autorités pour établir des procédures de détermination et des services d'accueil à l'intention des demandeurs d'asile.

196. Au cours du premier trimestre de 1997, l'Estonie et la Lituanie ont ratifié la Convention de 1951 et son Protocole de 1967. Le Parlement letton a ratifié la Convention (moyennant une réserve géographique) ainsi que son Protocole en juin 1997. On escompte, toutefois, que le Parlement réexaminera sa décision concernant la réserve géographique au cours de sa session d'automne.

197. La stratégie du HCR en Europe occidentale est axée sur la réduction graduelle des programmes et le déplacement des ressources vers les pays baltes et la Communauté d'Etats indépendants. La priorité en Europe occidentale sera accordée aux domaines du plaidoyer, de la sensibilisation, de la formation, de la création de réseaux, avec une diminution des activités d'assistance. Les liens avec les institutions européennes restent une priorité pour le HCR, ce qui se traduit par l'ouverture d'un bureau à Strasbourg (France) pour renforcer



les relations avec le Conseil de l'Europe, ainsi que le renforcement prévu de l'Unité européenne au sein du Bureau régional de Bruxelles.

## **B. Europe centrale**

198. En Europe centrale, le HCR a poursuivi ses efforts pour influencer les processus législatifs visant à établir des procédures de détermination de statut de réfugié justes et accessibles. Le HCR s'est efforcé d'assister les gouvernements dans le domaine de la création d'institutions moyennant la formation et une assistance limitée aux pays où les structures nationales pour les procédures de détermination du statut de réfugié en sont encore à l'état rudimentaire ou doivent être développées.

199. Le HCR a continué de suivre de près l'évolution de la législation en matière d'apatridie, de citoyenneté et de nationalité en République tchèque et en Slovaquie. En liaison avec ses efforts visant à prévenir l'apatridie, le HCR a conseillé les Républiques tchèque et slovaque sur les implications de leur législation respective en matière de citoyenneté. En Slovaquie, la nouvelle loi sur les réfugiés a pris effet en janvier 1996. En mai 1996, le Parlement de la République tchèque a approuvé un amendement à la loi existante sur les réfugiés (1992). La nouvelle disposition offre aux réfugiés reconnus la possibilité de demander la citoyenneté tchèque à l'issue d'un séjour de cinq ans en République tchèque. Suite à cet amendement, le HCR, en coopération avec une ONG locale, a établi un projet visant à fournir des conseils et une assistance administrative aux individus pour obtenir la nationalité tchèque.

200. En Roumanie, le régime de l'asile est fermement établi dans le droit intérieur depuis que la législation concernant le statut et le régime des réfugiés en Roumanie a été promulguée en avril 1996 et est entrée en vigueur en mai 1996. Le HCR a participé à tous les stades de l'élaboration de cette nouvelle législation. En Pologne, le Parlement a adopté, le 25 juin 1997, la nouvelle loi sur les étrangers qui doit maintenant être examinée par le Sénat. Cette loi devrait être adoptée au cours de 1997. En Hongrie, le projet de loi sur l'asile a été soumis au Parlement. Cela impliquerait la levée de la réserve géographique.

201. Suite au rapatriement et à la réinstallation de Bosniaques de Hongrie, de République tchèque, de Slovaquie et de Bulgarie, le nombre de réfugiés de facto a diminué. Le statut de protection temporaire accordé aux Bosniaques en Autriche a été prolongé d'une année supplémentaire et redéfini pour permettre de couvrir des personnes ayant toujours besoin de protection. En République tchèque, d'autres solutions sont proposées aux réfugiés de facto qui choisissent de rester et ne peuvent rentrer en Bosnie-Herzégovine.

202. La pénurie de logements abordables pour les demandeurs d'asile et les réfugiés reste un obstacle à l'intégration rapide dans la structure socio-économique des pays hôtes et tend à encourager les mouvements vers l'Europe occidentale. Dans sa tentative pour aider les gouvernements d'Europe centrale, le HCR a commencé à sensibiliser d'autres programmes et fonds, tels que le programme de l'Union européenne, afin d'aider les pays associés de l'Europe en Europe centrale (PHARE), ainsi que le fonds de développement social du Conseil de l'Europe, à la nécessité de couvrir des besoins qui ne peuvent être satisfaits par le HCR.

### C. Europe orientale

203. En coopération avec l'OIM et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le HCR a convoqué, les 30 et 31 mai 1996, une Conférence régionale à Genève sur le problème des réfugiés, des personnes déplacées, d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la CEI et les pays voisins concernés. La Conférence a adopté un programme d'action qui indique les mesures pratiques fondées sur une approche globale tenant compte des normes reconnues au plan international en matière de droits de l'homme. Des plans d'exécution nationaux pour 1997 ont été élaborés en consultation avec les gouvernements concernés afin d'établir les priorités des gouvernements de la CEI et les rôles respectifs des différents acteurs pour la mise en oeuvre du Programme d'action. Ces plans d'exécution nationaux jettent les bases des programmes du HCR et de l'OIM en 1997 présentés dans un appel conjoint lancé en novembre 1996. Le 2 juillet 1997, le Groupe directeur (le principal organe intergouvernemental mis sur pied pour assurer le suivi de la Conférence) a tenu sa réunion annuelle. A cette occasion, il a été indiqué que le suivi de la Conférence était hypothéqué par la pénurie de fonds en réponse à l'appel conjoint du HCR et de l'OIM.

204. En Arménie, le programme d'assistance du HCR a pour but de couvrir les besoins de 150 000 réfugiés jugés particulièrement vulnérables par le gouvernement (depuis 1989, quelque 340 000 personnes ont été enregistrées comme réfugiées par le gouvernement; la plupart d'entre elles sont des personnes d'ethnie arménienne ayant fui l'Azerbaïdjan au début du conflit au Nagorny-Karabakh; il y aurait également 72 000 personnes déplacées à l'intérieur du territoire). En outre, le HCR encourage l'établissement de procédures légales donnant aux réfugiés accès à la citoyenneté arménienne, conformément à la politique gouvernementale d'intégration.

205. En Azerbaïdjan, le programme humanitaire du HCR s'oriente de plus en plus vers l'autonomie et le ciblage de l'assistance sur les personnes les plus vulnérables. Les activités du HCR en 1997 visent à améliorer les conditions de logement, l'adduction d'eau, l'assainissement, la santé, les activités génératrices de revenus, afin d'améliorer les conditions de vie de 150 000 réfugiés et personnes déplacées parmi les plus vulnérables. En outre, le HCR fournit une assistance aux rapatriés spontanés dans les régions de Fizuli et Agdam; cette assistance est octroyée dans le cadre interinstitutionnel, par le biais de la Commission d'Etat pour la reconstruction et le relèvement récemment créée.

206. En Géorgie, le HCR assiste une population d'environ 150 000 personnes déplacées à l'intérieur du territoire dont la plupart sont originaires d'Abkhazie et, dans une moindre mesure, d'Ossétie du Sud. Pour celles qui ne peuvent rentrer en Abkhazie dans un avenir immédiat, le programme du HCR vise à faciliter leur intégration temporaire. Le HCR fournit, toutefois, une assistance à 50 000 rapatriés spontanés dans le district de Gali en Abkhazie. Compte tenu de l'évolution positive du conflit en Ossétie du Sud, le HCR a commencé la première phase du programme de réhabilitation des rapatriés; ce programme initial sera évalué avec les rapatriés et les parties concernées, avant d'être élargi. Le HCR fournit également un appui aux organes administratifs et législatifs gouvernementaux pour les aider à faire face, de façon efficace, aux questions de migration et de réfugiés, particulièrement concernant la formulation d'une loi sur les réfugiés.

207. Au Bélarus, le HCR a aidé le gouvernement à mettre en oeuvre la loi sur les réfugiés pour établir une procédure fiable et juste de détermination de statut de réfugié. A cette fin, le HCR encourage activement la création de capacités dans l'administration publique, ainsi qu'avec des acteurs indépendants tels que les ONG et les établissements universitaires. Une assistance est également fournie au gouvernement pour contribuer à l'établissement de centres d'accueil visant à héberger dans des conditions décentes les réfugiés et les demandeurs d'asile en attendant des solutions durables.

208. Le HCR a ouvert, en 1997, un bureau à Chisinau, en République de Moldova. Les objectifs du Haut Commissariat sont les suivants : renforcer les capacités des institutions gouvernementales compétentes; promouvoir la sensibilisation aux questions de réfugiés; établir un système de suivi pour les personnes ayant besoin de protection internationale; évaluer la fragilité des personnes déplacées de Transnistrie après le conflit en 1992, et des réfugiés en attente de solutions durables; et fournir une assistance limitée, si besoin est.

209. En Tchétchénie (Fédération de Russie), suite à un accord de cessez-le-feu signé en août 1996, des élections présidentielles ont été organisées en décembre 1996. Après le meurtre de six agents internationaux du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), les activités d'assistance du HCR ont été stoppées dans les régions frontalières pour des raisons de sécurité, mais ont été poursuivies dans les régions voisines par l'entremise de partenaires d'exécution locaux et dans les limites imposées par les menaces pesant sur les agents de secours. Un nouvel appel interinstitutions consolidé pour les personnes déplacées suite à la crise en Tchétchénie (Fédération de Russie) a été lancé en février 1997 pour couvrir la période allant jusqu'en décembre 1997, à l'intention d'une population bénéficiaire de 125 000 personnes déplacées.

210. Dans le nord du Caucase, le HCR s'emploie également à faciliter le rapatriement de 29 000 réfugiés géorgiens d'Ossétie du Nord vers l'Ossétie du Sud et la Géorgie. D'autres personnes déplacées (30 000) d'ethnie ingouche ayant fui le district de Prigorodny en Ossétie du Nord en 1992 reçoivent une assistance au retour depuis l'Ingouchie vers Prigorodny.

211. Dans le cadre des activités de suivi pour la mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence sur la CEI en Fédération de Russie, le HCR s'efforce d'accroître la capacité du Service de migration fédérale et régionale afin de répondre au problème du déplacement de population. Cette assistance inclura un appui aux procédures d'enregistrement et aux bases de données, aux activités de formation, aux échanges intergouvernementaux, au partage de l'information et à la fourniture de ressources matérielles et de services de consultants. Une attention particulière sera accordée à la mise en oeuvre de procédures de détermination de statut justes et efficaces par les autorités fédérales et régionales.

212. En Turquie, du fait de la réserve géographique imposée à l'application de la Convention de 1951, la détermination du statut de réfugié au sens du mandat du Haut Commissariat reste la cible des activités du HCR dans le pays, particulièrement pour les demandeurs d'asile iraniens et irakiens. En outre, le HCR fournit une assistance à quelque 2 500 réfugiés bosniaques en attendant leur rapatriement.

### III. PROGRAMMES

213. Les détails des programmes au niveau des pays ont été présentés à la septième réunion du Comité permanent dans le document EC/47/SC/CRP.17. Le document donne également des détails sur le suivi du Programme d'action adopté par la Conférence sur la CEI en mai 1996. Les besoins de programmes estimés pour ces activités de suivi s'établissaient, au 31 mai 1997, à 38,1 millions de dollars.

214. Les dépenses de programmes (au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux) dans la région (voir tableau VII.1) se sont élevées en 1996 à 78 millions de dollars. Sur le montant total des dépenses en 1996 dans la région, 46,7 millions de dollars ont été consacrés aux Programmes généraux et 31,3 millions de dollars aux Programmes spéciaux. Les besoins révisés estimatifs pour 1997 s'élevaient, au 31 mai 1997, à 100,2 millions de dollars (Programmes généraux : 50,2 millions; Programmes spéciaux : 50 millions). Cette augmentation importante était essentiellement due aux besoins supplémentaires de programmes pour la Géorgie et la Fédération de Russie. Les projections initiales provisoires pour 1998 dans la région s'établissent actuellement à 76 millions de dollars (Programmes généraux : 45,5 millions; Programmes spéciaux : 30,5 millions). Une ventilation détaillée des dépenses pour 1996 et des budgets pour 1997 et 1998 dans les pays/régions d'Europe se trouve dans l'additif 1 (chap. III) à ce document.

### IV. NIVEAUX DES POSTES

215. Les besoins révisés de postes en 1997 (voir tableaux II.9 et VII.2) pour la région s'établissaient, au 1er juillet 1997, à 373,3 années-travail (soit 279 postes). La comparaison entre les besoins révisés pour 1997 et les besoins initiaux pour 1997 (voir tableau VII.3) révèle une augmentation nette de 53,5 années-travail s'expliquant essentiellement par la création de postes (52,4 années-travail) en Fédération de Russie (18,6 années-travail), en Ukraine (8 années-travail) et en Géorgie (7 années-travail), ainsi que des besoins en personnel dans le nouveau bureau en République de Moldova (6 années-travail). Les besoins de postes pour 1998 sont estimés à 418,5 années-travail. Une fois de plus, par rapport aux chiffres révisés de 1997, cette augmentation s'explique par les créations de postes dans les pays de la CEI (39,6 années-travail) et l'ouverture d'un bureau en Lettonie (5 années-travail). Une information plus détaillée sur les changements de postes se trouve dans le document intitulé *Actualisation de la situation en Europe* (EC/47/SC/CRP.17). Le chapitre III de l'additif 1 à ce document donne une ventilation des niveaux de postes pour l'exécution du programme et l'appui administratif (chiffres révisés pour 1997 et initiaux pour 1998) par classe de postes pour les pays de la région.

### V. DEPENSES D'EXECUTION DU PROGRAMME ET D'APPUI ADMINISTRATIF

216. Les dépenses en 1996, au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux, se sont élevées à 22,9 millions de dollars pour l'exécution du programme et à 3,7 millions de dollars pour l'appui administratif (voir tableaux VII.4 et VII.5). Les estimations révisées pour 1997 au titre de l'exécution du programme s'élèvent à 25,9 millions de dollars et au titre de l'appui administratif à 4,5 millions de dollars. Le budget initial pour 1997

prévoit 21 millions de dollars pour l'exécution du programme et 3,3 millions pour l'appui administratif (voir tableaux VII.6 et VII.7). Ces augmentations sont essentiellement dues à l'augmentation des dépenses de personnel dans la CEI. Les estimations initiales pour 1998, tant pour l'exécution du programme que pour l'appui administratif, se trouvent dans les tableaux VII.8 et VII.9, respectivement; les dépenses d'exécution du programme sont actuellement estimées à 25,7 millions de dollars et les dépenses d'appui administratif à 4,7 millions de dollars.

TABLEAU VII.1  
ACTIVITES DU HCR FINANCES AU TITRE DES FONDS VOLONTAIRES - PROGRAMMES GENERAUX ET SPECIAUX  
DEPENSES POUR 1996 ET ESTIMATIONS/PROJECTIONS POUR 1997/1998  
( en milliers de dollars des Etats-Unis )  
EUROPE

PAR PAYS OU REGION	DEPENSES 1996			ESTIMATIONS (REVISEES) 1997			PROJECTIONS (INITIALES) 1998		
	PG	PS	TOTAL	PG	PS	TOTAL	PG	PS	TOTAL
Arménie	4 344,1	1 520,7	5 864,8	1 704,2	3 865,9	5 570,1	1 197,0	2 920,6	4 117,6
Autriche	1 905,9	1 229,9	2 028,8	2 160,0	0,0	2 160,0	2 099,3	0,0	2 099,3
Azerbaïdjan	0,0	6 185,6	6 185,6	0,0	6 834,3	6 834,3	0,0	6 287,5	6 287,5
Chypre	30,0	9 476,1	9 506,1	33,9	11 385,5	11 419,4	65,0	462,7	527,7
France	2 417,7	2 629,9	2 680,6	2 136,7	5 304,4	2 667,1	2 036,9	493,9	2 530,8
Géorgie	0,0	6 223,9	6 223,9	2 800,0	11 335,0	14 135,0	0,0	12 428,1	12 428,1
Allemagne	2 542,5	1 451,1	2 687,6	2 637,6	0,0	2 637,6	2 505,6	0,0	2 505,6
Grèce	1 935,6	28,4	1 964,0	1 938,7	0,0	1 938,7	1 631,3	0,0	1 631,3
Hongrie	2 381,0	49,9	2 430,9	1 992,0	0,0	1 992,0	1 564,0	0,0	1 564,0
Italie	2 040,9	1 053,2	3 094,1	1 869,4	917,6	2 787,0	1 770,2	904,1	2 674,3
Fédération de Russie	9 102,6	5 067,7	14 170,3	9 260,9	13 750,8	23 011,7	9 301,4	6 263,4	15 564,8
Espagne	1 043,5	246,6	1 290,1	1 048,9	119,1	1 168,0	940,5	0,0	940,5
Turquie	4 787,6	218,8	5 006,4	4 633,1	321,0	4 954,1	4 172,1	333,0	4 505,1
Royaume-Uni	1 668,6	0,0	1 668,6	1 676,8	217,4	1 894,2	1 430,4	83,1	1 513,5
Autres pays en Europe occidentale (1)	3 773,8	229,7	4 003,5	3 952,1	0,0	3 952,1	3 729,7	0,0	3 729,7
Europe du Nord et Etats baltes (2)	1 796,2	179,4	1 975,6	2 234,3	0,0	2 234,3	2 222,8	0,0	2 222,8
Autres pays de la CEI en Europe (3)	1 883,5	238,6	2 122,1	4 073,1	744,4	4 817,5	4 380,6	314,3	4 694,9
Autres pays en Europe (4)	5 015,9	32,7	5 048,6	6 016,8	0,0	6 016,8	6 456,1	0,0	6 456,1
<b>TOTAL</b>	<b>46 669,4</b>	<b>31 282,2</b>	<b>77 951,6</b>	<b>50 168,5</b>	<b>50 021,4</b>	<b>100 189,9</b>	<b>45 502,9</b>	<b>30 490,7</b>	<b>75 993,6</b>

TABLEAU VII.2  
RECAPITULATIF DES BESOINS EN POSTES EN EUROPE - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES  
( en années-travail )

	1996 (REVISES)			1997 (INITIAUX)			1997 (REVISES)			1998 (INITIAUX)		
	EP	AA*	TOTAL	EP	AA**	TOTAL	EP	AA***	TOTAL	EP	AA****	TOTAL
Arménie	18,0	7,0	25,0	12,0	5,5	17,5	19,0	7,0	26,0	19,0	8,0	27,0
Autriche	12,0	1,0	13,0	12,0	1,0	13,0	12,0	1,0	13,0	13,5	1,0	14,5
Azerbaïdjan	15,0	3,0	18,0	14,3	3,0	17,3	17,0	3,0	20,3	17,0	3,0	20,0
Chypre	6,0	2,0	8,0	6,0	2,0	8,0	6,0	2,0	8,0	6,0	2,0	8,0
France	13,8	1,0	14,8	14,0	1,0	15,0	13,2	1,0	14,2	13,0	1,0	14,0
Géorgie	25,0	4,0	29,0	25,0	4,0	29,0	30,0	6,0	36,0	53,0	9,0	62,0
Allemagne	14,0	1,0	15,0	14,0	1,0	15,0	14,0	1,0	15,0	15,0	1,0	16,0
Grèce	8,0	1,0	9,0	8,0	1,0	9,0	8,0	1,0	9,0	8,0	1,0	9,0
Hongrie	11,0	1,0	12,0	11,0	1,0	12,0	11,0	1,0	12,0	10,0	1,0	11,0
Italie	11,0	4,0	15,0	8,0	4,0	12,0	7,0	4,0	11,0	7,0	4,0	11,0
Fédération de Russie	37,0	7,0	44,0	37,0	7,0	44,0	54,0	7,0	61,0	58,0	8,0	66,0
Espagne	7,0	1,0	8,0	7,0	1,0	8,0	7,0	1,0	8,0	7,0	1,0	8,0
Turquie	31,0	3,0	34,0	31,0	3,0	34,0	31,0	3,0	34,0	30,0	3,0	33,0
Royaume-Uni	7,0	1,0	8,0	7,0	1,0	8,0	7,0	1,0	8,0	7,0	1,0	8,0
Autres pays en Europe occidentale (1)	12,0	2,0	14,0	12,0	2,0	14,0	12,0	2,0	14,0	15,0	2,0	17,0
Europe du Nord et Etats baltes (2)	11,0	1,0	12,0	11,0	1,0	12,0	11,0	1,0	12,0	14,0	2,0	16,0
Autres pays de la CEI en Europe (3)	9,0	2,0	11,0	9,0	2,0	11,0	22,8	5,0	27,8	26,0	6,0	32,0
Autres pays en Europe (4)	34,6	6,0	40,6	35,0	6,0	41,0	38,0	6,0	44,0	40,0	6,0	46,0
<b>TOTAL</b>	<b>282,4</b>	<b>48,0</b>	<b>330,4</b>	<b>273,3</b>	<b>46,5</b>	<b>319,8</b>	<b>320,3</b>	<b>53,0</b>	<b>373,3</b>	<b>358,5</b>	<b>60,0</b>	<b>418,5</b>

\* exclut 8 JPO (besoins révisés 1996)  
\*\* exclut 1.5 JPO (besoins initiaux 1997)  
\*\*\* exclut 11.3 JPO (besoins révisés 1997)  
\*\*\*\* exclut 2.2 JPO (besoins initiaux 1998)  
EP : Exécution du programme  
AA : Appui administratif

(1) La rubrique "Autres pays en Europe occidentale" comprend la Belgique, les Pays Bas, le Portugal et la Suisse  
(2) La rubrique "Europe du Nord et Etats baltes" comprend la Lettonie et la Suède

(3) La rubrique "Autres pays de la CEI en Europe" comprend le Bélarus, la Moldavie et l'Ukraine.

(4) La rubrique "Autres pays en Europe" comprend l'Albanie, la Bulgarie, la République tchèque, la Pologne, la Roumanie et la Slovaquie.

Tableau VII.3  
NIVEAU DES POSTES (EP/AA) - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES  
Changements par rapport aux estimations initiales et révisées pour 1997  
(en années-travail)

Par pays	Changements */	par rap.est.initiales 1997			Changements */	par rapport est. révisées 1997		
		P/L	AN/SG	Total		P/L	AN/SG	Total
EUROPE	initiaux 1997	102,3	217,5	319,8	révisés 1997	114,1	259,2	373,3
Arménie	D	0,0	(0,3)	(0,3)	D	0,0	(1,0)	(1,0)
	N	0,0	2,0	2,0	N	0,0	2,0	2,0
	T	0,8	6,0	6,8				
Autriche					M	0,5	0,0	0,5
					N	0,0	1,0	1,0
Azerbaïdjan	D	(0,8)	0,0	(0,8)	D	(0,3)	(2,0)	(2,3)
	N	0,0	3,0	3,0	N	0,0	2,0	2,0
	T	0,0	0,8	0,8				
Bélarus	N	1,8	1,0	2,8	N	0,2	0,0	0,2
Belgique					M	0,5	0,0	0,5
					N	1,0	0,0	1,0
République tchèque	N	0,0	1,0	1,0				
France	D	0,0	(0,8)	(0,8)	D	0,0	(0,2)	(0,2)
Géorgie	N	1,0	6,0	7,0	N	4,0	22,0	26,0
Allemagne					N	0,0	1,0	1,0
Grèce	D	(2,0)	0,0	(2,0)				
	N	0,0	2,0	2,0				
Hongrie					D	0,0	(1,0)	(1,0)
Italie	D	0,0	(1,0)	(1,0)				
Lettonie					M/O	1,0	0,0	1,0
					O	0,0	4,0	4,0
Moldavie	O	2,0	4,0	6,0	N	0,0	2,0	2,0
Pologne					N	0,0	1,0	1,0
Roumanie	N	0,0	1,0	1,0	N	0,0	1,0	1,0
Fédération de Russie	D	(1,6)	0,0	(1,6)	D	(0,4)	0,0	(0,4)
	N	7,6	11,0	18,6	N	1,4	4,0	5,4
République slovaque	N	0,0	1,0	1,0				
Suède					M	(1,0)	0,0	(1,0)
Suisse					M/O	1,5	0,0	1,5
Turquie					D	(1,0)	0,0	(1,0)
Ukraine	N	3,0	5,0	8,0	N	0,0	2,0	2,0
<b>Total Europe</b>	<b>révisés 1997</b>	<b>114,1</b>	<b>259,2</b>	<b>373,3</b>	<b>initiaux 1998</b>	<b>121,5</b>	<b>297,0</b>	<b>418,5</b>

P/L = Administrateurs; AN = Administrateurs nationaux; SG = Agents des services généraux

\*/ C = Fermeture de bureau; D = Suppression de postes; M = Déplacement dans un nouveau pays/division;

N = Nouveau poste (activités additionnelles); O = Ouverture de bureau; T = Prolongation d'un poste de durée limitée.

TABLEAU VII.4  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
DEPENSES POUR 1996 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

EUROPE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE		FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
							FUNCTIONNEMENT	AUTRES			
Arménie	705,6	163,2	868,8	672,1	47,8	0,7	111,5	19,2	17,5	119,9	
Autriche	1 515,7	122,9	1 638,6	1 344,3	121,1	11,8	99,3	25,5	36,6	(90,3)	
Azerbaïdjan	-	917,1	917,1	747,1	50,3	1,4	26,4	10,6	81,3	157,1	
Chypre	-	385,8	385,8	343,4	6,6	-	28,2	5,4	2,2	(25,3)	
France	1 228,6	245,2	1 473,8	1 071,3	27,1	34,1	296,8	12,5	32,0	(196,8)	
Géorgie	-	1 453,0	1 453,0	1 115,3	52,2	0,6	187,8	33,9	63,2	(52,4)	
Allemagne	1 459,8	145,1	1 604,9	1 217,9	71,5	23,9	221,1	15,6	54,9	(255,8)	
Grèce	612,2	-	612,2	453,9	14,6	21,1	89,3	11,3	22,0	(46,7)	
Hongrie	530,4	-	530,4	440,7	28,5	0,3	38,2	11,3	11,4	(144,7)	
Italie	846,2	92,5	938,7	772,3	15,6	20,1	107,6	7,6	15,5	(84,3)	
Fédération de Russie	2 531,2	833,7	3 364,9	1 995,9	382,9	22,1	720,4	60,4	183,2	358,9	
Espagne	767,8	-	767,8	723,0	14,7	-	9,7	8,3	12,1	79,4	
Turquie	1 874,0	-	1 874,0	1 526,4	69,3	7,6	151,8	27,5	91,4	36,0	
Royaume-Uni	964,9	-	964,9	648,2	43,8	1,6	207,0	28,0	36,3	94,8	
Europe occidentale	1 543,6	224,1	1 767,7	1 263,6	116,3	13,0	320,8	24,5	29,5	(222,6)	
Europe du Nord et Etats baltes	1 073,6	179,4	1 253,0	986,1	117,3	24,3	104,6	13,2	7,5	(2,1)	
Autres pays de la CEI en Europe	644,9	4,0	648,9	382,8	93,9	1,3	103,0	14,0	53,9	168,7	
Autres pays en Europe	1 840,2	-	1 840,2	1 393,0	84,2	30,2	240,2	39,0	53,6	22,5	
TOTAL	18 138,7	4 766,0	22 904,7	17 097,3	1 357,7	214,1	3 063,7	367,8	804,1	(83,7)	
1996 (DEPENSES)	18 138,7	4 766,0	22 904,7	17 097,3	1 357,7	214,1	3 063,7	367,8	804,1		
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES)*	374,3	(458,0)	(83,7)	(26,0)	(19,3)	(31,6)	(240,1)	(62,4)	295,7		
1996 (BUDGET REVISE)	17 764,4	5 224,0	22 988,4	17 123,3	1 377,0	245,7	3 303,8	430,2	508,4		

\*Dépenses 1996 par rapport au budget révisé 1996



TABLEAU VII.5  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
DEPENSES POUR 1996 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

EUROPE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
Arménie	228,2	-	228,2	179,4	7,8	0,5	30,4	6,3	3,8	28,2	
Autriche	95,7	-	95,7	84,8	3,7	0,2	4,7	1,2	1,1	(22,8)	
Azerbaïdjan	-	273,5	273,5	259,4	0,9	0,3	2,9	1,9	8,1	97,1	
Chypre	-	90,3	90,3	81,0	0,3	-	7,1	1,4	0,5	(16,6)	
France	181,3	17,7	199,0	154,7	1,6	18,0	22,0	0,7	2,0	78,6	
Géorgie	-	355,9	355,9	306,0	11,9	0,2	26,5	9,0	2,3	(63,4)	
Allemagne	91,3	-	91,3	70,3	1,9	-	15,4	0,9	2,8	(4,9)	
Grèce	65,4	28,4	93,8	33,2	5,1	22,8	22,8	3,2	6,7	(4,4)	
Hongrie	23,4	49,9	73,3	67,9	1,5	-	1,6	0,6	1,7	2,0	
Italie	189,6	129,5	319,1	234,9	18,2	-	50,3	5,1	10,6	(33,5)	
Fédération de Russie	360,0	282,8	642,8	511,9	62,2	0,3	53,6	3,7	11,1	8,3	
Espagne	82,7	84,8	167,5	64,3	2,2	59,0	38,8	1,4	1,8	4,1	
Turquie	160,6	218,8	379,4	322,0	13,1	1,4	20,1	3,6	19,2	51,7	
Royaume-Uni	102,2	-	102,2	46,7	4,9	-	47,6	2,0	1,0	7,3	
Europe occidentale	183,5	5,6	189,1	144,7	1,6	5,5	33,3	2,8	1,2	(24,1)	
Europe du Nord et Etats baltes	67,0	-	67,0	40,2	8,5	0,2	16,3	1,7	0,1	(25,7)	
Autres pays de la CEI en Europe	49,3	76,6	125,9	90,7	6,8	0,1	19,5	2,9	5,9	(18,0)	
Autres pays en Europe	159,1	32,7	191,8	125,8	15,7	5,4	35,8	6,9	2,2	(15,8)	
TOTAL	2 039,3	1 646,5	3 685,8	2 817,9	167,9	113,9	448,7	55,3	82,1	48,1	
1996 (DEPENSES)	2 039,3	1 646,5	3 685,8	2 817,9	167,9	113,9	448,7	55,3	82,1		
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES)*	134,2	(86,1)	48,1	182,3	(69,0)	1,2	(56,7)	(15,0)	5,3		
1996 (BUDGET REVISE)	1 905,1	1 732,6	3 637,7	2 635,6	236,9	112,7	505,4	70,3	76,8		

\*Dépenses 1996 par rapport à budget révisé 1996

TABLEAU VII.6  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
Budget révisé 1997 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

EUROPE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/INITIAL + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
Arménie	589,6	192,1	781,7	598,2	30,2	0,8	118,1	30,3	4,1	210,1	
Autriche	1 659,8	-	1 659,8	1 273,8	100,1	6,6	101,6	16,5	161,2	43,3	
Azerbaïdjan	-	863,2	863,2	690,2	29,0	2,5	47,8	14,4	79,3	127,1	
Chypre	-	433,8	433,8	366,4	5,6	-	33,6	7,6	20,6	(13,3)	
France	1 113,0	530,4	1 643,4	1 169,1	84,0	2,8	348,8	19,1	19,6	(3,9)	
Géorgie	500,0	1 811,7	2 311,7	1 651,4	149,4	6,3	301,0	51,8	151,8	928,2	
Allemagne	1 621,9	-	1 621,9	1 277,8	54,6	-	226,1	18,4	45,0	(126,3)	
Grèce	632,0	-	632,0	453,4	18,4	1,9	112,2	15,7	30,4	(17,9)	
Hongrie	580,2	-	580,2	451,1	42,2	0,5	67,6	14,8	4,0	(82,7)	
Italie	843,0	-	843,0	657,4	29,8	-	125,7	13,0	17,1	27,9	
Fédération de Russie	2 829,8	1 246,2	4 076,0	2 818,7	228,8	7,6	806,9	62,7	151,3	2 022,8	
Espagne	759,9	-	759,9	572,5	47,2	-	72,9	28,6	38,7	84,7	
Turquie	1 929,4	-	1 929,4	1 427,7	148,3	3,6	198,6	30,0	121,2	126,1	
Royaume-Uni	984,6	-	984,6	662,8	57,4	1,4	230,4	11,4	21,2	124,9	
Europe occidentale	1 790,2	-	1 790,2	1 261,2	79,0	7,7	353,2	40,7	48,4	(52,3)	
Europe du Nord et Etats baltes	1 314,6	-	1 314,6	1 009,0	141,9	2,8	134,5	14,8	11,6	76,0	
Autres pays de la CEE en Europe	1 390,8	161,6	1 552,4	1 051,7	129,7	2,7	169,5	25,3	173,5	1 132,4	
Autres pays en Europe	2 164,7	-	2 164,7	1 473,4	112,9	21,2	400,2	57,6	99,4	305,0	
TOTAL	20 703,5	5 239,0	25 942,5	18 865,8	1 488,5	68,4	3 848,7	472,7	1 198,4	4 912,1	
1997 (BUDGET REVISE)	20 703,5	5 239,0	25 942,5	18 865,8	1 488,5	68,4	3 848,7	472,7	1 198,4		
AUGMENTATION (BAISSE)*	3 156,3	1 755,8	4 912,1	2 665,0	552,4	(177,1)	914,4	56,1	901,3		
1997 (BUDGET INITIAL)	17 547,2	3 483,2	21 030,4	16 200,8	936,1	245,5	2 934,3	416,6	297,1		

\*Budget révisé 1997 par rapport budget initial 1997

TABLEAU VII.7  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
Budget révisé 1997 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

EUROPE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/INITIAL +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Arménie	216,4	92,0	308,4	237,8	14,2	0,3	43,5	11,1	1,5	112,8
Autriche	129,4	-	129,4	97,3	8,3	0,6	8,4	1,4	13,4	13,8
Azerbaïdjan	-	370,2	370,2	334,8	9,3	0,5	8,6	2,6	14,4	196,7
Chypre	-	121,4	121,4	98,8	1,9	-	11,2	2,6	6,9	5,3
France	111,7	-	111,7	71,9	7,6	0,2	29,0	1,5	1,5	9,7
Géorgie	-	445,0	445,0	337,5	21,9	1,3	56,2	10,3	17,8	41,9
Allemagne	101,1	-	101,1	75,6	3,9	-	17,3	0,8	3,5	6,2
Grèce	57,2	-	57,2	34,9	2,3	0,2	14,0	2,0	3,8	(10,4)
Hongrie	26,5	-	26,5	17,7	2,8	-	4,6	1,1	0,3	(45,0)
Italie	185,0	187,1	372,1	266,1	17,2	-	71,6	7,4	9,8	61,9
Fédération de Russie	406,2	427,1	833,3	603,8	81,7	1,9	123,0	4,8	18,1	426,7
Espagne	87,3	-	87,3	60,5	6,8	-	10,4	4,1	5,5	(102,6)
Turquie	115,7	321,0	436,7	388,8	21,5	0,4	18,0	3,0	5,0	113,5
Royaume-Uni	104,9	-	104,9	58,9	8,2	0,2	33,0	1,6	3,0	11,2
Europe occidentale	218,1	-	218,1	133,2	13,0	0,6	54,8	6,0	10,5	28,6
Europe du Nord et Etats baltes	89,9	-	89,9	62,1	12,9	0,3	12,2	1,3	1,1	(5,7)
Autres pays de la CEI en Europe	291,6	164,8	456,4	309,9	36,2	0,9	62,2	7,8	39,4	313,6
Autres pays en Europe	221,3	-	221,3	101,3	20,8	4,7	65,4	10,2	18,9	13,7
TOTAL	2 362,3	2 128,6	4 490,9	3 290,9	290,5	12,1	643,4	79,6	174,4	1 191,9
1997 (BUDGET REVISE)	2 362,3	2 128,6	4 490,9	3 290,9	290,5	12,1	643,4	79,6	174,4	
AUGMENTATION (BAISSE)*	496,8	695,1	1 191,9	812,8	156,8	(75,0)	159,1	13,8	124,4	
1997 (BUDGET INITIAL)	1 865,5	1 433,5	3 299,0	2 478,1	133,7	87,1	484,3	65,8	50,0	

\*Budget révisé 1997 par rapport budget initial 1997

TABLEAU VII.8  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
Budget initial 1998 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

EUROPE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1997 REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
Arménie	417,7	328,6	746,3	528,6	32,2	1,3	81,0	29,6	73,6	(35,4)	
Autriche	1 658,7		1 658,7	1 323,6	101,3	6,0	101,5	17,0	109,3	(1,1)	
Azerbaïdjan		724,7	724,7	586,4	32,9	4,3	56,2	18,1	26,8	(138,5)	
Chypre		361,3	361,3	346,0	1,6		11,5	2,1	0,1	(72,5)	
France	1 087,1		1 581,0	1 044,8	107,2	2,8	404,7	21,5	-	(62,4)	
Géorgie		2 527,5	2 527,5	1 703,2	173,3	6,3	395,1	93,9	155,7	215,8	
Allemagne	1 632,6		1 632,6	1 228,7	72,4		242,2	19,0	70,3	10,7	
Grèce	598,4		598,4	405,0	23,5	1,8	114,4	16,0	37,7	(33,6)	
Hongrie	522,3		522,3	398,2	36,0	0,5	66,5	14,8	6,3	(57,9)	
Italie	774,5		774,5	587,3	32,1		127,2	14,2	13,7	(68,5)	
Fédération de Russie	3 257,6	1 333,8	4 591,4	2 655,8	311,1	17,5	1 121,5	89,0	396,5	515,4	
Espagne	682,0		682,0	520,9	47,2		71,0	28,2	14,7	(77,9)	
Turquie	1 599,6		1 599,6	1 262,2	104,8	3,6	183,6	30,0	15,4	(329,8)	
Royaume-Uni	920,7		920,7	591,5	57,4	1,4	230,4	11,4	28,6	(63,9)	
Europe occidentale	1 958,3		1 958,3	1 413,3	93,1	2,7	370,0	44,7	34,5	168,1	
Europe du Nord et Etats baltes	1 268,5		1 268,5	918,8	146,8	11,9	160,4	18,4	12,2	(46,1)	
Autres pays de la CEE en Europe	1 303,6	149,5	1 453,1	1 001,2	137,4	3,1	243,8	36,9	30,7	(99,3)	
Autres pays en Europe	2 018,3		2 018,3	1 350,9	117,1	14,3	361,5	59,2	115,3	(146,4)	
TOTAL	19 699,9	5 919,3	25 619,2	17 866,4	1 627,4	77,5	4 342,5	564,0	1 141,4	(323,3)	
1998 (BUDGET INITIAL)	19 699,9	5 919,3	25 619,2	17 866,4	1 627,4	77,5	4 342,5	564,0	1 141,4		
AUGMENTATION (BAISSE) *	(1 003,6)	680,3	(323,3)	(999,4)	1 38,9	9,1	493,8	91,3	(57,0)		
1997 (BUDGET REVISE)	20 703,5	5 239,0	25 942,5	18 865,8	1 488,5	68,4	3 848,7	472,7	1 198,4		

\* Budget initial 1998 par rapport au budget révisé 1997

TABLEAU VII.9  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
Budget initial 1998 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

EUROPE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Arménie	219.3	92.0	311.3	229.0	14.8	0.5	29.4	10.8	26.8	2.9
Autriche	113.8	-	113.8	90.7	7.0	0.4	6.9	1.2	7.6	(15.6)
Azerbaïdjan	-	353.1	353.1	324.6	9.9	0.8	9.9	3.2	4.7	(17.1)
Chypre	-	101.4	101.4	97.2	0.4	-	3.2	0.6	-	(20.0)
France	107.1	-	107.1	65.8	8.3	0.2	31.1	1.7	-	(4.6)
Géorgie	-	600.6	600.6	442.0	33.4	1.2	76.0	18.1	29.9	155.6
Allemagne	97.4	-	97.4	69.5	5.0	-	17.2	0.8	4.9	(3.7)
Grèce	81.2	-	81.2	32.6	5.9	0.5	28.7	4.1	9.4	24.0
Hongrie	28.8	-	28.8	17.2	3.3	0.1	6.1	1.4	0.7	2.3
Italie	172.3	173.6	345.9	238.9	18.4	-	72.6	8.2	7.8	(26.2)
Fédération de Russie	650.2	429.6	1 079.8	685.3	99.6	4.5	191.7	11.5	87.2	246.5
Espagne	79.0	-	79.0	55.9	6.8	-	10.2	4.0	2.1	(8.3)
Turquie	117.5	333.0	450.5	405.2	21.8	0.4	18.5	3.0	1.6	13.8
Royaume-Uni	100.0	-	100.0	53.0	8.2	0.2	33.0	1.6	4.0	(4.9)
Europe occidentale	195.4	-	195.4	117.9	14.1	0.1	55.0	5.8	2.5	(22.7)
Europe du Nord et Etats baltes	84.1	-	84.1	60.9	9.7	0.8	10.7	1.2	0.8	(5.8)
Autres pays de la CEI en Europe	229.7	164.8	394.5	301.1	31.7	0.5	47.8	7.0	6.4	(61.9)
Autres pays en Europe	187.8	-	187.8	92.5	18.2	3.1	46.4	9.1	18.5	(33.5)
TOTAL	2 463.6	2 248.1	4 711.7	3 379.3	316.5	13.3	694.4	93.3	214.9	220.8
1998 (BUDGET INITIAL)	2 463.6	2 248.1	4 711.7	3 379.3	316.5	13.3	694.4	93.3	214.9	
AUGMENTATION (BAISSE) *	101.3	119.5	220.8	88.4	26.0	1.2	51.0	13.7	40.5	
1997 (BUDGET REVISE)	2 362.3	2 128.6	4 490.9	3 290.9	290.5	12.1	643.4	79.6	174.4	

\* Budget initial 1998 par rapport au budget révisé 1997

## CHAPITRE VIII. EX-YOUGOSLAVIE

### I. INTRODUCTION

217. Ce chapitre présente, essentiellement sous forme de tableaux, une information sur les programmes, les postes, les dépenses d'appui administratif et d'exécution du programme pour chacun des pays de l'ex-Yougoslavie. Des renseignements plus complets sur les objectifs de programmes, les budgets, les postes, la mise en oeuvre des politiques prioritaires (femmes, enfants, environnement) et tous les rapports de contrôle y afférents pour chacun des pays de la région se trouvent dans le document intitulé *Actualisation de la situation en ex-Yougoslavie* (EC/47/SC/CRP.18), présenté à la septième réunion du Comité permanent.

218. Des statistiques sur les différentes catégories de personnes relevant de la compétence du HCR dans la région, au 31 décembre 1996, se trouvent dans l'annexe I à ce document.

### II. FAITS NOUVEAUX RECENTS ET ACTIVITES

219. L'Accord-cadre de paix en Bosnie-Herzégovine, signé à Paris en décembre 1995, a reconnu l'importance de solutions durables pour les 2,2 millions de réfugiés et de personnes déplacées, et a confié au HCR la tâche d'élaborer un plan pour le retour précoce, pacifique, méthodique et échelonné des réfugiés et des personnes déplacées. Depuis la signature de l'Accord de paix, et plus particulièrement dans le contexte de la Période de consolidation de la paix de deux ans (jusqu'à la fin de 1998), adoptée à Londres en décembre 1996, le principal objectif du HCR a été la recherche de solutions durables. Outre le rapatriement et le retour, qui comprennent une assistance aux personnes déplacées à l'intérieur du territoire, d'autres options prévoient l'installation sur place des réfugiés ainsi qu'un programme de réinstallation limité. La possibilité de transfert est également prévue dans l'Accord de paix, notamment le droit pour un réfugié/personne déplacée de choisir un lieu de destination différent de son lieu de résidence avant la guerre. Le HCR a souligné que les conséquences du transfert devaient être soigneusement examinées. Conformément aux progrès accomplis vers la mise en oeuvre de solutions durables, les activités traditionnelles de soins et entretien prendront graduellement fin au cours de 1997 et 1998.

220. On estime qu'au cours de 1996, 250 000 personnes (90 000 réfugiés et 160 000 personnes déplacées) sont rentrées chez elles en Bosnie-Herzégovine. Ces mouvements ont été essentiellement spontanés et ont concerné les régions où leur ethnie est majoritaire. Bien d'autres réfugiés ont déjà trouvé des solutions durables sous forme d'un statut de résident permanent ou ont obtenu l'autorisation de rester dans leurs pays d'asile ou de réinstallation. Sur les 1,1 million de réfugiés se trouvant toujours à l'extérieur de la Bosnie-Herzégovine, principalement en Europe occidentale, on prévoit que jusqu'à 200 000 pourraient rentrer en 1997, une fois encore vers les régions où leur ethnie est "majoritaire". En outre, jusqu'à 50 000 personnes déplacées pourraient regagner leurs foyers. La République de Croatie continue d'accueillir 160 000 réfugiés de Bosnie-Herzégovine et 198 000 personnes déplacées. En Slavonie orientale, le HCR travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement croate et l'Administration provisoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, Baranja et le Sirmium occidental (UNTAES) afin d'assurer une transition sans heurt vers la souveraineté croate totale et éviter un nouvel exode. En République fédérative de Yougoslavie, on compte plus de

560 000 réfugiés de Bosnie-Herzégovine et de Croatie, dont un nombre important devraient avoir besoin d'une assistance à l'installation sur place. Dans l'ex-République yougoslave de Macédoine et en Slovénie, on compte, respectivement, 4 500 et 8 500 réfugiés. En novembre 1996, le HCR a prévu d'aider 1,9 million de personnes dans la région en 1997. Au 1er mai 1997, les besoins de programmes pour l'ex-Yougoslavie étaient estimés à 233,8 millions de dollars. Cela exclut les besoins au titre des Programmes généraux (2,1 millions de dollars) pour la République fédérative de Yougoslavie et l'ex-République yougoslave de Macédoine.

221. La priorité actuelle du HCR en Bosnie-Herzégovine est de faciliter le rapatriement vers les régions où leur ethnie est majoritaire, tout en poursuivant le rapatriement des réfugiés et le retour des personnes déplacées vers les zones où leurs groupes étaient minoritaires. Sur le total des retours enregistrés en 1996, seuls 10 000 concernaient des retours de groupes minoritaires. Un ensemble de programmes est en place pour continuer d'encourager ces retours de "minorités". Il s'agit de mesures visant à restaurer la confiance et à encourager la liberté de mouvement, telles que des lignes d'autobus interethniques gérées par le HCR. Il existe désormais 12 lignes d'autobus reliant toutes les communautés ethniques. En outre, des visites sont organisées pour les personnes déplacées souhaitant se rendre dans leurs foyers. Le HCR a également renforcé ses activités à Brcko, se trouvant actuellement sous supervision internationale. Le HCR fonde beaucoup d'espoirs sur l'initiative appelée "Ville ouverte". Les villes ouvertes sont tout simplement des municipalités ou des villages ayant pris l'initiative d'accueillir leurs anciens voisins, quel que soit leur groupe ethnique. Le HCR encourage une assistance accrue à ces municipalités en vertu d'un concept de "conditions favorables". Cette condition est remplie essentiellement en fournissant rapidement au HCR une assistance bilatérale et multilatérale pour couvrir les besoins des rapatriés et de leurs communautés.

222. En outre, en Bosnie-Herzégovine, la liste originelle de 22 zones cibles identifiées en 1996, où la capacité infrastructurelle pouvait être élargie pour accueillir les rapatriés, a été étendue à 39 régions. La priorité du programme d'assistance reste le logement. En outre, des projets de microcrédits pour des activités de création de revenus et d'emplois se poursuivront, ainsi que d'autres activités, y compris la création de capacités et les projets visant à satisfaire les besoins spécifiques des femmes, des personnes âgées et des enfants.

223. Le Haut Commissaire a souligné le fait que les mécanismes nécessaires pour relever les défis de la paix dans la région doivent être conçus dans le cadre d'une stratégie intégrée et faisant l'objet d'un accord régional pour trouver des solutions durables aux réfugiés et aux personnes déplacées. Les questions du déplacement dans la région sont liées et doivent être abordées simultanément et parallèlement. Par exemple, si la disposition relative au droit de retour vers les régions d'origine, contenue à l'annexe 7, n'est pas strictement appliquée en Bosnie-Herzégovine et si le droit de rentrer librement n'est pas respecté dans les pays d'asile, l'intégration sur place pourrait devenir inévitable. En Slavonie orientale, un tel plan intégré devrait également prendre en considération les souhaits des Croates déplacés de rentrer chez eux dans cette région, ainsi que la volonté des Serbes déplacés de rester et de jouir des mêmes droits en tant que citoyens. Le HCR poursuit le dialogue et les consultations au niveau régional afin de parvenir à un plan d'action intégré pour mettre en oeuvre des solutions durables aux réfugiés et aux personnes déplacées dans l'ensemble de l'ex-Yougoslavie.

### III. PROGRAMMES

224. Les détails concernant le programme spécial en ex-Yougoslavie ainsi que les programmes au niveau des pays ont été présentés à la septième réunion du Comité permanent dans le document EC/47/SC/CRP.18.

225. Les dépenses de programmes (au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux) dans la région (voir tableau VIII.1) se sont élevées en 1996 à 251,8 millions de dollars. Sur le montant total des dépenses en 1996 dans la région, 5 millions de dollars ont été consacrés aux Programmes généraux et 246,8 millions de dollars aux Programmes spéciaux. Les besoins révisés estimatifs pour 1997 s'élevaient, au 31 mai 1997, à 232,7 millions de dollars (Programmes généraux : 5,1 millions; Programmes spéciaux : 227,6 millions). Les projections initiales provisoires pour 1998 dans la région s'établissent actuellement à 208,4 millions de dollars (Programmes généraux : 3,9 millions; Programmes spéciaux : 204,5 millions). Une ventilation détaillée des dépenses pour 1996 et des budgets pour 1997 et 1998 dans les pays/régions de l'ex-Yougoslavie se trouve dans l'additif 1 (chap. III) à ce document.

### IV. NIVEAUX DES POSTES

226. Les besoins révisés de postes en 1997 (voir tableaux II.9 et VIII.2) pour la région s'établissaient, au 1er juillet 1997, à 616,8 années-travail (soit 600 postes). La comparaison entre les besoins révisés pour 1997 et les besoins initiaux pour 1997 (voir tableau VIII.3) révèle une diminution nette de 37,2 années-travail. Les besoins de postes initiaux pour 1998 confirment également cette tendance à la baisse. Les estimations en matière de ressources humaines s'établissent à 557 années-travail, soit une nouvelle réduction de 59,8 années-travail. Une information plus détaillée sur les changements de postes se trouve dans le document intitulé *Actualisation de la situation en ex-Yougoslavie* (EC/47/SC/CRP.18). Le chapitre III de l'additif 1 à ce document donne une ventilation des niveaux de postes pour l'exécution du programme et l'appui administratif (chiffres révisés pour 1997 et initiaux pour 1998) par classe de postes pour les pays de l'ex-Yougoslavie.

### V. DEPENSES D'EXECUTION DU PROGRAMME ET D'APPUI ADMINISTRATIF

227. Les dépenses en 1996, au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux, se sont élevées à 34,6 millions de dollars pour l'exécution du programme et à 4,8 millions de dollars pour l'appui administratif (voir tableaux VIII.4 et VIII.5). Les estimations révisées pour 1997 au titre de l'exécution du programme s'élèvent à 35,7 millions de dollars et au titre de l'appui administratif à 6,2 millions de dollars (voir tableaux VIII.6 et VIII.7). Les estimations initiales pour 1998, tant pour l'exécution du programme que pour l'appui administratif, se trouvent dans les tableaux VIII.8 et VIII.9, respectivement; les dépenses d'exécution du programme sont actuellement estimées à 29,9 millions de dollars et les dépenses d'appui administratif à 5,2 millions de dollars. Ces diminutions sont essentiellement imputables à la réduction attendue des dépenses de personnel.



TABLEAU VIII.1  
ACTIVITES DU HCR FINANCEES AU TITRE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES - PROGRAMMES GENERAUX ET SPECIAUX  
DEPENSES POUR 1996 ET ESTIMATIONS/PROJECTIONS POUR 1997/1998  
[ en milliers de dollars des Etats-Unis ]  
EX-YOUGOSLAVIE

PAR PAYS-OU REGION	DEPENSES 1996		ESTIMATIONS (REVISEES) 1997		PROJECTIONS (INITIALES) 1998	
	PG	PS	PG	PS	PG	PS
		TOTAL		TOTAL		TOTAL
Autriche	-	-	160.5	-	96.8	-
Belgique	-	-	166.9	-	94.3	-
Allemagne	-	-	317.5	-	258.7	-
Suède	-	-	124.1	-	97.4	-
Bosnie-Herzégovine	-	157 795.7	-	147 449.0	-	141 988.3
Croatie	-	37 073.7	-	34 120.3	-	21 788.0
Ex-République yougoslave de Macédoine	2 528.6	-	1 994.3	-	1 427.5	-
Slovénie	2 338.3	139.8	2 129.7	84.0	1 765.3	84.0
Yougoslavie	150.0	51 942.5	193.5	45 995.1	193.5	40 605.9
<b>TOTAL</b>	<b>5 016.9</b>	<b>246 801.7</b>	<b>5 086.5</b>	<b>227 648.4</b>	<b>3 933.5</b>	<b>204 466.2</b>
		<b>251 818.6</b>		<b>232 734.9</b>		<b>208 399.7</b>

TABLEAU VIII.2  
RECAPITULATIF DES BESOINS EN POSTES EN EX-YOUGOSLAVIE - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES  
[ en années-travail ]

	1996 (REVISES)		1997 (INITIAUX)		1997 (REVISES)		1998 (INITIAUX)	
	EP	AA*	EP	AA**	EP	AA***	EP	AA****
		TOTAL		TOTAL		TOTAL		TOTAL
Autriche	0.7	-	1.0	-	1.0	-	1.0	-
Belgique	0.7	-	1.0	-	1.0	-	1.0	-
Allemagne	0.7	-	1.0	-	3.0	-	3.0	-
Suède	0.5	-	1.0	-	1.0	-	1.0	-
Bosnie-Herzégovine	298.9	28.9	342.0	43.0	294.7	43.8	279.5	42.0
Croatie	142.5	61.1	101.0	50.0	106.6	45.0	71.2	37.0
Ex-République yougoslave de Macédoine	7.0	1.0	7.0	1.0	7.0	1.0	6.0	1.0
Slovénie	8.0	1.0	8.0	1.0	8.0	1.0	7.3	1.0
Yougoslavie	83.5	16.8	81.0	16.0	85.5	18.2	88.0	18.0
<b>TOTAL</b>	<b>542.5</b>	<b>108.8</b>	<b>543.0</b>	<b>111.0</b>	<b>507.8</b>	<b>109.0</b>	<b>458.0</b>	<b>99.0</b>
		<b>651.3</b>		<b>654.0</b>		<b>616.8</b>		<b>557.0</b>

\* exclut 1 JPO (besoins révisés 1996)  
\*\* exclut 0.4 JPO (besoins initiaux 1997)  
\*\*\* exclut 2.8 JPO (besoins révisés 1997)  
\*\*\*\* exclut 1.1 JPO (besoins initiaux 1998)  
EP : Exécution du programme  
AA : Appui administratif

Tableau VIII.3  
NIVEAU DES POSTES (EP/AA) - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES  
Changements par rapport aux estimations initiales et révisées pour 1997  
(en années-travail)

Par pays	Changements <sup>a/</sup>	par rep. est. initiales 1997			Changements <sup>a/</sup>	par rapport est. révisés 1997		
		P/L	AN/SG	Total		P/L	AN/SG	Total
EX-YOUGOSLAVIE	initiaux 1997	151,0	503,0	654,0	révisés 1997	129,5	487,3	616,8
Allemagne <sup>a/</sup>	N	1,0	1,0	2,0				
Bosnie-Herzégovine	D	(25,6)	(66,2)	(91,8)	D	(4,2)	(26,8)	(31,0)
	M	1,8	0,0	1,8	N	4,0	10,0	14,0
	N	1,0	39,5	40,5				
	T	2,0	1,0	3,0				
Croatie	D	(6,7)	(22,2)	(28,9)	D	(7,6)	(46,8)	(54,4)
	M	(0,8)	0,0	(0,8)	N	0,0	11,0	11,0
	N	1,0	13,0	14,0				
	T	2,8	13,5	16,3				
République fédérative de Yougoslavie	D	0,0	(0,8)	(0,8)	D	0,0	(13,0)	(13,0)
	N	2,0	5,5	7,5	N	0,0	15,3	15,3
Ex-République yougoslave de Macédoine					D	0,0	(1,0)	(1,0)
Slovénie					D	0,0	(0,7)	(0,7)
<b>Total Ex-Yougoslavie</b>	<b>révisés 1997</b>	<b>129,5</b>	<b>487,3</b>	<b>616,8</b>	<b>initiaux 1998</b>	<b>121,7</b>	<b>435,3</b>	<b>557,0</b>

a/ Dans les autres pays où il y a des bureaux de liaison (Autriche, Belgique, Allemagne, Suède), il n'y a pas de variations de personnel.

P/L = Administrateurs; AN = Administrateurs nationaux; SG = Agents des services généraux

\* / C = Fermeture de bureau; D = Suppression de postes; M = Déplacement dans un nouveau pays/division;

N = Nouveau poste (activités additionnelles); T = Prolongation d'un poste de durée limitée.

TABLEAU VIII.4  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
DEPENSES POUR 1996 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

EX-YOUGOSLAVIE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES (CONTRACTUELS)	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
										1,4	
Bosnie-Herzégovine	-	16 351,0	16 351,0	13 557,9	520,9	1,4	1 721,6	227,3	321,9	(283,2)	
Croatie	-	12 718,4	12 718,4	7 806,9	557,5	1,7	2 787,7	593,2	971,4	(2 287,5)	
Ex-République yougoslave de Macédoine	467,5	-	467,5	375,9	18,0	0,7	59,9	9,3	3,7	64,1	
Slovénie	510,9	58,5	569,4	434,5	10,7	0,1	106,1	7,3	10,7	23,8	
Yougoslavie	-	4 524,3	4 524,3	3 499,8	194,1	3,8	485,4	55,6	285,6	(265,0)	
TOTAL	978,4	33 652,2	34 630,6	25 675,0	1 301,2	7,7	5 160,7	892,7	1 593,3	(2 747,8)	
1996 (DEPENSES)	978,4	33 652,2	34 630,6	25 675,0	1 301,2	7,7	5 160,7	892,7	1 593,3		
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES)*	127,1	(2 874,9)	(2 747,8)	(2 272,8)	255,9	(18,6)	(484,0)	(166,2)	(62,1)		
1996 (BUDGET REVISE)	851,3	36 527,1	37 378,4	27 947,8	1 045,3	26,3	5 644,7	1 058,9	1 655,4		

\* Dépenses 1996 par rapport au budget révisé 1996

TABLEAU VIII.5  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
DEPENSES POUR 1996 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

EX-YOUGOSLAVIE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1996 REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE		FOURNITURES EQUIPEMENT	AUTRES		
							FONCTIONNEMENT	AUTRES				
Bosnie-Herzégovine	-	1 078,8	1 078,8	928,0	36,5	0,1	92,4	21,8	-	-	-	(249,4)
Croatie	-	2 587,9	2 587,9	2 576,4	11,5	-	-	-	-	-	-	(255,2)
Ex-République yougoslave de Macédoine	63,2	-	63,2	23,5	5,1	0,1	31,7	2,3	0,5	-	-	21,9
Slovenie	61,1	81,3	142,4	115,4	1,0	-	25,2	0,8	-	-	-	59,7
Yougoslavie	-	972,4	972,4	826,5	38,7	0,7	85,3	8,0	13,2	-	-	(49,5)
TOTAL	124,3	4 720,4	4 844,7	4 469,8	92,8	0,9	234,6	32,9	13,7	-	-	(472,5)
1996 (DEPENSES)	124,3	4 720,4	4 844,7	4 469,8	92,8	0,9	234,6	32,9	13,7	-	-	-
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES) *	30,3	(502,8)	(472,5)	(349,2)	30,7	(3,3)	(109,9)	(8,7)	(32,1)	-	-	-
1996 (BUDGET REVISE)	94,0	5 223,2	5 317,2	4 819,0	62,1	4,2	344,5	41,6	45,8	-	-	-

\* Dépenses 1996 par rapport au budget révisé 1996

TABLEAU VIII.6  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
Budget révisé 1997 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

EX-YOUGOSLAVIE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/INITIAL +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES EQUIPEMENT	AUTRES		
										TOTAL	
Bosnie Herzégovine	-	19 475,5	19 475,5	14 979,3	443,2	16,9	2 552,8	605,1	878,2	821,7	
Croatie	-	9 787,1	9 787,1	6 327,1	458,3	2,0	1 899,0	543,0	557,7	1 775,5	
Ex-République yougoslave de Macédoine	460,5	-	460,5	293,2	23,1	3,5	103,9	16,0	20,8	60,9	
Slovénie	629,6	-	629,6	473,0	15,7	-	123,4	8,0	9,5	37,1	
Yugoslavie	-	4 604,8	4 604,8	3 827,1	153,3	3,5	479,8	115,2	25,9	55,8	
TOTAL**	1 859,1	33 867,4	35 726,5	26 589,3	1 137,6	25,9	5 187,1	1 290,1	1 496,5	3 520,0	
1997 (BUDGET REVISE)	1 859,1	33 867,4	35 726,5	26 589,3	1 137,6	25,9	5 187,1	1 290,1	1 496,5		
AUGMENTATION (BAISSE)*	959,2	2 560,8	3 520,0	1 705,5	7,3	(81,4)	958,4	831,7	98,5		
1997 (BUDGET INITIAL)	899,9	31 306,6	32 206,5	24 883,8	1 130,3	107,3	4 228,7	458,4	1 398,0		

\*Budget révisé 1997 par rapport au budget initial 1997

\*\* Inclut les totaux des bureaux de liaison

BUREAUX DE LIAISON DANS LES PAYS	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/INITIAL +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES EQUIPEMENT	AUTRES		
										TOTAL	
Autriche	160,5	-	160,5	148,1	5,9	-	4,7	1,8	-	160,5	
Belgique	166,9	-	166,9	151,1	11,2	-	0,2	-	4,4	166,9	
Allemagne	317,5	-	317,5	289,1	14,1	-	13,3	1,0	-	317,5	
Suède	124,1	-	124,1	101,3	12,8	-	10,0	-	-	124,1	
TOTAL BUREAUX DE LIAISON	769,0	-	769,0	689,6	44,0	-	28,2	2,8	4,4	769,0	
1997 (BUDGET REVISE)	769,0	-	769,0	689,6	44,0	-	28,2	2,8	4,4		
AUGMENTATION (BAISSE)*	769,0	-	769,0	689,6	44,0	-	28,2	2,8	4,4		
1997 (BUDGET INITIAL)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

\*Budget révisé 1997 par rapport au budget initial 1997

TABLEAU VIII.7  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
Budget révisé 1997 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

EX-YOUGOSLAVIE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/INITIAL + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES EQUIPEMENT	AUTRES	
Bosnie-Herzégovine	-	3 163,5	3 163,5	2 637,9	51,1	2,0	299,8	70,6	102,1	838,1
Croatie	-	1 918,2	1 918,2	1 918,2	-	-	-	-	-	(404,1)
Ex-République yougoslave de Macédoine	48,5	-	48,5	24,7	3,3	0,5	14,8	2,3	2,9	7,6
Slovénie	49,4	84,0	133,4	112,8	2,9	-	15,5	1,0	1,2	50,6
Yougoslavie	-	895,2	895,2	727,2	35,5	0,7	101,9	24,4	5,5	(45,4)
TOTAL	97,9	6 060,9	6 158,8	5 420,8	92,8	3,2	432,0	98,3	111,7	446,8
1997 (BUDGET REVISE)	97,9	6 060,9	6 158,8	5 420,8	92,8	3,2	432,0	98,3	111,7	
AUGMENTATION (BAISSE)*	4,2	442,6	446,8	597,4	(41,4)	(9,2)	(75,8)	42,6	(66,8)	
1997 (BUDGET INITIAL)	93,7	5 618,3	5 712,0	4 823,4	134,2	12,4	507,8	55,7	178,5	

\* Budget révisé 1997 par rapport au budget initial 1997

TABLEAU VIII.8  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
Budget initial 1998 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

EX-YOUGOSLAVIE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/REV +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	CONTRACTUELS	DEPENSES DE		FOURNITURES EQUIPEMENT	AUTRES	
							FONCTIONNEMENT	AUTRES			
Bosnie Herzégovine	0.0	17 601.5	17 601.5	12 771.0	452.2	7.6	2 915.1	645.3	810.3	(1 874.0)	
Croatie	0.0	6 359.8	6 359.8	3 846.3	276.7	1.6	1 567.8	375.9	291.5	(3 427.3)	
Ex-République yougoslave de Macédoine	382.9	0.0	392.9	243.1	20.6	3.4	101.6	13.3	0.9	(77.6)	
Slovénie	544.3	0.0	544.3	413.4	15.7	0.0	107.0	7.2	1.0	(85.3)	
Yougoslavie	0.0	4 505.5	4 505.5	3 516.9	167.0	3.5	544.7	124.6	148.8	(99.3)	
TOTAL**	1 474.4	28 466.8	29 941.2	21 330.6	935.5	16.3	5 239.6	1 166.7	1 252.5	(5 785.3)	
1998 (BUDGET INITIAL)	1 474.4	28 466.8	29 941.2	21 330.6	935.5	16.3	5 239.6	1 166.7	1 252.5		
AUGMENTATION (BAISSE)*	(384.7)	(5 400.6)	(5 785.3)	(5 258.7)	(202.1)	(9.6)	52.5	(123.4)	(244.0)		
1997 (BUDGET REVISE)	1 859.1	33 867.4	35 726.5	26 589.3	1 137.6	25.9	5 187.1	1 290.1	1 496.5		

\*Budget initial 1998 par rapport au budget révisé 1997 \*\* Inclut le total des bureaux de liaison

BUREAUX DE LIAISON DANS LES PAYS	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/REV +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	CONTRACTUELS	DEPENSES DE		FOURNITURES EQUIPEMENT	AUTRES	
							FONCTIONNEMENT	AUTRES			
Autriche	96.8	-	96.8	96.8	-	-	-	-	-	(63.7)	
Belgique	94.3	-	94.3	94.3	-	-	-	-	-	(72.6)	
Allemagne	258.7	-	258.7	258.7	-	-	-	-	-	(58.8)	
Suède	97.4	-	97.4	90.1	3.3	0.2	3.4	0.4	-	(26.7)	
TOTAL BUREAUX DE LIAISON	547.2	-	547.2	539.9	3.3	0.2	3.4	0.4	-	(221.8)	
1998 (BUDGET INITIAL)	547.2	-	547.2	539.9	3.3	0.2	3.4	0.4	-		
AUGMENTATION (BAISSE)*	(221.8)	-	(221.8)	(149.7)	(40.7)	-	(24.8)	(2.4)	(4.4)		
1997 (BUDGET REVISE)	769.0	-	769.0	689.6	44.0	-	28.2	2.8	4.4		

\*Budget initial 1998 par rapport au budget révisé 1997

TABLEAU VIII.9  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
Budget initial 1998 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

EX-YOUGOSLAVIE

PAYS OU REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES EQUIPEMENT	AUTRES	
Bosnie-Herzégovine	-	2 826,8	2 826,8	2 232,8	55,6	0,9	358,5	79,4	99,6	(336,7)
Croatie	-	1 363,2	1 363,2	1 363,2	-	-	-	-	-	(555,0)
Ex-République yougoslave de Macédoine	44,6	-	44,6	21,3	3,4	0,6	17,0	2,2	0,1	(3,9)
Slovénie	45,2	84,0	129,2	111,9	2,9	-	13,4	0,9	0,1	(4,2)
Yougoslavie	-	838,3	838,3	628,2	38,0	0,7	114,1	26,1	31,2	(56,9)
TOTAL	89,8	5 112,3	5 202,1	4 357,4	99,9	2,2	503,0	108,6	131,0	(956,7)
1998 (BUDGET INITIAL)	89,8	5 112,3	5 202,1	4 357,4	99,9	2,2	503,0	108,6	131,0	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(8,1)	(948,6)	(956,7)	(1 063,4)	7,1	(1,0)	71,0	10,3	19,3	
1997 (BUDGET REVISE)	97,9	6 060,9	6 158,8	5 420,8	92,8	3,2	432,0	98,3	111,7	

\*Budget initial 1998 par rapport au budget révisé 1997



## CHAPITRE IX. LES AMERIQUES

### I. INTRODUCTION

228. Ce chapitre présente, essentiellement sous forme de tableaux, une information sur les programmes, les postes, les dépenses d'appui administratif et d'exécution du programme pour chacun des pays des Amériques. Des renseignements plus complets sur les objectifs de programmes, les budgets, les postes, la mise en oeuvre des politiques prioritaires (femmes, enfants, environnement) et tous les rapports de contrôle y afférents pour chacun des pays de la région se trouvent dans le document intitulé *Actualisation de la situation dans les Amériques* (EC/47/SC/CRP.43), présenté à la neuvième réunion du Comité permanent.

229. Des statistiques sur les différentes catégories de personnes relevant de la compétence du HCR dans la région, au 31 décembre 1996, se trouvent dans l'annexe I à ce document.

### II. FAITS NOUVEAUX RECENTS ET ACTIVITES

230. L'appui aux réfugiés et aux programmes humanitaires du HCR dispose d'une large assise aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada. Néanmoins, le HCR continue de faire porter l'essentiel de ses efforts aux Nations Unies sur un éventail de questions liées à la protection : la nouvelle loi d'immigration entrée en vigueur en septembre 1996 et les règlements connexes élaborés par le Service d'immigration et de naturalisation des Etats-Unis (INS), ainsi que le nouveau processus accéléré d'expulsion qui a pris effet le 1er avril 1997. Le HCR a travaillé en étroite collaboration avec l'INS afin de veiller à ce que ces nouvelles procédures et autres dispositions problématiques soient mises en oeuvre de façon aussi humaine que possible et moyennant les garanties appropriées pour les droits des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence du HCR. Au Canada, les *Principes directeurs sur les enfants demandeurs de statut* publiés par le Comité canadien pour les questions d'immigration et de réfugiés (IRB) sont entrés en vigueur le 30 septembre 1996. Les *Principes directeurs* représentent l'un des ensembles les plus complets de principes directeurs adoptés par un pays afin de régir un système de détermination de statut de réfugié.

231. Deux faits nouveaux ont ouvert la voie à des solutions définitives pour le dernier grand groupe de réfugiés centraméricains restant dans la région après l'achèvement du processus de la Conférence internationale sur les réfugiés en Amérique centrale (CIREFCA). Il s'agit, tout d'abord, de l'aboutissement des négociations de paix au Guatemala avec la signature d'un accord de paix global à la fin décembre 1996 mettant un terme à 36 ans de guerre civile et, en deuxième lieu, du lancement d'un plan de stabilisation des migrations à l'intention des réfugiés guatémaltèques au Mexique, suite à une déclaration publique du gouvernement en août 1996.

232. Il reste, dans les camps et les zones d'installation au Mexique, dans les trois Etats méridionaux de Chiapas, Campeche et Quintana Roo, environ 30 000 réfugiés guatémaltèques. En vertu de ce plan, les réfugiés guatémaltèques à Campeche et Quintana Roo qui souhaitent rester au Mexique reçoivent des papiers justifiant de leur statut d'immigrant, et ceux qui ont des enfants ou des conjoints mexicains ont accès aux procédures de naturalisation accélérées. La mise en oeuvre du plan a commencé en septembre 1996 à Campeche

et Quintana Roo, et était pratiquement achevée à la fin de juin 1997. Un pourcentage de 10 % seulement des réfugiés n'ont pas demandé de papiers justifiant leur statut d'immigrant. En décembre 1996, le Président du Mexique a délivré 48 actes de citoyenneté aux réfugiés de Campeche et Quintana Roo. Il est prévu d'examiner 2 000 requêtes de naturalisation à partir du deuxième semestre de 1997.

233. Les réfugiés au Chiapas (deux tiers de la population totale) n'ont, toutefois, pas bénéficié du même traitement que ceux de Campeche et Quintana Roo. Dans le cadre des engagements pris par le Gouvernement mexicain au titre du plan de stabilisation des migrations, environ 78 % d'entre eux ont obtenu un document de visiteur légal dès mars 1997. Les réfugiés au Chiapas ont continué de dépendre des soins et entretien, principalement dans les secteurs de l'alimentation, de la santé et de l'éducation, en attendant l'identification de solutions viables à plus long terme.

234. Au cours de 1996, 4 018 réfugiés guatémaltèques sont rentrés au Guatemala, essentiellement depuis le Mexique, ce qui porte le nombre total de rapatriés au 1er janvier 1997 à 34 181 personnes depuis le début des mouvements de rapatriement en 1984. Sur ce nombre, 16 608 personnes sont rentrées de leur propre chef et 17 573 personnes sont rentrées dans le cadre de mouvements collectifs depuis 1993. Le nombre de rapatriés en 1996 n'a pas atteint les prévisions et celui de 1997 ne devrait pas être en hausse, nonobstant la signature de l'Accord de paix. La reprise des retours collectifs a commencé le 4 juillet 1997 après une longue pause. Jusqu'à cette date, 1 190 réfugiés guatémaltèques étaient rentrés au Guatemala en 1997. Le HCR continue d'appuyer les mouvements de rapatriement et la réintégration socio-économique initiale par le biais de projets à impact rapide fondés sur la collectivité. Le HCR a déplacé ses priorités conformément aux dispositions des accords de paix entre le Gouvernement guatémaltèque et l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG), fournissant un nouveau cadre de règlement des problèmes des populations déplacées, de nouveaux objectifs pour le gouvernement et les services dont il dispose pour les accueillir, ainsi que des perspectives de participation opérationnelle pour les institutions chargées du développement et d'autres acteurs. La stratégie de réintégration révisée du HCR porte essentiellement sur deux activités : premièrement, la délivrance de papiers personnels, non seulement aux rapatriés mais également aux personnes déplacées à l'intérieur du territoire, aux ex-combattants et aux populations résidentes locales dans des zones géographiques où le HCR a établi une présence opérationnelle; et, deuxièmement, les activités de résolution du conflit intégrant une forte composante de création de capacités.

235. Ailleurs en Amérique centrale, le HCR a centré ses activités sur l'exercice d'un rôle de catalyseur pour la promotion des droits des réfugiés, des rapatriés et d'autres personnes déracinées. Un appui a été accordé pour renforcer les engagements pris au plan national de respecter les principes d'asile et le droit international des réfugiés. La coopération a été renforcée avec les entités nationales, les institutions des Nations Unies et les organisations non gouvernementales afin de veiller à ce que les cadres et mécanismes institutionnels adéquats soient en place au plan national pour garantir les droits des demandeurs d'asile et faire face à de nouvelles situations de réfugiés éventuelles. A cet égard, il faut citer tout particulièrement la signature de lettres d'accord entre le HCR et les bureaux des médiateurs au Costa Rica, en El Salvador, au Honduras et au Guatemala.

236. La situation aux Caraïbes est restée relativement stable et continue d'être suivie de près. Au cours de la période considérée, des signes de plus en plus perceptibles d'agitation en Haïti et en République dominicaine se sont faits jour. Des groupes cubains et haïtiens ont continué d'essayer d'entrer aux Etats-Unis, bien que leur nombre soit moins élevé qu'en 1994 et 1995. Un petit nombre de Haïtiens (50) ont reçu une assistance du HCR en 1996 pour regagner leurs foyers, principalement à partir de la République dominicaine.

237. Le HCR continue de suivre la situation des personnes déplacées en Colombie suite à la guerre civile entre les guérillas de gauche et les forces de sécurité gouvernementales. Ces dernières années, des armées privées de droite sont également entrées dans le conflit. On estime que, ces dernières années, quelque 900 000 Colombiens ont été déplacés. Dans ce contexte, le Gouvernement colombien a officiellement demandé au HCR d'établir une présence permanente dans le pays. Cette requête est à l'étude au Cabinet du Haut Commissaire. A la fin de 1996, des groupes de Colombiens fuyant le conflit armé ont commencé à chercher refuge au Panama. Face au refus du Gouvernement panaméen d'envisager l'octroi d'un statut à ces groupes, le HCR a dû intervenir à plusieurs reprises en leur faveur. Un dialogue a été entamé entre le HCR et le Gouvernement panaméen pour trouver un terrain d'entente afin d'accueillir un nouveau groupe de Colombiens ayant besoin de protection internationale et d'identifier les solutions durables appropriées, y compris le retour précoce dans des zones sûres en Colombie et leur réinstallation dans la région.

238. En Amérique du Sud, le HCR s'est surtout employé à renforcer le concept d'un cadre institutionnel de protection internationale en tant qu'élément fondamental de la prévention et des solutions durables. L'adoption ou l'amélioration de lois sur les réfugiés ont fait l'objet d'efforts à cet égard. En octobre 1996, le Chili publiait un décret amendant le chapitre de la loi sur les migrations portant sur les réfugiés et datant de 1975. Au Brésil, un projet de loi a été approuvé par le Sénat et attend l'aval de la présidence. Les Gouvernements uruguayen et paraguayen travaillent sur des projets de loi sur les réfugiés. Compte tenu des tendances actuelles en matière d'intégration économique et politique, le HCR a préconisé activement la coordination des politiques en matière de réfugiés et l'harmonisation de la législation et des procédures.

### III. PROGRAMMES

239. Les détails des programmes au niveau du pays seront présentés à la neuvième réunion du Comité permanent. Les dépenses de programmes (au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux) dans la région (voir tableau IX.1) se sont élevées en 1996 à 32,6 millions de dollars. Sur le montant total des dépenses en 1996 dans la région, 22 millions de dollars ont été consacrés aux Programmes généraux et 10,6 millions de dollars aux Programmes spéciaux. Les besoins révisés estimatifs pour 1997 s'élevaient, au 31 mai 1997, à 37,2 millions de dollars (Programmes généraux : 25,6 millions; Programmes spéciaux : 11,6 millions). Les projections initiales provisoires pour 1998 dans la région s'établissent actuellement à 32,2 millions de dollars (Programmes généraux : 24,4 millions; Programmes spéciaux : 7,8 millions). Une ventilation détaillée des dépenses pour 1996 et des budgets pour 1997 et 1998 dans les pays/régions des Amériques se trouve dans l'additif 1 (chap. IV) à ce document.

#### IV. NIVEAUX DES POSTES

240. Les besoins révisés de postes en 1997 (voir tableaux II.9 et IX.2) pour la région s'établissaient, au 1er juillet 1997, à 165 années-travail (soit 163 postes). Le chiffre révisé pour 1996 (au 1er juillet 1996) était de 169,5 années-travail (soit 166 postes) (voir également A/AC.96/865, tableau II.9). Une analyse des changements de postes entre les besoins initiaux et les besoins révisés pour 1997 et entre les besoins révisés pour 1997 et les besoins initiaux pour 1998 se trouve au tableau IX.3. Les besoins de postes initiaux pour 1998 sont de 151,2 années-travail. Le chapitre IV de l'additif 1 à ce document donne une ventilation des niveaux de postes pour l'exécution du programme et l'appui administratif (chiffres révisés pour 1997 et initiaux pour 1998) par classe de postes pour les pays de la région.

#### V. DEPENSES D'EXECUTION DU PROGRAMME ET D'APPUI ADMINISTRATIF

241. Les dépenses en 1996, au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux, se sont élevées à 11,1 millions de dollars pour l'exécution du programme et à 2,5 millions de dollars pour l'appui administratif (voir tableaux IX.4 et IX.5). Les estimations révisées pour 1997 au titre de l'exécution du programme s'élèvent à 11,6 millions de dollars et au titre de l'appui administratif à 2,7 millions de dollars. Les estimations budgétaires initiales pour 1997 s'établissaient à 10,6 millions de dollars pour les dépenses d'exécution du programme et à 2,6 millions de dollars pour l'appui administratif (voir tableaux IX.6 et IX.7). Ces augmentations sont essentiellement liées à l'augmentation des dépenses de personnel, particulièrement au Mexique et aux Etats-Unis. Les estimations initiales pour 1998, tant pour l'exécution du programme que pour l'appui administratif, se trouvent dans les tableaux IX.8 et IX.9, respectivement; les dépenses d'exécution du programme sont actuellement estimées à 10,1 millions de dollars et les dépenses d'appui administratif à 2,4 millions de dollars.

TABLEAU IX.1  
ACTIVITES DU HCR FINANCEES AU TITRE DES FONDS VOLONTAIRES - PROGRAMMES GENERAUX ET SPECIAUX  
DEPENSES POUR 1996 ET ESTIMATIONS/PROJECTIONS POUR 1997/1998  
[ en milliers de dollars des Etats-Unis ]

PAR PAYS OU REGION	DEPENSES 1996			ESTIMATIONS (REVISEES) 1997			PROJECTIONS (INITIALES) 1998		
	PG	PS	TOTAL	PG	PS	TOTAL	PG	PS	TOTAL
	Canada	1 057,6	9,2	1 066,8	1 124,2	0,0	1 124,2	1 087,3	0,0
Guatemala	211,0	6 395,3	6 606,3	225,4	8 012,0	8 237,4	159,7	5 769,6	5 929,3
Mexique	7 235,9	2 567,2	9 803,1	9 597,5	2 462,9	12 060,4	9 313,4	954,0	10 267,4
Etats-Unis	2 526,4	468,8	2 995,2	3 753,3	240,0	3 993,3	3 578,5	190,0	3 768,5
Autres pays en Amérique centrale (1)	4 136,1	256,4	4 392,5	3 303,0	291,0	3 594,0	2 977,9	291,0	3 268,9
Nord de l'Amérique du Sud et Caraïbes (2)	2 407,3	237,2	2 644,5	2 721,8	166,6	2 888,4	2 711,8	95,0	2 806,8
Sud de l'Amérique du Sud (3)	4 427,1	704,1	5 131,2	4 828,0	482,7	5 310,7	4 556,7	476,4	5 033,1
<b>TOTAL</b>	<b>22 001,4</b>	<b>10 638,2</b>	<b>32 639,6</b>	<b>25 553,2</b>	<b>11 655,2</b>	<b>37 208,4</b>	<b>24 385,3</b>	<b>7 776,0</b>	<b>32 161,3</b>

TABLEAU IX.2  
RECAPITULATIF DES BESOINS EN POSTES DANS LES AMERIQUES - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES  
[ en années-travail ]

	1996 (REVISES)			1997 (INITIAUX)			1997 (REVISES)			1998 (INITIAUX)		
	EP	AA*	TOTAL	EP	AA**	TOTAL	EP	AA***	TOTAL	EP	AA****	TOTAL
	Canada	7,0	1,0	8,0	7,0	1,0	8,0	6,0	1,0	7,0	6,0	1,0
Guatemala	27,0	5,0	32,0	27,0	5,0	32,0	28,0	5,0	33,0	25,2	5,0	30,2
Mexique	29,8	4,0	33,8	28,0	3,5	31,5	33,8	4,0	37,8	33,0	4,0	37,0
Etats-Unis d'Amérique	17,0	2,0	19,0	17,0	2,0	19,0	21,0	2,0	23,0	21,0	2,0	23,0
Autres pays en Amérique centrale (1)	28,7	5,0	33,7	25,0	5,0	30,0	20,2	5,0	25,2	19,5	4,2	23,7
Nord de l'Amérique du Sud et Caraïbes (2)	21,0	4,0	25,0	20,0	4,0	24,0	17,5	4,5	22,0	14,0	3,0	17,0
Sud de l'Amérique du Sud (3)	14,0	4,0	18,0	14,0	4,0	18,0	13,0	4,0	17,0	10,3	3,0	13,3
<b>TOTAL</b>	<b>144,5</b>	<b>25,0</b>	<b>169,5</b>	<b>138,0</b>	<b>24,5</b>	<b>162,5</b>	<b>139,5</b>	<b>25,5</b>	<b>165,0</b>	<b>129,0</b>	<b>22,2</b>	<b>151,2</b>

\* exclut 11,7 JPO (besoins révisés 1996)  
\* exclut 0,8 JPO (besoins initiaux 1997)

\*\*\* exclut 12,4 JPO (besoins révisés 1997)  
\*\*\*\* exclut 0,8 JPO (besoins initiaux 1998)

EP : Exécution du programme  
AA : Appui administratif

(1 La rubrique "Autres pays en Amérique centrale" comprend le Belize, le Costa Rica, El Salvador, le Honduras, le Nicaragua et le Panama  
(2 La rubrique "Nord Amérique du Sud et Caraïbes" comprend la République dominicaine, l'Equateur, Haïti et le Venezuela  
(3 La rubrique "Sud de l'Amérique du Sud" comprend l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, la Colombie, Cuba, le Chili, le Pérou et l'Uruguay

Tableau IX.3  
NIVEAU DES POSTES (EP/AA) - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES  
Changements par rapport aux estimations initiales et révisées pour 1997  
(en années-travail)

Par pays	Changements */	par rap.est.initiales 1997			Changements */	par rapport est. révisées 1997		
		P/L	AN/SG	Total		P/L	AN/SG	Total
<b>AMERIQUES</b>	initiaux 1997	48,5	114,0	162,5	révisés 1997	49,5	115,5	165,0
Argentine					D	0,0	(2,0)	(2,0)
					N	1,0	0,0	1,0
Belize	D	(0,5)	0,0	(0,5)				
Brésil	D	0,0	(1,0)	(1,0)	D	(1,7)	(1,0)	(2,7)
Canada	D	(1,0)	0,0	(1,0)				
	R	(1,0)	1,0	0,0				
Costa Rica	D	(1,5)	(2,3)	(3,8)	D	0,0	(1,5)	(1,5)
	M	(1,8)	0,0	(1,8)	M	(0,2)	0,0	(0,2)
	T	0,0	1,0	1,0	N	0,0	1,0	1,0
République dominicaine	D	0,0	(0,5)	(0,5)	D	(1,0)	(4,5)	(5,5)
	M	(1,0)	0,0	(1,0)				
El Salvador	T	0,0	0,3	0,3	D	0,0	(0,8)	(0,8)
Guatemala	N	0,0	1,0	1,0	D	(1,8)	(1,0)	(2,8)
Mexique	M	1,8	0,0	1,8	D	0,0	(1,0)	(1,0)
	N	1,0	2,0	3,0	M	0,2	0,0	0,2
	T	1,5	0,0	1,5				
Etats-Unis d'Amérique	M	1,0	0,0	1,0				
	N	1,0	1,0	2,0				
Venezuela	D	(0,5)	(1,0)	(1,5)	D	(0,5)	0,0	(0,5)
	N	2,0	0,0	2,0	N	1,0	0,0	1,0
<b>Total Amériques</b>	révisés 1997	49,5	115,5	165,0	initiaux 1998	46,5	104,7	151,2

P/L = Administrateurs; AN = Administrateurs nationaux; SG = Agents des services généraux

\*/ C = Fermeture de bureau; D = Suppression de postes; M = Déplacement dans un nouveau pays/division;

N = Nouveau poste (activités additionnelles); R = Reclassement; T = Prolongation d'un poste de durée limitée.

TABLEAU IX.4  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
DEPENSES POUR 1996 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AMERIQUES

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENT	AUTRES	
Canada	563,2	-	563,2	436,0	30,2	21,9	57,7	3,6	13,8	(53,9)
Guatemala	99,3	1 647,3	1 746,6	983,1	109,1	-	269,8	65,8	318,8	(53,9)
Mexique	1 833,9	113,7	1 947,6	1 458,0	166,8	8,9	235,6	31,8	46,5	(107,3)
Etats-Unis d'Amérique	1 775,0	-	1 775,0	1 156,0	129,1	23,6	316,5	20,0	129,8	(208,5)
Autres pays en Amérique centrale	1 730,1	-	1 730,1	1 315,4	106,9	1,3	239,5	31,0	36,0	(138,5)
Nord Amérique du Sud et Caraïbes	1 430,1	66,0	1 496,1	1 038,1	113,1	19,4	211,0	23,1	91,4	(150,3)
Sud Amérique du Sud	1 866,5	-	1 866,5	1 295,5	131,2	4,4	378,3	42,2	14,9	217,6
TOTAL	9 298,1	1 827,0	11 125,1	7 682,1	786,4	79,5	1 708,4	217,5	651,2	(494,8)
1996 (DEPENSES)	9 298,1	1 827,0	11 125,1	7 682,1	786,4	79,5	1 708,4	217,5	651,2	
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES)*	(416,6)	(78,2)	(494,8)	(108,0)	(136,3)	(54,4)	(263,1)	(19,4)	86,4	
1996 (BUDGET REVISE)	9 714,7	1 905,2	11 619,9	7 790,1	922,7	133,9	1 971,5	236,9	564,8	

\*Dépenses 1996 par rapport au budget révisé 1996

TABLEAU IX.5  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
DEPENSES POUR 1996 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats Unis)

AMERIQUES

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996 REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTIFS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENT	AUTRES	
Canada	51.6	9.2	60.8	37.9	4.6	5.1	10.1	1.0	2.1	(11.3)
Guatemala	-	648.0	648.0	572.1	21.7	-	39.2	6.4	8.6	78.4
Mexique	208.0	314.3	522.3	444.4	27.5	0.1	36.3	3.8	10.2	(24.1)
Etats Unis d'Amérique	153.2	-	153.2	80.2	8.1	1.6	58.1	3.4	1.8	(63.3)
Autres pays en Amérique centrale	202.8	132.8	335.6	241.8	18.2	0.2	57.4	5.0	13.0	(82.3)
Nord Amérique du Sud et Caraïbes	205.3	165.7	371.0	227.4	42.7	0.2	84.1	5.8	10.8	(79.1)
Sud Amérique du Sud	334.1	68.8	402.9	262.2	28.4	0.6	102.5	7.4	1.8	(16.6)
TOTAL	1 155.0	1 338.8	2 493.8	1 866.0	151.2	7.8	387.7	32.8	48.3	(198.3)
1996 (DEPENSES)	1 155.0	1 338.8	2 493.8	1 866.0	151.2	7.8	387.7	32.8	48.3	
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES)*	(168.3)	(30.0)	(198.3)	(114.9)	(47.6)	(1.4)	(2.7)	(2.7)	(29.0)	
1996 (BUDGET REVISE)	1 323.3	1 368.8	2 692.1	1 980.9	198.8	9.2	390.4	35.5	77.3	

\* Dépenses 1996 par rapport au budget révisé 1996



TABLEAU IX.6  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
Budget révisé 1997 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AMERIQUES

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/INITIAL + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Canada	567,8	-	567,8	412,8	60,8	-	82,0	7,3	4,9	(17,6)
Guatemala	103,0	1 503,6	1 606,6	1 075,5	130,6	7,4	264,2	49,6	79,3	131,4
Mexique	2 255,3	166,9	2 422,2	1 723,2	217,7	13,8	276,2	27,3	164,0	510,6
Etats-Unis d'Amérique	2 771,6	-	2 771,6	1 775,3	190,9	44,4	511,9	33,2	215,9	829,0
Autres pays en Amérique centrale	1 065,1	-	1 065,1	735,8	57,0	2,6	230,8	30,4	8,5	(588,8)
Nord Amérique du Sud et Caraïbes	1 443,5	-	1 443,5	951,5	197,0	2,1	222,7	26,1	44,1	(126,7)
Sud Amérique du Sud	1 714,0	-	1 714,0	1 196,9	106,6	0,3	365,8	23,7	20,7	221,2
TOTAL	9 920,3	1 670,5	11 590,8	7 871,0	960,6	70,6	1 953,6	197,6	537,4	959,1
1997 (BUDGET REVISE)	9 920,3	1 670,5	11 590,8	7 871,0	960,6	70,6	1 953,6	197,6	537,4	
AUGMENTATION (BAISSE)*	797,8	161,3	959,1	663,2	25,1	(64,8)	19,0	(47,4)	364,0	
1997 (BUDGET INITIAL)	9 122,5	1 509,2	10 631,7	7 207,8	935,5	135,4	1 934,6	245,0	173,4	

\*Budget révisé 1997 par rapport au budget initial 1997

TABLEAU IX.7  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
Budget révisé 1997 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AMERIQUES

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/INITIAL +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE		AUTRES	
							FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENT		
Canada	65,5	-	65,5	39,6	10,1	-	13,8	1,2	0,8	(1,9)
Guatemala	-	593,1	593,1	490,0	29,4	0,7	44,6	6,9	21,5	43,4
Mexique	286,0	298,0	584,0	469,0	46,7	0,5	41,3	2,0	24,5	78,1
Etats-Unis d'Amérique	215,7	-	215,7	122,1	17,2	3,6	47,3	2,9	22,6	3,6
Autres pays en Amérique centrale	220,2	141,0	361,2	278,2	19,1	1,1	54,4	6,3	2,1	(56,0)
Nord Amérique du Sud et Caraïbes	257,0	161,0	418,0	313,7	47,6	0,5	50,3	5,1	0,8	12,0
Sud Amérique du Sud	368,5	66,0	434,5	276,7	32,0	0,1	111,4	7,4	6,9	8,9
TOTAL	1 412,9	1 259,1	2 672,0	1 989,3	202,1	6,5	363,1	31,8	79,2	88,1
1997 (BUDGET REVISE)	1 412,9	1 259,1	2 672,0	1 989,3	202,1	6,5	363,1	31,8	79,2	
AUGMENTATION (BAISSE)*	170,3	(82,2)	88,1	56,8	28,5	(2,2)	(33,6)	(9,1)	47,7	
1997 (BUDGET INITIAL)	1 242,6	1 341,3	2 583,9	1 932,5	173,6	8,7	396,7	40,9	31,5	

\* Budget révisé 1997 par rapport au budget initial 1997

TABLEAU IX.8  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
Budget initial 1998 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AMERIQUES

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/REV +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENT	AUTRES	
Canada	520,7	-	520,7	367,4	60,8	-	80,3	7,3	4,9	(47,1)
Guatemala	-	1 334,9	1 334,9	796,2	132,7	7,5	283,7	49,5	65,3	(271,7)
Mexique	2 063,8	156,9	2 220,7	1 591,8	253,1	11,8	315,2	42,5	6,3	(201,5)
Etats-Unis d'Amérique	2 564,8	-	2 564,8	1 593,9	245,8	44,9	507,2	33,5	139,5	(206,8)
Autres pays en Amérique centrale	941,3	-	941,3	622,8	63,8	1,8	218,6	29,8	4,5	(123,8)
Nord Amérique du Sud et Caraïbes	1 226,0	-	1 226,0	775,0	214,6	2,1	193,2	19,5	21,6	(217,5)
Sud Amérique du Sud	1 341,1	-	1 341,1	806,9	111,0	0,3	385,1	23,9	13,9	(372,9)
TOTAL	8 657,7	1 491,8	10 149,5	6 554,0	1 081,8	68,4	1 983,3	206,0	256,0	(1 441,3)
1998 (BUDGET INITIAL)	8 657,7	1 491,8	10 149,5	6 554,0	1 081,8	68,4	1 983,3	206,0	256,0	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(1 262,6)	(178,7)	(1 441,3)	(1 317,0)	121,2	(2,2)	29,7	8,4	(281,4)	
1997 (BUDGET REVISE)	9 920,3	1 670,5	11 590,8	7 871,0	960,6	70,6	1 953,6	197,6	537,4	

\*Budget initial 1998 par rapport au budget révisé 1997

TABLEAU IX.9  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
Budget initial 1998 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des États-Unis)

AMÉRIQUES

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/REV +(-)	
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE		FOURNITURES & EQUIPEMENT		AUTRES
							FUNCTIONNEMENT	AUTRES			
Canada	61,2	-	61,2	35,6	10,1	-	13,5	1,2	0,8	(4,3)	
Guatemala	-	574,3	574,3	469,9	29,6	0,7	48,9	7,0	18,2	(18,8)	
Mexique	244,2	297,0	541,2	456,4	42,0	0,3	37,5	3,6	1,4	(42,8)	
États-Unis d'Amérique	216,6	-	216,6	112,4	24,3	3,8	53,5	3,3	19,3	0,9	
Autres pays en Amérique centrale	187,2	141,0	328,2	248,9	18,7	0,6	51,3	7,2	1,5	(33,0)	
Nord Amérique du Sud et Caraïbes	236,5	95,0	331,5	214,5	55,8	0,5	50,8	4,9	5,0	(86,5)	
Sud Amérique du Sud	310,1	66,0	376,1	215,8	32,9	0,1	115,0	7,5	4,8	(58,4)	
TOTAL	1 255,8	1 173,3	2 429,1	1 753,5	213,4	6,0	370,5	34,7	51,0	(242,9)	
1998 (BUDGET INITIAL)	1 255,8	1 173,3	2 429,1	1 753,5	213,4	6,0	370,5	34,7	51,0		
AUGMENTATION (BAISSE)*	(157,1)	(85,8)	(242,9)	(235,8)	11,3	(0,5)	7,4	2,9	(28,2)		
1997 (BUDGET REVISE)	1 412,9	1 259,1	2 672,0	1 989,3	202,1	6,5	363,1	31,8	79,2		

\*Budget initial 1998 par rapport au budget révisé 1997

**CHAPITRE X. ASIE CENTRALE, ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD  
ET MOYEN-ORIENT (CASWANAME)**

**I. INTRODUCTION**

242. Ce chapitre présente, essentiellement sous forme de tableaux, une information sur les programmes, les postes, les dépenses d'appui administratif et d'exécution du programme pour chacun des pays d'Asie centrale, d'Asie du Sud-Ouest, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (CASWANAME). Des renseignements plus complets sur les objectifs de programmes, les budgets, les postes, la mise en oeuvre des politiques prioritaires (femmes, enfants, environnement) et tous les rapports de contrôle y afférents pour chacun des pays de la région se trouvent dans le document intitulé *Actualisation de la situation en Asie centrale, en Asie du Sud-Ouest, En Afrique du Nord et au Moyen-Orient* (EC/47/SC/CRP.6), présenté à la sixième réunion du Comité permanent (30 et 31 janvier 1997).

243. Des statistiques sur les différentes catégories de personnes relevant de la compétence du HCR dans la région, au 31 décembre 1996, se trouvent dans l'annexe I à ce document.

**II. FAITS NOUVEAUX RECENTS ET ACTIVITES**

**A. Consultations régionales**

244. Les pays d'Asie centrale, d'Asie du Sud-Ouest et du Moyen-Orient (CASWAME) ont connu certaines des crises de réfugiés du monde les plus longues et les plus graves. Le HCR s'est investi avec les pays concernés pour fournir une protection et une assistance à environ 8 millions de réfugiés au cours des 17 dernières années. En outre, le HCR a joué un rôle crucial ces cinq dernières années pour faciliter le rapatriement d'environ 5 millions de réfugiés afghans, iraqiens et tadjiks. Si l'ampleur du problème des réfugiés s'est réduite au cours de ces dernières années, elle reste cependant sans solution avec 3 millions de réfugiés en République islamique d'Iran et au Pakistan. Afin de trouver des solutions régionales globales aux problèmes des réfugiés, le Haut Commissaire a décidé de lancer un processus consultatif visant à élaborer des stratégies humanitaires communes pour la mise en place de solutions aux problèmes existants et pour éviter de nouveaux déplacements forcés de population. Une première réunion du processus consultatif CASWAME, parrainé par le Gouvernement du Royaume hachémite de Jordanie, s'est tenue à Hamman (Jordanie), les 12 et 13 mars 1997, pour fournir aux gouvernements concernés l'occasion d'échanger leurs vues, de définir les objectifs de l'opération et de formuler un plan de travail pour les consultations suivantes. Au total, 13 gouvernements ont participé à cette réunion initiale.

**B. Opérations en Asie centrale et en Asie du Sud-Ouest**

245. Les combats incessants entre les différentes factions et le changement de régime dans différentes régions d'Afghanistan ont eu une incidence sur le rythme des rapatriements de réfugiés afghans. En 1996, quelque 120 000 réfugiés afghans sont rentrés du Pakistan, alors que moins de 10 000 d'entre eux rentraient de République islamique d'Iran. La population résiduelle au Pakistan est de 1,2 million de personnes. En République islamique d'Iran, la population résiduelle est d'environ 1,4 million de personnes.

246. A la fin de 1996, les combats au nord de Kaboul ont engendré le déplacement de quelque 110 000 personnes ayant trouvé un abri temporaire dans la capitale. Les combats dans la province du nord-ouest de Badghis ont engendré des déplacements importants dans toute la région, y compris quelque 27 000 personnes qui ont été relogées dans des camps et chez des particuliers à Herat. Un afflux de 30 000 personnes vers la province frontalière du Nord-Ouest du Pakistan a également eu lieu. La plupart d'entre elles venaient de Kaboul et de Jalalabad où elles étaient confrontées à des problèmes particuliers du fait des Talibans, y compris un grand nombre de femmes qui ne pouvaient plus travailler pour subvenir aux besoins de leurs familles. Avec la prise par les Talibans de Mazar-i-Sharif à la fin de mai 1997, aucun mouvement important de population n'a été signalé à l'époque vers le Tadjikistan, l'Ouzbékistan ou le Turkménistan. A fin juin 1997, toutefois, quelque 10 000 réfugiés d'origine turkmène ont franchi la frontière vers le Turkménistan; la plupart d'entre eux sont rentrés deux semaines plus tard dans leurs villages (en particulier vers Mali Chaq), lorsque le conflit s'est apaisé dans les villes frontalières afghanes.

247. Le nombre de réfugiés afghans qui choisissent le rapatriement vers leur pays d'origine a diminué régulièrement depuis 1993. Bien que le HCR continue de faciliter le rapatriement librement consenti des Afghans vers les endroits d'Afghanistan où la paix et la stabilité peuvent garantir une réintégration rapide et durable, le Haut Commissariat estime qu'il convient d'envisager des solutions autres que le rapatriement dans le cadre d'une approche globale orientée vers les solutions. Le HCR a approuvé les conclusions du Forum international sur l'assistance à l'Afghanistan, qui s'est tenu à Ashgabat en janvier 1997.

248. La République islamique d'Iran continue d'octroyer l'asile à la population réfugiée la plus importante du monde. Outre les quelque 1,4 million de réfugiés afghans, il reste 500 000 réfugiés iraquiens dans le pays. Plus récemment, suite à la reprise des combats dans la région de Sulemaniya en Iraq, en septembre et octobre 1996, quelque 65 000 réfugiés iraquiens sont arrivés dans la région occidentale de la République islamique d'Iran. En janvier 1997, la quasi-totalité de ces réfugiés étaient rentrés dans leurs lieux d'origine. Le HCR continue d'aider le Gouvernement de la République islamique d'Iran par le biais de plusieurs projets de santé, d'éducation et d'activités génératrices de revenus afin de subvenir aux besoins des réfugiés.

249. Au Pakistan, outre le groupe important de réfugiés afghans, on compte 2 600 réfugiés non afghans relevant du mandat du Haut Commissaire et résidant dans de grands centres urbains. En 1997, les activités de programmes pour les non-Afghans seront modifiées pour réduire leur dépendance à l'égard de l'assistance et renforcer leur capacité d'autosuffisance. Les programmes pour les réfugiés afghans continueront de mettre l'accent sur la participation communautaire à l'organisation et, dans toute la mesure possible, au paiement de services (eau, soins de santé, éducation). Le HCR, en collaboration avec ses partenaires d'exécution, veillera à ce que les services soient adéquats pour couvrir les besoins de la population réfugiée.

250. Pour ses opérations de rapatriement et de réintégration en 1997, le HCR a présenté une requête de 27,1 millions de dollars dans l'appel consolidé des Nations Unies pour l'Afghanistan.

251. Le HCR dispose de bureaux dans les cinq républiques d'Asie centrale : Kazakstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan. La stratégie globale du HCR en Asie centrale est de renforcer la capacité des gouvernements dans la région pour gérer, de façon plus efficace, les mouvements de réfugiés et de populations forcés et contribuer par là à la prévention de ces mouvements de population à l'avenir. Cette stratégie et les objectifs qui lui sont inhérents sont conformes au Programme d'action de la Conférence sur la CEI. En outre, le HCR aide les réfugiés demandeurs d'asile nécessiteux et vulnérables, particulièrement dans les domaines des soins de santé, des activités génératrices de revenus et de l'appui aux familles dans toute la région.

252. En octobre 1996, le Kirghizistan a adhéré à la Convention de 1951 et à son Protocole de 1967, devenant la deuxième république d'Asie centrale à le faire après le Tadjikistan. Il a également été décidé qu'un centre pour la gestion des migrations serait établi à Bishkek (Kirghizistan) pour fournir une formation et un appui institutionnel aux services des migrations responsables des questions de réfugiés. Au Kazakstan, au Turkménistan et en Ouzbékistan, le HCR a fourni aux gouvernements des conseils et des commentaires sur les projets de loi concernant les réfugiés, ainsi que sur l'établissement de structures administratives nationales pour régler les questions de protection et d'assistance des réfugiés. Au Turkménistan, les commentaires du HCR sur la législation ont été totalement intégrés dans le texte et adoptés le 12 juin 1997, assortis d'une série de documents relatifs à l'adhésion à la Convention de 1951 et à son Protocole de 1967. Différentes institutions, telles que le Centre pour les études sur les droits de l'homme et le droit humanitaire en Ouzbékistan et l'Institut pour la démocratie et les droits de l'homme au Turkménistan, ont été établies moyennant l'assistance du HCR pour organiser des stages, des ateliers et des cours de formation en matière de droit des réfugiés, de protection internationale et de détermination de statut, ainsi que pour promouvoir l'étude, la recherche et les ouvrages sur les réfugiés, les questions humanitaires et les autres questions relatives aux droits de l'homme.

253. Le 27 juin 1997, le Gouvernement tadjik et l'Opposition tadjike unie ont signé un Accord de paix à Moscou. Au Tadjikistan, le HCR a accéléré les préparatifs du retour des réfugiés tadjiks restant en Afghanistan. Il y aurait quelque 22 300 réfugiés tadjiks au Nord de l'Afghanistan.

### **C. Opérations en Afrique du nord et au Moyen-Orient**

254. Dans une résolution (1108) adoptée le 23 mai 1997, le Conseil de sécurité a prolongé le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour une période supplémentaire de quatre mois jusqu'au 30 septembre 1997. Le HCR continue de suivre l'évolution de la situation dans la région et a commencé à passer en revue et à actualiser le plan de rapatriement élaboré en 1991 pour préparer le rapatriement librement consenti des réfugiés, comme le prévoit le Plan de règlement des Nations Unies pour le Sahara occidental. L'actualisation des données logistiques a fixé le coût du plan de rapatriement du HCR à presque 50 millions de dollars. Le chiffre de 105 000 personnes est contenu dans le plan de rapatriement du HCR en tant qu'hypothèse initiale de planification. Dès que les conditions le permettront, le HCR prévoit d'effectuer un pré-enregistrement des rapatriés éventuels, ce qui constitue un aspect essentiel des travaux préparatoires à l'opération de rapatriement. Entre-temps, le HCR poursuivra son programme

d'assistance en faveur des 80 000 personnes vulnérables dans les quatre camps de la région de Tindouf en Algérie. Les autorités algériennes estiment la population réfugiée totale à 165 000 personnes.

255. L'instabilité politique au nord de l'Iraq continue d'entraver les programmes et les opérations du HCR. Les affrontements entre les différentes factions représentant les deux principaux partis politiques au nord de l'Iraq, le Parti démocratique kurde (PDK) et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), alliés à l'intervention de puissances extérieures ont engendré des mouvements de populations tant à l'intérieur de l'Iraq qu'en République islamique d'Iran à la fin de 1996.

256. En novembre 1996, le HCR a décidé d'aménager un centre de transit à Muqibla (gouvernorat de Dohuk) pour stimuler et faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés turcs du camp d'Atroush et des régions urbaines du gouvernorat. Le 21 décembre 1996, le HCR a annoncé qu'il mettrait un terme à son assistance au camp d'Atroush. Dès la fermeture du camp, quelque 4 000 personnes se sont rendues dans différentes régions sous le contrôle du PDK. Par ailleurs, 6 439 personnes ont quitté le camp et sont actuellement à Ain Sufni, un no-man's land entre le PDK et la région contrôlée par le Gouvernement iraquien. A fin juin 1997, la situation s'était encore dégradée, Ain Sufni étant encerclé par des troupes du PDK. Le HCR s'efforce de trouver une issue à ce problème.

### III. PROGRAMMES

257. Le détail des programmes par pays a été présenté à la sixième réunion du Comité permanent dans le document EC/47/SC/CRP.6. Le document donne également des détails sur les trois Programmes spéciaux régionaux. Il s'agit des programmes de rapatriement vers l'Afghanistan, l'Iraq et le Sahara occidental. Au 31 mai 1997, les besoins révisés de programmes pour le rapatriement afghan s'établissaient à 26,6 millions de dollars. Les besoins initiaux pour 1998 sont actuellement estimés à 30,1 millions de dollars. Pour le Sahara occidental, le HCR passe actuellement en revue les besoins. Pour le programme de rapatriement vers l'Iraq, les besoins de programmes révisés sont estimés à 1,1 million. Les estimations initiales pour 1998 ont été fixées à 0,9 million de dollars.

258. Les dépenses de programmes (au titre des Programmes généraux et spéciaux) dans la région (voir tableau X.1) se sont élevées en 1996 à 83,9 millions de dollars. Sur les dépenses totales dans la région en 1996, un montant de 62,1 millions a été consacré aux Programmes généraux et 21,8 millions aux Programmes spéciaux. Les besoins révisés pour 1997 étaient estimés au 31 mai 1997 à 87,9 millions de dollars (Programmes généraux : 59,1 millions ; Programmes spéciaux 28,8 millions). Les projections initiales provisoires pour 1998 dans la région s'établissent actuellement à 88,4 millions de dollars (Programmes généraux : 57,7 millions ; Programmes spéciaux : 30,7 millions). Une ventilation détaillée des dépenses en 1996 et des budgets pour 1997 et 1998 dans les pays/régions se trouve à l'Additif 1 (chapitre V) de ce document.

### IV. NIVEAUX DES POSTES

259. Les besoins de postes révisés pour 1997 (voir tableaux II.9, X.2) dans la région s'établissaient au 1er juillet 1997 à 489,6 années-travail (soit 486 postes). Entre les besoins initiaux et révisés pour 1997 (voir



tableau X.3) l'augmentation nette de 30,6 années travail est essentiellement due à la création de postes (40,3 années-travail dont 15,5 années-travail dans les Républiques d'Asie centrale et 24 années travail au Pakistan pour la prolongation de postes limités dans le temps). Ces créations ou prolongations ont été compensées par des suppressions équivalant à 33,7 années-travail. Les besoins de postes initiaux pour 1998 sont estimés à 501 années-travail. Une fois de plus, cette augmentation s'explique largement par la création de postes dans les Républiques d'Asie centrale (10,5 années-travail). Une information détaillée sur les changements de postes se trouve dans le document intitulé *Actualisation de la situation en Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient* (EC/47/SC/CRP.6). Le chapitre V de l'Additif 1 à ce document donne une ventilation des niveaux de postes pour l'exécution du programme et l'appui administratif (révisés pour 1997 et initiaux pour 1998) par classe de postes dans les pays de la région.

#### V. DEPENSES D'EXECUTION DU PROGRAMME ET D'APPUI ADMINISTRATIF

260. Les dépenses en 1996, tant au titre des Programmes généraux que spéciaux, se sont élevées à 22,1 millions pour l'exécution du programme et à 3,2 millions pour l'appui administratif (voir tableaux X.4-5). Les estimations révisées pour 1997 au titre de l'exécution des programmes s'établissent à 23,6 millions et au titre de l'appui administratif à 3,7 millions. Le budget initial pour 1997 a été fixé à 22,5 millions pour les dépenses d'exécution du programme et à 3,4 millions pour les dépenses d'appui administratif (voir tableaux X.6-7). Ces augmentations sont essentiellement dues à l'accroissement des dépenses de personnel. Les estimations initiales pour 1998, tant pour l'exécution du programme que pour l'appui administratif, sont indiquées aux tableaux X.8 et 9 respectivement; les coûts d'exécution du programme sont estimés actuellement à 22 millions et les coûts d'appui administratif à 3,9 millions.

TABLEAU X.1  
ACTIVITES DU HCR FINANCEES AU TITRE DES FONDS VOLONTAIRES - PROGRAMMES GENERAUX ET SPECIAUX  
DEPENSES POUR 1996 ET ESTIMATIONS/PROJECTIONS POUR 1997/1998

( en milliers de dollars des Etats-Unis )

ASIE CENTRALE, ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

PAR PAYS OU REGION	DEPENSES 1996			ESTIMATIONS (REVISEES) 1997			PROJECTIONS (INITIALES) 1998		
	PG	PS	TOTAL	PG	PS	TOTAL	PG	PS	TOTAL
Afghanistan	610,0	10 262,5	10 872,5	480,0	12 167,0	12 647,0	422,0	12 686,6	13 108,6
Algérie	5 759,5	539,8	6 299,3	5 159,5	1 295,0	6 454,5	4 980,8	533,0	5 513,8
Républiques d'Asie centrale (1)	4 283,8	657,8	4 941,6	4 473,2	622,8	5 096,0	4 838,2	331,1	5 169,3
Egypte	3 863,2	90,9	3 954,1	4 542,6	123,0	4 665,6	4 340,3	79,0	4 419,3
Iran (République islamique d')	17 376,6	3 325,6	20 702,2	14 417,1	6 499,9	20 917,0	14 123,0	9 974,8	24 097,8
Iraq	4 928,3	2 200,0	7 128,3	4 820,5	1 079,2	5 899,7	4 094,5	914,8	5 009,3
Pakistan	12 952,3	4 356,7	17 309,0	12 162,6	5 713,5	17 876,1	12 267,0	5 328,5	17 595,5
Yémen	2 834,1	90,7	2 924,8	2 284,8	954,8	3 239,6	2 211,9	523,7	2 735,6
Autres pays en Afrique du Nord (2)	2 150,3	162,1	2 312,4	2 610,4	201,7	2 812,1	2 362,8	177,1	2 539,9
Autres pays en Asie occidentale (3)	7 342,3	77,8	7 420,1	8 159,0	130,0	8 289,0	8 074,2	130,0	8 204,2
<b>TOTAL</b>	<b>62 100,4</b>	<b>21 763,9</b>	<b>83 864,3</b>	<b>59 109,7</b>	<b>28 786,9</b>	<b>87 896,6</b>	<b>57 714,7</b>	<b>30 678,6</b>	<b>88 393,3</b>

TABLEAU X.2

RECAPITULATIF DES BESOINS EN POSTES EN ASIE CENTRALE, ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES

( en années-travail )

	1996 (REVISES)			1997 (INITIAUX)			1997 (REVISES)			1998 (INITIAUX)		
	EP	AA*	TOTAL	EP	AA**	TOTAL	EP	AA***	TOTAL	EP	AA***	TOTAL
Afghanistan	33,0	5,0	38,0	33,0	5,0	38,0	34,0	5,0	39,0	34,0	5,0	39,0
Algérie	12,0	3,0	15,0	12,0	3,0	15,0	13,0	2,0	15,0	15,0	2,0	17,0
Républiques d'Asie centrale (1)	49,0	5,0	54,0	37,0	4,0	41,0	55,0	8,3	63,3	63,0	9,0	72,0
Egypte	19,0	6,0	25,0	19,0	6,0	25,0	18,5	7,0	25,5	19,0	8,0	27,0
Iran (République islamique d'Iran)	110,0	12,0	122,0	110,0	12,0	122,0	97,8	12,0	109,8	96,0	12,0	108,0
Iraq	26,0	5,0	31,0	26,0	5,0	31,0	36,0	5,0	41,0	36,0	6,0	42,0
Pakistan	82,0	15,0	97,0	64,0	14,0	78,0	75,8	15,0	90,8	76,0	15,0	91,0
Yémen	30,0	2,0	32,0	30,0	2,0	32,0	25,0	7,0	32,0	25,0	7,0	32,0
Autres pays en Afrique du Nord (2)	10,0	2,0	12,0	10,0	2,0	12,0	6,2	2,0	8,2	5,0	2,0	7,0
Autres pays en Asie occidentale (3)	56,0	9,0	65,0	56,0	9,0	65,0	56,0	9,0	65,0	58,0	8,0	66,0
<b>TOTAL</b>	<b>427,0</b>	<b>64,0</b>	<b>491,0</b>	<b>397,0</b>	<b>62,0</b>	<b>459,0</b>	<b>417,3</b>	<b>72,3</b>	<b>489,6</b>	<b>427,0</b>	<b>74,0</b>	<b>501,0</b>

\* exclut 4,6 JPO (besoins révisés 1996)  
\*\* exclut 0,8 JPO (besoins initiaux 1997)

\*\*\* exclut 5,5 JPO (besoins révisés 1997)  
\*\*\*\* exclut 0,4 JPO (besoins initiaux 1998)

EP : Exécution du programme  
AA : Appui administratif

(1) Elles comprennent le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan.

(2) La rubrique "Autres pays en Afrique du Nord" comprend la Jamahiriya arabe lybienne, le Maroc et la Tunisie.

(3) La rubrique "Autres pays en Asie occidentale" comprend la Jordanie, le Koweït, le Liban, l'Arabie saoudite et la République arabe syrienne.

Tableau X.3  
NIVEAU DES POSTES (EP/AA) - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES  
Changements par rapport aux estimations initiales et révisées pour 1997  
(en années-travail)

Par pays	Changements */	par rap. est. initiales 1997			Changements */	par rapport est. révisées 1997		
		P/L	AN/SG	Total		P/L	AN/SG	Total
ASIE CENTRALE, ASIE DU SUD-OUEST								
AFRIQUE DU NORD & MOYEN-ORIENT	initiaux 1997	101,0	358,0	459,0	révisés 1997	110,5	379,1	489,6
Afghanistan	N	0,0	1,0	1,0				
Algérie	D	0,0	(1,0)	(1,0)	N	0,0	2,0	2,0
	N	1,0	0,0	1,0				
Egypte	D	0,0	(2,5)	(2,5)	D	0,0	(0,5)	(0,5)
	M	(1,0)	0,0	(1,0)	M	1,0	0,0	1,0
	N	0,0	4,0	4,0	N	1,0	0,0	1,0
Iran, République islamique d')	D	0,0	(14,2)	(14,2)	D	0,0	(1,8)	(1,8)
	N	0,0	2,0	2,0				
Iraq	M	1,0	0,0	1,0	N	0,0	1,0	1,0
	N	5,0	4,0	9,0				
Jordanie					D	0,0	(1,0)	(1,0)
					N	0,0	1,0	1,0
Kazakstan	N	0,0	2,0	2,0	N	0,0	1,0	1,0
Koweït	N	1,0	0,0	1,0	N	0,0	1,0	1,0
Kirghizistan	D	0,0	(0,7)	(0,7)	D	0,0	(0,3)	(0,3)
	N	1,0	3,5	4,5	N	0,0	2,5	2,5
Liban					D	0,0	(2,0)	(2,0)
					N	0,0	2,0	2,0
Jamahiriya arabe lybienne	D	0,0	(5,0)	(5,0)	D			0,0
Maroc	D	0,0	(0,8)	(0,8)	D	0,0	(0,2)	(0,2)
	N	0,0	1,0	1,0				
Pakistan	D	(0,5)	(3,7)	(4,2)	D	(0,5)	(1,3)	(1,8)
	N	0,0	2,0	2,0	N	0,0	2,0	2,0
	T	1,0	14,0	15,0				
Arabie saoudite	D	(1,0)	(2,0)	(3,0)				
	N	0,0	2,0	2,0				
République arabe syrienne	D	0,0	(0,8)	(0,8)	D	0,0	(0,2)	(0,2)
	N	0,0	0,8	0,8	N	0,0	0,2	0,2
Tadjikistan	N	1,0	5,0	6,0	D	0,0	(1,0)	(1,0)
	T	1,0	1,0	2,0	N	1,0	1,0	2,0
Tunisie	N	0,0	1,0	1,0	M	(1,0)	0,0	(1,0)
Turkménistan	N	0,0	1,0	1,0	D			0,0
	T	0,0	2,0	2,0				
Ouzbékistan	D	0,0	(1,5)	(1,5)	D	0,0	(0,5)	(0,5)
	N	0,0	2,0	2,0	N	0,0	5,0	5,0
	T	1,0	4,0	5,0				
Yémen	R	(1,0)	1,0	0,0	D	0,0	(1,0)	(1,0)
					N	1,0	0,0	1,0
Total Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient	révisés 1997	110,5	379,1	489,6	initiaux 1998	113,0	388,0	501,0

P/L = Administrateurs; AN = Administrateurs nationaux; SG = Agents des services généraux

\* C = Fermeture de bureau; D = Suppression de postes; M = Déplacement dans un nouveau pays/division;

N = Nouveau poste (activités additionnelles); R = Reclassement; T = Prolongation d'un poste de durée limitée.

TABLEAU X.4  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
DEPENSES POUR 1996 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

ASIE CENTRALE, ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1996.REV +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENT	AUTRES		
Afghanistan	-	3 145,0	3 145,0	2 542,1	205,7	-	193,4	65,2	138,6	(541,3)	
Algérie	827,9	92,6	920,5	686,7	35,3	-	68,5	4,7	125,3	230,8	
Républiques d'Asie centrale	2 506,6	-	2 506,6	1 692,3	170,8	1,1	403,9	57,9	180,6	(44,0)	
Egypte	1 356,4	-	1 356,4	1 067,4	58,6	23,7	119,1	13,0	74,6	(13,1)	
Iran (République islamique d')	1 854,8	1 654,2	3 509,0	2 730,6	212,1	1,9	444,9	50,1	69,4	(393,4)	
Iraq	2 479,0	-	2 479,0	1 826,4	168,8	0,7	298,5	15,9	168,7	131,4	
Pakistan	2 659,4	473,6	3 133,0	2 416,3	117,3	0,9	427,3	52,9	118,3	(266,7)	
Yémen	1 039,1	30,7	1 069,8	761,9	75,0	0,7	146,4	24,3	61,5	(65,6)	
Autres pays en Afrique du Nord	668,1	80,8	748,9	527,9	23,2	-	63,1	11,0	123,7	(117,2)	
Autres pays en Asie occidentale	3 223,7	-	3 223,7	2 636,5	70,6	1,3	299,0	48,1	168,2	(217,6)	
TOTAL	16 615,0	5 476,9	22 091,9	16 888,1	1 137,4	30,3	2 464,1	343,1	1 228,9	(1 296,7)	
1996 (DEPENSES)	16 615,0	5 476,9	22 091,9	16 888,1	1 137,4	30,3	2 464,1	343,1	1 228,9		
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES)*	(199,7)	(1 097,0)	(1 296,7)	(1 038,2)	107,2	(10,2)	(235,8)	(82,6)	(37,1)		
1996 (BUDGET REVISE)	16 814,7	6 573,9	23 388,6	17 926,3	1 030,2	40,5	2 699,9	425,7	1 266,0		

\* Dépenses 1996 par rapport au budget révisé 1996

TABLEAU X.5  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
DEPENSES POUR 1996 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)  
ASIE CENTRALE, ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
Afghanistan	-	210,5	210,5	135,4	20,8	-	31,7	5,0	17,6	(36,8)	
Algérie	84,5	6,5	91,0	56,8	6,9	-	21,1	2,9	3,3	22,4	
Républiques d'Asie centrale	277,2	-	277,2	231,5	6,7	0,1	28,1	7,1	3,7	(48,1)	
Egypte	191,4	71,3	262,7	189,4	17,4	0,2	38,4	3,7	13,6	(7,1)	
Iran (République islamique d')	403,3	77,4	480,7	367,8	19,6	0,1	80,1	8,7	4,4	69,6	
Iraq	420,7	-	420,7	377,2	15,4	0,1	22,2	3,0	2,8	(11,7)	
Pakistan	447,6	475,5	923,1	813,2	29,1	-	56,9	10,3	13,6	26,8	
Yémen	111,3	-	111,3	83,4	6,2	0,1	13,6	2,9	5,1	(8,1)	
Autres pays en Afrique du Nord	35,7	81,3	117,0	73,3	2,8	-	30,7	2,9	7,3	(40,0)	
Autres pays en Asie occidentale	254,3	67,8	322,1	252,4	8,8	0,2	41,0	8,6	11,1	(155,1)	
TOTAL	2 226,0	990,3	3 216,3	2 580,4	133,7	0,8	363,8	55,1	82,5	(188,1)	
1996 (DEPENSES)	2 226,0	990,3	3 216,3	2 580,4	133,7	0,8	363,8	55,1	82,5		
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES)*	(231,4)	43,3	(188,1)	(9,1)	(33,3)	(1,3)	(51,9)	0,7	(93,2)		
1996 (BUDGET REVISE)	2 457,4	947,0	3 404,4	2 589,5	167,0	2,1	415,7	54,4	175,7		

\*Dépenses 1996 par rapport à budget révisé 1996

TABLEAU X.6  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
Budget révisé 1997 (Toutes sources de fonds confondues)

(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

ASIE CENTRALE, ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/INITIAL +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENT	AUTRES	
Afghanistan	-	3 349,3	3 349,3	2 402,2	296,2	1,8	384,9	100,1	164,1	(373,9)
Algérie	727,0	145,0	872,0	573,4	39,5	0,2	89,0	5,8	164,1	266,0
Républiques d'Asie centrale	2 249,0	-	2 249,0	1 454,3	144,5	3,9	454,4	84,1	107,8	24,7
Egypte	1 361,0	-	1 361,0	1 105,9	72,0	2,7	129,4	14,4	36,6	(55,5)
Iran (République islamique d')	2 192,8	2 021,7	4 214,5	3 206,3	208,0	2,4	519,5	61,6	216,7	56,3
Iraq	3 308,7	-	3 308,7	2 745,4	105,4	0,9	279,6	43,9	133,5	951,5
Pakistan	2 429,1	419,5	2 848,6	2 061,9	149,2	0,2	443,3	54,8	139,2	71,7
Yémen	1 050,1	38,1	1 088,2	754,2	75,1	2,0	187,7	28,6	40,6	(70,6)
Autres pays en Afrique du Nord	516,8	99,5	616,3	365,1	28,8	-	175,9	16,0	30,5	(151,5)
Autres pays en Asie occidentale	3 655,6	-	3 655,6	3 126,5	85,5	1,7	319,8	56,7	65,4	307,7
TOTAL	17 490,1	6 073,1	23 563,2	17 795,2	1 204,2	15,8	2 983,5	466,0	1 098,5	1 026,4
1997 (BUDGET REVISE)	17 490,1	6 073,1	23 563,2	17 795,2	1 204,2	15,8	2 983,5	466,0	1 098,5	
AUGMENTATION (BAISSE)*	1 015,6	10,8	1 026,4	850,3	77,6	(30,3)	185,4	(68,5)	11,9	
1997 (BUDGET INITIAL)	16 474,5	6 062,3	22 536,8	16 944,9	1 126,6	46,1	2 798,1	534,5	1 086,6	

\* Budget révisé 1997 par rapport budget initial 1997

TABLEAU X.7  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
Budget révisé 1997 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)  
ASIE CENTRALE, ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/INITIAL + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENT	AUTRES	
Afghanistan	-	235,0	235,0	129,4	45,5	0,1	30,8	9,2	20,0	(19,4)
Algérie	40,0	-	40,0	24,1	1,7	-	5,9	0,4	7,9	(25,4)
Républiques d'Asie centrale	367,2	-	367,2	239,1	21,9	0,5	71,3	13,4	21,0	113,9
Egypte	324,9	123,0	447,9	347,7	29,0	1,1	50,3	5,6	14,2	152,9
Iran (République islamique d')	461,4	171,9	633,3	467,0	27,5	0,4	107,8	10,1	20,5	203,7
Iraq	431,3	-	431,3	353,2	14,6	0,1	38,8	6,1	18,5	(8,1)
Pakistan	433,5	359,8	793,3	629,5	44,5	0,2	69,5	10,0	39,6	(99,3)
Yémen	75,8	-	75,8	52,5	5,8	0,2	13,9	1,9	1,5	(45,7)
Autres pays en Afrique du Nord	26,9	102,2	129,1	99,7	3,4	-	18,5	3,0	4,5	(28,5)
Autres pays en Asie occidentale	435,5	130,0	565,5	472,9	19,7	0,3	52,5	9,7	10,4	97,7
TOTAL	2 596,5	1 121,9	3 718,4	2 815,1	213,6	2,9	459,3	69,4	158,1	341,8
1997 (BUDGET REVISE)	2 596,5	1 121,9	3 718,4	2 815,1	213,6	2,9	459,3	69,4	158,1	
AUGMENTATION (BAISSE)*	146,6	195,2	341,8	322,2	26,3	0,8	23,0	(21,3)	(9,2)	
1997 (BUDGET INITIAL)	2 449,9	926,7	3 376,6	2 492,9	187,3	2,1	436,3	90,7	167,3	

\*Budget révisé 1997 par rapport budget initial 1997

TABLEAU X.8  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
Budget initial 1998 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)  
ASIE CENTRALE, ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1997 REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE		FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
							FONCTIONNEMENT	AUTRES			
Afghanistan		3 206,0	3 206,0	2 163,6	308,2	1,6	417,8	114,6	200,2	(143,3)	
Algérie	642,5	77,1	719,6	480,7	21,5	0,1	71,6	8,9	136,8	(152,4)	
Républiques d'Asie centrale	2 505,2	-	2 505,2	1 435,7	221,8	8,2	476,3	97,8	265,4	256,2	
Egypte	1 307,7	-	1 307,7	1 073,8	66,9	2,7	121,9	15,8	26,6	(53,3)	
Iran (République islamique d')	1 990,3	1 811,8	3 802,1	2 845,9	217,2	2,4	526,3	61,5	148,8	(412,4)	
Iraq	2 909,9	-	2 909,9	2 418,4	102,9	0,9	223,2	42,8	121,7	(398,8)	
Pakistan	2 311,8	396,5	2 708,3	1 896,5	170,2	2,4	447,0	71,6	120,6	(140,3)	
Yémen	914,2	23,7	937,9	664,9	61,3	1,7	165,4	27,3	17,3	(150,3)	
Autres pays en Afrique du Nord	339,9	86,0	425,9	217,4	24,8	-	154,2	15,5	14,0	(190,4)	
Autres pays en Asie occidentale	3 502,0	-	3 502,0	2 897,9	86,7	1,9	349,6	60,1	105,8	(153,6)	
TOTAL	16 423,5	5 601,1	22 024,6	16 094,8	1 281,5	21,9	2 953,3	515,9	1 157,2	(1 538,6)	
1998 (BUDGET INITIAL)	16 423,5	5 601,1	22 024,6	16 094,8	1 281,5	21,9	2 953,3	515,9	1 157,2		
AUGMENTATION (BAISSE) *	(1 066,6)	(472,0)	(1 538,6)	(1 700,4)	77,3	6,1	(30,2)	49,9	58,7		
1997 (BUDGET REVISE)	17 490,1	6 073,1	23 563,2	17 795,2	1 204,2	15,8	2 983,5	466,0	1 098,5		

\* Budget initial 1998 par rapport au budget révisé 1997



TABLEAU X.9  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
Budget initial 1998 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)  
ASIE CENTRALE, ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT & EQUIPEMENTS	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Afghanistan	-	235,1	235,1	123,0	47,7	0,1	33,0	9,7	21,6	0,1
Algérie	53,6	-	53,6	21,9	2,8	-	9,6	1,1	18,2	13,6
Républiques d'Asie centrale	476,0	-	476,0	279,6	49,1	1,2	76,9	17,8	51,4	108,8
Egypte	414,3	79,0	493,3	393,9	29,1	1,1	51,4	6,7	11,1	45,4
Iran (République islamique d'Iran)	431,7	171,0	602,7	433,8	30,8	0,4	107,8	10,1	19,8	(30,6)
Iraq	491,5	-	491,5	409,7	17,1	0,1	37,1	7,2	20,3	60,2
Pakistan	436,1	357,8	793,9	592,2	56,2	0,8	81,8	14,7	48,2	0,6
Yémen	138,8	-	138,8	52,1	20,5	0,8	52,5	7,7	5,2	63,0
Autres pays en Afrique du Nord	37,8	91,1	128,9	92,3	5,4	-	25,9	4,3	1,0	(0,2)
Autres pays en Asie occidentale	388,0	130,0	518,0	415,8	18,5	0,3	54,2	9,4	19,8	(47,5)
TOTAL	2 867,8	1 064,0	3 931,8	2 814,3	277,2	4,8	530,2	88,7	216,6	213,4
1998 (BUDGET INITIAL)	2 867,8	1 064,0	3 931,8	2 814,3	277,2	4,8	530,2	88,7	216,6	
AUGMENTATION (BAISSE) *	271,3	(57,9)	213,4	(0,8)	63,6	1,9	70,9	19,3	58,5	
1997 (BUDGET REVISE)	2 596,5	1 121,9	3 718,4	2 815,1	213,6	2,9	459,3	69,4	158,1	

\* Budget initial 1998 par rapport au budget révisé 1997

## CHAPITRE XI: AUTRES PROGRAMMES

### I. INTRODUCTION

261. Ce chapitre traite des activités qui sont inscrites au budget du Siège mais bénéficient à l'Organisation tout entière. Il couvre actuellement trois activités distinctes :

- i) les opérations/activités de nature régionale ou mondiale;
- ii) les activités relevant de l'exécution du programme (EP) et de l'appui administratif (AA) entreprises pour l'Organisation; et
- iii) les activités de formation pour le personnel du HCR et le personnel extérieur au HCR.

262. Les opérations/activités de nature régionale ou mondiale sont exécutées au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux et recouvrent divers types d'assistance liée aux activités et aux projets pour lesquels aucun crédit spécifique n'a été alloué dans un pays et/ou une région et qui ne justifient pas une ouverture de crédit séparée en raison de leur taille modeste. Dans la plupart des cas, l'assistance fournie consiste à aider des individus ou des petits groupes de réfugiés dans le monde entier. Ces opérations sont présentées dans la section II ci-dessous.

263. Les activités relevant de l'exécution du programme (EP) et de l'appui administratif (AA) de nature mondiale entreprises au bénéfice de l'Organisation tout entière sont traitées dans la section III ci-dessous.

264. Les activités de formation pour le personnel du HCR et le personnel extérieur au HCR sont coordonnées par diverses unités au Siège et font l'objet d'une présentation séparée dans la section IV ci-dessous.

265. Les descriptions qui suivent abordent uniquement les principaux projets de la catégorie "Autres programmes". Des informations détaillées sur les dépenses et les budgets de tous les projets de cette catégorie figurent dans les tableaux.

### II. ACTIVITES AU TITRE DES AUTRES PROGRAMMES

266. Une ventilation de ces opérations, au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux, est présentée au tableau XI.1. Pour les Programmes généraux, ces opérations sont groupées sous les cinq types traditionnels d'assistance : assistance d'urgence; soins et entretien; rapatriement librement consenti; installation sur place et réinstallation.

267. Les dépenses de programme (au titre des Programmes généraux et spéciaux) incluent les dépenses relatives à l'exécution du programme et à l'appui administratif (voir section III ci-dessous) ainsi que les différentes activités de formation (voir section IV ci-dessous). Dans la catégorie "Autres programmes" (voir tableau XI.1), les dépenses totales en 1996 se sont élevées à 31,5 millions de dollars, dont 12,9 millions au titre des Programmes généraux et 18,9 au titre des Programmes spéciaux. Les estimations initiales pour 1997 ont atteint la somme globale de 28,6 millions de dollars (Programmes généraux : 13,8 millions; Programmes spéciaux : 14,8 millions). Les besoins estimés révisés de 1997 s'élevaient, au

31 mai 1997, à 36,1 millions de dollars (Programmes généraux : 17,1 millions; Programmes spéciaux : 19 millions). Les projections initiales provisoires pour 1998 s'établissent à 35,4 millions de dollars (Programmes généraux : 15,7 millions; Programmes spéciaux : 19,7 millions). Ces estimations initiales pour 1998 seront passées en revue à la fin de 1997. Les variations dans les dépenses et les budgets sont discutées ci-dessous.

#### **A. Opérations financées au titre des Programmes généraux**

268. Les informations fournies ici sur les opérations financées au titre des Programmes généraux sont centrées sur les principales activités opérationnelles dont la liste figure au tableau XI.1.

##### **1. Entreposage des articles d'urgence**

269. Les coûts liés à l'entreposage des stocks pour les situations d'urgence sont couverts au titre de ce projet; à cette fin, des prélèvements sont opérés sur le Fonds extraordinaire. En 1997, un prélèvement de 470 000 dollars a été opéré sur le Fonds extraordinaire de 1996 pour couvrir les frais de manutention et de stockage, d'inspection et de réparation à l'entrepôt d'Amsterdam (Pays-Bas) ainsi que les coûts liés à la fermeture des entrepôts de Dubaï (Emirats arabes unis) et d'Iskenderun (Turquie). En 1998, un prélèvement de 375 000 dollars a été opéré sur le Fonds extraordinaire de 1997 pour gérer l'entrepôt d'Amsterdam, y compris la couverture des charges d'exploitation et l'examen de la rentabilité des dispositions existantes.

##### **2. Assistance juridique et protection dans différents pays**

270. Ce projet couvre les activités telles que la promotion du droit des réfugiés, la recherche dans le domaine juridique, la publication de manuels de droit et la délivrance de papiers d'identité et de titres de voyage. Le budget révisé pour 1997 a été révisé en hausse pour couvrir les activités de promotion et de formation liées à la création de trois postes d'administrateur principal chargé de la protection avec des responsabilités régionales et/ou sous-régionales au Sénégal, au Kenya et en Thaïlande.

##### **3. Assurance et inspection des marchandises**

271. Ce projet couvre l'assurance et l'inspection de marchandises destinées aux programmes de réfugiés dans le monde ainsi que la formation des administrateurs chargés des achats et de la logistique extérieurs au HCR (les frais d'assurance et d'inspection des achats effectués au titre de Programmes spéciaux sont couverts dans le cadre des projets concernés). Le budget révisé pour 1997 est inférieur au budget initial, car il tient compte de la réduction des primes négociées dans le cadre de la police d'assurance du HCR pour les transports maritimes. Trois ateliers de formation dans les domaines de la logistique et des achats sont prévus en 1997, deux au nord de l'Europe pour les partenaires d'exécution et l'un en Afrique occidentale pour les personnels du HCR et des partenaires d'exécution. Le budget initial pour 1998 est le même que le budget révisé de 1997. Deux ateliers de formation sont prévus pour 1998, l'un en Afrique, l'autre en Europe orientale; les deux sont prévus à l'intention des personnels des partenaires d'exécution et du HCR.

#### **4. Rapatriement des cas individuels de différents pays**

272. Ce projet vise à faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés démunis qui ne sont pas couverts par d'autres projets spécifiques de rapatriement librement consenti. L'assistance couvre les frais de transport et les dépenses connexes. En 1996, 300 bénéficiaires sont rentrés dans 22 pays d'origine à partir de 26 pays d'asile. En 1996, 41 % des bénéficiaires étaient des enfants. Les estimations révisées pour 1997 et initiales pour 1998 sont restées au même niveau que les dépenses de 1996.

#### **5. Elaboration et diffusion de bases de données relatives à la protection**

273. Dans le cadre du soutien au mandat du HCR, qui consiste à assurer la protection des réfugiés et à chercher une solution à leur problème, le projet de 1996 visait à renforcer la capacité du HCR à répondre aux besoins de protection moyennant l'amélioration des systèmes d'information fournis par le Centre de documentation et de recherche (CDR). Le projet couvre également les activités liées à la production, la diffusion et la formation d'un CD-ROM REFWORLD ainsi que les activités liées à la fourniture de rapports sur les pays d'origine, la publication d'ouvrages spécialisés et la production de manuels de formation pour l'utilisation des bases de données REFWORLD.

274. Le budget révisé pour 1997 a été augmenté de 452 700 dollars par rapport aux estimations initiales de 1997 pour inclure un certain nombre d'activités permettant d'institutionnaliser une capacité de recherche en matière de politiques. Les activités de recherche se sont concentrées sur l'organisation de deux réunions du Comité consultatif pour la recherche extérieure et la préparation de rapports analytiques sur les politiques de nature stratégique et globale. L'allocation initiale pour 1998 a été légèrement diminuée; elle permettra toutefois la poursuite et la consolidation des activités menées à bien en 1997.

#### **6. Appui aux activités de formation**

275. Ce projet couvre à la fois la participation du personnel extérieur au HCR aux programmes de formation qui seront présentés dans la section IV ainsi que l'élaboration de manuels de formation sur le terrain. Une grande partie de l'assistance financière fournie au personnel des partenaires d'exécution et aux homologues gouvernementaux en matière de formation a été couverte soit au titre des projets d'opérations dans les pays, soit au titre de projets gérés par les unités du Siège responsables de certains domaines de formation.

276. Les budgets, révisé pour 1997 et initial pour 1998, sont fixes au même niveau que les estimations initiales de 1997. Ces budgets prévoient l'élaboration de matériels de formation, tels que vidéos, à communiquer au personnel des partenaires d'exécution. Il prévoit également une assistance financière au personnel des partenaires d'exécution afin de participer à certains cours.

#### **7. Etudes d'évaluation**

277. Un certain nombre d'évaluations sont entreprises conjointement avec des consultants extérieurs, chaque fois que le personnel du Service d'inspection et d'évaluation (SIE) ne peut mener à bien cette tâche en raison d'autres engagements ou lorsque les compétences techniques spécifiques qui sont

nécessaires ne sont pas disponibles au sein du HCR. En 1996, sept études thématiques ont été entreprises par le SIE. Au cours de 1997, cinq études ont été approuvées et étaient en cours à la mi-1997. En outre, la deuxième phase de l'évaluation de 1996 sur les tensions et la sécurité du personnel sera achevée en 1997 et portera sur les tensions non liées à la sécurité. Les estimations révisées pour 1997 et initiales pour 1998 ont été fixées à 240 000 dollars.

## **B. Programmes spéciaux**

### **1. Compte d'éducation**

278. Le Compte d'éducation a été officiellement créé par le Comité exécutif en 1966. Depuis 1990, il a essentiellement servi à permettre à des étudiants réfugiés dans des pays en développement de suivre une formation universitaire dans leur pays d'accueil (ou occasionnellement dans un autre pays de la même région). En 1994, le HCR a été autorisé par le Comité exécutif à inscrire au titre du Compte d'éducation un plus grand éventail d'activités éducatives à entreprendre en 1994/1995. Il devait notamment s'agir de cours de formation paraprofessionnelle, technique et professionnelle d'une durée plus limitée, et de projets novateurs d'éducation et de formation visant à encourager des solutions durables (voir document EC/SC.2/69). Cependant la réponse aux appels qui ont été lancés pour réapprovisionner le Compte d'éducation du HCR a été telle que les fonds n'ont même pas permis de couvrir les frais des étudiants déjà inscrits dans des universités. Le HCR a cessé de financer les études universitaires de nouveaux étudiants au titre du Compte d'éducation (voir toutefois le chapitre sur l'Initiative allemande DAFI) et a demandé l'autorisation au Comité exécutif en 1995 (EC/SC.2/81 : *Compte d'éducation*) de financer, si nécessaire, les autres étudiants au titre des Programmes généraux. Cette proposition a reçu l'approbation du Comité exécutif (A/AC.96/880, par. 21 n)). Au cours de l'année universitaire 1997/1998, quelque 240 étudiants ayant reçu un enseignement universitaire termineront leurs études. Il ne s'est pas révélé nécessaire d'avoir recours aux Programmes généraux en 1997 pour couvrir les frais d'éducation de ces étudiants.

279. Le tableau XI.1 fait apparaître les dépenses et les budgets pour les activités au titre des autres programmes liés au Compte d'éducation. Les tableaux par pays/région (voir Additif 1) montrent également les dépenses/budgets liés au Compte d'éducation.

### **2. DAFI**

280. L'Initiative DAFI, établie en 1992 et financée par la République fédérale d'Allemagne, aide les étudiants réfugiés à assister à des cours universitaires. En 1996, 1 095 étudiants ont reçu une assistance et les dépenses totales se sont élevées à 1 288 400 dollars.

### **3. Coordination des programmes de réfugiés au plan de l'environnement**

281. Ce projet vise à réduire les dommages causés par les réfugiés à l'environnement en favorisant des projets environnementaux liés aux réfugiés en collaboration avec les gouvernements hôtes et donateurs et les organisations compétentes. Ces activités sont essentiellement financées par un fonds fiduciaire appuyé par le Gouvernement japonais. Un appui

supplémentaire vient du Comité japonais pour les secours aux réfugiés et en 1996/1997, la base des donateurs s'est élargie pour inclure les gouvernements des Pays-Bas et de la Suisse ainsi que de l'Union européenne. D'autres donateurs ont récemment manifesté leur intérêt pour ces activités.

282. Suite à l'approbation d'une nouvelle politique sur l'environnement à la quarante-sixième session du Comité exécutif, les principes directeurs du HCR sur l'environnement ont été élaborés et publiés en juin 1996 et diffusés dans toute l'Organisation. Ils établissent des principes clés en matière d'environnement à suivre dans toutes les phases des opérations du HCR. Les dépenses réelles en 1996 se sont élevées à 500 000 dollars, soit une réduction par rapport au budget révisé de 1996 de 1 410 400 dollars. Cette réduction découle du temps qui a dû être consacré à l'élaboration de la politique et des principes directeurs pour établir un système de mise en oeuvre des activités au niveau du terrain, y compris l'établissement de contacts avec les partenaires d'exécution. Ce retard pris dans l'engagement de dépenses sur le terrain en 1996 explique l'accroissement du budget pour 1997.

283. Bon nombre des activités en 1996 et 1997 ont été conçues pour mettre les politiques et les principes directeurs en pratique sur le terrain. Les activités encouragées en 1996 ont compris l'éducation en matière d'environnement (au Kenya), la mise à l'épreuve de technologies appropriées au plan de l'environnement, l'élaboration de stratégies énergétiques (en République-Unie de Tanzanie) et la formulation de principes directeurs sectoriels. Pour faciliter la coordination avec les gouvernements et les organisations concernés, un Symposium international sur les réfugiés et l'environnement a été organisé par l'OIM et le *Refugee Policy Group* en avril 1996 et un atelier régional s'est tenu à Dar es Salaam (République-Unie de Tanzanie) en juin 1996.

284. En 1997, les activités ci-dessus ont été poursuivies et renforcées. Le budget révisé pour 1997 est passé à 2,9 millions de dollars par rapport au budget initial de 898 000 dollars. Des principes directeurs sectoriels concernant les achats ont été publiés au début de 1997. Un grand projet, impliquant un certain nombre d'autres organisations, est actuellement mis en oeuvre pour identifier les pratiques avantageuses, tirer les leçons de l'expérience et élaborer des matériaux de formation. Ce projet a été officiellement lancé en janvier 1997 et se poursuivra en 1998. Une planification soignée de l'environnement est favorisée par l'élaboration en 1997 d'indicateurs en matière d'environnement et le développement suivi (depuis 1994), au Siège et sur le terrain, d'une base de données contenant des informations sur l'environnement et un système d'information géographique. Des plans d'action écologique dans des zones accueillant d'importantes populations réfugiées, en particulier la région des Grands Lacs en Afrique, ont été mis au point en coopération avec d'autres acteurs et un appui a été fourni pour la mise en oeuvre de ces plans. Des projets combinant les activités permettant d'économiser l'énergie, l'éducation et la réhabilitation (reboisement) ont été prévus pour la Zambie, le Soudan, l'Éthiopie et de nouvelles technologies sont mises à l'essai en Éthiopie et au Népal.

285. La mise en oeuvre des activités ci-dessus a pour but de confier une plus grande responsabilité de gestion et de mise en oeuvre sur le terrain en transférant des fonds sur les projets nationaux. Ce déplacement, qui aboutira à une meilleure intégration des activités écologiques dans les

programmes du HCR, a commencé en 1997 et se poursuivra en 1998. En conséquence, le budget initial s'établit en baisse par rapport au budget révisé de 1997 et est fixé à 1,9 million de dollars.

#### **4. Fonds d'initiative pour les femmes réfugiées**

286. L'objectif du Fonds d'initiative (FI) lancé par le HCR en 1996 est de mettre à disposition des fonds pour appuyer des activités pilotes novatrices et une formation visant à améliorer la vie des femmes et des jeunes filles réfugiées. Les activités préconisées au titre du Fonds incluent le développement de la formation de cadres locaux, l'intégration des efforts d'établissement de la paix et de résolution des conflits déployés par les femmes et la promotion de l'autonomie par le biais d'activités génératrices de revenus et de formation professionnelle. Le Fonds est également une source où les conseillers régionaux principaux pour les femmes réfugiées peuvent puiser pour promouvoir des projets pilotes visant à intégrer les activités des femmes réfugiées.

287. En 1996, les dépenses se sont élevées à 574 500 dollars. Quelque 20 projets ont été lancés en 1996 et prolongés en 1997 en Afrique, au Moyen-Orient, en Europe orientale/Caucase et en Amérique du Sud. Le budget révisé pour 1997 s'élève à 404 800 dollars et de nouvelles propositions sont toujours à l'étude aux fins de financement. En 1998, ces efforts se poursuivront et le budget initial pour 1998 a été fixé à 400 000 dollars.

#### **5. Fonds d'initiative pour les enfants réfugiés**

288. Ce Fonds, créé en 1997, couvre deux projets : le premier est le projet de formation concernant les besoins d'épanouissement dans le cadre de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE); le deuxième couvre l'éducation pour la paix et la résolution des conflits.

289. Le projet de formation concernant les besoins d'épanouissement dans le cadre de la CDE a les objectifs suivants : tout d'abord mettre sur pied un programme de formation global sur les questions relatives aux enfants et aux adolescents à l'intention du personnel du HCR et de ses partenaires d'exécution; deuxièmement veiller à ce que la formation préconise la création de capacité du HCR, des partenaires gouvernementaux et autres pour identifier les problèmes, mettre au point les solutions et mener à bien des plans d'action en faveur des enfants et des adolescents réfugiés. Les principaux éléments de ce projet ont été conçus en partenariat avec *International Save the Children Alliance* (ISCA).

290. En 1997, quatre ateliers basés sur le terrain seront organisés. Ces ateliers concernent les personnels du HCR, des groupes et des cadres nationaux ainsi que des partenaires d'exécution et visent à étudier les droits et les besoins, particulièrement les besoins de développement, des enfants et des adolescents réfugiés. Ils bénéficieront également de la participation de l'UNICEF et de l'ISCA. Les ateliers sont prévus pour l'Afrique orientale, l'Afrique occidentale, le Caucase et l'Afghanistan/Pakistan.

291. Ces ateliers, ainsi que les opérations de formation à la création d'institutions, fourniront les bases des modèles de formation à mettre au point. Les ateliers concevront également des projets pilotes pour régler

les problèmes prioritaires. L'expérience tirée de ces projets pilotes sera systématiquement intégrée dans la formation.

292. Le projet d'éducation pour la paix et de résolution des conflits a deux objectifs : promouvoir l'aptitude à la résolution des conflits, tant au niveau interpersonnel qu'intergroupes, auprès des populations réfugiées et locales; et contribuer aux solutions durables moyennant des activités d'établissement de la paix et de réconciliation dans les communautés où le HCR opère.

293. Ce projet est à l'étude depuis 18 mois. Dans le cadre des travaux préparatoires, un atelier sur l'éducation pour la paix, la résolution des conflits et les droits de l'homme s'est tenu en février 1997. Ce projet appuiera et élargira les activités actuelles dans ce domaine, particulièrement en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Kenya. Le projet utilisera des approches fondées sur les systèmes scolaires et communautaires.

294. Le budget pour 1997 (couvrant les deux projets) de 500 000 dollars se fonde sur les dépenses anticipées pour la période allant de juin à décembre 1997. Le budget initial pour 1998 a été fixé à 1,5 millions de dollars.

### **III. DEPENSES D'EXECUTION DU PROGRAMME ET D'APPUI ADMINISTRATIF**

295. Comme il est indiqué ci-dessus, les activités d'exécution du programme et d'appui administratif, financées au titre des Programmes généraux et spéciaux et au bénéfice du HCR dans son ensemble (tant le terrain que le Siège), mais gérées au Siège, sont incluses sous "Autres programmes". Le tableau XI.1 donne des chiffres globaux pour l'exécution du programme et l'appui administratif au titre des "Autres programmes"; les tableaux XI 4-9 donnent une liste plus détaillée de ces projets (les dépenses et les estimations relatives à la formation présentées dans les mêmes tableaux sont discutées séparément dans la section IV ci-dessous). Les informations qui suivent portent sur les plus importants de ces projets.

#### **A. Projet Delphi**

296. Un rapport récapitulatif sur les faits nouveaux ayant trait au projet Delphi figure au chapitre I de cette présentation générale. Le phase d'exécution (phase III) du projet a commencé en octobre 1996 et devrait se poursuivre jusqu'à la fin de 1998. Le plan d'application a été présenté à la septième réunion du Comité permanent (EC/47/SC/CRP.23). Le document étudiant les implications financières du projet Delphi établit la liste des projets connexes conduits par les différentes divisions. Les dépenses globales pour ces projets en 1997 sont estimées à 13,3 millions de dollars.

297. Afin d'appuyer les travaux du projet Delphi, une Unité de coordination et d'appui à la gestion du changement a été mise sur pied en 1996 (voir chapitre XII : Siège). Cette Unité est notamment responsable des initiatives Delphi concernant plusieurs divisions, telles que la mise au point d'un nouveau Système de gestion des opérations.

298. Au début du projet Delphi, on estimait qu'il serait plus efficace de conduire cette opération en ayant exclusivement recours aux ressources intérieures. Les connaissances et les compétences du personnel du HCR, tant



au Siège que sur le terrain, se sont révélées des atouts précieux pour cibler le besoin de changement et pour exprimer des idées sur l'amélioration des méthodes de travail et les processus de rationalisation. L'essentiel du travail dans le cadre du projet Delphi a donc été accompli avec les ressources intérieures. Sur le budget révisé pour 1996 de 1,7 million de dollars pour le nouveau système de gestion des opérations et autres projets de changement, seulement 0,3 million a été dépensé, surtout en raison du fait que les processus de changement ont eu lieu à l'intérieur de l'Organisation. Les crédits pour des services extérieurs n'ont donc pas été utilisés. Du fait de l'utilisation des compétences et des ressources intérieures, le budget initial pour 1997 de 1,9 million a été réduit à un niveau inférieur à 1,5 million, un montant équivalent étant projeté pour le budget de 1998.

#### **B. Système de gestion de l'information sur l'approvisionnement**

299. Le Système de gestion de l'information sur l'approvisionnement (SGIA) a été conçu comme un système de recherche informatisé pour les commandes du HCR et les dons en nature. L'analyse approfondie de la chaîne d'approvisionnement du HCR qu'a conduite le Groupe de travail sur le SGIA est parvenu à la conclusion qu'un système de recherche informatisé ne serait pas d'une grande utilité en l'absence d'une chaîne d'approvisionnement satisfaisante. Un certain nombre d'activités prévues ont donc été suspendues et le reste de 1996 a été consacré à la reformulation de la fonction de la chaîne d'approvisionnement. Le concept de la chaîne d'approvisionnement a été accepté le 23 décembre 1996. En conséquence, 22 % seulement du budget révisé pour 1996 a pu être exploité. Les dépenses pour 1996 se sont établies à seulement 141 800 dollars.

300. Le budget révisé pour 1997 est fixé à 1,5 million de dollars. La chaîne d'approvisionnement devrait commencer à être mise en oeuvre de façon échelonnée jusqu'en 1999. Les principales activités pour 1997 comprennent : la réorganisation de la Section de l'approvisionnement et du transport pour répondre aux besoins de l'approche situationnelle; l'élaboration de modules de formation appropriés pour le personnel de la chaîne d'approvisionnement; la mise au point de procédures pour la chaîne d'approvisionnement globale et l'élaboration d'une stratégie de mise en oeuvre du logiciel pour le nouveau système d'achat. Le budget initial pour 1998 a été fixé à 1,9 million de dollars.

#### **C. Système de gestion des carrières**

301. Toutes les activités liées au Système de gestion des carrières (SGC) ont à ce jour été couvertes au titre d'un budget administratif distinct. Les dépenses pour 1996 (1 200 900 dollars) sont restées bien au-dessous du budget révisé (1 825 600 dollars). L'essentiel des dépenses ont couvert la phase d'élaboration du nouveau système, y compris la révision et la production de manuels et autres matériels, et leur traduction et les coûts de consultants connexes. Des activités importantes de formation et d'information, budgétisées pour le deuxième semestre de 1996, n'ont pas pu être mises en oeuvre dans toutes les régions prévues pour des raisons tenant à l'évolution des différentes situations.

302. Ces activités ayant dû être différées, le budget révisé pour 1997 a été légèrement accru pour s'établir à 788 800 dollars. Si les coûts initiaux de la technologie de l'information pour appuyer le SGC (l'élaboration d'une base de données, y compris la version électronique des différentes formes) est

couverte par le budget du SGC en 1997, l'intégration du SGC dans la base de données globale sur les ressources humaines est rattachée au projet Delphi et financée dans ce cadre.

303. Dans la mesure où il est prévu que le SGC soit tout à fait opérationnel à la fin de 1997, aucun crédit budgétaire n'a été ouvert pour 1998.

#### **IV. FORMATION**

304. La formation destinée au personnel du HCR est budgétisée au titre de l'exécution du programme et de l'appui administratif, selon la nature de la formation. Les ressources globales pour la formation de personnel du HCR couvertes par les budgets EP/AA sont indiquées dans le tableau XI.A. La formation destinée au personnel extérieur au HCR est prévue au titre des projets nationaux et les activités sont menées à bien au titre des "Autres programmes". Les paragraphes ci-dessous portent essentiellement sur certaines des activités principales de formation budgétisées au titre des "Autres programmes" (exécution du programme et appui administratif). Il traite également de la formation telle que la protection et le droit des réfugiés, la gestion des situations d'urgence, la gestion des programmes, la planification orientée vers la population et la logistique/achats. La formation destinée au personnel du HCR et extérieur au HCR (fonctionnaires gouvernementaux, ONG, etc.) est partiellement financée au titre de projets opérationnels dans le cadre des "Autres programmes", des projets nationaux et de l'exécution du programme.

##### **A. Protection et droit des réfugiés**

305. Les activités de formation à la protection et au droit des réfugiés ont pour but de renforcer l'aptitude du personnel du HCR à identifier et à analyser les problèmes de protection rencontrés par les personnes relevant de la compétence du HCR et à élaborer une stratégie de réponse. Les dépenses pour 1996 se sont élevées à 277 200 dollars. Environ 500 membres du personnel du HCR ont reçu une formation dans les domaines de la protection en général, de la détermination de statut, des techniques d'interview, du suivi des rapatriés, de la formation des formateurs, de la négociation et de la médiation. Un cours sur le droit des réfugiés, organisé avec l'Institut international de droit humanitaire, a réuni 70 fonctionnaires gouvernementaux et universitaires de différents pays du monde.

306. Compte tenu de la recommandation du projet Delphi de déléguer davantage de décisions de gestion liées à la protection sur le terrain, la nécessité de demander à l'ensemble du personnel une meilleure connaissance de la protection a été reconnue. Une campagne de formation mondiale à la protection a donc été lancée en 1997 pour répondre à ces besoins afin que tout le personnel reçoive une formation de base en matière de protection. En conséquence, le budget révisé pour 1997 est passé à 600 000 dollars par rapport au budget initial de 335 800 dollars pour 1997. En outre, environ 130 fonctionnaires du HCR recevront une formation à la négociation et à la médiation en 1997. Des séminaires spécifiques sont également organisés sur des questions telles que la formation des formateurs, les services communautaires et la protection. Plus de 100 activités de formation en matière de protection devraient être organisées par les bureaux extérieurs du HCR à l'intention des homologues gouvernementaux et du personnel des ONG.

**TABLEAU XI.A**

**FORMATION POUR LE PERSONNEL DU HCR EN 1996, 1997 ET 1998**  
**Par type de formation (Toutes sources de fonds confondus)**  
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Type de formation	1996 Budget révisé	1996 Budget réel	1997 Budget initial	1997 Budget révisé	1998 Budget initial
Protection/Droit des réfugiés	335,8	277,2	335,8	600,0	447,0
Protection/Droit des réfugiés, Europe	130,0	149,1	140,0	140,0	140,0
Gestion des situations d'urgence	104,8	144,4	104,8	150,0	150,0
Atelier à l'intention des responsables de situations d'urgence	190,6	165,5	190,6	192,6	196,0
Gestion des programmes	264,0	215,5	294,0	150,0	300,0
Gestion des vivres	124,0	65,9	124,0	79,8	99,8
Enregistrement/Statistiques	82,0	66,3	82,0	79,8	99,8
Appui technique	133,9	161,0	134,0	200,0	200,0
Planification orientée vers la population	100,8	116,5	100,8	150,0	150,0
Réinstallation	130,0	81,5	130,0	150,0	150,0
Bases de données d'information du CDR	56,8	99,9	56,8	85,0	65,0
Bases de données et communications	190,1	413,1	230,1	275,0	184,4
Administration du personnel	264,8	108,8	279,8	175,0	150,0
Finances	65,0	47,5	65,0	175,0	150,0
Sensibilisation à la sécurité	136,4	82,6	174,3	211,0	189,8
Gestion	220,4	209,7	610,4	300,0	350,0
Rapatriement volontaire	366,7	145,0	370,7	150,0	150,0
Information et orientation	15,0	3,6	150,6	50,0	40,0
Linguistique	471,2	637,5	265,0	400,0	400,0
Formation à l'extérieur	231,4	228,6	125,2	300,0	350,0
Fonctionnaire chargé de l'administration et des finances	18,8	198,0	26,2	300,0	250,0
Logistique/Achats	93,6	74,6	93,5	128,0	146,2
Environnement	208,9	57,7	208,9	105,7	44,6
Gestion du stress	118,4	50,9	118,4	150,0	150,0
Gestion des avoirs	26,3	3,2	26,3	22,2	18,0
Aptitudes à la communication	-	-	-	350,0	350,0
Télécommunications	-	-	-	119,6	120,8
<b>TOTAL</b>	<b>4 079,7</b>	<b>3 803,6</b>	<b>4 437,2</b>	<b>5 188,7</b>	<b>5 041,4</b>
dont : EP	2 254,6	1 748,7	2 298,7	2 255,1	2 210,2
AA	1 825,1	2 054,9	2 138,5	2 933,6	2 831,2

307. La campagne de formation mondiale en matière de protection se poursuivra en 1998. Le budget initial pour 1998 a toutefois été ramené à 447 000 dollars dans la mesure où toutes ces activités puiseront dans les ressources intérieures. A l'occasion du 50ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les activités de formation à la protection et de promotion recevront une attention toute particulière et se concentreront sur l'interdépendance entre les droits de l'homme et la protection des réfugiés en tant que stratégie visant à sensibiliser le personnel du HCR sur la protection mise à la disposition des réfugiés par le biais des mécanismes des Nations Unies et des droits de l'homme au plan régional ainsi que sur la façon d'utiliser ces mécanismes.

#### **B. Formation aux situations d'urgence**

308. En 1996, trois ateliers du Programme de formation à la gestion des situations d'urgence (PFGSU) ont été organisés en Ethiopie, en Guinée et au Kirghizistan. Au total, 106 personnes ont participé à ces ateliers dont 42 fonctionnaires du HCR, 36 fonctionnaires gouvernementaux, 23 agents d'ONG et cinq fonctionnaires d'autres institutions des Nations Unies. Les dépenses se sont élevées à 144 400 dollars en 1996 et un montant supplémentaire de 483 800 dollars a été couvert au titre des "Autres programmes".

309. Deux ateliers de formation à la gestion des situations d'urgence (AGSU) ont eu lieu en 1996 et ont concerné 52 membres du personnel du HCR. Ce cours avait essentiellement pour but de former les membres des équipes de réponse d'urgence du HCR qui sont en réserve aux fins de déploiement pendant une période de six mois. En outre, un atelier sur la gestion des équipes de réponse d'urgence (GERSU) a eu lieu. Cet atelier a été spécialement conçu pour répondre au besoin de renforcer les aptitudes de gestion des administrateurs chargés des situations d'urgence dans leur rôle de chef d'équipe. Deux ateliers de planification d'urgence ont eu lieu dans différentes régions du monde en 1996. Ces ateliers ont pour but d'établir des mécanismes de coordination entre les acteurs potentiels d'une situation d'urgence et de fournir les lignes directrices sur les techniques de planification, l'édification de réseaux, la préparation de plans et l'établissement de mécanismes d'examen. La Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence (SPRSU) a participé activement à l'élaboration, à l'organisation et à la fourniture d'une formation d'urgence au personnel d'agences avec lesquelles le HCR a conclu des accords stand-by pour la réaction d'urgence. Parmi ces agences il convient de citer : Le Conseil danois pour les réfugiés, le Conseil norvégien pour les réfugiés, *Radda Barnen*, *Red R* (Australie) et les Volontaires des Nations Unies. Les dépenses en 1996 au titre du programme AGSU se sont élevées à 165 500 dollars.

310. En 1997, il était prévu d'organiser trois ateliers PFGSU. Le premier s'est tenu à Tbilissi en Géorgie et a concerné les pays de la région du Caucase. Le deuxième à Istanbul en Turquie couvrira les pays participant aux consultations régionales CASWAME et devrait comprendre essentiellement les représentants de gouvernements et d'ONG. Le troisième atelier est prévu à Nairobi au Kenya pour couvrir les pays anglophones de l'Afrique orientale. Les estimations révisées pour 1997 pour cette formation s'élèvent à 150 000 dollars. Un montant supplémentaire de 500 000 dollars est alloué au titre des "Autres programmes" (opérations).

311. Un atelier AGSU a eu lieu en avril 1997 et a réuni 26 participants. Un deuxième cours est prévu pour septembre 1997. Une session GERSU sera organisée en 1997 sur les questions relatives à la gestion des équipes d'urgence et au développement nécessaire des aptitudes appropriées pour les nouveaux responsables de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence en tant que chef d'équipe. En 1997, suite aux travaux préparatoires nécessaires pour créer le module de formation, un atelier à la gestion des situations d'urgence au niveau du Siège sera présenté comme mécanisme régulier additionnel pour veiller à une réponse plus efficace, rationaliser les procédures et coordonner les activités au Siège à l'appui des opérations sur le terrain. A ce jour, cinq ateliers de planification d'urgence ont eu lieu en 1997 dans les pays où risquent de survenir des crises. Les concepts de planification d'urgence seront systématisés sur la base des expériences concrètes. La section de préparation et de réponse aux situations d'urgence continuera de participer à la planification, à la fourniture et au suivi de la formation à la réponse d'urgence à l'intention du personnel extérieur sur les fichiers d'agences avec lesquelles le HCR a conclu des accords stand-by ainsi qu'avec des ONG et d'autres institutions des Nations Unies. Ces activités comprennent la formation des formateurs afin d'assurer une couverture aussi large que possible de la formation fournie. L'estimation révisée pour 1997 au titre de l'exécution du programme pour la formation dans le cadre du programme AGSU au Siège et de GERSU est de 192 600 dollars.

312. Les cours essentiels de formation à la gestion de situations d'urgence organisés par la SPRSU se poursuivront en 1998. Ces ateliers seront adaptés aux besoins déjà identifiés, en raison notamment du roulement des administrateurs d'urgence et du personnel de la SPRSU. La formation ad-hoc du personnel inscrit sur les fichiers de réserve extérieure se déroulera comme prévu moyennant un apport de la SPRSU, le cas échéant. Un certain nombre d'ateliers de planification devraient avoir lieu en 1998 et la SPRSU continuera d'accorder son soutien et sa participation active à l'intégration de la planification d'urgence dans la programmation normale pays par pays. Les estimations initiales pour 1998 sont identiques aux estimations révisées pour 1997. Le budget initial pour 1998 au titre d'ADSU, AGSU-Siège et GERSU a été révisé en hausse et s'établit à 196 000 dollars.

### **C. Formation à la gestion des programmes**

313. Dans le cadre de l'éventail de cours de formation, le HCR continue de fournir une formation à la gestion des programmes et à l'utilisation du logiciel y afférent (le système de budgétisation sur le terrain (FOBS)). Les sujets ont couvert le du système de gestion des programmes du HCR, l'évaluation des besoins, la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation des projets, le travail avec les partenaires d'exécution et le rôle du personnel de programme et d'appui sur le terrain. Un accent particulier sera mis sur les cours spécifiques aux pays/régions privilégiant l'esprit d'équipe, la planification, l'élaboration de programmes et l'évaluation sur le terrain; ces cours visent également à mettre au point des mécanismes de coordination et de rétroinformation pour le suivi, le contrôle et la formation des partenaires d'exécution du HCR.

314. Les budgets initiaux pour 1996 au titre de la gestion du programme et de la formation au FOBS se fondent sur l'hypothèse selon laquelle une nouvelle version de l'application sur le terrain du FMIS sortirait au cours de 1996 et nécessiterait alors une formation intense sur le terrain. Dans la mesure où

cette version a été retardée, et en raison d'une modification des priorités fixées par le HCR en matière de formation, le budget révisé de 1996 a été diminué de 30 000 dollars. Les dépenses pour 1996 se sont élevées à 215 500 dollars. Environ 160 fonctionnaires du HCR et 70 agents des partenaires d'exécution ont reçu une formation en 1996. Ces chiffres n'incluent pas la formation du personnel des partenaires d'exécution prise en charge par les bureaux extérieurs du HCR et financée au titre des projets.

315. Un manuel intitulé *Partenariat : un manuel de gestion des programmes à l'intention des partenaires du HCR* a été publié en avril 1996 et plus de 2 500 exemplaires ont été distribués aux partenaires opérationnels, aux bureaux du HCR et à différentes autres institutions et entités.

316. Il était initialement prévu d'organiser une vingtaine d'ateliers à la gestion des programmes et au FOBS en 1997, tant au Siège que sur le terrain. En raison de retards pris dans le pourvoi de deux postes d'administrateur chargé de la formation, cet objectif n'a pu être atteint. Le budget initial pour 1997 (294 000 dollars) a donc été réduit à 150 000 dollars. Le budget initial pour 1998 est proposé à 300 000 dollars dans la mesure où l'on s'attend à une augmentation des besoins de formation à la gestion des programmes, particulièrement compte tenu de la mise en oeuvre du nouveau Système de gestion des opérations (SGO). Ce chiffre couvre également un crédit pour une réédition du *Manuel de gestion des programmes et des projets* à l'intention des partenaires opérationnels du HCR.

#### **D. Planification orientée vers la population**

317. Le programme de formation à la planification orientée vers la population (POP) du HCR est un instrument de planification et d'évaluation des besoins qui implique le recours à une analyse par sexe en vue de planifier et de concevoir des programmes soucieux d'instaurer la parité entre les sexes. La formation à la POP intègre la problématique hommes-femmes dans la conception générale d'un programme de réfugiés afin que les interventions de protection et d'assistance en faveur des hommes et des femmes soient plus efficaces.

318. En 1996, 26 ateliers à la POP et deux stages de formation des formateurs à l'intention du personnel du HCR et des partenaires d'exécution ont été organisés dans le monde. Quatre ateliers supplémentaires à la POP ont été organisés à la requête des formateurs venant d'ONG et une deuxième réunion de formation à la POP à l'intention des cadres supérieurs a été organisée. Au total, 774 personnes ont participé à ces ateliers et le nombre de formateurs à la POP est passé à 94 (HCR et ONG). En outre, une formation à la POP à l'intention du personnel du *State Department* des Etats-Unis et du *International Rescue Committee* a été menée à bien. Des principes directeurs à l'intention des bureaux extérieurs et des formateurs à la POP pour l'organisation des ateliers sur la POP ont également été publiés.

319. En 1997, le HCR a entrepris une formation élargie à la POP comprenant des matériaux sur la problématique hommes-femmes et le renforcement du pouvoir d'action des réfugiés. Sur les 20 ateliers initialement budgétisés et prévus pour 1997, neuf ont été organisés au cours du premier semestre au Kenya, au Pakistan, en Allemagne, à Genève et en République islamique d'Iran; 12 autres ateliers devraient avoir lieu au cours du second semestre. Le HCR prévoit de lancer un processus visant à évaluer l'impact de la POP sur les programmes du HCR. En 1998, le programme de formation à la POP comprendra 20 ateliers.

**E. Formation à l'administration du personnel**

320. En 1996, un éventail de cours de formation en matière d'administration du personnel et de plan d'assurance médicale ont été offerts au Siège et sur le terrain. En juin/juillet 1996, un cours de formation de trois semaines a été offert à un groupe de huit nouveaux fonctionnaires d'administration (trois d'entre eux nouvellement recrutés) afin de préparer leur déploiement sur le terrain. Les membres de la Section des services du personnel (SSP) ont participé à un atelier de deux jours avant la réorganisation de la Section des services d'administration du personnel et la Section du recrutement et de la gestion des carrières. Le cours, donné par un consultant extérieur, a essentiellement porté sur la fusion des deux sections, sur la mise au point des tâches accomplies par le personnel des ressources humaines, sur la communication et sur l'esprit d'équipe. Les chefs d'unité au Siège ont participé à un atelier de neuf jours à Ankara en Turquie, en septembre 1996, à l'intention des fonctionnaires/assistants d'administration anglophones (20 participants). Une session de trois jours sur le plan d'assurance médicale a été organisée lors de cet atelier. Les dépenses pour 1996 s'élevant à 108 800 dollars sont bien inférieures aux estimations révisées (264 800 dollars).

321. En 1997, deux ateliers de trois semaines au Siège ont été planifiés afin de renforcer les capacités de gestion de personnel des nouveaux fonctionnaires d'administration nommés avant leur déploiement sur le terrain. La SSP a également prévu trois ateliers d'une semaine à l'intention des fonctionnaires d'administration et des assistants, l'un à Ankara en Turquie et les deux autres en Afrique (Nairobi au Kenya et Abidjan en Côte d'Ivoire). Les principaux objectifs sont le suivi et une étude plus approfondie des questions spécifiques en matière d'administration du personnel. Ces cours mettront également l'accent sur le projet Delphi et la décentralisation des fonctions de ressources humaines vers les bureaux extérieurs. La SSP prévoit de conduire cinq cours de trois jours sur des sites pilotes concernant le système révisé de plan d'assurance médicale avant de l'étendre aux quelques 100 bureaux extérieurs. Ces stages de formation sont conçus à l'intention du personnel local gérant le plan d'assurance médicale. La formation actuelle et l'orientation des administrateurs/assistants de ressources humaines ont pour but de parvenir à une décentralisation sans heurt des fonctions en matière de ressources humaines vers le terrain. Le budget révisé pour 1997 s'établit à 175 00 dollars.

322. Les activités de formation prévues sur le terrain en 1998 sont semblables à celles de 1997. On mettra toutefois davantage l'accent sur la délégation de tâches et le renforcement des tâches administratives déjà gérées par les bureaux extérieurs. Ces ateliers pourraient être révisés et restructurés conformément à la décentralisation des fonctions d'administration du personnel sur le terrain. La SSP a prévu d'organiser trois ateliers régionaux de formation sur le terrain à l'intention des fonctionnaires/assistants d'administration, y compris les administrateurs nationaux. La formation destinée aux nouveaux fonctionnaires d'administration recrutés et l'orientation du personnel de la SSP se poursuivront en 1998. Les estimations initiales pour 1998 ont été fixées à 150 000 dollars.

#### **F. Sensibilisation aux questions de sécurité**

323. Les objectifs de la sensibilisation aux questions de sécurité visent essentiellement à permettre au personnel d'identifier rapidement les signes de danger et de réagir correctement. En 1996, les activités de formation ont été sérieusement entravées par la nécessité de répondre aux situations d'urgence dans la région des Grands Lacs en Afrique et par le fait qu'un certain nombre d'activités n'ont pas pu être mises en oeuvre par les bureaux extérieurs les demandant. En conséquence, les dépenses en 1996 se sont élevées à 82 600 dollars par rapport à un budget révisé pour 1996 de 136 400 dollars. Deux cours de formation de cinq jours ont été organisés en 1996, l'un à Abidjan en Côte d'Ivoire en février et l'autre à Dushanbe au Tadjikistan en novembre. Au total, 34 participants, dont 21 fonctionnaires du HCR, 12 fonctionnaires d'autres institutions des Nations Unies et un agent des ONG, ont reçu une formation.

324. Quatre cours étaient prévus pour 1997 et l'un a déjà eu lieu au Guatemala en mars. Les trois autres devraient avoir lieu en Zambie, en Afrique du Sud et à Sri Lanka. En avril 1997, la Section chargée de la sécurité du personnel sur le terrain (SSPT) a financé un cours de formation à l'intention des chauffeurs en Ethiopie. On estime que 95 participants recevront une formation en 1997, dont 64 fonctionnaires du HCR, 15 fonctionnaires d'autres institutions des Nations Unies, 12 agents d'ONG et quatre fonctionnaires gouvernementaux. Le budget révisé pour 1997 a été fixé à 211 000 dollars, dans la mesure où cette formation est considérée par le Comité consultatif pour la formation comme une priorité absolue.

325. La SSPT a prévu d'organiser trois cours de formation en 1998 en République démocratique du Congo, au Sénégal et en République tchèque à l'intention de 90 participants. Le budget y afférent est fixé à 189 800 dollars.

#### **G. Formation à la logistique/achats**

326. Les dépenses en 1996 se sont élevées à 74 600 dollars par rapport au budget révisé de 93 600 dollars pour 1996. Deux ateliers ont été organisés : un atelier de cinq jours sur la logistique à Mombassa au Kenya (25 participants dont quatre agents de partenaires d'exécution) et un atelier de deux jours sur les achats à Moscou (16 fonctionnaires du HCR venant des pays de la CEI). La mise en oeuvre complète du programme de formation en 1996 a été entravée par l'absence d'un fonctionnaire responsable de la SAT en mission pendant presque un semestre.

327. Les objectifs des programmes de formation en 1997 sont doubles. Le premier est de poursuivre la formation du personnel du HCR sur le terrain en matière de procédures élémentaires d'achat et de logistique. A cet égard, un atelier de deux semaines est prévu pour le deuxième semestre de l'année en Afrique occidentale, à l'intention de 20 fonctionnaires du HCR et agents des partenaires d'exécution. Le deuxième vise essentiellement à fournir une formation à la logistique au personnel des partenaires d'exécution dans deux régions du nord de l'Europe. Pour ce dernier, deux ateliers de sept jours sont prévus, chacun à l'intention d'une vingtaine de participants au cours du deuxième semestre de l'année. Le groupe cible sera le personnel des partenaires d'exécution figurant sur un fichier recensant le personnel disponible pour les opérations sur le terrain. Il a pour but de fournir à ces fonctionnaires les outils dont ils auront besoin pour intégrer leurs



fonctions dans les opérations du HCR. Un atelier sur la gestion des achats, organisé par les consultants d'un Institut national d'achats, sera offert au personnel de la SAT au cours de l'automne de 1997. Le budget révisé pour 1997 a été fixé à 128 000 dollars afin de mettre en oeuvre ces nouvelles activités de formation.

328. Le budget initial pour 1998 (146 200 dollars) a été révisé en hausse pour permettre à la SAT de continuer à améliorer les capacités de logistique et d'achat des personnels du HCR et des partenaires d'exécution sur le terrain.

TABLEAU XI.1 \*\*  
**AUTRES PROGRAMMES**  
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

1996 MONTANT ENGAGE	1997		1998	
	ALLOCATION APPROUVEE PAR COMEX 1996	ALLOCATION REVISEE PROPOSEE	SOURCE DES FONDS ET TYPE D'ASSISTANCE	ALLOCATION PROPOSEE/ PROJECTION
<b>PROGRAMMES GENERAUX (1)</b>				
			AIDE D'URGENCE	
483,8	574,7	500,0	- Formation à la gestion des situations d'urgence	500,0
470,0	-	375,0 a/	- Entreposage des articles d'urgence	-
-	-	500,0 a/	- Réapprovisionnement en articles d'urgence	-
			SOINS ET ENTRETIEN	
210,9	178,0	50,0	- Assistance aux cas individuels dans divers pays	50,0
777,0	682,0	790,0	- Assistance juridique et protection dans divers pays	790,0
638,5	-	-	- Conférence sur la CEI	-
162,5	325,0	250,0	- Assurance et inspection des biens	250,0
33,7	135,0	50,0	- Activités d'enregistrement	50,0
10,0	40,0	20,0	- Questions juridiques non relatives aux réfugiés	20,0
2,5	10,0	-	- Promotion du droit des réfugiés (Asie du Sud)	-
			RAPATRIEMENT LIBREMENT CONSENTI	
200,0	200,0	200,0	- Rapatriement de cas individuels depuis divers pays	200,0
30,5	115,0	25,0	- Rapatriement de réfugiés latino-américains	25,0
-	-	130,0	- Activités d'information de masse	130,0
150,0	100,0	100,0	- Rapatriement de Cambodgiens de divers pays	-
68,6	-	40,0	- Rapatriement de réfugiés en Afrique centrale	80,0
			INSTALLATION SUR PLACE	
601,9	462,3	915,0	- Dévelop. & diffusion des bases de données relatives à la protection	849,5
220,0	400,0	377,0	- Production de 'Les réfugiés dans le monde'	114,0
336,0	376,0	376,0	- Appui aux activités de formation	376,0
100,0	80,0	80,0	- Assistance aux personnes handicapées	80,0
450,0	950,0	500,0	- Campagne de sensibilisation du public aux problèmes des réfugiés	950,0
280,0	240,0	240,0	- Rapports d'évaluation	240,0
406,5	400,0	500,0	- Consultants techniques sur le terrain	500,0
451,0	310,0	360,0	- Formation à la planification orientée vers la population	383,0
73,0	92,0	162,0	- Activités relatives aux ONG	162,0
127,0	-	-	- Activités de suivi locales (CEI)	-
-	-	199,6	- Activités relatives aux enfants réfugiés	267,0
-	20,0	50,0	- Rapports relatifs aux réfugiés (Universités/Fondations)	50,0
-	-	-	- Autres	-
			REINSTALLATION	
1 010,0	1 336,5	1 346,0	- Réinstallation de cas individuels de divers pays	1 356,3
52,5	70,0	70,0	- Formation linguistique pour réfugiés réinstallés	70,0
3 244,9	2 932,4	3 559,9	EXECUTION DU PROGRAMME b/	3 279,2
2 294,4	3 808,2	5 295,7	APPUI ADMINISTRATIF b/	4 925,4
<b>12 885,2</b>	<b>13 837,1</b>	<b>17 061,2</b>	<b>TOTAL (1)</b>	<b>15 697,4</b>

TABLEAU XI.1 \*\*  
**AUTRES PROGRAMMES**  
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

1996	1997		1998	
MONTANT ENGAGE	ALLOCATION APPROUVEE PAR COMEX 1996	ALLOCATION REVISEE PROPOSEE	SOURCE DES FONDS ET TYPE D'ASSISTANCE	ALLOCATION PROPOSEE PROJECTION

PROGRAMMES SPECIAUX (2)				
35,0	-	35,0	- COMPTE D'EDUCATION	35,0
			OPERATIONS SPECIALES	
252,0	-	500,0	- Assistance humanitaire en ex-Yougoslavie	255,0
6 900,0	-	150,0	- Assistance post-PAG	100,0
400,0	800,0	809,0	- Matériel de conscientisation du public	400,0
			AUTRES FONDS FIDUCIAIRES	
1 288,4	1 000,0	1 300,0	- DAFI	1 300,0
500,0	898,0	2 900,0	- Coordination des programmes de réfugiés au plan de l'environnement	1 882,0
2 150,0	1 759,1	2 144,9	- Campagne de conscientisation du public	2 089,8
200,0	200,0	239,5	- Fonds de préparation des projets et programmes	200,0
150,0	200,0	100,0	- Identification et formulation de projets d'aide aux réfugiés et de développement	100,0
145,2	-	-	- Stratégie de planification des politiques	-
154,7	-	-	- Fonds d'éducation pour les bourses d'enseignement secondaire en Afrique	150,0
574,5	400,0	404,8	- Fonds pour l'action en faveur des femmes réfugiées	400,0
-	-	-	- Renforcement des activités de réinstallation	1 132,5
-	-	500,0	- Fonds pour l'action en faveur des enfants réfugiés	1 510,0
-	-	-	- Conférence sur la CEI	600,0
212,1	40,3	-	- Autres	280,0
			EXECUTION DU PROGRAMME b/	
1 047,0	1 507,6	1 602,6	- Opération Rwanda/Burundi	1 532,2
1 083,1	1 700,0	1 648,0	- Assistance humanitaire en ex-Yougoslavie	1 577,6
57,7	208,9	105,7	- Autres	44,6
			APPUI ADMINISTRATIF c/	
1 428,4	2 263,5	2 920,2	- Opération Rwanda/Burundi	2 687,0
1 406,0	2 400,0	2 920,1	- Assistance humanitaire en ex-Yougoslavie	2 687,1
579,6	700,0	700,0	- Logement du personnel	700,0
38,9	736,2	48,8	- Autres	-
<b>18 602,6</b>	<b>14 813,6</b>	<b>19 028,6</b>	<b>TOTAL (2)</b>	<b>19 662,8</b>
<b>31 487,8</b>	<b>28 650,7</b>	<b>36 089,8</b>	<b>TOTAL (1+2)</b>	<b>35 360,2</b>

a/ montant prélevé sur le Fonds extraordinaire

b/ voir tableaux XI.4, XI.6 et XI.8

c/ voir tableaux XI.5, XI.7 et XI.9

\*\* Le tableau suivant est le XI.4. Les informations relatives au personnel sont incluses dans les tableaux concernant le Siège.

TABLEAU XI.4  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
DEPENSES POUR 1996 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par activité et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AUTRES PROGRAMMES

ACTIVITE	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV + (-)		
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES (CONTRACTUELS)	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES			
Direction exécutive, gestion et relations extérieures												
- Mise au point d'un système de gestion des opérations et autres projets de changement	132,5		132,5	96,0	20,3		16,2					(213,2)
Division des finances et des systèmes d'information												
- Appui au terrain, SSIC	211,6	165,9	377,5	14,9	46,6		1,1	60,0	254,9			(1,9)
- Appui au terrain, télécommunications	165,1	90,7	255,8	25,3	5,6		111,0	27,5	86,4			(230,7)
Division de l'appui opérationnel												
- Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence	972,2	910,1	1 882,3	1 862,9	15,7		1,6	2,1				(47,5)
- SGIA	71,1	62,1	133,2	68,0	11,8	36,2		0,9	16,3			(163,2)
Division de la gestion des ressources humaines												
- Coûts spéciaux relatifs au personnel	636,1	266,6	902,7	902,7								(22,3)
Formation												
- Protection Droit des réfugiés	191,3	85,9	277,2	16,5	223,4		37,3					(58,6)
- Protection Droit des réfugiés, Europe	69,5	79,6	149,1		125,5		23,6					19,1
- Gestion des situations d'urgence (EMTP)	86,1	58,3	144,4		73,9		70,5					39,6
- Atelier à l'intention des responsables de situations d'urgence	116,9	48,6	165,5		82,1	56,1	27,3					(25,1)
- Gestion des programmes	198,9	16,6	215,5		106,2	92,6	16,7					(48,5)
- Gestion des vivres	32,8	33,1	65,9		62,6		3,3					(58,1)
- Enregistrement Statistiques	64,2	2,1	66,3		61,8		4,5					(15,7)
- Appui technique	66,2	94,8	161,0	0,9	155,4		4,7					27,1
- Planification orientée vers la population	65,4	51,1	116,5		115,9		0,6					15,7
- Réinstallation	21,1	60,4	81,5		77,7		3,8					(48,5)
- Base de données d'information du CDR	28,6	71,3	99,9		62,4		37,5					43,1
- Repatriement volontaire	114,9	30,1	145,0	51,1	40,1	51,3	2,5					(221,7)
- Environnement		57,7	57,7	0,1	57,6							(151,2)
- Gestion des avoirs	0,4	2,8	3,2		2,9		0,3					(23,1)
<b>TOTAL</b>	<b>3 244,9</b>	<b>2 187,8</b>	<b>5 432,7</b>	<b>3 038,4</b>	<b>1 347,5</b>	<b>236,2</b>	<b>362,5</b>	<b>90,5</b>	<b>357,6</b>			<b>(1 184,7)</b>
1996 (DEPENSES)	3 244,9	2 187,8	5 432,7	3 038,4	1 347,5	236,2	362,5	90,5	357,6			
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES)*	(37,1)	(1 147,6)	(1 184,7)	(54,8)	(580,5)	(281,1)	(166,6)	(93,3)	(8,4)			
1996 (BUDGET REVISE)	3 282,0	3 335,4	6 617,4	3 093,2	1 928,0	517,3	529,1	183,8	366,0			

\* Dépenses 1996 par rapport au budget révisé 1996

TABLEAU XI.5  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
DEPENSES POUR 1996 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par activité et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AUTRES PROGRAMMES

ACTIVITE	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV + (-)	
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
Direction exécutive, gestion et relations extérieures											
-Unité de coordination et d'appui à la gestion du changement	31,2	0,7	31,9	27,1	4,2	0,6	-	-	-	-	31,9
-Mise au point d'un système de gestion des opérations et autres projets de changement	118,0	75,5	193,5	45,9	18,1	123,8	5,5	0,2	-	-	(1 179,3)
Division des finances et des systèmes d'information											
-Appui au terrain, SSIC	294,8	43,5	338,3	-	34,8	154,6	20,9	-	128,0	-	(939,7)
-Appui au terrain, télécommunications	262,5	-	262,5	-	-	-	192,5	70,0	-	-	(264,8)
-Gestion des avoirs	33,8	48,1	81,9	-	-	65,5	-	3,8	0,8	-	(172,9)
-E - Mail, terrain	91,8	143,3	235,1	64,3	16,8	-	2,6	-	151,4	-	(196,9)
-V S A T, terrain	70,8	6,6	77,4	53,2	24,2	-	-	-	-	-	(271,2)
Division de l'appui opérationnel											
-Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence	-	297,7	297,7	286,2	-	-	11,5	-	-	-	15,9
-SGIA	8,6	-	8,6	8,6	-	-	-	-	-	-	(335,7)
Division de la gestion des ressources humaines											
-Coûts spéciaux relatifs au personnel	236,3	228,7	465,0	465,0	-	-	-	-	-	-	(460,0)
-Projet de système de gestion des carrières	259,3	861,6	1 120,9	436,7	378,7	148,7	150,8	6,0	-	-	(704,7)
Formation											
-Bases de données et communications	122,6	290,5	413,1	20,0	212,7	169,3	11,1	-	-	-	223,0
-Administration du personnel	21,9	86,9	108,8	0,9	73,1	7,5	27,3	-	-	-	(156,0)
-Finances	29,8	17,7	47,5	0,2	47,3	-	-	-	-	-	(17,5)
-Sensibilisation à la sécurité	38,0	44,6	82,6	0,1	59,4	11,1	10,6	1,4	-	-	(53,8)
-Gestion	106,1	103,6	209,7	58,4	29,2	10,9	107,9	3,3	-	-	(10,7)
-Information et orientation	0,2	3,4	3,6	-	3,6	-	-	-	-	-	(11,4)
-Linguistique	287,6	349,9	637,5	115,7	91,6	419,9	9,0	0,7	0,6	-	166,3
-Formation extérieure	47,0	181,6	228,6	-	130,9	97,7	-	-	-	-	(2,8)
-Fonctionnaire chargé de l'administration et des finances	130,6	67,4	198,0	121,1	68,6	8,3	-	-	-	-	179,2
-Logistique/Achats	52,6	22,0	74,6	-	64,0	0,5	10,1	-	-	-	(19,0)
-Gestion du stress	50,9	-	50,9	24,7	24,8	-	1,4	-	-	-	(67,5)
Logement du personnel	-	579,6	579,6	-	-	-	160,6	-	419,0	-	(120,4)
<b>TOTAL</b>	<b>2 294,4</b>	<b>3 452,9</b>	<b>5 747,3</b>	<b>1 728,1</b>	<b>1 293,8</b>	<b>1 218,4</b>	<b>721,8</b>	<b>85,4</b>	<b>699,8</b>	<b>-</b>	<b>(4 368,0)</b>

1996 (DEPENSES)	2 294,4	3 452,9	5 747,3	1 728,1	1 293,8	1 218,4	721,8	85,4	699,8	-	(4 368,0)
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES)*	(1 130,6)	(3 237,4)	(4 368,0)	(557,5)	(1 075,2)	(1 228,7)	16,7	(253,6)	(1 269,7)	-	-
1996 (BUDGET REVISE)	3 425,0	6 690,3	10 115,3	2 285,6	2 369,0	2 447,1	705,1	339,0	1 969,5	-	-

\* Dépenses 1996 par rapport au budget révisé 1996

TABLEAU XI.6  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
Budget révisé 1997 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par activité et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats Unis)

AUTRES PROGRAMMES

ACTIVITE	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1997/INITIAL +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
Direction exécutive, gestion et relations extérieures -Mise au point d'un système de gestion des opérations et autres projets de changement	441,1	-	441,1	25,7	37,5	204,4	3,5	1,4	168,6	(30,2)	
Division des finances et des systèmes d'information Appui au terrain, SSIC	247,2	232,4	479,6	-	15,0	106,9	11,2	18,6	327,9	116,1	
Appui au terrain- télécommunications	200,4	247,1	447,5	29,8	35,0	-	326,7	56,0	-	(57,0)	
Division de l'appui opérationnel -Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence	714,2	830,0	1 544,2	1 496,0	29,4	-	12,5	6,3	-	132,7	
-SGIA	438,2	371,4	809,6	80,8	70,6	481,6	37,8	2,8	136,0	460,2	
Division de la gestion des ressources humaines -Coûts spéciaux relatifs au personnel	469,6	469,5	939,1	939,1	-	-	-	-	-	(10,9)	
Formation	300,0	300,0	600,0	-	346,8	190,8	54,0	8,4	-	264,2	
-Protection Droit des réfugiés	70,0	70,0	140,0	-	138,4	-	-	1,6	-	-	
-Gestion des situations d'urgence (EMTP)	96,3	96,3	192,6	-	89,6	92,6	8,4	2,0	-	45,2	
-Atelier à l'intention des responsables de situations d'urgence	75,0	75,0	150,0	-	134,0	-	16,0	-	-	2,0	
-Gestion des programmes	39,9	39,9	79,8	-	70,6	-	7,0	2,2	-	(144,0)	
-Gestion des vivres	39,9	39,9	79,8	-	70,6	-	7,0	2,2	-	(44,2)	
-Enregistrement/Statistiques	100,1	99,9	200,0	-	173,2	15,8	-	11,0	-	(2,2)	
-Appui technique	75,0	75,0	150,0	-	150,0	-	-	-	-	66,0	
-Planification orientée vers la population	75,0	75,0	150,0	-	150,0	-	-	-	-	49,2	
-Réinstallation	42,5	42,5	85,0	-	85,0	-	-	-	-	20,0	
-Base de données d'information du CDR	49,4	100,6	150,0	27,0	104,1	-	15,3	3,6	-	28,2	
-Rapatriement volontaire	-	105,7	105,7	-	96,7	-	-	-	9,0	(220,7)	
-Environnement	11,1	11,1	22,2	-	22,2	-	-	-	-	(103,2)	
-Gestion des avoirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4,1)	
<b>T O T A L</b>	<b>3 559,9</b>	<b>3 356,3</b>	<b>6 916,2</b>	<b>2 598,4</b>	<b>1 966,7</b>	<b>1 092,1</b>	<b>501,4</b>	<b>116,1</b>	<b>641,5</b>	<b>567,3</b>	
<b>1997 (BUDGET REVISE)</b>	<b>3 559,9</b>	<b>3 356,3</b>	<b>6 916,2</b>	<b>2 598,4</b>	<b>1 966,7</b>	<b>1 092,1</b>	<b>501,4</b>	<b>116,1</b>	<b>641,5</b>		
<b>AUGMENTATION (BAISSE)*</b>	<b>627,5</b>	<b>(60,2)</b>	<b>567,3</b>	<b>71,8</b>	<b>(87,3)</b>	<b>434,5</b>	<b>(40,3)</b>	<b>(72,1)</b>	<b>260,7</b>		
<b>1997 (BUDGET INITIAL)</b>	<b>2 932,4</b>	<b>3 416,5</b>	<b>6 348,9</b>	<b>2 526,6</b>	<b>2 054,0</b>	<b>657,6</b>	<b>541,7</b>	<b>188,2</b>	<b>380,8</b>		

\* Budget révisé 1997 par rapport budget initial 1997

**TABEAU XI.7**  
**COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)**  
**Budget révisé 1997 (Toutes sources de fonds confondues)**  
(Par activité et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

**AUTRES PROGRAMMES**

ACTIVITE	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/INITIAL +(-)		
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DH-PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE		AUTRES			
							FUNCTIONNEMENT	Fournitures & Equipements				
<u>Direction exécutive, gestion et relations extérieures</u>												
-Unité de coordination et d'appui à la gestion du changement	100,7	271,9	372,6	336,4	30,0	-	5,0	1,2	-	372,6		
-Mise au point d'un système de gestion des opérations et autres projets de changement	441,1	582,1	1 023,2	77,0	112,5	463,2	10,5	4,2	355,8	(382,2)		
<u>Division des finances et des systèmes d'information</u>												
-Appui au terrain, SSIC	511,6	518,6	1 030,2	186,7	65,0	266,3	12,1	18,6	481,5	32,4		
-Appui au terrain, télécommunications	199,9	248,0	447,9	29,3	35,0	-	326,7	56,9	-	(62,4)		
-Développement de nouveaux systèmes budgétaires/financiers et autres projets de changement	1 144,8	994,8	2 139,6	205,0	38,4	900,8	229,0	321,6	444,8	2 139,6		
-E-Mail, terrain	213,7	222,3	436,0	56,0	50,0	42,0	37,1	-	250,9	(88,0)		
-V S A T, terrain	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 398,1)		
<u>Division de l'appui opérationnel</u>												
-Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence	-	249,6	249,6	238,8	6,6	-	2,8	1,4	-	55,5		
-SGIA	350,6	381,8	732,4	89,0	70,6	399,1	34,8	2,8	136,1	378,9		
<u>Division de la gestion des ressources humaines</u>												
-Coûts spéciaux relatifs au personnel	470,1	467,5	937,6	937,6	-	-	-	-	-	(12,4)		
-Projet visant à fournir des fonctions de gestion du personnel sur le terrain	45,3	48,0	93,3	37,3	-	-	56,0	-	-	93,3		
-Projet de système de gestion des carrières	377,1	411,7	788,8	158,3	420,0	135,3	65,9	9,3	-	52,6		
<u>Formation</u>												
-Bases de données et communications	124,5	150,5	275,0	-	68,0	170,0	7,6	9,2	20,2	44,9		
-Administration du personnel	82,5	92,5	175,0	8,8	135,8	4,6	25,8	-	-	(104,8)		
-Finances	79,0	96,0	175,0	-	167,0	8,0	-	-	-	110,0		
-Sensibilisation à la sécurité	105,5	105,5	211,0	-	134,8	60,0	12,0	4,2	-	36,7		
-Gestion	150,0	150,0	300,0	18,4	40,0	196,6	40,0	5,0	-	(310,4)		
-Information et orientation	25,0	25,0	50,0	0,4	-	37,0	-	2,6	10,0	(100,6)		
-Linguistique	200,0	200,0	400,0	75,0	15,0	295,0	-	15,0	-	135,0		
-Formation extérieure	146,5	153,5	300,0	-	167,0	133,0	-	-	-	174,8		
-Fonctionnaire chargé de l'administration et des finances	154,5	145,5	300,0	64,6	171,0	60,0	20,0	2,6	1,8	273,8		
-Logistique-Achats	64,0	64,0	128,0	-	101,8	-	-	5,0	1,2	34,5		
-Gestion du stress	74,5	75,5	150,0	38,8	111,2	-	-	-	-	31,6		
-Aptitudes à la communication	175,5	174,5	350,0	46,0	120,4	95,6	48,0	20,0	20,0	350,0		
-Télécommunications	59,3	60,3	119,6	-	43,0	33,4	9,8	3,0	30,4	119,6		
Logement du personnel	-	700,0	700,0	-	-	-	180,0	-	520,0	-		
<b>TOTAL</b>	<b>5 295,7</b>	<b>6 589,1</b>	<b>11 884,8</b>	<b>2 603,4</b>	<b>2 103,1</b>	<b>3 299,9</b>	<b>1 123,1</b>	<b>482,6</b>	<b>2 272,7</b>	<b>1 976,9</b>		
<b>1997 (BUDGET REVISE)</b>	<b>5 295,7</b>	<b>6 589,1</b>	<b>11 884,8</b>	<b>2 603,4</b>	<b>2 103,1</b>	<b>3 299,9</b>	<b>1 123,1</b>	<b>482,6</b>	<b>2 272,7</b>			
<b>AUGMENTATION (BAISSE)*</b>	<b>1 487,5</b>	<b>489,4</b>	<b>1 976,9</b>	<b>1 080,2</b>	<b>(361,8)</b>	<b>1 338,9</b>	<b>440,0</b>	<b>251,5</b>	<b>(771,9)</b>			
<b>1997 (BUDGET INITIAL)</b>	<b>3 808,2</b>	<b>6 099,7</b>	<b>9 907,9</b>	<b>1 523,2</b>	<b>2 464,9</b>	<b>1 961,0</b>	<b>683,1</b>	<b>231,1</b>	<b>3 044,6</b>			

\*Budget révisé 1997 par rapport au budget initial 1997

**TABEAU XI.8**  
**COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)**  
**Budget initial 1998 (Toutes sources de fonds confondues)**  
(Par activité et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AUTRES PROGRAMMES

ACTIVITE	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/REV + (-)	
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
Direction exécutive, gestion et relations extérieures											
- Mise au point d'un système de gestion des opérations et autres projets de changement	440,4	-	440,4	25,7	37,5	204,4	3,5	0,7	168,6		(0,7)
Division des finances et des systèmes d'information											
- Appui au terrain, SSIC	209,6	208,6	418,2	-	15,0	126,2	13,0	24,0	240,0		(61,4)
- Appui au terrain, Télécommunications	247,1	193,8	440,9	29,8	35,0	-	320,1	56,0	-		(6,6)
Division de l'appui opérationnel											
- Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence	468,6	660,6	1 129,2	1 086,6	28,3	-	12,1	2,2	-		(415,0)
- SGIA	388,8	470,9	859,7	54,2	200,0	472,3	36,8	3,0	93,4		50,1
Division de la gestion des ressources humaines											
- Coûts spéciaux relatifs au personnel	467,5	467,5	935,0	935,0	-	-	-	-	-		(4,1)
Formation											
- Protection/Droit des réfugiés	223,5	223,5	447,0	-	350,0	45,0	43,6	8,4	-		(153,0)
- Protection/Droit des réfugiés, Europe	70,0	70,0	140,0	-	138,4	-	-	1,6	-		-
- Gestion des situations d'urgence (EMTP)	75,0	75,0	150,0	-	148,0	-	2,0	-	-		-
- Atelier à l'intention des responsables de situations d'urgence	98,0	98,0	196,0	-	141,2	44,4	8,4	2,0	-		3,4
- Gestion des programmes	150,0	150,0	300,0	-	269,0	15,0	16,0	-	-		150,0
- Gestion des vivres	49,9	49,9	99,8	-	90,6	-	7,0	2,2	-		20,0
- Enregistrement/Statistiques	49,9	49,9	99,8	-	90,6	-	7,0	2,2	-		20,0
- Appui technique	100,0	100,0	200,0	-	175,0	15,0	-	10,0	-		-
- Planification orientée vers la population	75,0	75,0	150,0	-	150,0	-	-	-	-		-
- Réinstallation	75,0	75,0	150,0	-	150,0	-	-	-	-		-
- Base de données d'information du CDR	32,5	32,5	65,0	-	65,0	-	-	-	-		(20,0)
- Rapatriement volontaire	49,4	100,6	150,0	27,0	104,1	-	15,3	3,6	-		-
- Environnement	-	44,6	44,6	-	42,6	-	-	-	2,0		(61,1)
- Gestion des avoirs	9,0	9,0	18,0	-	18,0	-	-	-	-		(4,2)
<b>TOTAL</b>	<b>3 279,2</b>	<b>3 154,4</b>	<b>6 433,6</b>	<b>2 158,3</b>	<b>2 248,3</b>	<b>922,3</b>	<b>484,8</b>	<b>115,9</b>	<b>504,0</b>		<b>(482,6)</b>
<b>1998 (BUDGET INITIAL)</b>	<b>3 279,2</b>	<b>3 154,4</b>	<b>6 433,6</b>	<b>2 158,3</b>	<b>2 248,3</b>	<b>922,3</b>	<b>484,8</b>	<b>115,9</b>	<b>504,0</b>		
<b>AUGMENTATION (BAISSE) *</b>	<b>(280,7)</b>	<b>(201,9)</b>	<b>(482,6)</b>	<b>(440,1)</b>	<b>281,6</b>	<b>(169,8)</b>	<b>(16,6)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(137,5)</b>		
<b>1997 (BUDGET REVISE)</b>	<b>3 559,9</b>	<b>3 356,3</b>	<b>6 916,2</b>	<b>2 598,4</b>	<b>1 966,7</b>	<b>1 092,1</b>	<b>501,4</b>	<b>116,1</b>	<b>641,5</b>		

\*Budget initial 1998 par rapport au budget révisé 1997



TABLEAU XI.9  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
Budget initial 1998 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par activité et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AUTRES PROGRAMMES

ACTIVITE	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/REV +(-)		
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES			
Direction exécutive, gestion et relations extérieures												
-Unité de coordination et d'appui à la gestion du changement	95,0	240,7	335,7	299,5	30,0	-	5,0	1,2	-	-	(36,9)	
-Mise au point d'un système de gestion des opérations et autres projets de changement	440,4	580,7	1 021,1	77,0	112,5	463,2	10,5	2,1	355,8	-	(2,1)	
Division des finances et des systèmes d'information												
-Appui au terrain, SSIC	418,6	421,2	839,8	203,4	65,0	129,2	12,0	21,0	409,2	-	(190,4)	
-Appui au terrain, télécommunications	246,2	246,8	493,0	29,4	35,0	-	373,4	55,2	-	-	45,1	
-Développement de nouveaux systèmes budgétaires/financiers et autres projets de changement	1 105,5	955,5	2 061,0	60,0	70,2	993,4	219,0	19,8	698,6	-	(78,6)	
-E-Mail, terrain	221,5	214,5	436,0	56,0	50,0	42,0	37,1	-	250,9	-	-	
Division de l'appui opérationnel												
-Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence	-	223,6	223,6	212,0	7,7	-	3,3	0,6	-	-	(26,0)	
-SGIA	470,9	570,9	1 041,8	54,2	300,0	554,4	36,8	3,0	93,4	-	309,4	
Division de la gestion des ressources humaines												
-Coûts spéciaux relatifs au personnel	467,5	474,2	941,7	941,7	-	-	-	-	-	-	4,1	
-Projet visant à fournir des fonctions de gestion du personnel sur le terrain	37,3	37,3	74,6	74,6	-	-	-	-	-	-	(18,7)	
-Projet de système de gestion des carrières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(788,8)	
Formation												
-Bases de données et communications	92,2	92,2	184,4	-	78,0	94,2	7,6	4,6	-	-	(90,6)	
-Administration du personnel	75,0	75,0	150,0	8,8	117,2	4,6	19,4	-	-	-	(25,0)	
-Finances	75,0	75,0	150,0	-	112,0	8,0	10,0	-	20,0	-	(25,0)	
-Sensibilisation à la sécurité	94,9	94,9	189,8	-	129,6	48,0	9,0	3,2	-	-	(21,2)	
-Gestion	175,0	175,0	350,0	18,4	90,0	196,6	40,0	5,0	-	-	50,0	
-Information et orientation	20,0	20,0	40,0	40,0	-	-	-	-	-	-	(10,0)	
-Linguistique	200,0	200,0	400,0	75,0	15,0	295,0	-	15,0	-	-	-	
-External Studies	175,5	174,5	350,0	32,6	167,0	183,0	-	2,6	-	-	50,0	
-Fonctionnaire chargé de l'administration et des finances	132,4	117,6	250,0	-	174,8	40,0	-	-	-	-	(50,0)	
Logistique/Achats	73,1	73,1	146,2	-	115,0	-	25,0	5,0	1,2	-	18,2	
-Gestion du stress	74,5	75,5	150,0	38,8	111,2	-	-	-	-	-	-	
-Aptitudes à la communication	174,5	175,5	350,0	46,0	120,4	95,6	48,0	20,0	20,0	-	-	
-Télécommunications	60,4	60,4	120,8	-	60,6	33,4	9,8	3,0	14,0	-	1,2	
Logement du personnel	-	700,0	700,0	-	-	-	180,0	-	520,0	-	-	
TOTAL	4 925,4	6 074,1	10 999,5	2 267,4	1 961,2	3 180,6	1 045,9	161,3	2 383,1	-	(885,3)	
1998 (BUDGET INITIAL)	4 925,4	6 074,1	10 999,5	2 267,4	1 961,2	3 180,6	1 045,9	161,3	2 383,1	-	-	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(370,3)	(515,0)	(885,3)	(336,0)	(141,9)	(119,3)	(77,2)	(321,3)	110,4	-	-	
1997 (BUDGET REVISE)	5 295,7	6 589,1	11 884,8	2 603,4	2 103,1	3 299,9	1 123,1	482,6	2 272,7	-	-	

\* Budget initial 1998 par rapport au budget révisé 1997

## CHAPITRE XII : SIEGE

### I. INTRODUCTION

329. Les paragraphes suivants fournissent une information sur les coûts d'exécution du programme et d'appui administratif pour tous les postes et toutes les activités connexes au Siège. Une définition des activités d'exécution du programme et d'appui administratif figure dans l'introduction de ce document. Les dépenses autres que de personnel se répartissent au prorata entre l'exécution du programme et l'appui administratif. Les budgets et les dépenses engagées au Siège pour les activités conduites sur le terrain sont présentées séparément au chapitre XI (Autres programmes). L'organigramme indiquant les divisions et les bureaux du Siège figure à l'annexe II.

330. Toutes les sommes mentionnées dans ce texte concernant les coûts relatifs à l'exécution du programme et à l'appui administratif au Siège sont données toutes sources de fonds confondues, y compris la contribution du Budget ordinaire des Nations Unies. Le tableau XII.1 présente une ventilation par source de fonds, par division et bureau. Des chiffres détaillés sur les variations en 1996 et 1997, ainsi que les propositions pour 1998, sont données dans le texte ci-après.

### II. DEPENSES ET ESTIMATIONS AU SIEGE

331. Les dépenses (1996) et les estimations (1997 et 1998) sont présentées par division et bureau d'opérations au tableau XII.1. Les dépenses au Siège pour 1996 se sont élevées à 128 246 700 dollars, dont 52 353 100 dollars au titre des Programmes généraux, 50 590 000 dollars au titre des Programmes spéciaux et le reste, 25 303 600 dollars, au titre de la contribution du Budget ordinaire des Nations Unies pour les dépenses d'administration du HCR. Les estimations révisées pour 1997 s'établissent à 110 384 100 dollars (par rapport aux estimations initiales de 119 777 200 dollars) (voir le tableau II.19). Les projections pour 1998 s'élèvent à 97 374 700 dollars. Les besoins initiaux pour 1998 sont provisoires et seront précisés à la fin de 1997 suite à un examen des niveaux de postes dans le contexte du projet Delphi.

### III. POSTES AU SIEGE

332. Les besoins en postes révisés pour 1997 (au 1er juillet 1997) par division et bureau d'opérations au Siège (voir tableaux II.9 et XII.2) s'établissent à 820,5 années-travail (815 postes). Ils se répartissent ainsi : 356,3 années-travail pour l'exécution du programme et 464,2 années-travail pour l'appui administratif. Les chiffres révisés pour 1997 excluent les administrateurs auxiliaires qui représentent 16,3 années-travail. Les besoins initiaux de postes pour 1998 sont actuellement estimés à 754,2 années-travail. Une analyse des changements intervenus au plan des postes figure au tableau XII.3.

333. L'accroissement net (estimations révisées de 1997 par rapport aux estimations initiales pour 1997) des besoins en postes pour 1997 est de 7,3 années-travail. Cette augmentation nette s'explique par les éléments suivants : la création de postes (17,9 années-travail), la reconduction de postes qu'il était à l'origine prévu de supprimer à la fin de 1996 ou en 1997 (19,4 années-travail), la suppression de postes (23,4 années-travail), et

le redéploiement de postes sur le terrain (6,6 années-travail). L'essentiel des créations de postes ont concerné la Direction exécutive, la gestion et les relations extérieures (5,3 années-travail) ainsi que la Division des finances et des systèmes d'information (7 années-travail). Les changements ci-dessus sont discutés plus en détail dans les paragraphes correspondant aux divisions ou bureaux concernés.

334. Un récapitulatif des effectifs du HCR (total des postes; postes sur le terrain; postes au Siège; et Siège en pourcentage du nombre total de postes) figure ci-après:

Date	Total	Terrain	Siège	Siège/Total
1.1.91	2 156	1 629	527	24,4 %
1.1.92	2 389	1 796	593	24,8 %
1.1.93	3 240	2 555	685	21,1 %
1.1.94	3 463	2 714	749	21,6 %
1.1.95	5 175	4 334	841	16,3 %
1.1.96	5 365	4 527	838	15,6 %
1.1.97	5 404	4 565	839	15,5 %
1.7.97	5 238	4 423	815	15,6 %

#### IV. DEPENSES D'EXECUTION DU PROGRAMME ET D'APPUI ADMINISTRATIF

335. Une analyse des variations (dépenses réelles en 1996 par rapport aux estimations révisées pour 1996; besoins révisés pour 1997 par rapport aux estimations initiales pour 1997; et estimations initiales pour 1998 par rapport aux besoins révisés pour 1997) au plan des coûts EP et AA au Siège est indiquée au chapitre II (voir tableau II.19).

#### V. DIVISIONS ET BUREAUX D'OPERATIONS

##### A. Cabinet

336. Les dépenses du Cabinet en 1996 ont été plus élevées que le budget révisé, essentiellement en raison de besoins additionnels d'assistance temporaire pour appuyer les consultations sur la prévention. Ces consultations se sont poursuivies jusqu'en mars 1997 et le budget révisé pour 1997 inclut la composante y afférente. Le budget initial pour 1998 est inférieur au budget révisé pour 1997 en raison de la suppression prévue d'un poste de médiateur et d'un poste de secrétaire à la fin de 1997.

##### B. Direction exécutive, gestion et relations extérieures

337. La Direction exécutive et la gestion comprennent actuellement le Service d'inspection et d'évaluation, le Centre de documentation et de recherche, l'Unité de coordination et d'appui à la gestion du changement, le Service des relations interorganisations et du Secrétariat, l'Unité d'information de masse et la Section de l'information. Ces trois derniers services faisaient auparavant partie de la Division des relations extérieures ayant été transférée au Cabinet en 1996. L'Unité de coordination et d'appui à la gestion du changement a été créée pour faciliter la mise en oeuvre et la coordination du projet Delphi.

## **1. Service d'inspection et d'évaluation**

338. Le Service d'inspection et d'évaluation (SIE) a commencé à fonctionner à partir de la mi-1995 et a considérablement élargi ses activités en 1996 en entreprenant sept évaluations ainsi qu'un certain nombre d'inspections dans 24 pays. En 1996, le manuel d'inspection et la base de données du SIE ont été élaborés pour que la fonction d'évaluation bénéficie de procédures cohérentes et pour garantir un suivi systématique des missions du Service. La création de deux nouveaux postes, administrateur principal chargé de l'inspection (administration et finances) et administrateur chargé de l'inspection (assistant exécutif), renforceront encore la capacité d'inspection du HCR.

339. En 1996, les dépenses ont accusé une légère hausse par rapport aux estimations révisées en raison de la nécessité de conduire deux importantes études. Ces études se sont concentrées sur les dispositions d'exécution du HCR ainsi que sur la sécurité des camps de réfugiés dans la région des Grands Lacs en Afrique. Le budget révisé pour 1997 est un peu plus élevé que le budget initial en raison du besoin d'assistance temporaire pour mener à bien les évaluations. Le budget initial pour 1998 est de loin inférieur au budget révisé pour 1997 dans la mesure où les besoins d'assistance temporaire devraient être inférieurs.

## **2. Centre de documentation et de recherche**

340. Reconnaisant l'importance que le Haut Commissaire attache au renforcement de la capacité de planification de politiques et de recherche ainsi qu'à la rationalisation des processus décisionnels, le Centre de documentation et de recherche s'est vu confier depuis 1996 la responsabilité de mettre en place une structure institutionnelle pour les activités de recherche en matière de politiques.

341. Le nouveau CDR comprend deux unités principales : l'Unité de recherche en matière de politiques et l'Unité de documentation et de gestion de l'information. L'Unité de recherche en matière de politiques doit réfléchir et se pencher sur les politiques du HCR concernant un certain nombre de questions ayant directement trait à l'exécution efficace du mandat du Haut Commissariat, élaborer un cadre de coopération avec la communauté extérieure de chercheurs et publier l'ouvrage *Les réfugiés dans le monde*. L'Unité de documentation et de gestion de l'information possède une collection faisant autorité d'ouvrages sur les réfugiés, de documents juridiques et d'informations sur les pays d'origine. Elle dispose et met en place des bases de données sur toutes les questions liées aux réfugiés pour faciliter l'accès rapide à l'information sur les réfugiés de l'ensemble du personnel du HCR et du grand public et se charge d'un certain nombre de publications spécialisées. Grâce à sa bibliothèque ouverte au public, elle sert également une clientèle qui, à part le HCR, inclut d'autres institutions intergouvernementales, des gouvernements, des ONG et d'autres personnes intéressées par tout l'éventail de questions liées aux réfugiés.

342. En 1996, les dépenses ont été inférieures au budget révisé en raison d'exigences découlant de la nouvelle direction du CDR et sa restructuration a impliqué des retards dans la mise en oeuvre de certaines activités. Le budget révisé pour 1997 reste dans le cadre du budget initial pour 1997.

L'augmentation du budget initial pour 1998 par rapport au budget révisé de 1997 est due à la création de deux postes d'administrateur et d'un poste d'agent des services généraux.

### **3. Service des relations interorganisations et du Secrétariat**

343. Le Service des relations interorganisations et du Secrétariat couvre les relations avec les autres institutions intergouvernementales, le Département des affaires humanitaires et les organes directeurs intergouvernementaux avec lesquels le HCR entretient des relations : l'Assemblée générale, l'ECOSOC, le Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire et son Comité permanent. Outre les dépenses de personnel, le budget couvre les coûts relatifs à la documentation, l'interprétation et les services de conférence fournis par le HCR et l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) et les réunions du Comité exécutif et du Comité permanent. Les dépenses en 1996 ont été inférieures aux prévisions dans la mesure où les coûts imputés par l'ONUG pour les réunions du Comité permanent, en vertu des dispositions propres aux services communs, ont été inférieurs aux estimations. Le budget pour 1997 a été révisé en baisse pour tenir compte de l'expérience acquise en matière de coûts réels des réunions du Comité exécutif et du Comité permanent en 1996. Le budget initial pour 1998 est fixé au même niveau que le budget révisé de 1997.

### **4. Section de l'information**

344. Les principaux domaines de responsabilité de la Section de l'information incluent les relations avec les médias, la sensibilisation du public aux questions de réfugiés et la collecte de fonds dans le secteur privé. La Section fournit des informations et des orientations au Siège et au terrain dans ces domaines. Les dépenses pour 1996 ont été légèrement plus élevées que les estimations révisées en raison de vacances dans l'Unité de recherche de fonds dans le secteur privé et du retard pris dans le pourvoi des postes, ce qui a nécessité un recours plus important à l'assistance temporaire. Les estimations révisées pour 1997 sont inférieures aux prévisions en raison d'un effort important, notamment en ce qui concerne les frais généraux. Cette réduction traduit également les efforts déployés par la Section pour élaborer des projets conjoints avec d'autres organisations, ce qui permet également le partage des dépenses. En conséquence les estimations initiales pour 1998 sont inférieures au budget révisé de 1997.

### **5. Unité d'information de masse**

345. Suite au redéploiement de différentes unités appartenant auparavant à la Division des affaires extérieures, l'Unité d'information de masse a été transférée au Cabinet, sous la supervision directe du Haut Commissaire assistant.

346. L'Unité conçoit et coordonne les campagnes d'information ciblées sur les réfugiés et sur les autres personnes relevant de la compétence du Haut Commissaire. Des projets ont été menés à bien avec succès au Viet Nam et en Albanie. Dans la région des Grands Lacs en Afrique, l'Unité a continué de s'élever contre les rumeurs à l'est de l'ancien Zaïre et a renforcé l'accès direct des réfugiés à une information juste et exacte les concernant. A cette fin, le HCR a signé un accord avec la BBC, ce qui a permis de doubler la capacité de retransmission à Kinyirwanda/Kirundi. Suite au rapatriement

massif de réfugiés rwandais à la fin de 1996, l'Unité a mis au point et appuyé la mise en oeuvre d'une campagne d'information à Kisangani en République démocratique du Congo.

347. En 1997, des campagnes ont été lancées en Croatie (Slavonie orientale), en Serbie et en Bosnie-Herzégovine pour assurer le suivi d'efforts antérieurs. Dans toute la mesure du possible, l'Unité a choisi des partenaires parmi les médias s'engageant à respecter des critères d'indépendance. Des campagnes ont également été mises au point pour la CEI et en Afrique occidentale. Des campagnes supplémentaires devraient être lancées en Fédération de Russie, en Asie centrale et en Afrique en 1997 et au début de 1998.

348. Un budget opérationnel limité a permis à l'Unité d'améliorer sa capacité en matière de mise au point et d'évaluation des campagnes, dont le financement pourrait être assuré, par la suite, par les bureaux extérieurs concernés. En outre, l'Unité a appuyé différentes initiatives visant à promouvoir le concept de l'information de masse et à renforcer le réseau d'agences intéressées par ce concept.

#### **6. Unité de coordination et d'appui à la gestion du changement**

349. Dans le cadre du processus de gestion du changement, la Section de l'organisation et des méthodes a été supprimée en 1996 et ses ressources ont été transférées à une nouvelle unité, l'Unité de coordination et d'appui à la gestion du changement, établie pour faciliter la phase III du projet Delphi. Ses tâches ont été décrites dans le Plan d'action (document EC/46/SC/CRP.48) et peuvent être résumées de la façon suivante :

- i) Faciliter la préparation d'un plan d'application détaillé;
- ii) Coordonner et suivre les progrès dans le cadre du processus global de changement; et
- iii) Assurer une approche et une action cohérente conformément au plan d'action et de mise en oeuvre convenu.

350. Les dépenses pour 1996 ont été inférieures au budget révisé, partiellement en raison du retard dans le pourvoi des postes dans la nouvelle unité, mais essentiellement en raison du recours moins important aux consultants. Le budget révisé pour 1997 est légèrement inférieur au budget initial de 1997 dans la mesure où le recours aux ressources intérieures a permis de supprimer le budget de services de consultants dans le budget révisé de 1997, réduction partiellement compensée par l'accroissement de deux postes temporaires, suite à la dissolution de la Section de l'organisation et des méthodes. Le budget initial pour 1998 est fixé au même niveau que le budget révisé de 1997. En 1998, la nécessité de maintenir l'Unité de coordination et d'appui à la gestion du changement sera examinée à la lumière des progrès accomplis dans la mise en oeuvre du projet Delphi.

#### **C. Division de la protection internationale**

351. La Division de la protection internationale est essentiellement responsable de la mise au point, de la formulation et de la promulgation des normes et des politiques en matière de protection internationale. Elle doit également assurer la cohérence de l'approche à l'égard des questions de

réfugiés ainsi que la promotion du droit des réfugiés et le plaidoyer. Elle a également un rôle consultatif important à jouer pour la formulation de stratégies et de politiques en matière d'opérations. La Division appuie les activités de protection au niveau des opérations. Elle comprend le Bureau du Directeur, la Section des normes et des conseils juridiques, l'Unité de promotion du droit des réfugiés, la Section d'appui et de formation en matière de protection et la Section de la réinstallation et des cas spéciaux. A compter d'avril 1997, le personnel de la Section d'appui juridique régional a été redéployé dans les bureaux des opérations.

352. Les dépenses pour 1996 ont dépassé le budget révisé de 1996 en raison du redéploiement d'un poste de conseiller juridique principal depuis le terrain au Bureau du Directeur, du recours ininterrompu à l'assistance temporaire du fait de la pénurie de ressources humaines adéquates au sein de la Division pour remplir adéquatement son rôle et de la nécessité de dépêcher des missions pour relever les défis toujours plus grands auxquels le Haut Commissariat est confronté dans le domaine de la protection internationale.

353. Le budget révisé de 1997 est inférieur au budget initial de 1997 en raison de la restructuration de la Division du fait de changements globaux résultant du projet Delphi. Les dispositions révisées ont consolidé le rôle central de la Division dans les domaines de l'établissement de normes, de la promotion, de la formation, des conseils politiques, tout en étudiant les implications de la redéfinition de son rôle sur les opérations. La restructuration a impliqué la création de sept nouveaux postes, la suppression de six postes et le redéploiement de 11 postes (neuf postes de conseiller juridique régional et deux postes de secrétaire) de la Section d'appui juridique régional dans les bureaux des opérations et d'un poste de la Section de la réinstallation et des cas spéciaux à l'Unité des archives, des dossiers et des communications. Cette restructuration a également conduit à une redéfinition des responsabilités, y compris le lancement d'une campagne de formation globale à la protection pour renforcer les compétences en matière de protection dans l'ensemble de l'Organisation, particulièrement sur le terrain, et établir de nouveaux systèmes de suivi, de contrôle et d'établissement de rapports sur les activités de protection.

354. Les estimations initiales pour 1998 sont inférieures au budget révisé de 1997, essentiellement en raison de la suppression prévue de trois nouveaux postes en 1998.

#### **D. Bureaux des opérations**

##### **1. Afrique centrale, orientale et occidentale**

355. Au 1er avril 1997, le Bureau des opérations en Afrique centrale, orientale et occidentale au Siège se composait du Bureau du Directeur et de deux équipes de gestion, l'une pour l'Afrique orientale et la Corne de l'Afrique (couvrant les situations de réfugiés au Soudan, en Somalie, en Erythrée/Ethiopie, Djibouti, au Kenya et en Ouganda), l'autre pour l'Afrique centrale et occidentale (couvrant les réfugiés libériens/sierra léoniens, les réfugiés/rapatriés maliens, nigériens, sénégalais et mauritaniens et les réfugiés/rapatriés ghanéens, togolais, tchadiens, camerounais et congolais (ex-zairois)).

356. Les dépenses pour 1996 dans ce bureau ont été plus élevées que les estimations révisées de 1996 du fait d'une assistance temporaire imprévue pour remplacer le personnel d'appui pendant des congés de maladie prolongés et la nécessité de renforcer le desk concerné lors de la coordination du programme de rapatriement des Maliens. Des fonds supplémentaires ont également été requis pour couvrir les frais de voyage des conseillers juridiques, des réunions des délégués régionaux en Afrique orientale et occidentale et des missions d'information pour le nouveau Directeur des opérations.

357. Les estimations révisées pour 1997 sont inférieures au budget initial de 1997, essentiellement en raison de la réduction du nombre de postes. Le budget initial pour 1998 est inférieur au budget révisé de 1997 du fait de la suppression ou du redéploiement sur le terrain de 11 postes sur une période de deux ans, dans le contexte de la mise en oeuvre du projet Delphi et de la délégation accrue des pouvoirs sur le terrain.

## **2. Afrique australe**

358. En novembre 1996, suite à la mise en oeuvre des recommandations du projet Delphi, l'Afrique australe a été placée sous la responsabilité du Directeur des opérations en Afrique australe. Le Directeur est basé à Pretoria, en Afrique du Sud, et est responsable de dix pays d'Afrique australe, outre Madagascar et d'autres îles de l'Océan indien. Du fait de ces changements, l'ancien desk V pour l'Afrique australe est devenu une Unité de liaison pour les opérations en Afrique australe.

359. Deux ateliers régionaux, l'un sur les finances et l'autre sur les ressources humaines, se sont tenus en 1997 pour identifier les fonctions pouvant être déléguées et les systèmes et le personnel nécessaires à l'appui de ces fonctions. Du fait de ces changements et d'autres modifications anticipées, l'Unité de liaison a pu supprimer un poste d'administrateur en 1996 et en supprimera un autre ainsi que deux postes d'agent des services généraux en 1997. Le budget révisé de 1997 a été réduit du fait de la diminution des activités de programmes et de la suppression de postes. Le budget initial pour 1998 est inférieur au budget révisé de 1997 en raison de la délégation de pouvoirs sur le terrain.

## **3. Unité de liaison pour le Rwanda et le Burundi**

360. Suite au rapatriement massif de réfugiés rwandais depuis l'est de la République démocratique du Congo (ex-Zaïre) et la République-Unie de Tanzanie à la fin de 1996 et au début de 1997, l'opération a connu un déplacement des priorités et des objectifs. Du fait de la mise en oeuvre du projet Delphi (impliquant une délégation des responsabilités et des activités sur le terrain) et d'une réduction de la population réfugiée dans la région, il a été possible de diminuer le nombre de postes dans l'Unité. Alors que plusieurs postes ont été supprimés (d'autres suppressions étant encore prévues), la nature évolutive de la situation dans la région a ralenti le transfert prévu des pouvoirs sur le terrain. Le budget révisé de 1997 est néanmoins inférieur au budget initial de 1997, une diminution supplémentaire étant prévue dans le budget initial de 1998. Ces diminutions se situent essentiellement au niveau des salaires du personnel et des dépenses communes de personnel.



#### **4. Asie et Pacifique**

361. Les dépenses en 1996 ont été légèrement plus élevées que le budget révisé de 1996 en raison de la prolongation de deux postes d'administrateur de desk et de la fourniture d'une assistance juridique temporaire pour soutenir les activités essentielles post-PAG. Au cours de 1997, toutefois, des économies importantes ont été réalisées grâce à une consolidation structurelle conforme au niveau réduit des opérations post-PAG. En effet, deux desks ont été fusionnés pour donner naissance au desk pour l'Asie de l'est et le Pacifique, ce qui avec la rationalisation des fonctions ailleurs dans le bureau s'est traduit par la suppression d'un chef de desk, de deux assistants de programmes et deux postes de secrétaire.

362. Le budget initial pour 1998 traduit la suppression, en juin 1998, de trois postes de l'Unité Bangladesh/Myanmar (chef d'unité, administrateur de programmes et secrétaire) suite à l'achèvement de l'opération de rapatriement vers Myanmar. Le budget des déplacements officiels et les dépenses générales de fonctionnement ont également enregistré une diminution.

#### **5. Europe**

363. La nouvelle structure du Bureau de l'Europe se fonde sur les activités/situations couvrant l'asile et la migration en Europe occidentale, la migration de transit/asile en Europe centrale et orientale, les déplacements dans les pays de la CEI et l'appui à la recherche de fonds.

364. La structure actuelle au Siège comprend le Bureau du directeur et deux sections géographiques couvrant l'Europe occidentale et l'Europe centrale et orientale respectivement. Chacune de ces sections comprend des cadres régionaux responsables de l'appui et du suivi des opérations du HCR dans un ensemble de pays, un juriste, un administrateur chargé de la politique en matière de protection responsable de la recherche, de la formulation et de la proposition de politiques concernant des opérations spécifiques et des principes généraux ainsi que des secrétaires. En 1998, il est envisagé de redéployer les administrateurs chargés des politiques sur le terrain et un petit bureau pour la Suisse et le Liechtenstein sera redéployé à Berne.

365. Le Bureau du Directeur comprend une Unité du budget et de l'administration responsable de la gestion globale et de l'appui aux programmes, au budget et à l'administration des sections géographiques, une Unité de suivi de la Conférence sur la CEI devant assurer l'application du programme d'action dans tous les pays de la CEI en Europe et en Asie centrale et une Unité responsable de la formation, du plaidoyer et de la promotion pour la coordination et l'appui sur le terrain dans tous les domaines relatifs à la formation en matière de protection et à la diffusion des principes de protection.

366. Le budget révisé de 1997 est plus élevé que le budget initial du fait de la nécessité de couvrir les coûts liés au suivi de la Conférence sur la CEI. Ces coûts couvrent le salaire de deux conseillers politiques, d'un secrétaire/traducteur et des dépenses communes de personnel ainsi que des frais de voyage indispensables aux travaux préparatoires du Comité permanent sur la CEI. Il couvre également une assistance temporaire de six mois pour l'entrée de données.

367. Le redéploiement des fonctions sur le terrain se traduira par une réduction nette des dépenses de personnel et autres en 1997 et 1998. En même temps, la création de centres d'appui régional sur le terrain fournira un appui dans différents domaines et, le cas échéant, coordonnera les approches régionales.

#### **6. Unité de liaison pour l'Opération spéciale en ex-Yougoslavie**

368. Le rôle principal du Bureau de liaison au Siège est d'appuyer le Directeur des opérations/Envoyé spécial à Sarajevo et les cadres nationaux en ex-Yougoslavie, en se concentrant sur les objectifs globaux de l'opération comprenant la poursuite de solutions durables en faveur des réfugiés et des personnes déplacées suite à la fin du conflit dans la région. L'unité fonctionne comme représentante des affaires extérieures, y compris la recherche de fonds, de la diffusion d'une information et de la liaison intérieure, y compris les fonctions liées à la programmation, aux finances, à l'administration et aux questions de personnel.

369. En raison d'une pénurie de fonds escomptée dans le cadre de l'Opérations spéciale à la fin de 1996 et du fait de la mise en oeuvre du projet Delphi, le nombre de postes est passé de 23 à 14 entre décembre 1996 et juin 1997, quatre postes d'administrateur et cinq postes d'agent des services généraux ayant été supprimés. De nouvelles suppressions sont prévues en 1998. Les dépenses pour 1996 se sont élevées à 2,7 millions alors que les budgets pour 1997 et 1998 s'établissaient à 1,7 million et 1,4 million respectivement.

#### **7. Les Amériques**

370. Du fait de la réduction du volume des activités, deux postes d'agent des services généraux seront supprimés à la fin de 1997. Trois postes supplémentaires seront supprimés à la fin de 1998.

371. Les dépenses pour 1996 se sont situées dans le cadre du budget révisé et ont été inférieures à celles de 1995. Le budget révisé de 1997 a été légèrement supérieur au budget initial en raison du redéploiement de la Division de la protection internationale d'un poste de conseiller juridique principal et de l'augmentation des frais de voyage. Le budget initial pour 1998 est inférieur au budget révisé de 1997.

#### **8. Asie centrale, Asie du Sud-Est, Afrique du Nord et Moyen-Orient**

372. Les variations entre les dépenses pour 1996 et le budget révisé de 1996 sont dues à l'évolution de la situation au nord de l'Iraq, particulièrement concernant les réfugiés turcs dans le camp d'Atroush. Les consultations CASWAME (voir chapitre X) à Amman, en Jordanie, se sont également ajoutées aux frais de déplacement. Au sein du bureau régional, une restructuration a été entreprise permettant la fusion des quatre desks existants en deux unités, l'une couvrant l'Asie centrale et l'Asie du Sud-Ouest, l'autre le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Cela a permis la suppression de sept postes (deux postes d'administrateur et cinq postes d'agent des services généraux) en 1997 et 1998.

## **E. Division des finances et des systèmes d'information**

373. La Division des finances et des systèmes d'information (auparavant Division du Contrôleur et des services de gestion) conseille le Haut Commissaire dans la formulation des politiques financières et budgétaires. La Division veille à la collecte, la garde, l'investissement, l'engagement, l'allocation et le décaissement de tous les fonds du HCR et assure le contrôle et la gestion des avoirs et des systèmes d'information et de communication. La Division est également responsable du développement et de l'entretien des systèmes d'information servant l'Organisation tout entière ainsi que de la conception et de la mise en oeuvre de la stratégie de changement liée aux services financiers au titre du projet Delphi.

374. Dès le 1er janvier 1997, la Division a été restructurée pour inclure le Bureau du Contrôleur, les Services financiers, la Section des systèmes d'information et de communication, l'Unité des archives, des dossiers et des communications, l'Unité d'administration et l'Unité de gestion des services du bâtiment.

375. La Section des services généraux a été supprimée en août 1996 et ses fonctions et unités ont été transférées au sein de la Division. Pour des raisons budgétaires, toutefois, le code de localisation a continué d'être utilisé pour les dépenses de personnel et autres jusqu'à la fin de 1996.

376. Les dépenses globales de la Division en 1996 ont été légèrement inférieures au budget révisé de 1996, grâce à des économies au plan des dépenses communes de personnel et des dépenses autres. Le budget révisé de 1997 est inférieur au budget initial de 1997, du fait d'économies dans les dépenses de personnel et dans les dépenses générales de fonctionnement au Siège. La tendance à la baisse se poursuit, le budget initial pour 1998 étant inférieur aux besoins révisés de 1997. Les dépenses globales de personnel traduisent la réduction de 13 postes devant être supprimés à la fin de 1998.

### **1. Bureau du Contrôleur**

377. Les dépenses en 1996 ont été légèrement inférieures à l'estimation révisée en raison de vacances de postes. Les budgets pour 1997 et 1998 traduisent une réduction des dépenses globales. Aucun changement n'est prévu au niveau de la dotation en personnel en 1997 ou en 1998.

378. Le Bureau du Contrôleur gère le budget nouvellement créé pour les activités liées au projet Delphi, mettant l'accent sur la planification et la mise au point d'activités en 1997 aux fins d'application en 1998. Un montant légèrement supérieur à 2 millions de dollars a été budgétisé pour 1997 et 1998 afin de soutenir de nouvelles initiatives. Parmi les nouvelles activités, il convient de citer HCRNet, un système privé d'Internet à l'usage du Siège du HCR et de ses bureaux extérieurs. La mise en oeuvre de ce système au Siège devrait intervenir à la mi-1997, l'application sur le terrain devant s'étendre sur une période de deux ans à compter de la fin de 1997. En 1997, tous les bureaux extérieurs installeront le logiciel standard du HCR et recevront une formation pour l'utiliser. Cela facilitera les efforts pour relier les bureaux extérieurs au Siège au sein du LAN. Parmi les autres objectifs liés au projet Delphi, il convient de citer le Plan de ressources humaines du SIG, l'élaboration d'un logiciel pour le Système de

gestion des carrières ainsi qu'un renforcement du système de recherche de fonds/d'établissement de rapports aux donateurs et l'achat d'un nouveau logiciel de gestion des dossiers pour les archives du Siège et les opérations d'enregistrement.

## **2. Services financiers**

379. Suite au plan d'action du projet Delphi, les Services financiers ont été établis, intégrant la Section des finances et du contrôle des projets, la Section de la trésorerie, l'Unité de gestion des avoirs ainsi que la Section du budget.

380. Pour la Section des finances et du contrôle des projets, les dépenses en 1996 ont été légèrement supérieures aux prévisions en raison des dépenses salariales. L'augmentation entre le budget initial de 1997 et le budget révisé de 1997 est due à l'intégration de l'Unité de gestion des avoirs auparavant rattachée à la Section des services généraux. En 1997, l'accent sera mis sur la décentralisation et conduira à la suppression de dix postes, les économies devant apparaître en 1998.

381. Les principales responsabilités de la Section de la trésorerie sont la gestion de la trésorerie, les investissements, l'enregistrement de toutes les contributions dans les comptes officiels et les conseils aux délégués sur le terrain pour les questions de trésorerie. Les dépenses en 1996 pour cette Section ont été inférieures au budget révisé en raison de vacances de postes et d'économies au plan des dépenses autres que de personnel. Un poste d'administrateur est supprimé en 1997 ce qui permet de réaliser des économies au plan des dépenses de personnel. Le budget initial pour 1998 laisse apparaître une réduction des besoins budgétaires globaux. La priorité en 1997 et 1998 sera d'améliorer le pourcentage des fonds investis par rapport aux ressources de trésorerie.

382. A compter du 1er mars 1997, l'Unité d'administration et du Siège dans la Section de coordination des programmes (SCP) de la Division des programmes et de l'appui opérationnel a été intégrée dans les Services financiers pour constituer la Section du budget. Cette nouvelle section est responsable de la politique budgétaire, des procédures et des principes directeurs, de la consolidation du suivi global, de l'analyse, de l'établissement de rapports sur tous les budgets (opérations, exécution du programme et appui administratif) au Siège et sur le terrain, le contrôle des niveaux de postes et la responsabilité du tableau d'effectifs du HCR. La Section a été constituée moyennant le transfert de quatre postes d'administrateur et de sept postes d'agent des services généraux. Le 1er juillet 1997, six postes d'agent des services généraux de la SCP ont été ajoutés à cette section. Seules les dépenses de personnel ont été budgétisées sous le nouveau code de localisation en 1997 et 1998.

## **3. Section des systèmes d'information et de communication**

383. La Section comprend cinq principaux domaines de responsabilité : opérations et services techniques (y compris courrier électronique); services aux utilisateurs; télécommunications (y compris les terminaux à très petite ouverture (VSAT)); développement de logiciels; et formation. L'ensemble de ces domaines ont des applications sur le terrain et au Siège. Les dépenses

globales de la Section en 1996 ont été inférieures au budget révisé, essentiellement en raison d'économies du fait d'achats d'équipement différés et d'une diminution des dépenses générales de fonctionnement.

384. En 1996, dix réseaux LAN ont été installés sur le terrain. Les dépenses administratives ont également couvert les missions dépêchées pour appuyer les opérations sur le terrain et les coûts de pièces détachées et d'entretien dans les pays où le service local n'est pas possible ou à des prix prohibitifs. En 1997, l'ensemble des bureaux extérieurs recevra des logiciels MS-Office et CD-Rom ainsi qu'une formation pour les utiliser. Il est prévu d'améliorer le réseau LAN et 18 nouvelles installations sont prévues. A l'heure actuelle 40 LAN sont opérationnels.

385. Un plan de trois ans visant à remplacer le matériel informatique a été lancé. Les activités prévues en 1998 incluent le remplacement des ordinateurs restants au Siège de plus de quatre ans et l'installation d'équipements de scanning, ainsi qu'une capacité supplémentaire de mémoire pour répondre aux questions les plus fréquentes ainsi qu'aux problèmes de matériel/logiciel.

386. Parmi les priorités de développement de logiciels, il convient de citer les applications qui faciliteront l'autonomie à l'égard de l'ONUG et le lien entre la Section de la trésorerie et le FMIS. Ces activités sont confiées à des services extérieurs pour ne pas créer des postes additionnels. En 1997, les systèmes de logistique sur le terrain et le logiciel pour l'enregistrement des réfugiés évolueront de façon importante.

#### **4. Unité des archives, des dossiers et des communications**

387. Les dépenses pour 1996 sont plus élevées que le budget révisé en raison d'une hausse des dépenses de personnel. Neuf postes ont été créés, y compris un poste d'archiviste associé, un poste d'employé de diffusion d'archives et sept postes d'employé de classement. Les employés de classement sont responsables des dossiers officiels de courrier électronique et en 1997 des dossiers officiels sur papier.

388. Un système de boîtes électroniques permettant à chaque unité organique de gérer le courrier électronique a été élaboré et déployé à la fin de 1996. Un projet visant à transférer les responsabilités de la gestion des dossiers officiels du Siège aux unités de coordination des dossiers sera totalement mis en oeuvre en 1997. Une meilleure gestion de la mémoire institutionnelle du HCR, des voies hiérarchiques plus claires pour le classement et une plus grande capacité de suivi dans ces domaines devrait découler de ces projets.

389. Le nouveau budget, créé en 1997, reflète l'augmentation des dépenses de personnel dans la mesure où l'Unité a absorbé les services de reproduction et les communications internes, bien que les coûts d'équipement pour la reproduction soient budgétisés dans le cadre du budget global du Siège.

#### **5. Unité d'administration**

390. L'Unité d'administration comprend l'Unité des voyages et des visas ainsi que l'Unité du Comité des contrats. Les économies réalisées en 1996 s'expliquent par l'existence de postes vacants. En 1997, une rationalisation des procédures d'administration et d'appui pour les opérations de voyage au

Siège et sur le terrain est prévue ainsi qu'une formation sur le terrain pour permettre une meilleure délégation des pouvoirs en matière de voyages. Ces activités devraient permettre de dégager des économies en 1997 et 1998.

## **6. Unité de gestion des services du bâtiment**

391. Un nouveau budget a été créé pour cette Unité en 1997. L'Unité est responsable d'utiliser de la façon la plus rentable possible les locaux du Siège. Des fonds ont été budgétisés en 1997 et 1998 pour améliorer le logiciel de gestion de l'espace et les fournitures d'achats.

## **7. Autres activités**

### **7.1 Audit interne/audit externe**

392. Les dépenses en 1996 pour l'audit interne et externe se sont situées dans le cadre des estimations révisées. Les estimations révisées pour 1997 et les estimations initiales pour 1998 ont été maintenues au même niveau que les dépenses pour 1996.

### **7.2 ONUG**

393. Les dépenses pour 1996 ont été plus élevées que le budget révisé de 1996. En 1995 et 1996, l'ONUG a entrepris un examen des dispositions de partage des coûts pour les services qu'il fournit aux autres institutions des Nations Unies, ce qui s'est traduit par une part supérieure pour le HCR à compter du 1er janvier 1996. Les budgets pour 1997 et 1998 ont intégré ces augmentations qui devraient être partiellement compensées par les économies découlant d'une rationalisation des processus en voie d'exécution.

### **7.3 Nouveau bâtiment**

394. Tous les travaux relatifs au transfert dans les nouveaux locaux se sont achevés en 1996 dans le cadre du montant prévu au titre du budget révisé de 1996. Le code utilisé pour cette activité a été supprimé en 1997.

### **7.4 Centre international de calcul**

395. Le Centre international de calcul (CIC) est un service interinstitutions institué en 1970 par l'Assemblée générale des Nations Unies pour fournir des services informatiques aux organisations qui y participent. Le centre offre des services contre remboursement afin de fournir essentiellement des équipements informatiques aux prix les plus intéressants possibles. Le HCR est le deuxième utilisateur du CIC. Les dépenses pour 1996 ont été légèrement supérieures au budget révisé de 1996 en raison d'une utilisation accrue du Service. Les budgets, révisé pour 1997 et initial pour 1998, révèlent des économies dues à une réduction des dépenses de fonctionnement.

### **7.5 Dépenses globales du Siège**

396. Les dépenses en 1996 sont conformes au budget révisé de 1996. En 1997, ce budget n'a été utilisé que pour les dépenses autres que de personnel. Des fonds ont été budgétisés pour améliorer l'utilisation de l'espace et l'équipement existant de traitement des données. Diverses modifications du bâtiment sont prévues, y compris une amélioration des mesures de sécurité à

l'entrée du bâtiment principal, la fourniture d'un service de santé au personnel ainsi que des améliorations aux systèmes d'éclairage et de ventilation.

397. Le budget révisé de 1997 est inférieur aux estimations initiales, essentiellement du fait que les discussions avec les autorités suisses concernant le loyer du bâtiment de Montbrillant ont abouti à une baisse du loyer. Le budget initial de 1998 reflète une nouvelle tendance à la baisse des dépenses globales au Siège en raison d'une diminution des améliorations prévues dans les locaux.

## **F. Division de l'appui opérationnel**

398. Suite aux changements de la structure de gestion du HCR dans le cadre de l'application du projet Delphi, les responsabilités actuelles de la Division de l'appui opérationnel incluent : la mobilisation des ressources financières et matérielles nécessaires à l'appui des activités du HCR; la fourniture de capacités de conception de programmes et d'appui professionnel/technique; l'élaboration de politiques, de normes, de principes directeurs et de dispositions opérationnelles; la coordination globale des programmes, y compris l'appui et la fonction d'allocation de ressources; le suivi et l'établissement de rapports. La Division comprend le Bureau du Directeur, le Service du financement des programmes et des relations avec les donateurs, la Section de coordination des programmes, la Section d'appui technique aux programmes, la Section de l'approvisionnement et du transport et la Section de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence. Le Bureau du Directeur inclut actuellement l'Assistant spécial du Directeur, les Coordonnateurs pour l'environnement, les femmes réfugiées et les enfants réfugiés ainsi que la Coordinatrice pour les ONG.

### **1. Service du financement des programmes et des relations avec les donateurs**

399. Les dépenses pour 1996 ont été légèrement supérieures au budget révisé en raison de la prolongation de deux postes (administrateur chargé des rapports et assistant de recherche de fonds) dans le Service. Les estimations pour 1997 tiennent compte de la nécessité de ces postes. Le budget initial pour 1998 reste comparable au budget révisé de 1997.

### **2. Section de coordination des programmes**

400. Avant la restructuration du Siège entreprise dans le cadre du projet Delphi, la Section du budget et de la coordination des programmes exerçait un éventail de fonctions relatives à l'appui et au contrôle. Les décisions prises dans le contexte du projet Delphi ont modifié les responsabilités de cette section qui s'est appelée la Section de coordination des programmes (SCP) dès le 1er janvier 1997. Bon nombre des fonctions de contrôle budgétaire que l'ancienne section exerçait ont été transférées aux Services financiers dans la Division des finances et des systèmes d'information. D'autres fonctions, ainsi que certaines responsabilités d'analyse régionale et de contrôle de qualité, seront assumées par les bureaux des opérations au cours de la période 1997-1998.

401. Les principaux domaines de responsabilité de la SCP sont ainsi résumés :

- i) Coordination globale des programmes, y compris l'établissement de politiques d'administration et de programme, normes, principes directeurs, procédures et suivi de leur application;
- ii) Coordination, contrôle de qualité et élaboration de divers rapports internes et externes;
- iii) Responsabilité du Comité d'examen des opérations et de la fonction d'allocation de ressources au Siège; et
- iv) Consolidation des statistiques sur les populations réfugiées et les personnes relevant de la compétence du HCR.

402. Du fait de ces modifications, le nombre de postes de la SCP est passé de 45 (1er janvier 1997) à 19 (1er janvier 1998). Les dépenses autres que de personnel pour 1997 et 1998 ont été proportionnellement réduites du fait de ces changements de postes.

### **3. Section d'appui technique aux programmes**

403. Les dépenses en 1996 n'ont pas dépassé les estimations révisées. Pour 1997, un poste d'administrateur principal chargé de la santé génésique a été créé. Les budgets, révisé pour 1997 et initial pour 1998, sont inférieurs au budget révisé de 1996 en raison d'une diminution importante des sommes budgétisées pour l'assistance temporaire.

### **4. Section de l'approvisionnement et du transport**

404. En 1995, l'examen des opérations régionales a approuvé un nouveau plan d'activités et a établi de nouvelles priorités pour la Section de l'approvisionnement et du transport, reconnaissant la nécessité de la professionnalisation et de la rationalisation de la fonction d'approvisionnement au HCR et la nécessité d'une fonction centrale pour fournir un appui plus efficace au terrain. La nouvelle structure a été mise en place en février 1996. Une nouvelle Unité d'appui aux systèmes/opérations a été créée afin d'élaborer de nouvelles procédures d'achat et de former le personnel du Siège et du terrain. La fonction d'achat et de transport a été fusionnée en trois équipes fonctionnelles. Pour appuyer la gestion des marchandises dès leur arrivée au port de débarquement, une nouvelle Unité d'appui logistique a également été créée. Les changements structurels et le développement de nouveaux instruments de travail ont permis une réduction du nombre de fonctionnaires consacrant leur temps aux achats ainsi qu'une réduction du nombre global de fonctionnaires dans cette Section.

405. La quasi-totalité des activités prévues au titre du budget révisé de 1996 ont été mises en oeuvre et tous les objectifs ont été atteints. Pour 1997, les activités principales incluent : la professionnalisation du personnel d'achat; l'accroissement du nombre d'accords-cadres pour les denrées essentielles et le fret; la professionnalisation et la simplification de l'achat des biens et des services au Siège; l'amélioration de l'appui logistique au terrain; et l'élargissement de la base des fournisseurs dans les pays en développement et les principaux pays donateurs.



406. Le seul écart notable dans le budget initial de 1998 par rapport au budget révisé de 1997 reflète la suppression de deux postes d'agent des services généraux et deux postes d'administrateur.

#### **5. Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence**

407. L'objectif principal de la Section est de renforcer et de maintenir la capacité de réponse et de préparation aux situations d'urgence du HCR. Alors que les activités sont financées par prélèvements sur le Fonds extraordinaire ou au titre des budgets opérationnels des pays respectifs, des fonds additionnels sont alloués au titre des budgets d'exécution du programme et d'appui administratif pour permettre à la Section d'améliorer les systèmes, les procédures, les outils et les capacités de réponse et de préparation aux situations d'urgence dans l'ensemble du HCR.

408. Le budget révisé pour 1997 est inférieur aux dépenses de 1996, essentiellement en raison de la suppression de deux assistants administratifs/fonds d'urgence et un poste d'administrateur principal chargé de la réponse et de la préparation aux situations d'urgence. Pour compenser, le HCR a l'intention d'utiliser les investissements consentis dans la constitution de fichiers stand-by de ressources humaines extérieures ainsi que dans le fichier pour la constitution d'équipes d'urgence internes.

409. le budget initial pour 1998 a été réduit du fait de la suppression d'un poste d'administrateur principal de gestion des situations d'urgence.

### **G. Division de la gestion des ressources humaines**

#### **1. Bureau du Directeur**

410. La Division de la gestion des ressources humaines conseille et aide le Haut Commissaire à élaborer, formuler et mettre en oeuvre les politiques de personnel et pratiques de gestion requises pour fournir au HCR les ressources humaines nécessaires. La Division comprend actuellement le Bureau du Directeur, la Section des Services du personnel, la Section de recrutement et de gestion des vacances de postes, la Section de perfectionnement du personnel, la Section de la sécurité du personnel sur le terrain, l'Unité chargée du bien-être du personnel, l'Unité de gestion du comportement professionnel, la Section de la politique générale et de la planification et la Section de classement des postes et de documentation. Le budget révisé de 1997 pour la Division dans son ensemble est plus élevé que les estimations initiales. Cela est principalement dû au fait que la Division subit des changements structurels de grande envergure et que certaines des activités ont dû être confiées à des ressources extérieures. Une augmentation des services contractuels est donc envisagée.

#### **2. Section des services du personnel**

411. En octobre 1996, la Section des services d'appui administratif au personnel (SASS) a été fusionnée avec une partie de la Section du recrutement et de la gestion des carrières (RCMS) pour former la Section des services du personnel (SSP). Le reste de la Section de recrutement a été rebaptisé Section de recrutement et de gestion des vacances de postes. la fusion s'est traduite par une section plus importante comprenant 82 postes, soit presque 60 % de la Division. Cette restructuration se traduit par une augmentation du budget révisé de 1997 au titre des salaires et des dépenses communes de

personnel par rapport au budget initial de 1997 et aux dépenses de 1996. Le budget initial de 1998 est légèrement inférieur en raison des suppressions de postes prévues. Les dépenses au titre de l'assistance temporaire dans les budgets, révisé pour 1997 et initial pour 1998, ont été grandement réduites par rapport à 1996 en raison d'un effort concerté pour réduire les dépenses de personnel au Siège en réduisant le nombre de postes et l'assistance temporaire. Le poste des déplacements officiels est en augmentation dans les budgets, révisé pour 1997 et initial pour 1998, en raison d'une dotation en personnel plus importante dans la Section et de la nécessité de répondre aux besoins de formation et d'orientation sur le terrain, du fait de la délégation prévue des pouvoirs administratifs sur le terrain conformément aux objectifs du projet Delphi.

### **3. Section de recrutement et de gestion des vacances de postes**

412. A l'issue de la fusion des Services d'appui administratif au personnel et du recrutement et de la gestion des carrières, la Section de recrutement et de gestion des vacances de postes est devenue relativement modeste, d'où la réduction du budget révisé de 1997 par rapport au budget initial de 1997. Le budget initial de 1998 est réduit du fait des suppressions de postes prévues et de la réduction de l'assistance temporaire.

### **4. Section de perfectionnement du personnel**

413. Au cours de la période considérée, le personnel du HCR dans son ensemble a montré un intérêt soutenu pour différents types de formation. Compte tenu de la diversité et de la complexité des besoins et des activités, des efforts ont été déployés pour assurer une approche cohérente au niveau de l'Organisation. Ces efforts se sont axés sur le Comité consultatif pour la formation appuyé par la Section de perfectionnement du personnel. En 1996, ce Comité a concentré son attention sur un processus d'examen du budget de formation, y compris un suivi à la mi-année et une opération de réaffectation. Ce travail a permis de concevoir la formation sous un angle plus stratégique, des tentatives étant déjà faites pour fixer certaines priorités. Il convient de noter que les chiffres de planification budgétaire pour 1997 et 1998 se fondent sur une proposition du Comité selon laquelle le HCR doit consacrer 2 % des dépenses de personnel à la formation. Un résumé des principaux budget de formation pour le personnel du HCR se trouve au chapitre XI (tableau XI.A).

414. Aucun investissement majeur n'a été consenti pour la formation à la gestion en 1996 ou au cours du premier semestre de 1997 en attendant l'adoption du SGC et des compétences de gestion connexes. Un atelier portant sur les thèmes du rôle des délégués du HCR, de la planification des solutions, de la constitution et de la direction des équipes s'est tenu en liaison avec la réunion globale d'avril 1996 à laquelle ont participé 90 délégués du HCR.

415. La rationalisation et l'amélioration des réunions d'information sont considérées comme prioritaires en 1997. Le budget en augmentation pour 1997 couvrira les dépenses connexes, l'évaluation et le suivi étant budgétisés pour 1998.

## **5. Unité du bien-être du personnel**

416. En 1996 et 1997, cette unité continue d'avoir pour objectif la sensibilisation aux tensions à l'intérieur du HCR ainsi que la formation à la gestion du stress. Pour 1997 et 1998, l'accent sur une sensibilisation à l'échelle du système est requise, à l'appui de la mise en oeuvre d'une politique de gestion des tensions. En outre, une politique globale est mise au point comprenant une action préventive, des soins et des services de suivi. L'écart entre les budgets, initial et révisé, pour 1997 est dû au report de trois ateliers de formation de 1996 à 1997.

## **6. Section de la sécurité du personnel sur le terrain**

417. Le principal objectif de cette Section et ses activités fondamentales ont trait à la sensibilisation aux questions de sécurité et de sûreté de l'ensemble du personnel du HCR, en particulier les agents affectés dans des zones à hauts risques. Les dépenses pour 1996 ont été bien au-dessous du budget révisé de 1996. L'un des postes basés au Siège a été transféré sur le terrain, ce qui a permis une réduction des dépenses de personnel. La révision de la version anglaise de l'aide mémoire sur la sensibilisation à la sécurité n'a pas été effectuée en 1996 et a été reportée à 1997. Une partie du travail sur la présentation de la version française a été menée à bien, le reste devant avoir lieu en 1997. En outre, les fonds pour le partage des coûts entre les différentes institutions des administrateurs chargés de la sécurité sur le terrain n'ont pas été déboursés en 1996 mais devraient l'être en 1997. Le budget révisé pour 1997 a été augmenté du fait de la création d'un poste de conseiller principal pour la sécurité du personnel sur le terrain au Siège. En juin 1996, il a été convenu qu'un poste d'administrateur chargé de la coordination de la sécurité auprès du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour la sécurité, à New York, serait créé, le coût devant être partagé par le HCR, l'UNICEF et le PAM. La contribution du HCR en 1997 est de 40 000 dollars, non prévus au budget initial de 1997. Le budget initial de 1998 est du même ordre de grandeur que le budget révisé de 1997.

## **7. Unité de gestion du comportement professionnel**

418. L'Unité de gestion du comportement professionnel (UGCP) a été créée en 1995 pour préparer l'établissement du SGC. En 1996, alors que le nouveau système en était à ses balbutiements, l'Unité a assumé la responsabilité du développement du nouveau rapport d'appréciation du comportement professionnel, des mécanismes de suivi du nouveau rapport ainsi que de la coordination d'autres éléments préparant la mise en oeuvre du SGC. Une stratégie de formation et d'information a été élaborée et mise en oeuvre dès le dernier trimestre de 1996.

419. Alors que les activités de l'UGCP et du SGC ont été conduites afin d'intégrer le suivi du SGC dans l'UGCP, les budgets sont restés distincts. Le projet de SGC faisant l'objet d'un poste budgétaire séparé se terminera en 1997, ayant couvert les phases d'élaboration et d'application initiale du nouveau système (le nouveau système a été établi avec effet au 1er juillet 1997). Les nouveaux besoins financiers liés à l'intégration du SGC dans le processus de la DGRH seront couverts par les budgets des sections respectives de la DGRH et de l'UGCP en particulier. Les besoins en ressources humaines varieront selon l'évolution de la situation.

#### **8. Section de classement des postes et de documentation**

420. Les principales activités de la Section en 1997 se concentrent sur la gestion des procédures de classement des postes de l'Organisation afin de fournir des examens techniquement corrects pour le classement de tous les postes permanents sur tous les lieux d'affectation. Des procédures révisées sont également mises au point dans le contexte du projet Delphi. Les activités connexes ont compris l'examen par la Section de tous les postes d'administrateur dans la catégorie des postes spécialisés/non spécialisés ainsi que les rapports statistiques du classement commun des catégories professionnelles pour répondre aux besoins du système commun des Nations Unies. Les économies réalisées entre le budget révisé de 1996 et les dépenses réelles sont essentiellement imputables à une réduction des dépenses communes de personnel et à une annulation des voyages prévus.

#### **9. Section de la politique générale et de la planification**

421. Il n'y a eu aucun écart important entre le budget révisé de 1996 et les dépenses réelles de 1996 à l'exception d'économies dues au report de certaines mesures de délégation de pouvoirs devant attendre l'aboutissement du projet Delphi. Les activités pour 1997 incluent la préparation de manuels, de principes directeurs et de systèmes pour la délégation de pouvoirs en matière de ressources humaines. L'augmentation des dépenses pour les services de consultants en 1997 reflète les activités conduites depuis 1996. Le budget initial pour 1998 n'inclut pas les dépenses estimées concernant les activités de formation planifiées sur le terrain afin de préparer la délégation de pouvoirs prévue. Ces dépenses seront budgétisées séparément. Aucun poste ou changement structurel n'est prévu dans la Section en 1997.

TABLEAU XII.1  
ACTIVITES DU HCR FINANCEES AU TITRE DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES  
DEPENSES POUR 1996 ET ESTIMATIONS/PROJECTIONS POUR 1997/1998  
[ en milliers de dollars des Etats-Unis ]

Division/ Bureaux des opérations (1)	DEPENSES 1996				ESTIMATIONS (REVISEES) 1997				PROJECTIONS (INITIALES) 1998			
	BO (2)	PG (3)	PS (4)	TOTAL (5)	BO (6)	PG (7)	PS (8)	TOTAL (9)	BO (10)	PG (11)	PS (12)	TOTAL (13)
Cabinet	1 779,5	1 075,2	691,0	3 545,7	1 737,2	1 183,8	761,7	3 682,7	1 737,2	939,5	680,1	3 356,8
Direction exécutive, gestion et relations extérieures	1 008,6	6 186,2	3 598,8	10 793,6	587,7	5 325,0	3 492,5	9 405,2	587,7	4 825,7	3 106,3	8 519,7
Division de la protection internationale	205,3	5 173,1	2 927,6	8 306,0	186,6	3 540,7	2 664,5	6 391,8	179,3	3 083,7	2 292,8	5 555,8
Bureaux opérationnels	886,4	15 650,6	11 211,8	27 748,8	932,1	13 326,2	7 673,5	21 931,8	932,1	10 975,4	4 932,7	16 840,2
Division des finances et des systèmes d'information	9 324,5	15 224,3	16 557,8	41 106,6	9 911,7	14 100,1	12 986,4	36 998,2	9 742,1	13 606,3	12 213,7	35 562,1
Division de l'appui opérationnel	5 273,7	6 675,0	8 291,5	20 240,2	4 220,0	5 120,4	7 463,8	16 804,2	3 624,6	4 133,7	6 121,4	13 879,7
Division de la gestion des ressources humaines	6 825,6	2 368,7	7 311,5	16 505,8	6 414,2	2 130,7	6 625,3	15 170,2	6 211,9	1 895,0	5 553,5	13 660,4
<b>TOTAL</b>	<b>25 303,6</b>	<b>52 353,1</b>	<b>50 590,0</b>	<b>128 246,7</b>	<b>23 989,5</b>	<b>44 726,9</b>	<b>41 667,7</b>	<b>110 384,1</b>	<b>23 014,9</b>	<b>39 459,3</b>	<b>34 900,5</b>	<b>97 374,7</b>

TABLEAU XII.2  
RECAPITULATIF DES BESOINS EN POSTES AU SIEGE - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES  
[ en années-travail ]

Division/ Bureaux des opérations	1996 (REVISES)			1997 (INITIAUX)			1997 (REVISES)			1998 (INITIAUX)		
	EP	AA*	Total	EP	AA**	Total	EP	AA***	Total	EP	AA****	Total
Cabinet	1,0	19,0	20,0	1,0	19,0	20,0	7,8	14,0	21,8	8,0	12,0	20,0
Direction exécutive, gestion et relations extérieures	21,8	13,0	34,8	21,0	13,0	34,0	61,9	20,5	82,4	63,0	22,0	85,0
Division de la protection internationale	60,2	2,0	62,2	60,0	2,0	62,0	49,9	4,6	54,5	46,0	6,0	52,0
Operations Bureaux	170,2	22,6	192,8	164,5	23,0	187,5	164,4	22,1	186,5	131,2	22,0	153,2
Division des relations extérieures	41,0	39,0	80,0	41,0	39,0	80,0	-	-	-	-	-	-
Division des finances et des systèmes d'information	-	159,4	159,4	-	151,7	151,7	-	174,8	174,8	-	171,5	171,5
Division de l'appui opérationnel	74,7	64,7	139,4	68,0	63,0	131,0	72,3	82,2	154,5	61,7	74,0	135,7
Division de la gestion des ressources humaines	-	148,0	148,0	-	147,0	147,0	-	146,0	146,0	-	136,8	136,8
<b>TOTAL</b>	<b>368,9</b>	<b>467,7</b>	<b>836,6</b>	<b>355,5</b>	<b>457,7</b>	<b>813,2</b>	<b>356,3</b>	<b>464,2</b>	<b>820,5</b>	<b>309,9</b>	<b>444,3</b>	<b>754,2</b>

\* exclut 7,9 JPO (budget révisé 1996)  
\*\* exclut 0,8 JPO (budget initial 1997)

\*\*\* exclut 16,3 JPO (budget révisé 1997)  
\*\*\*\* exclut 3 JPO (budget initial 1998)

EP : Exécution du programme  
AA : Appui administratif

Tableau XII.3  
NIVEAU DES POSTES (EP/AA) - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES  
Changements par rapport aux estimations initiales et révisées pour 1997  
(en années-travail)  
Autres programmes et Siège

Par Division/Bureau	Changements */	par rap. est. initiales 1997			Changements */	par rap. est. révisées 1997		
		P/L	SG	Total		P/L	SG	Total
<b>AUTRES PROGRAMMES ET SIEGE</b>	initiaux 1997	363,7	449,5	813,2	révisés 1997	362,5	458,0	820,5
Cabinet	M	1,0	0,8	1,8	D	(1,0)	(1,0)	(2,0)
					M	0,0	0,2	0,2
Direction exécutive, gestion et relations extérieures	M	25,0	18,1	43,1	D	0,0	(1,0)	(1,0)
	N	2,0	3,3	5,3	M	0,0	(0,2)	(0,2)
					N	3,0	0,8	3,8
Protection internationale	D	(1,0)	(0,5)	(1,5)	D	(2,0)	(2,0)	(4,0)
	M	(6,8)	(2,2)	(9,0)	M	(2,2)	(0,8)	(3,0)
	N	3,0	0,0	3,0	N	4,5	0,0	4,5
Bureaux des opérations	D	(1,6)	(9,4)	(11,0)	D	(9,0)	(21,6)	(30,6)
	M	1,2	1,5	2,7	M	(3,2)	0,5	(2,7)
	N	0,8	0,0	0,8				
	T	3,0	3,5	6,5				
Relations extérieures	D	(1,0)	(1,0)	(2,0)				
	M	(41,0)	(37,0)	(78,0)				
Finances et systèmes d'information	D	(0,8)	(1,4)	(2,2)	D	(1,1)	(7,1)	(8,2)
	M	2,5	9,6	12,1	M	0,5	4,4	4,9
	N	0,0	7,0	7,0				
	T	1,2	5,0	6,2				
Appui opérationnel	D	(1,3)	(2,9)	(4,2)	D	(9,8)	(5,9)	(15,7)
	M	11,5	9,2	20,7	M	(0,5)	(4,1)	(4,6)
	N	1,3	0,0	1,3	N	1,5	0,0	1,5
	T	0,0	5,7	5,7				
Gestion des ressources humaines	D	(0,7)	(1,8)	(2,5)	D	(2,3)	(7,4)	(9,7)
	N	0,5	0,0	0,5	N	0,5	0,0	0,5
	T	0,0	1,0	1,0				
<b>TOTAL</b>	révisés 1997	362,5	458,0	820,5	initiaux 1998	341,4	412,8	754,2

P/L = Administrateurs; SG = Agents des services généraux

\*/ C = Fermeture de bureau; D = Suppression de postes; M = Déplacement dans un nouveau pays/division;

N = Nouveau poste (activités additionnelles); R = Reclassement; T = Prolongation d'un poste de durée limitée.

TABLEAU XII.4  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
DEPENSES POUR 1996 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par Division/bureau et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

SIEGE

DIVISION/BUREAU	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Cabinet	351,8	-	351,8	260,4	89,6	0,2	1,4	0,2	-	73,3
Bureau du Haut Commissaire										
Direction exécutive, gestion et relations extérieures										
-Section de l'information (y compris RFSP)	1 203,4	1 518,9	2 722,3	2 537,0	118,6	7,0	26,0	9,5	24,2	53,0
-Service des relations interorganisations et du Secrétariat	1 344,1	136,1	1 480,2	1 419,2	27,4	27,6	2,7	3,3	-	(137,5)
-Centre de documentation et de recherche	1 969,0	630,3	2 599,3	2 388,5	80,7	19,8	21,7	86,8	1,8	(55,0)
-Autres	846,7	192,3	1 039,0	955,8	58,9	-	24,0	0,3	-	(67,0)
Division de la protection internationale	5 173,1	2 852,7	8 025,8	7 472,9	470,2	19,8	60,6	2,3	-	591,0
Bureaux des opérations	14 759,1	9 994,1	24 753,2	22 289,0	1 824,1	31,1	536,1	27,6	45,3	2 539,0
Division des finances et des systèmes d'information										
-Section des systèmes d'information et de communication	193,9	-	193,9	-	-	84,5	-	-	109,4	45,1
-Siège (global)	2 155,4	2 153,3	4 308,7	166,2	0,6	437,7	3 085,5	473,3	145,4	(365,7)
-Nouveau bâtiment	560,6	70,8	631,4	23,5	-	117,7	32,9	4,4	452,9	75,9
-Autres	2 031,3	1 442,8	3 474,1	6,7	12,3	-	-	-	3 455,1	(536,5)
Division de l'appui opérationnel										
-Section de la coordination des programmes et du budget	1 426,5	1 117,5	2 544,0	2 435,3	107,2	-	1,1	0,4	-	66,7
-Section d'appui technique aux programmes	2 100,5	1 810,4	3 910,9	3 598,3	299,4	0,6	4,9	7,7	-	16,3
-Section de l'approvisionnement et du transport	-	408,5	408,5	347,8	36,9	3,6	18,2	2,0	-	11,5
-Autres	1 158,9	891,6	2 050,5	1 752,1	171,8	44,2	81,4	1,0	-	356,8
TOTAL	35 274,3	23 219,3	58 493,6	45 652,7	3 297,7	793,8	3 896,5	618,8	4 234,1	2 666,9
1996 (DEPENSES)	35 274,3	23 219,3	58 493,6	45 652,7	3 297,7	793,8	3 896,5	618,8	4 234,1	2 666,9
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES)*	2 886,6	(219,7)	2 666,9	3 617,8	112,0	529,3	(1 359,3)	45,1	(278,0)	
1996 (BUDGET REVISE)	32 387,7	23 439,0	55 826,7	42 034,9	3 185,7	264,5	5 255,8	573,7	4 512,1	

\* Dépenses 1996 par rapport au budget révisé 1996

TABLEAU XII.5  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
DEPENSES POUR 1996 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par Division/Bureau et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

DIVISION/BUREAU	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE					VARIATION PAR RAPPORT 1996 REV +(-)	
	BO	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS		AUTRES
Cabinet	1 779,5	723,4	691,0	3 193,9	2 744,9	310,7	9,4	122,2	5,0	1,7	186,0
-Bureau du Haut Commissaire											
-Direction exécutive, gestion et relations extérieures	221,7	608,6	473,3	1 303,6	1 177,2	115,1	-	6,5	2,2	2,6	99,3
-Service d'inspection et d'évaluation	256,7	178,8	414,7	850,2	618,4	44,0	7,2	169,7	8,3	2,6	(15,2)
-Section de l'information (y compris RFSP)	189,4	-	93,7	283,1	279,8	3,3	-	-	-	-	(71,9)
-Service des relations interorganisations et du Secrétariat	125,2	-	83,8	209,0	209,0	-	-	-	-	-	(42,1)
-Centre de documentation et de recherche	215,6	35,6	55,7	306,9	255,4	2,1	46,4	2,0	1,0	-	(368,7)
-Autres	205,3	-	74,9	280,2	236,5	-	43,7	-	-	-	92,1
Division de la protection internationale	886,4	891,5	1 217,7	2 995,6	2 785,9	104,6	-	92,7	10,7	1,7	(140,5)
Bureaux des opérations											
Division des finances et des systèmes d'information											
-Services financiers	3 130,1	525,2	1 884,2	5 539,5	5 422,6	33,6	5,1	76,2	2,0	-	(64,5)
-Section des systèmes d'information et de communication	3 686,0	1 725,1	4 112,9	9 524,0	6 672,9	11,5	751,7	332,4	81,1	1 674,4	84,3
-Siège (global)	-	1 993,6	3 043,7	5 037,3	163,6	-	3,6	4 569,9	270,2	30,0	362,9
-Nouveau bâtiment	-	184,6	328,3	512,9	-	-	74,8	166,4	0,7	271,0	(131,5)
Division de l'audit et des conseils de gestion (Section du HCR)	-	660,7	640,8	1 301,5	195,4	156,2	-	3,1	-	946,8	(95,5)
-Autres	2 508,4	5 193,9	2 881,0	10 583,3	4 757,0	50,5	44,8	59,5	17,7	5 653,8	1 831,5
Division de l'appui opérationnel											
-Section de coordination des programmes et du budget	1 578,0	898,7	404,5	2 881,2	2 811,4	52,7	2,5	14,1	0,5	-	78,4
-Section d'appui technique aux programmes	-	-	503,1	503,1	410,8	63,2	-	29,1	-	-	151,7
-Section de l'approvisionnement et du transport	1 146,8	497,8	1 475,3	3 119,9	3 004,3	45,7	-	56,4	4,2	9,3	(168,1)
-Service du financement des programmes et des relations avec les donateurs	1 881,2	456,7	1 601,6	3 939,5	3 747,4	105,5	52,9	31,7	2,0	-	317,2
-Autres	667,7	135,9	79,0	882,6	880,7	0,9	-	0,6	0,4	-	(188,7)
Division de la gestion des ressources humaines											
-Section des services du personnel	3 007,5	685,8	2 794,0	6 487,3	6 306,1	79,8	11,2	47,3	5,4	37,5	531,2
-Section de recrutement et de gestion des vacances de postes	1 281,2	738,4	2 585,5	4 605,1	4 308,1	127,0	112,8	46,9	7,4	2,9	103,8
-Section du développement du personnel	840,9	253,3	428,0	1 522,2	1 480,7	20,2	9,6	9,3	2,4	-	89,3
-Section de la sécurité du personnel sur le terrain	154,6	196,7	190,1	541,4	412,6	77,2	12,2	8,7	0,2	30,5	(103,0)
-Section de coordination des politiques	519,3	245,7	239,6	1 004,6	960,2	32,8	1,2	7,4	0,8	2,2	(75,6)
-Autres	1 022,1	248,8	839,9	2 110,8	2 010,4	69,9	-	19,1	3,1	8,3	(27,5)
Conseil du personnel	-	-	-	234,4	226,4	3,0	-	2,3	0,3	2,4	28,9
TOTAL	25 303,6	17 078,8	27 370,7	69 753,1	52 077,7	1 509,5	1 189,1	5 873,5	425,6	8 677,7	2 463,8
1996 (DEPENSES)	25 303,6	17 078,8	27 370,7	69 753,1	52 077,7	1 509,5	1 189,1	5 873,5	425,6	8 677,7	
EXCES DE DEPENSES (ECONOMIES)*	(324,9)	1 347,1	1 451,3	2 463,8	430,4	(342,0)	65,7	67,6	(242,4)	1 874,5	
1996 (BUDGET REVISE)	25 638,5	15 731,4	25 919,4	67 289,3	51 647,3	1 851,5	1 123,4	5 195,9	668,0	6 803,2	

\*Dépenses 1996 par rapport au budget révisé 1996



TABLEAU XII.6  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
Budget révisé 1997 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

SIEGE

DIVISION/BUREAU	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/INITIAL +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Cabinet	743,0	673,1	1 416,1	1 007,4	317,2	19,1	64,5	7,9		1 137,6
Bureau du Haut Commissaire										
Direction exécutive, gestion et relations extérieures										
-Section de l'information (y compris RFSP)	882,9	1 742,0	2 624,9	2 203,2	121,7	83,1	149,5	14,5	52,9	(44,5)
-Service des relations interorganisations et du Secrétariat	1 489,6	282,2	1 771,8	1 606,3	70,0	45,7	45,1	4,7		138,8
-Centre de documentation et de recherche	1 963,0	543,8	2 506,8	2 390,1	86,7		23,2	1,4	5,4	9,5
-Autres	161,6	125,7	287,3	245,9	36,0	3,0	2,4			(800,2)
Division de la protection internationale	3 292,4	2 420,5	5 712,9	5 243,5	406,7		52,2	3,5	7,0	(1 692,5)
Bureaux des opérations	12 294,0	6 783,7	19 077,7	16 997,6	1 610,4	9,1	456,0	4,2	0,4	(1 413,9)
Division des finances et des systèmes d'information										
-Section des systèmes d'information et de communication	41,0		41,0							0,4
-Siege (global)	2 121,1	1 880,7	4 001,8	16,5	8,1	22,2		457,3	388,2	(1 553,4)
-Autres	2 030,4	1 487,0	3 517,4	27,2	20,0	44,8	3 095,0	3,7	3 466,5	(215,1)
Division de l'appui opérationnel										
-Section de coordination des programmes	1 206,2	918,2	2 124,4	1 997,6	110,3	0,6	14,7	1,2		(404,0)
-Section d'appui technique aux programmes	1 828,8	1 657,2	3 486,0	3 059,4	366,6		51,3	5,8	2,9	(143,4)
-Section de l'approvisionnement et du transport		369,1	369,1	331,9	19,6	0,5	15,7	1,4		(27,2)
-Autres	734,3	800,5	1 534,8	1 312,4	185,0		29,4	4,0	4,0	(2,4)
<b>TOTAL</b>	<b>28 788,3</b>	<b>19 683,7</b>	<b>48 472,0</b>	<b>36 439,0</b>	<b>3 358,3</b>	<b>228,1</b>	<b>3 999,0</b>	<b>509,6</b>	<b>3 938,0</b>	<b>(5 010,3)</b>
1997 (BUDGET REVISE)	28 788,3	19 683,7	48 472,0	36 439,0	3 358,3	228,1	3 999,0	509,6	3 938,0	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(3 064,7)	(1 945,6)	(5 010,3)	(3 212,6)	280,2	50,5	(2 160,4)	(160,1)	192,1	
1997 (BUDGET INITIAL)	31 853,0	21 629,3	53 482,3	39 651,6	3 078,1	177,6	6 159,4	669,7	3 745,9	

\*Budget révisé 1997 par rapport budget initial 1997

TABLEAU XII.7  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
Budget révisé 1997 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par Division/Bureau et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)  
SIEGE

DIVISION/BUREAU	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/INITIAL + (-)
	BO	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE		AUTRES	
								FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS		
Cabinet	1 737.2	440.8	88.6	2 266.6	2 108.4	122.8	7.4	25.0	3.0	-	(739,6)
Bureau du Haut Commissaire											
Direction exécutive, gestion et relations extérieures											
-Service d'inspection et d'évaluation	236.9	533.5	500.9	1 271.3	1 121.1	140.0	-	10.2	-	-	117,2
-Service de l'information (y compris RFSP)	259.7	200.7	107.9	568.3	516.1	15.0	10.3	18.5	1.8	6.6	(273,2)
-Service des relations interorganisations et du Secrétariat	30.4	80.0	80.0	110.4	107.4	3.0	-	-	-	-	(244,6)
-Centre de documentation et de recherche	60.7	93.7	110.0	264.4	258.1	5.1	-	0.9	0.1	0.2	13,3
-Autres											(675,6)
Division de la protection internationale	186.6	248.3	244.0	678.9	639.0	37.8	-	2.1	-	-	490,8
Bureaux des opérations	932.1	1 032.2	889.8	2 854.1	2 611.7	190.9	0.6	50.3	0.5	0.1	(249,3)
Division des finances et des systèmes d'information	4 153.4	770.8	1 793.4	6 717.6	6 506.9	60.0	27.8	95.8	17.1	10.0	1 872,7
-Services financiers											
-Unité des archives, des dossiers et des communications	846.8	875.4	334.2	2 056.4	2 017.6	13.8	-	1.6	12.2	11.2	2 056,4
-Unité de gestion des services du bâtiment	375.4	291.1	200.1	866.6	824.3	-	-	8.9	3.7	29.7	866,6
-Section des systèmes d'information et de communication	3 806.3	2 530.6	3 378.0	9 714.9	6 411.2	46.4	1 117.9	285.2	173.0	1 681.2	208,0
-Siege (global)	0,0	2 120.2	1 886.2	4 006.4	16.8	-	44.1	3 095.0	457.3	393.2	(1 548,8)
-Division de l'audit et des conseils de gestion (section du HCR)	729.8	969.0	350.0	1 319.0	400.0	144.0	-	20.0	5.0	750.0	(78,0)
-Autres		2 350.5	1 676.8	4 757.1	1 229.9	53.1	26.6	12.4	11.8	3 423.3	(3 742,4)
Division de l'appui opérationnel	843.9	396.1	144.2	1 384.2	1 350.0	29.8	0.2	3.9	0.3	-	(1 360,7)
-Section de coordination des programmes	99.2	477.6	576.8	1 154.6	547.3	27.3	-	1.9	0.2	0.1	224,7
-Section d'appui technique aux programmes	1 041.9	503.9	1 383.0	2 928.8	2 757.2	90.4	2.7	72.2	6.3	-	(356,1)
-Service de l'approvisionnement et du transport des relations avec les donateurs	1 504.0	397.1	1 592.0	3 493.1	3 244.7	156.8	46.6	36.4	4.0	4.6	(107,9)
-Autres	731.0	54.0	122.0	907.0	874.1	21.0	-	10.9	1.0	-	(158,0)
Division de la gestion des ressources humaines	3 306.6	687.0	3 945.9	7 939.5	7 658.8	178.8	8.6	82.6	10.7	-	1 989,0
-Section des services du personnel											
-Section du recrutement et de gestion des vacances de postes	550.9	391.8	810.3	1 753.0	1 647.2	45.0	20.0	40.8	-	-	(2 735,1)
-Section de perfectionnement du personnel	693.0	193.4	346.8	1 233.2	1 184.9	9.6	10.0	13.7	10.0	5.0	(199,1)
-Section de la sécurité du personnel sur le terrain	148.8	304.6	248.2	701.6	484.4	90.0	16.6	8.6	2.0	100.0	141,5
-Section de la politique générale et de la planification	482.5	298.4	257.8	1 038.7	971.3	40.0	12.6	12.0	2.8	-	(42,5)
-Autres	1 232.4	255.5	828.6	2 316.5	2 159.0	130.8	1.6	19.5	2.0	3.6	165,1
Conseil du personnel			187.7	187.7	176.8	-	-	8.2	-	2.7	(17,2)
<b>TOTAL</b>	<b>23 989.5</b>	<b>15 938.6</b>	<b>21 984.0</b>	<b>61 912.1</b>	<b>47 824.2</b>	<b>1 651.4</b>	<b>1 353.6</b>	<b>3 936.6</b>	<b>724.8</b>	<b>6 421.5</b>	<b>(4 382,8)</b>
1997 (BUDGET REVISE)	23 989.5	15 938.6	21 984.0	61 912.1	47 824.2	1 651.4	1 353.6	3 936.6	724.8	6 421.5	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(1 531.5)	(322.5)	(2 528.8)	(4 382.8)	(2 300.2)	(302.3)	(133.7)	(2 212.2)	(118.0)	683.6	
1997 (BUDGET INITIAL)	25 521.0	16 261.1	24 512.8	66 294.9	50 124.4	1 953.7	1 487.3	6 148.8	842.8	5 737.9	

\*Budget révisé 1997 par rapport au budget initial 1997

TABLEAU XII.8  
COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)  
Budget initial 1998 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par Division/Bureau et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

SIEGE

DIVISION/BUREAU	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES		SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
				DE PERSONNEL	VOYAGES					
Cabinet	773,7	680,1	1 453,8	944,4	391,2	23,6	84,8	9,8	-	37,7
Bureau du Haut Commissaire										
Direction exécutive, gestion et relations extérieures										
Section de l'information (y compris RFSP)	761,0	1 499,7	2 260,7	1 890,3	122,5	83,3	150,0	14,6	-	(364,2)
Service des relations interorganisations et du Secrétariat	1 280,6	260,2	1 540,8	1 375,3	70,0	45,7	45,1	4,7	-	(231,0)
-Centre de documentation et de recherche	1 864,6	471,2	2 335,8	2 219,0	86,8	-	23,2	1,4	5,4	(171,0)
-Autres	150,0	118,3	268,3	223,5	36,0	5,0	3,8	-	-	(19,0)
Division de la protection internationale	2 708,3	2 048,8	4 757,1	4 289,3	407,1	-	52,2	3,5	5,0	(955,8)
Bureaux des opérations	9 888,8	4 297,0	14 185,8	12 342,0	1 439,6	8,9	391,0	3,8	0,5	(4 891,9)
Division des finances et des systèmes d'information										
Section des systèmes d'information et de communication	97,7	-	97,7	-	12,1	56,0	-	-	29,6	56,7
Siège (global)	2 037,4	1 796,7	3 834,1	16,8	-	44,8	3 095,0	457,3	220,2	(167,7)
-Autres	2 036,9	1 505,3	3 542,2	26,3	17,0	-	-	3,7	3 495,2	24,8
Division de l'appui opérationnel										
Section de coordination des programmes	640,2	385,4	1 025,6	950,8	63,0	0,5	10,2	1,1	-	(1 098,8)
Section d'appui technique aux programmes	1 607,5	1 456,3	3 063,8	2 636,9	366,6	-	51,3	6,0	3,0	(422,2)
Section de l'approvisionnement et du transport	-	275,0	275,0	239,2	18,8	0,6	15,0	1,4	-	(94,1)
-Autres	703,0	639,6	1 342,6	1 125,2	185,0	-	28,4	4,0	-	(192,2)
TOTAL	24 549,7	15 433,6	39 983,3	28 279,0	3 215,7	268,4	3 950,0	511,3	3 758,9	(8 488,7)
1998 (BUDGET INITIAL)	24 549,7	15 433,6	39 983,3	28 279,0	3 215,7	268,4	3 950,0	511,3	3 758,9	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(4 238,6)	(4 250,1)	(8 488,7)	(8 160,0)	(142,6)	40,3	(49,0)	1,7	(179,1)	
1997 (BUDGET REVISE)	28 788,3	19 683,7	48 472,0	36 439,0	3 358,3	228,1	3 999,0	509,6	3 938,0	

\*Budget initial 1998 par rapport au budget révisé 1997

TABLEAU XII.9  
COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)  
Budget initial 1998 (Toutes sources de fonds confondues)  
(Par Division/Bureau et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)  
SIEGE

DIVISION BUREAU	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1997 REV + (-)
	BO	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTIFS	FONCTIONNEMENT & EQUIPEMENTS	FOURNITURES	AUTRES	
Cabinet	1 737,2	165,8		1 903,0	1 839,4	48,9	2,9	10,6	1,2	-	(363,6)
Bureau du Haut Commissaire											
Direction exécutive, gestion et relations extérieures											
Service d'inspection et d'évaluation	236,9	515,3	474,8	1 227,0	1 108,8	108,0	-	10,2	-	-	(44,3)
Service de l'information (y compris RFSP)	259,7	172,5	92,1	524,3	479,8	14,7	10,0	18,0	1,8	-	(44,0)
Service des relations interorganisations et du Secrétariat	375,4	80,0	80,0	535,4	77,0	3,0	-	-	-	-	(30,4)
Centre de documentation et de recherche	91,1	81,7	110,0	282,8	276,7	5,0	-	0,9	-	0,2	18,4
Division de la protection internationale	179,3	375,4	244,0	798,7	759,6	37,2	-	1,9	-	-	119,8
Bureaux des opérations	932,1	1 086,6	635,7	2 654,4	2 445,8	165,8	0,5	41,8	0,5	-	(199,7)
Division des finances et des systèmes d'information											
Services financiers	4 310,6	749,5	1 094,0	6 154,1	5 979,8	60,1	-	93,5	16,0	4,7	(563,5)
Unité des archives, des dossiers et des communications	884,5	753,0	296,1	1 933,6	1 906,7	13,1	-	1,6	12,2	-	(122,8)
Unité de gestion des services du bâtiment	375,4	251,0	172,7	799,1	742,9	46,4	-	9,8	37,4	9,0	(67,5)
Section des systèmes d'information et de communication	3 554,8	2 423,6	3 504,2	9 482,6	6 081,9	46,4	985,5	351,2	205,7	1 811,9	(232,3)
-Siège (global)		2 033,0	1 796,7	3 829,7	16,5	-	44,1	3 095,0	457,3	216,8	(176,7)
-Division de l'audit et des conseils de gestion		915,7	326,6	1 242,3	373,3	144,0	-	20,0	5,0	700,0	(76,7)
(Section du HCR)	616,9	2 308,5	1 721,4	4 646,7	1 120,1	56,1	-	12,4	11,8	3 446,3	(110,4)
-Autres											
Division de l'appui opérationnel											
Section de coordination des programmes	513,0	324,4	84,3	921,7	894,5	22,9	0,2	3,7	0,4	-	(462,5)
Section d'appui technique aux programmes	148,8	-	465,4	614,2	586,0	26,3	-	1,9	-	-	37,4
Section de l'approvisionnement et du transport	924,3	464,4	1 302,4	2 691,1	2 517,5	91,3	2,9	73,0	6,4	-	(237,7)
Service du financement des programmes et des relations avec les donateurs	1 415,9	365,1	1 391,0	3 172,0	2 923,4	156,8	46,7	36,4	4,0	4,7	(321,1)
-Autres	622,6	29,1	122,0	773,7	741,8	21,0	-	9,9	1,0	-	(133,3)
Division de la gestion des ressources humaines											
Section des services du personnel	3 255,2	614,8	3 288,3	7 158,3	6 877,7	178,8	8,6	82,5	10,7	-	(781,2)
Section du recrutement et de gestion des vacances de postes	440,8	232,9	498,1	1 171,8	1 065,9	45,1	20,0	40,8	-	-	(581,2)
Section de perfectionnement du personnel	634,2	169,6	326,1	1 129,9	1 093,6	9,6	-	11,7	10,0	5,0	(103,3)
Section de la sécurité du personnel sur le terrain	148,8	326,5	231,6	706,9	493,7	90,0	12,6	8,6	2,0	100,0	5,3
Section de la politique générale et de la planification	482,5	246,2	210,1	938,8	869,2	40,0	14,8	12,0	2,8	-	(99,9)
Autres	1 250,4	305,0	831,4	2 386,8	2 140,7	133,4	81,6	19,5	8,0	3,6	70,3
Conseil du personnel			167,9	167,9	157,0	-	-	8,2	-	2,7	(19,8)
TOTAL	23 014,9	14 909,6	19 466,9	57 391,4	43 569,3	1 517,5	1 230,4	3 975,1	794,2	6 304,9	(4 520,7)
1998 (BUDGET INITIAL)	23 014,9	14 909,6	19 466,9	57 391,4	43 569,3	1 517,5	1 230,4	3 975,1	794,2	6 304,9	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(974,6)	(1 029,0)	(2 517,1)	(4 520,7)	(4 254,9)	(133,9)	(123,2)	38,5	69,4	(116,6)	
1997 (BUDGET REVISE)	23 989,5	15 938,6	21 984,0	61 912,1	47 824,2	1 651,4	1 353,6	3 936,6	724,8	6 421,5	

\* Budget initial 1998 par rapport au budget révisé 1997

**Réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR  
Totaux par pays ou territoire d'asile/de séjour actuel**

Catégorie	Bureau régional (4)	HCR	Pays ou territoire d'asile/ de séjour actuel	Population à fin 1995(1)		Nouveaux arrivants		Rapatriement volontaire (2)		Réinstallation		Population à fin 1996	
				Total	Assistés	Total	Assistés	Total	Assistés	Total	Assistés	Total	Assistés
Réfugiés	RBA		Angola	10 970	10 970	578	588	588	588	3	3	9 381	9 381
Réfugiés	RBA		Bénin	23 638	20 558	860	15 779	11 439	95	95	95	5 960	5 495
Réfugiés	RBA		Botswana	312	312	18	18	4	4	16	16	214	162
Réfugiés	RBA		Burkina Faso	29 768	29 049	0	1 396	1 310	0	0	0	28 381	28 381
Réfugiés	RBA		Burundi	144 119	142 664	1 644	128 227	89 523	26	26	26	981	743
Réfugiés	RBA		Côte d'Ivoire	297 896	297 109	13 241	131	131	8	8	8	327 696	249 125
Réfugiés	RBA		Cameroon	45 945	3 848	753	739	739	3	3	3	46 407	4 460
Réfugiés	RBA		République centrafricaine	33 839	32 555	3 937	1 229	815	0	0	0	36 564	35 667
Réfugiés	RBA		Tchad	129	51	0	0	0	0	0	0	100	100
Réfugiés	RBA		Congo	14 998	7 642	753	0	0	0	0	0	20 451	5 304
Réfugiés	RBA		République démocratique du Congo	1 333 279	1 292 840	86 398	882 617	458	0	0	0	675 973	142 645
Réfugiés	RBA		Djibouti	26 124	25 060	1 628	4 206	4 201	55	55	55	25 076	22 878
Réfugiés	RBA		Erythrée	1 083	1 083	1 024	1	1	0	0	0	2 106	2 105
Réfugiés	RBA		Ethiopie	393 479	363 479	13 950	0	0	0	9	9	390 528	390 528
Réfugiés	RBA		Gabon	771	350	8	11	10	0	0	0	798	358
Réfugiés	RBA		Gambie	7 191	7 191	633	308	208	0	0	0	6 924	1 904
Réfugiés	RBA		Ghana	89 199	83 199	3 315	50 993	47 135	12	12	12	35 617	35 520
Réfugiés	RBA		Guinée	633 049	632 359	3 794	1	1	0	0	0	663 854	663 854
Réfugiés	RBA		Guinée-Bissau	15 250	15 250	609	5	5	0	0	0	15 401	583
Réfugiés	RBA		Kenya	243 968	173 212	12 539	2 141	1 454	1 900	7	7	223 640	169 813
Réfugiés	RBA		Libéria	120 000	53 000	0	12	4	4	0	0	120 061	120 061
Réfugiés	RBA		Malawi	1 018	1 018	557	0	0	0	9	9	1 268	1 268
Réfugiés	RBA		Mali	16 826	15 597	761	200	18	18	0	0	18 234	17 478
Réfugiés	RBA		Mozambique	177	96	84	36	1	1	0	0	198	198
Réfugiés	RBA		Namibie	1 477	1 458	593	94	0	0	1	1	2 204	2 142
Réfugiés	RBA		Niger	22 641	22 641	132	1 909	75	0	0	0	25 845	23 123
Réfugiés	RBA		Nigéria	8 118	5 769	425	50	49	10	10	10	8 486	6 378
Réfugiés	RBA		Rwanda	7 792	7 009	13 594	0	0	0	0	0	25 257	24 474
Réfugiés	RBA		Sénégal	68 587	48 885	1 35	1 819	207	21	21	21	65 044	64 196
Réfugiés	RBA		Sierra Leone	4 686	4 671	1 016	0	0	0	5	5	13 532	11 790
Réfugiés	RBA		Somalie	627	494	82	43	4	4	0	0	700	569
Réfugiés	RBA		Afrique du Sud	99 443	0	11 539	997	9	0	6	6	22 645	5 369
Réfugiés	RBA		Soudan	588 204	310 777	0	23 392	13 866	31	31	31	393 874	159 928
Réfugiés	RBA		Swaziland	798	798	53	184	38	18	18	18	575	575
Réfugiés	RBA		Togo	11 021	11 021	1 732	2	2	10	10	10	12 589	12 454
Réfugiés	RBA		Ouganda	229 347	229 347	35 352	246	246	37	37	37	264 294	264 283
Réfugiés	RBA		République Unie de Tanzanie	829 671	586 743	222 369	510 028	26 103	19	19	19	498 732	287 013
Réfugiés	RBA		Zambie	130 640	36 700	1 299	83	83	86	86	86	131 139	50 406
Réfugiés	RBA		Zimbabwe	358	358	165	65	1	11	11	11	595	290
<b>Total RBA</b>				<b>5 456 438</b>	<b>4 475 163</b>	<b>435 570</b>	<b>1 627 550</b>	<b>198 726</b>	<b>2 383</b>	<b>9 741</b>	<b>2 383</b>	<b>4 121 324</b>	<b>2 820 901</b>
Réfugiés	RBAP		Australie	42 856	0	0	0	0	0	16	16	59 029	30 670
Réfugiés	RBAP		Bangladesh	51 129	51 099	0	23 049	23 045	16	16	16	30 692	30 670
Réfugiés	RBAP		Cambodge	94	94	5	3	0	1	1	1	16	16
Réfugiés	RBAP		Chine	288 349	288 349	2 728	757	243	4	4	4	290 100	290 100
Réfugiés	RBAP		Fidji	0	0	2	0	0	0	0	0	9	9
Réfugiés	RBAP		Hong Kong	21 461	21 420	3	14 622	8 140	299	299	299	6 875	6 875



Refugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR  
Taux par pays ou territoire d'asile/de séjour actuel

Catégories	HCR Bureau régional (4)	Pays ou territoire d'asile/ de séjour actuel	Population à fin 1995(1)		Nouveaux arrivants		Rapatriement volontaire (2)		Réinstallation		Population à fin 1996	
			Total	Assistés	Total	Assistés	Total	Assistés	Total	Assistés	Total	Assistés
Refugiés	RBE	Turquie	11 866	9 480	0	1 527	0	1 682	1 504	8 166	3 549	
Refugiés	RBE	Ukraine	5 193	800						3 591	921	
Refugiés	RBE	Royaume Uni	88 300	0						96 905		
	<b>Total RBE</b>		<b>3 114 949</b>	<b>1 717 763</b>	<b>15 331</b>	<b>7 079</b>	<b>298</b>	<b>2 283</b>	<b>1 645</b>	<b>2 882 537</b>	<b>242 086</b>	
Refugiés	RBAC	Argentine	12 044	581	222	96	10	10	10	10 430	697	
Refugiés	RBAC	Bahamas	0	0	40	0	0	0	0	48	48	
Refugiés	RBAC	Belize	19 225	1 225	0	141	0	0	0	8 534	8 534	
Refugiés	RBAC	Bolivie	687	522	18	7	0	4	0	698	539	
Refugiés	RBAC	Brazil	2 050	599	354	6	6	0	0	2 212	423	
Refugiés	RBAC	Canada	247 875	0						123 219		
Refugiés	RBAC	Chili	322	246	80	50	5	0	0	313	245	
Refugiés	RBAC	Colombie	5 616	416	2	0	0	0	0	220	220	
Refugiés	RBAC	Costa Rica	24 226	2 102	115	1 131	14	11	0	23 176	1 897	
Refugiés	RBAC	Cuba	1 829	1 806	96	61	51	42	0	1 703	1 582	
Refugiés	RBAC	Republique dominicaine	979	229	8	360	0	0	0	640	103	
Refugiés	RBAC	Equateur	14 547	297	9	5	5	3	3	211	211	
Refugiés	RBAC	El Salvador	154	154	0	1	0	0	0	150	125	
Refugiés	RBAC	Guatemala	1 498	1 498	90	54	34	8	0	1 564	1 564	
Refugiés	RBAC	Honduras	63	1						63	1	
Refugiés	RBAC	Jamaïque	2 041	41	2	0	0	0	0	25	25	
Refugiés	RBAC	Mexique	39 609	37 116	125	5 492	3 880	414	0	34 569	31 500	
Refugiés	RBAC	Nicaragua	978	978	1	16	2	0	0	557	401	
Refugiés	RBAC	Panama	867	408						867	408	
Refugiés	RBAC	Paraguay	60	53						53	53	
Refugiés	RBAC	Pérou	722	224	51	56	0	17	0	663	299	
Refugiés	RBAC	Etats-Unis d'Amérique	1 087 478	0						596 900		
Refugiés	RBAC	Uruguay	125	79	21	9	0	0	0	138	85	
Refugiés	RBAC	Venezuela	11 212	2 212	17	34	34	0	0	1 596	1 596	
	<b>Total RBAC</b>		<b>1 474 207</b>	<b>50 787</b>	<b>1 251</b>	<b>7 519</b>	<b>4 223</b>	<b>467</b>	<b>14</b>	<b>808 549</b>	<b>50 556</b>	
Refugiés	CASWANAME	Afghanistan	19 606	7 606	366	1 383	1 354	4	4	18 775	18 775	
Refugiés	CASWANAME	Algérie	206 874	97 532	2	2 223	2 221	1	0	190 267	87 259	
Refugiés	CASWANAME	Chypre	55	55	28	23	6	12	0	49	49	
Refugiés	CASWANAME	Egypte	7 711	7 711	998	451	30	238	238	6 035	6 017	
Refugiés	CASWANAME	Iran (République islamique d')	2 071 988	2 024 538	65 000	106 700	10 788	88	88	2 030 359	1 993 859	
Refugiés	CASWANAME	Iraq	123 259	60 694	0	3 563	133	514	514	112 957	50 023	
Refugiés	CASWANAME	Jordanie	698	698	1 207	236	102	836	836	874	874	
Refugiés	CASWANAME	Kazakhstan	8 000	709	0	0	0	0	0	15 577	3 397	
Refugiés	CASWANAME	Koweït	29 998	3 306	1 180	313	0	46	46	3 831	3 831	
Refugiés	CASWANAME	Kirghizistan	14 001	0	851					16 707		
Refugiés	CASWANAME	Liban	2 208	1 658	729	69	1	86	86	2 408	1 858	
Refugiés	CASWANAME	Jamahirya arabe lybienne	3 858	536	1 630	1 648	1 031	0	0	7 747	2 864	
Refugiés	CASWANAME	Mauritanie	40 390	35 390	1	18 515	18 515	0	0	15 880	15 878	
Refugiés	CASWANAME	Maroc	370	70	3	5	1	0	0	51	51	
Refugiés	CASWANAME	Pakistan	867 600	867 600	40 698	140 434	101 194	254	254	1 202 703	1 202 703	
Refugiés	CASWANAME	Arabie saoudite	13 318	13 169	0	40	40	3 593	3 593	9 852	9 852	
Refugiés	CASWANAME	République arabe syrienne	37 000	3 500	918	39	39	409	409	27 759	3 151	





**Réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR  
Taux par pays ou territoire d'asile/de séjour actuel**

Catégorie	HCR Bureau régional (1)	Pays ou territoire d'asile de séjour actuel	Population à fin 1995(1)		Nouveaux arrivants		Rapatriement volontaire (2)		Réinstallation		Population à fin 1996	
			Total	Assistés	Total	Assistés	Total	Assistés	Total	Assistés	Total	Assistés
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBA	Mal	39 031	39 031							73 284	32 783
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBA	Mozambique	1 734 174	1 734 174			0				1 300 582	1 300 582
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBA	Rwanda	226 778	226 778							198	198
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBA	Sierra Leone	0	0							14 435	69
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBA	Somalie	268	268							26	26
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBA	Afrique du Sud	75	75							565	565
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBA	Soudan	9	9							73 283	73 283
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBA	Togo	3 000	3 000							225	225
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBA	Ouganda	0	0							0	0
<b>Total RBA</b>			<b>2 085 386</b>	<b>2 082 302</b>			<b>0</b>		<b>0</b>		<b>1 657 504</b>	<b>1 566 033</b>
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBAP	Indonésie	0	0							25	0
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBAP	République démocratique populaire lao	27 000	8 100							27 307	27 307
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBAP	Myanmar	196 258	196 258							219 282	219 282
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBAP	Sri Lanka	54 000	54 000							54 000	54 000
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBAP	Viet Nam	73 700	18 200							105 614	105 614
<b>Total RBAP</b>			<b>350 958</b>	<b>276 558</b>			<b>0</b>		<b>0</b>		<b>406 228</b>	<b>406 203</b>
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBE	Arménie	43 500	0							305	305
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBE	Géorgie	300	300							305	305
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBE	Turquie	0	0							500	500
<b>Total RBE</b>			<b>43 800</b>	<b>300</b>			<b>0</b>		<b>0</b>		<b>305</b>	<b>305</b>
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBAC	Chili	2 050	550							14	14
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBAC	Costa Rica	0	0							30 887	20 439
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBAC	El Salvador	31 500	200							34 181	13 542
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBAC	Guatemala	30 163	30 163							34	34
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBAC	Haiti	1 300	600							65 616	34 529
Rapatriés (ex-réfugiés)	RBAC	Nicaragua	0	0							477 000	115 330
<b>RBAC Total</b>			<b>65 013</b>	<b>31 513</b>			<b>0</b>		<b>0</b>		<b>115 330</b>	<b>115 330</b>
Rapatriés (ex-réfugiés)	CASWANAME	Afghanistan	678 000	322 000							35 000	3 000
Rapatriés (ex-réfugiés)	CASWANAME	Iraq	7 349	7 349							2 684	2 684
Rapatriés (ex-réfugiés)	CASWANAME	Kazakstan	13 000	1 500							6 750	430
Rapatriés (ex-réfugiés)	CASWANAME	Kirghizistan	45	0							636 764	121 444
Rapatriés (ex-réfugiés)	CASWANAME	Mauritanie	0	0							88 039	23 483
Rapatriés (ex-réfugiés)	CASWANAME	Tadjikistan	27 912	27 887							400	400
Rapatriés (ex-réfugiés)	CASWANAME	Turkmenistan	0	0							88 439	23 883
<b>Total CASWANAME</b>			<b>726 306</b>	<b>358 736</b>			<b>0</b>		<b>0</b>		<b>88 439</b>	<b>23 883</b>
Rapatriés (ex-réfugiés)	SOFY	Bosnie-Herzégovine	0	0							0	0
Rapatriés (ex-réfugiés)	SOFY	Croatie	0	0							0	0
<b>Total SOFY</b>			<b>0</b>	<b>0</b>			<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total rapatriés (ex-réfugiés)</b>			<b>3 271 463</b>	<b>2 749 409</b>			<b>0</b>		<b>0</b>		<b>2 854 856</b>	<b>2 152 397</b>
Rapatriés (ex-PDIT)	RBAP	Cambodge	6 535	6 535							34 734	0
<b>Total RBAP</b>			<b>6 535</b>	<b>6 535</b>			<b>0</b>		<b>0</b>		<b>34 734</b>	<b>0</b>
Rapatriés (ex-PDIT)	RBE	Azerbaïdjan	61 513	0							60 402	30 000
Rapatriés (ex-PDIT)	RBE	Fédération de Russie	0	0							41	41
<b>Total RBE</b>			<b>61 513</b>	<b>0</b>			<b>0</b>		<b>0</b>		<b>60 443</b>	<b>30 000</b>
Rapatriés (ex-PDIT)	RBAC	Guatemala	0	0							3 610	1 110

**Réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR  
Totaux par pays ou territoire d'asile/de séjour actuel**

Catégorie	HCR Bureau régional (4)	Pays ou territoire d'asile de séjour actuel	Population à fin 1995(1):		Nouveaux arrivants	Rapatriement volontaire (2)		Réinstallation		Population à fin 1996	
			Total	Assistés		Total	Assistés	Total	Assistés	Total	Assistés
Rapatriés (ex-PDI)	Total RBAC CASWANAME CASWANAME	Afghanistan	0	0	0	0	0	0	0	3 670	1 110
Rapatriés (ex-PDI)		Tadjikistan	0	0	0	0	0	0	0	136 390	0
Rapatriés (ex-PDI)	Total CASWANAME SOFY SOFY	Bosnie-Herzégovine	0	0	0	0	0	0	0	138 111	1 721
Rapatriés (ex-PDI)		Croatie	0	0	0	0	0	0	0	164 217	1 721
<b>Total rapatriés (ex-PDI)</b>			<b>68 048</b>	<b>6 535</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>219 469</b>	<b>106 741</b>
APRC**	RBE	Bélarus	30 815	0	0	0	0	0	0	160 000	0
APRC	RBE	Roumanie	2 012	648	0	0	0	0	0	1 514	746
APRC	RBE	Fédération de Russie	1 021 004	6 701	0	0	0	0	0	847 138	0
	<b>Total RBE</b>		<b>1 053 831</b>	<b>7 349</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 008 652</b>	<b>746</b>
APRC	CASWANAME	Koweït	143 055	0	0	0	0	0	0	120 000	0
APRC	CASWANAME	Yémen	16 701	2	0	0	0	0	0	36 000	0
	<b>Total CASWANAME</b>		<b>159 756</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>156 000</b>	<b>0</b>
APRC	SOFY	Bosnie-Herzégovine	1 442 771	1 442 771	0	0	0	0	0	200 000	200 000
	<b>Total APRC (3)</b>		<b>1 442 771</b>	<b>1 442 771</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>200 000</b>	<b>200 000</b>
<b>TOTAL</b>			<b>2 656 358</b>	<b>1 450 122</b>	<b>600 064</b>	<b>2 002 985</b>	<b>386 789</b>	<b>32 578</b>	<b>20 803</b>	<b>1 364 652</b>	<b>200 746</b>
			<b>26 703 239</b>	<b>15 792 167</b>	<b>600 064</b>	<b>2 002 985</b>	<b>386 789</b>	<b>32 578</b>	<b>20 803</b>	<b>22 729 233</b>	<b>11 762 177</b>

## Notes

\* PDI = Personnes déplacées de l'intérieur du territoire

\*\* APRC = Autres personnes relevant de la compétence (du HCR)

(1) Voir *Populations of Concern to UNHCR - A Statistical Overview, July 1996*

(2) Comprend les départs "spontanés" des pays d'asile et autres retours;

(3) La catégorie "APRC" en 1995 a été fusionnée avec la catégorie "Réfugiés", sauf en ce qui concerne les pays où la catégorie "APRC" existait à fin 1996.

(4) RBA: (l'ex-Bureau régional pour l'Afrique) est maintenant composé du Bureau pour l'Afrique centrale, orientale et occidentale, du Bureau pour l'Afrique australe et de l'Opération du HCR dans les Grands Lacs

- RBAP: Bureau pour l'Asie et le Pacifique

- RBE: Bureau pour l'Europe

- RBA: Bureau pour les Amériques

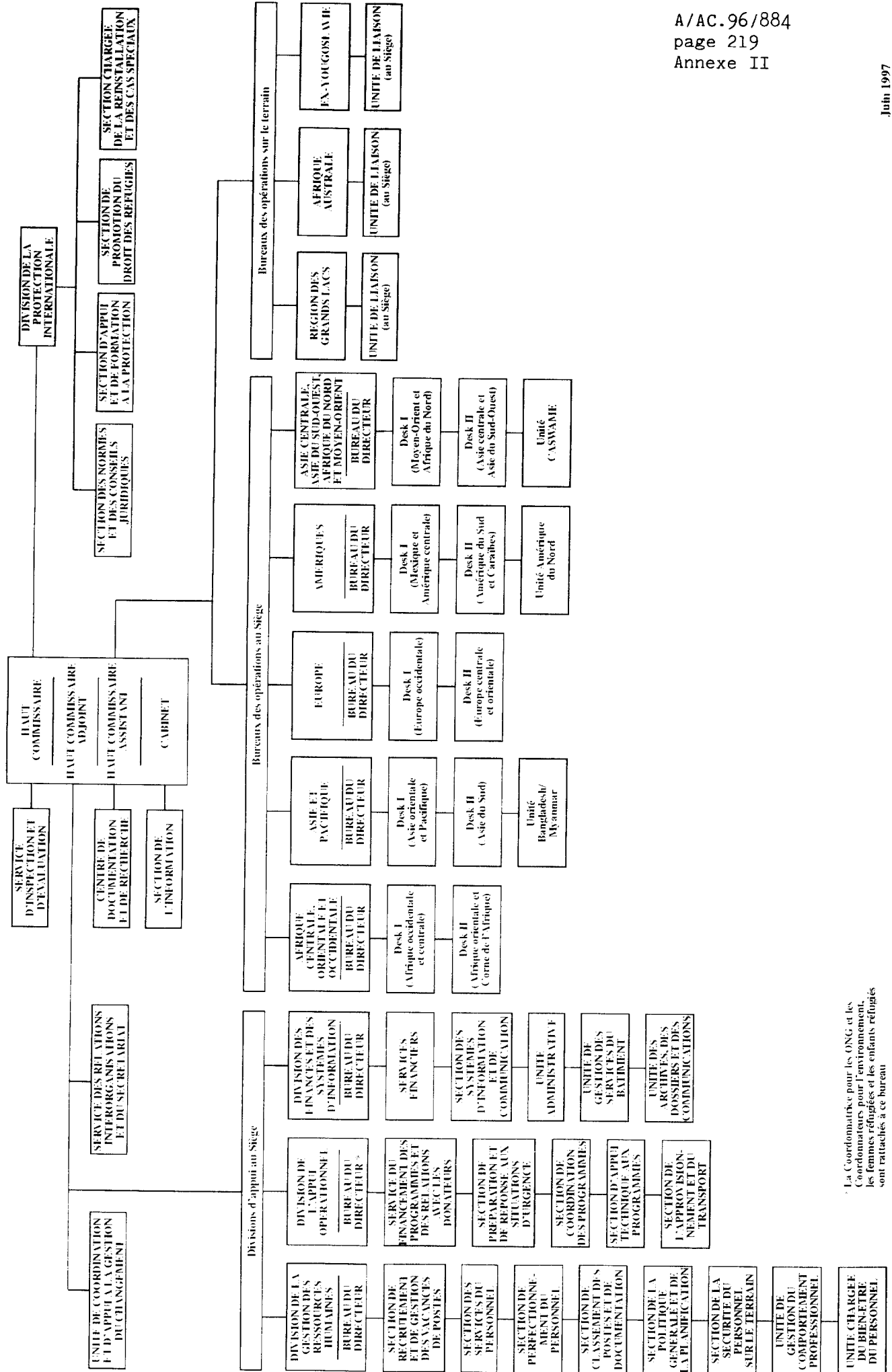
- CASWANAME: Bureau pour l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Ouest, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient

- SOFY: Opération spéciale pour l'ex-Yougoslavie

## Source

*Refugees and Others of Concern to UNHCR - 1996 Statistical Overview, Geneva, July 1997*

# ORGANIGRAMME DU SIEGE DU HCR



\* La Coordonnatrice pour les ONG et les Coordonnateurs pour l'environnement, les femmes réfugiées et les enfants réfugiés sont rattachés à ce bureau